★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9349 | 36 PAGES | MERCREDI 5 FÉVRIER 1975

Moscou met Tokyo en garde contre la signature d'un traité avec la Chine

LIRE PAGE 6 l'article de ROBERT GUILLAIN



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir ; Tunisie 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran 45 ris. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg 10 fr ; Norvège, 2,50 kr ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A. 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

POUR STIMULER LA RECHERCHE DE NOUVELLES SOURCES D'ÉNERGIE

M. Kissinger propose de fixer un prix-plancher du pétrole

Le dollar se redresse grâce au soutien des banques centrales

Quarante-huit heures avant la réunion à Paris des seize pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (les Neuf moins la France, les Etats-Unis, le Japon, le Canada, l'Espagne, la Suède, la Suisse, l'Autriche et la Turquie), M. Kissinger a défini la stratégie américaine en matière énergétique. Il a proposé de fixer un prix-plancher pour le pétrole, inférieur au tarif actuel, mais d'un niveau suffisant pour assurer la rentabilité des recherches pétrolières hors des pays de l'OPEP et des investissements engagés pour la découverte et l'exploitation de nouvelles sources d'énergie.

Les Etats-Unis présenteront cette proposition à leurs partenaires de l'Agence internationale de l'énergie, ainsi que les cinq principes qui doivent, selon eux, guider la rencontre préparatoire à la conférence entre pays consommateurs et pays producteurs.

Sur les marchés des changes, le vif redressement du dollar amorcé lundi après-midi après l'intervention des banques centrales d'Amérique, d'Allemagne et de Suisse s'est poursuivi mardi matin. On sait que le Koweït avait réclamé une réunion d'urgence de l'OPEP pour envisager une nouvelle hausse du pétrole destinée à compenser les pertes subies par les producteurs du fait de la dépréciation de la devise américaine.

De notre correspondant

Washington. — A quelque quarante-huit heures de la réunion du conseil de direction de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le secrétaire d'Etat Kissinger a jugé nécessaire de jouer cartes sur table et d'annoncer publiquement à l'avance les propositions dont il saisira mercredi 5 février les seize membres de la nouvelle organisation. Dans un long et important discours auquel il entendait donner une large publicité (le National Press Club accepta, sur sa demande, de lui offrir une hospitalité qui n'était pas prévue), il a défini les objectifs de la politique énergétique américaine.

De cette tribune, M. Kissinger touchait le public international, mais plus encore la presse américaine, et c'est dans le contexte des difficultés que rencontre actuellement le programme gouvernemental de conservation de l'énergie, vigoureusement controversé, qu'il faut apprécier la référence au rôle de direction des Etats-Unis, compte tenu de leurs responsabilités mondiales. « *Ou les Etats-Unis dirigent ou personne ne dirige ; ou nous réussissons ou le monde devra payer notre échec.* » Ainsi, ces paroles ne reflètent pas tant une volonté de puissance qu'un souci d'entraîner le public américain à appuyer les mesures décidées par le gouvernement dans le domaine énergétique.

Aussi bien, à quelques heures d'intervalle, à Atlanta, le président Ford leur donnait écho : « *Si nous n'agissons pas maintenant pour atteindre l'indépendance énergétique, nous connaîtrons une crise encore plus grave que celle dont nous avons souffert en 1973-1974 pendant l'embargo* », a-t-il dit.

Néanmoins le discours de M. Kissinger comportait un double avertissement.

Le premier s'adressait aux pays consommateurs, auxquels il a souligné la nécessité d'une action collective. « *Si tous les pays consommateurs n'agissent pas ensemble pour réduire la consommation d'énergie par la conservation et le développement de nouvelles sources, les efforts d'une nation seule seront futiles. (...) La structure des prix pétroliers ne changera pas et le fardeau économique commun grandira. (...)*

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 3.)

GRANDES MANŒUVRES

Si le mot de « confrontation » est banni du langage des chancelleries, la préparation du dialogue entre pays consommateurs et pays producteurs de pétrole, dont tout le monde encore se déclare partisan, ressemble de plus en plus à de grandes manœuvres. Le secrétaire d'Etat américain entend bien diriger, du côté occidental, la bataille, comme il l'a annoncé sans ambages dans son discours de lundi : « Si les Etats-Unis ne dirigent pas, a-t-il dit, personne ne dirigera. »

Alors que les Européens ont pratiquement renoncé à formuler pour eux-mêmes une politique énergétique commune digne de ce nom, M. Kissinger cherche à profiter au maximum de la conjoncture présente pour atteindre son objectif ultime : briser le monopole créé au mois d'octobre 1973 par les pays de l'OPEP. Les initiatives prises à Washington pour parvenir à cette fin sont de valeur inégale, mais elles ont déjà, sur le plan psychologique, marqué un point incontestable. Il y a encore quelques semaines, les réunions de l'OPEP étaient seules à attirer vraiment l'attention de l'opinion publique et des gouvernants, tous ayant l'impression que les décisions importantes dépendaient de l'OPEP, et d'elle seule. Les choses ont commencé à changer : les phases successives de l'organisation du camp des pays importateurs, sous la conduite de fait des Etats-Unis, apparaissent de plus en plus comme un élément fondamental dans la vaste partie qui se joue. C'est pourquoi les yeux sont aujourd'hui tournés vers la réunion que doit tenir mercredi, à Paris, l'Agence internationale de l'énergie, et au cours de laquelle seront examinées les propositions nouvelles faites par M. Kissinger.

En obtenant la création de cette Agence, qui comprend désormais seize pays adhérents — la France restant absente, — qui s'est déjà pourvue d'un programme détaillé de partage des ressources en cas d'embargo, le secrétaire d'Etat américain, quoi qu'on en ait dit à Paris pendant longtemps, a remporté un succès important. Comme on pouvait s'y attendre, c'est sur le terrain où il se sent le plus fort qu'il cherche à pousser son avantage. Il voudrait maintenant compléter le dispositif d'urgence de l'Agence par un plan à long terme destiné à développer le plus vite possible la production d'énergie sous toutes ses formes.

La méthode proposée peut paraître à première vue assez étrange. M. Kissinger a préconisé lundi la fixation par les pays importateurs d'un prix-plancher pour le pétrole, afin de garantir le revenu des sociétés. Reste à savoir si la meilleure façon d'obtenir une baisse du prix fixé par l'OPEP est de proposer un prix-plancher plutôt qu'un prix-plafond. La réponse à cette question dépend évidemment du niveau auquel est arrêté le prix minimum. M. Kissinger s'est gardé de faire connaître ses intentions sur ce point, mais il semble bien qu'à Washington on pense à un cours de l'ordre de 6 à 7 dollars le baril, alors que le prix international imposé par l'OPEP dépasse 10 dollars.

A plus ou moins long terme, il s'agit d'enlever aux pays de l'OPEP le rôle exclusif d'organe de décision en matière de prix du pétrole. Si les pays consommateurs ont eux-mêmes fixé un cours directeur et si le marché, comme c'est le cas actuellement, est orienté à la baisse, on peut se demander lequel des deux prix finira par prévaloir, celui des vendeurs ou celui des acheteurs. Si, sur ce terrain, la stratégie de M. Kissinger paraît assez bien fondée, il n'en est pas de même sur le terrain monétaire. Ce n'est pas en intervenant enfin sur le marché que les Etats-Unis rétabliront l'indispensable confiance dans le dollar, si en même temps ils relancent l'inflation par un déficit budgétaire sans précédent.

LA RENCONTRE FRANCO-ALLEMANDE « AU SOMMET »

Paris veut maintenir un front uni de la C.E.E. face aux demandes de Londres

Le désaccord persiste sur les prix agricoles

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, dans de brèves déclarations à la presse, devaient, ce mardi 4 février, tirer les conclusions du vingt-quatrième « sommet » régulier franco-allemand.

Le chef de l'Etat et le chancelier ont présidé, après un second entretien en tête à tête, une séance plénière qu'a suivie un déjeuner offert par M. Schmidt à l'ambassade de la République fédérale. Contrairement à l'usage, le dîner, qui réunissait lundi soir à l'Elysée, autour de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, MM. Chirac, Poniatowski, Lecanuet et les ministres des affaires étrangères, des finances et de la défense des deux pays, n'a pas donné lieu à des allocutions.

Les entretiens ont porté notamment sur l'attitude à observer face aux demandes présentées par Londres en vue de la « renégociation » des conditions d'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté. Le gouvernement français cherche surtout à maintenir un « front uni » des huit autres gouvernements européens dans cette affaire.

Sur les prix agricoles, la rencontre de lundi soir entre MM. Bonnet et Ertl n'a pas permis de réduire les divergences. Bonn s'oppose toujours à la hausse envisagée de 10 %, que compléteraient des mesures nationales et, éventuellement, la « correction monétaire » proposée par la Commission de Bruxelles (voir page 33).

M. Schmidt a qualifié le tête-à-tête du lundi 3 février d'« *harmonieux et amical* ». M. Giscard d'Estaing, selon son porte-parole, a déclaré que l'atmosphère était « *excellente et marquée de la même franchise et de la même confiance que les entretiens précédents* ».

Les sujets suivants ont été, entre autres, abordés :

● CONJONCTURE ECONOMIQUE. — Selon le porte-parole allemand, M. Grünewald, les répercussions de la conjoncture mondiale sur l'Europe « *ne se présentent pas plus favorablement* » que lors du dernier « sommet » franco-allemand. M. Schmidt, toujours selon M. Grünewald, a exprimé sa confiance dans la politique de stabilité de la France. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays de la Communauté, a-t-il ajouté, la France fait passer la stabilisation avant l'expansion.

● ENERGIE. — Selon la même source, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt (qui n'avaient pas encore connaissance des déclarations de M. Kissinger) jugent important que la conférence sur l'énergie proposée par la France aboutisse à des résultats acceptables pour tous, même si ses délibérations doivent être longues.

● LE PROBLEME BRITANNIQUE. — Le chancelier juge indispensable le maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Il ne doute pas que ce ne soit aussi le point de vue des Américains, et que le président Ford a conseillé à M. Wilson de modérer ses exigences.

Du côté français, on estime qu'il s'agit essentiellement d'un problème britannique : on semble peu disposé à prendre une position « en flèche » et à rompre des lances avec M. Wilson, comme cela s'est produit souvent dans le passé. En d'autres termes, on ne veut pas donner à M. Wilson l'occasion de monter en épingle des discussions techniques pour lui permettre de remporter des succès de politique intérieure. Bien que la France n'ait pas encore pris position sur les propositions de la Commission concernant la principale revendication britannique (*le Monde* du 1er février), on semble les considérer comme assez raisonnables, puisqu'elles ne porteraient pas atteinte au jeu de la préférence communautaire. Manifestement, on souhaite à Paris maintenir un « front communautaire » face aux exigences de Londres.

● PROCHE-ORIENT. — Rien n'a filtré de ce que se sont dit, à ce sujet, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, mais ce chapitre a tenu une grande place dans leur conversation.

M. D.

(Lire la suite page 3.)

L'agriculture française ne demande qu'un peu d'objectivité

par MICHEL JOBERT

Au niveau des idées, la cause agricole a été, depuis 1945, dédaignée par les technocrates, qui soutenaient l'industrialisation désormais à la mode, et négligée par des gouvernements qui n'auraient pas dû cependant oublier la longue disette de 1940 à 1948. Elle est, depuis l'apparition de pénuries mondiales sectorielles, réhabilitée. Mais, en même temps, pour des raisons qui tiennent, à Bruxelles, au fonctionnement du Marché commun perturbé par les mouvements monétaires, et, à Paris, à une politique d'indice des prix à courte vue, l'agriculture française a subi en 1974 une grave régression de son niveau de vie.

Cela n'est ni justifiable, ni cohérent. Si l'on veut cesser, en ce domaine, de prendre des mesures d'apparence, il convient de poser préalablement la question agricole en ses vrais termes.

(Lire la suite page 33.)

IL Y A TRENTE ANS, YALTA

Le 4 février 1945, il y a trente ans, s'ouvrait la conférence de Yalta, la seconde et la plus célèbre des trois conférences « au sommet » tenues par les Trois Grands de la deuxième guerre mondiale. Les décisions politiques, publiques ou secrètes, qui y ont été prises ont fait l'objet de vives controverses. Le général de Gaulle, qui n'y avait pas été invité, n'a pas peu contribué à accréditer la thèse selon laquelle le monde y avait été partagé entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. Dans ce dernier pays, les pires accusations ont été lancées contre Roosevelt et certains de ses collaborateurs comme Alger Hiss, coupables, selon leurs adversaires, d'avoir abandonné sans résistance à Staline la moitié de l'Europe et un grand morceau d'Asie. C'est pour leur répondre que le département d'Etat a publié en 1955 le texte quasi intégral des procès-verbaux de Yalta, allégé seulement de quelques passages, dont une plaisanterie d'un goût douteux de Roosevelt sur les juifs, que la revue « U.S. News and World Report » a publiés ou résumés quelques jours plus tard (1).

Ce compte rendu fait apparaître une réalité singulièrement différente de la légende et, à bien des égards, passablement anachronique. Yalta, c'est le dernier grand acte diplomatique d'un âge révolu. C'est au cours de la conférence suivante, à Potsdam, en juillet 1945, que Truman, devenu entre-temps président des Etats-Unis, devait recevoir le fameux télégramme « Bébé heureusement né », qui lui annonçait la réussite de la première expérience atomique, et avec elle l'ouverture d'une nouvelle époque de l'histoire du monde.

I. — Un monde déjà largement partagé

par ANDRÉ FONTAINE

Yalta, ç'aurait pu être tout aussi bien Jérusalem, Istanbul, Taormina, ou quelque villégiature de la Riviera française. Bien des lieux de rencontre avaient, en effet, été envisagés entre Staline, Roosevelt et Churchill, avant que leur choix fasse entrer dans l'histoire le nom de cette station balnéaire de Crimée. Choix symbolique : le maître de toutes les Russies, obsédé par sa sécurité, ne voulait à aucun prix quitter le territoire occupé par ses troupes. Que les autres se dérangent s'ils voulaient le voir.

Pour Churchill, bien qu'il fût, au jugement du secrétaire d'Etat maéricain Edward Stettinius, « *en pleine crise de ménopause* », ce n'était pas une affaire : il adorait les voyages. Mais le même Churchill disait de Roosevelt qu'il n'avait « *plus qu'une once de vie* ». C'est une sorte de fantôme, drapé dans sa cape noire, et s'obligeant à sourire, qui débarqua d'avion sans que Staline se fût dérangé pour l'accueillir à l'aérodrome.

(Lire la suite page 7.)

(1) *Le Monde* a reproduit dans son numéro du 25-26 août 1968 le texte intégral des accords publics de Yalta. Une analyse détaillée des protocoles secrets publiés par le département d'Etat en 1955 a paru dans les numéros des 16 et 18 mars 1955. On peut trouver le texte intégral de ces protocoles dans le *New York Times* du 17 mars 1955. L'accord secret sur l'Extrême-Orient entre Staline et Roosevelt a été rendu public par Washington le 11 février 1946. *Le Monde* en a donné une analyse détaillée le 4 février 1953.

AU JOUR LE JOUR

CAFÉ DU CONGRÈS

Le parti socialiste et les républicains indépendants ont tenu symboliquement leurs congrès le même jour, mais pas au même endroit.

Alors que l'union de la gauche a profité aux socialistes et à M. Mitterrand plus qu'à d'autres, la majorité présidentielle a profité à M. Giscard d'Estaing plus qu'à son parti d'origine. C'est que le président de la République, qui se veut président de la majorité et aussi de tous les Français, se comporte comme un républicain, indépendant des républicains indépendants.

Les socialistes, vaincus heureux, courent les risques inhérents à la majorité de l'opposition et les républicains indépendants, gagnants déçus, ne veulent pas risquer de devenir l'opposition de la majorité.

Comme on voit, le plus difficile pour les partis politiques, c'est de se partager les voix du président et du contre-président.

BERNARD CHAPUIS.

LA CHANTEUSE OUM KALSOUM

La consolation et la joie des Arabes

La célèbre chanteuse égyptienne Oum Kalsoum est décédée lundi 3 février, à l'hôpital militaire de Meadi, des suites d'une hemorragie cérébrale.

Après la mort d'Oum Kalsoum, qui survient quelques semaines après celle d'un autre chanteur égyptien très populaire (d'origine druse libanaise), Farid El Atrache, il ne reste plus en vie parmi les « grands » de la chanson arabe qu'Abdel Wahab, lui-même âgé et semi-retiré.

Il fut un temps où l'on disait sur les bords du Nil : « *Pour faire l'Egypte, il n'est que le Raïs, l'oustaz* (le maître) *ou el sett* (la dame). » Le président Nasser est mort, le « maître », Hassanei Heyhal, a été écarté du célèbre quotidien *Al Ahram*, et la « dame ». Oum Kalsoum, qui depuis deux ans n'avait plus chanté, vient à son tour de disparaître.

Courtisée, honorée, glorifiée, mise en effigie, objet de légendes populaires, couverte de bijoux, de décorations et de louanges depuis près d'un demi-siècle par les puissants du monde arabe, depuis le roi du Maroc jusqu'aux émirs du golfe Persique en passant par Nasser, dont elle fut une fervente, « *l'astre de l'Orient* », « *le rossignol arabe* » était aussi et surtout l'idole absolue de plus de cent millions d'Arabes — y compris de ceux, d'ailleurs bien rares, qui osaient critiquer ses caprices de diva. L'un de ses plus fervents admirateurs, qui composa pour elle plusieurs chansons, était le prince Abdallah, fils du roi Fayçal, poète dont la vie et les écrits évoquent à la fois Charles d'Orléans et Verlaine.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 20.)

PROCHE-ORIENT

La réélection du Dr Nahum Goldmann à la présidence du Congrès juif mondial est assurée

De notre correspondant

Jérusalem. — Le Congrès juif mondial, qui groupe la quasi-totalité des communautés juives du monde, tient à Jérusalem, depuis lundi 3 février, sa sixième assemblée plénière. Six cents délégués, venus de soixante-cinq pays, participent aux travaux de cette assemblée, qui se tient sous le signe de la solidarité des juifs de la diaspora avec Israël.

Le Congrès juif mondial a été fondé en 1936 par le Dr Nahum Goldmann, qui en a toujours assuré la direction. Le Dr Goldmann, éternel non-conformiste, a d'ailleurs toujours été à la tête des organisations auxquelles il a appartenu. Si, à un moment de leur histoire, le Congrès juif mondial et l'Organisation sioniste mondiale ont eu des vues divergentes sur la notion de diaspora et du Retour (à Sion), le Dr Goldmann est resté à la tête des deux organisations. Il devait cependant quitter par la suite la présidence de l'Organisation sioniste mondiale. Il a décidé d'autre part, il y a quelques années, de prendre la nationalité israélienne et d'élire domicile à Jérusalem. Mais, très rapidement, il se remit à voyager et reprit sa place là où, selon sa propre expression « *il avait une vue plus vaste des choses : à bord d'un avion, à 10 000 mètres d'altitude* ». C'est ce que Ben Gourion et les autres dirigeants israéliens lui ont, entre autres, reproché.

Contestataire, il est lui-même l'un des dirigeants les plus contestés du monde juif. Mais qui songerait à priver le judaïsme d'un homme d'une trempe aussi exceptionnelle? A la veille de la réunion de Jérusalem, le Dr Goldmann a multiplié les déclarations, notamment au *Monde* du 9 janvier (1) et au *Spiegel*, qui ont exacerbé les ressentiments d'une partie de la population israélienne à son égard. Et pourtant, c'est presque triomphalement qu'il sera de nouveau élu à la présidence du C.J.M., les délégués représentant la quasi-totalité des partis israéliens, à l'exception du parti de droite Herout, ayant décidé de voter pour lui.

Dans le discours d'ouverture qu'il a prononcé lundi, en présence du chef de l'Etat, du premier ministre, de nombreux membres du gouvernement et d'une foule de trois mille personnes, le Dr Goldmann a défendu la thèse de l'interdépendance d'Israël et de la diaspora. Mais cette interdépendance ne saurait impliquer l'interdiction de critiquer éventuellement la politique israélienne.

« *Tout juif, selon moi*, a-t-il déclaré, *a le droit d'exprimer son opinion sur la politique d'Israël, mais, en dernier ressort, il est tenu de soutenir Israël, même s'il n'est pas d'accord avec sa politique.* »

Dans un autre passage de son long discours, ce pourfendeur de la politique du gouvernement israélien, cette Cassandre qui a le don d'exaspérer une bonne partie de la presse de ce pays, a déclaré : « *Le véritable test de notre solidarité avec Israël sera la manière dont nous le soutiendrons contre la politique officielle des pays dans lesquels nous vivons. (...) Nous devons nous préparer au pire, et nous engager à soutenir Israël quels que soient les sacrifices politiques que cela peut nous coûter.* »

Le congrès juif mondial, qui tient pour la première fois ses assises en Israël, débattra jusqu'au 10 février des questions suivantes : relations Israël-Diaspora, antisémitisme et antisionisme, la situation du judaïsme soviétique, l'éducation juive, relations avec le tiers-monde, etc. Tous les ambassadeurs accrédités en Israël ont assisté à la séance d'ouverture, au Palais des congrès.

ANDRE SCEMAMA.

(1) N.D.L.R. — « ...L'organisation de M. Aarfat pourrait être invitée à la conférence de paix à Genève sur la base de la résolution 242 du Conseil de sécurité, qui reconnaît à Israël le droit d'exister dans des « frontières sûres et reconnues ». Cette résolution devrait, bien entendu, être préalablement amendée afin que les « droits nationaux » des Palestiniens soient également reconnus. Si l'O.L.P. accepte d'envoyer une délégation à Genève sur cette base, elle aurait ainsi reconnu « de facto » l'Etat d'Israël, et la négociation pourrait s'engager en vue d'un compromis...

CORRESPONDANCE

« Des opinions dangereuses »

A la suite de la publication d'une interview du docteur Nahum Goldmann, à laquelle se réfère ci-dessus André Scemama, nous avons reçu une lettre de M. Salomon Friedrich, membre associé de l'exécutif du Congrès juif mondial, de laquelle nous extrayons les passages suivants :

(...) Il y aurait beaucoup à dire pour réfuter les assertions de M. Goldmann sur tous les points. Je me bornerai donc à l'essentiel. Par exemple, c'est la première fois qu'il avoue avec éclat qu'il était, en 1948, contre la proclamation « unilatérale » de l'Etat d'Israël et cela dans l'espoir, prétend-il, d'éviter la guerre. Or, il ne pouvait ignorer que, bien avant cette date, les bandes du mufti Hadj Amine Husseini et les troupes de Kaoukdji (recrutées en Syrie et en Irak), — qui constituaient l'avant-garde des armees de la Ligue arabe, — avaient déclenché contre la population juive des hostilités meurtrières, prélude à l'invasion. (...)

Dans ces conditions, on se demande comment on aurait pu assurer la sauvegarde de la population juive si n'avaient pas été proclamées l'indépendance et la souveraineté de l'Etat d'Israël, ce qui lui a permis d'obtenir de plusieurs gouvernements, dont celui de Moscou à l'époque, le soutien et les moyens militaires de sa défense. Il est bon de rappeler que Haïm Weizmann — ayant été mis en minorité par le congrès sioniste de 1946, où il n'avait pas réussi à faire admettre sa thèse que la lutte de la résistance hébraïque pour la libération du pays était vouée à l'échec — sut en tirer la conséquence logique en donnant sa démission de la présidence de l'Organisation sioniste mondiale. C'est précisément M. Goldmann qui lui succéda à ce poste. Mais tout en professant des vues contraires à celles de la majorité écrasante de l'Organisation sioniste mondiale en 1948, M. Goldmann ne crut pas alors devoir se retirer. (...)

M. Goldmann, qui se vante d'être « réaliste », ne saurait méconnaître qu'un Etat palestinien installé en Cisjordanie, sur le flanc des centres vitaux d'Israël, ne constituerait rien d'autre qu'une base soviétique. Est-ce son ami, M. Dobrinine, ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington, qui l'aurait persuadé du contraire ? Rappelons, en passant, que l'O.L.P. n'a pas manqué de souligner qu'un tel Etat palestinien ne serait qu'une « étape » dans la voie de la « libération » totale du territoire « usurpé par les sionistes ». Cela n'a pas empêché M. Goldmann de reconnaître en Yasser Arafat un interlocuteur valable, à condition qu'il fasse à l'Etat d'Israël d'éventuelles — et toutes hypothétiques — concessions verbales, dont on sait ce qu'elles vaudraient. (...)

Dans ces conditions, il est inadmissible que M. Goldmann puisse continuer à présider le Congrès juif mondial, ou toute autre organisation juive au nom de laquelle il donnerait, à tort, l'impression de parler quand il exprime des opinions aussi dangereuses pour l'avenir d'Israël et de sa population juive.

● *L'Association des peuples de France et du tiers-monde* s'indigne des récentes déclarations des plus hauts dirigeants américains sur l'emploi éventuel de la force au Proche-Orient. Elle a adressé au pape Paul VI une lettre dans laquelle, « *elle a prié le Saint-Père de convoquer un concile extraordinaire dans le but d'éviter la destruction des lieux sacrés auxquels des centaines de millions de personnes de toutes croyances sont si profondément attachées* ».

★ 94, bd de Courcelles 75017 Paris.

LA TOURNÉE DE M. GROMYKO

La Syrie et l'U.R.S.S. souhaitent la réunion de la conférence de Genève au plus tard au début de mars

Venant de Damas, M. André Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, est arrivé lundi après-midi 3 février au Caire. Il doit séjourner quarante-huit heures en Egypte.

Le communiqué soviéto-syrien qui a été publié à Damas peu après son départ affirme que la Syrie et l'Union soviétique considèrent qu'il est nécessaire que la conférence de Genève reprenne « immédiatement ou du moins dans un délai qui n'excède pas fin février ou début mars ». *Le communiqué demande en outre que* « toutes les parties concernées, y compris l'O.L.P. », *prennent part à cette conférence* « afin d'examiner toutes les questions ayant trait à l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient ». *Le document, se référant au précédent communiqué conjoint de juin 1974, reconnaît à la Syrie* « le droit de recourir à tous les moyens qu'elle jugera adéquats pour libérer ses territoires occupés ». *Il souligne en outre l'importance du* « renforcement du potentiel défensif de la Syrie en cas de persistance de l'agression israélienne ».

De notre correspondant

Le Caire. — Les entretiens égypto-soviétiques se déroulent dans le climat de discrétion souhaité par les deux partenaires, et notamment par le Kremlin.

Le Caire se fait fort de persuader le chef de la diplomatie soviétique qu'il est toujours décidé à se rendre à la conférence de Genève sur le Proche-Orient, mais seulement après le second dégagement israélien, dont on pense ici qu'il sera mis au point lors de la prochaine tournée de M. Kissinger dans la région. M. Gromyko essaiera, pour sa part, de savoir si l'Egypte ira à Genève seulement pour faire avaliser un nouvel accord militaire égypto-israélien conclu par Américains interposés, ou bien si elle a l'intention de s'engager dans une négociation globale sous la double égide américano-soviétique, selon les vœux maintes fois exprimés par les dirigeants du Kremlin. On tient pour quasi certain dans les milieux diplomatiques du Caire que le président Sadate assurera M. Gromyko de son désir de voir Moscou continuer à jouer un rôle de premier plan au Proche-Orient, mais qu'il ne prendra d'engagement précis dans aucun domaine important.

Le Raïs ne veut pas se priver de continuer à jouer à fond la carte américaine, la seule qui permette dans la conjoncture actuelle, estime-t-il, d'obtenir des concessions d'Israël.

On prête, d'autre part, à M. Gromyko le désir de sonder les responsables égyptiens au sujet de leur intention à l'égard du traité d'amitié et de coopération qui lie théoriquement Le Caire et Moscou depuis 1971. Ces derniers temps, les Russes ont laissé entendre qu'ils craignaient une abrogation unilatérale par l'Egypte de ce document, ce qui constituerait pour eux une humiliation supplémentaire (le traité a été signé pour quinze ans). En échange d'une promesse ferme des Egyptiens de se rendre pour de bon à Genève et de maintenir en vigueur le texte de 1971, les Soviétiques pourraient peut-être faire des concessions, pense-t-on ici, au sujet des dettes militaires du Caire, estimées à plusieurs milliards de dollars. Le Raïs voudrait obtenir à tout le moins un moratoire d'une dizaine d'années, à l'instar de ce qui a été accordé par Moscou à la Syrie.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Dans le territoire de Gaza

SOIXANTE-DIX-SEPT ARABES ONT ÉTÉ ARRÊTÉS, EN JANVIER

Gaza (A.F.P., A.P.). — Selon des informations de source militaire israélienne, soixante-dix-sept personnes ont été arrêtées, au cours du mois de janvier, dans le territoire de Gaza. Les autorités soupçonnent d'avoir commis des actes de sabotage et d'avoir fait du recrutement pour le compte des organisations palestiniennes. Le porte-parole des forces armées israéliennes a annoncé notamment le démantèlement, il y a quelques jours, d'un réseau du Fath, dont le centre se situait à Khan-Younis, dans le secteur sud du territoire. Les membres de ce réseau seraient responsables de plusieurs tentatives d'attentats et d'actes de sabotage commis tant dans la région que sur le territoire même d'Israël. C'est ainsi qu'ils auraient déposé, en décembre 1973, une charge explosive sous un autobus à Richon-le-Sion, localité située à 11 kilomètres au sud de Tel-Aviv.

A Hébron, en Cisjordanie occupée, le maire de la ville, le cheikh Ali Jaabari, et les notables de la ville ont menacé, le lundi 3 février, d'exclure de la communauté arabe les personnes qui continueraient à aller travailler dans le quartier israélien de Kiryat-Arba. Ils entendent ainsi protester contre l'extension de cette zone et contre la nouvelle réglementation permettant aux Israéliens de devenir acquéreurs de biens immobiliers dans la région. Les responsables municipaux s'opposent, en outre, au projet de construction d'une route qui contournerait Hébron et irait à Jérusalem. La réalisation de cet ouvrage aurait pour résultat, selon eux, de faire de la ville arabe un faubourg du quartier israélien.

DIPLOMATIE

LES PROPOSITIONS DES ÉTATS-UNIS

Un plan en cinq points

Nous donnons ci-dessous des extraits du discours prononcé par M. Kissinger.

L'effort pour rechercher des nouvelles sources d'énergie « *sera nécessairement gigantesque. Les Etats-Unis seuls investiront en capital dans le secteur énergétique 500 milliards de dollars pour les dix prochaines années. Le gouvernement fédéral investira pour sa part 10 milliards de dollars dans la recherche d'autres sources d'énergie au cours des cinq prochaines années...*

» *Les nouvelles sources d'énergie coûteront sensiblement plus que ce que nous avons payé pour l'énergie en 1973 et ne pourront jamais être compétitives avec les coûts de production du pétrole du Proche-Orient.*

» *Cette disparité dans les coûts pose un dilemme. Si les pays industrialisés réussissent à développer les autres sources sur une large échelle, la demande pour le pétrole de l'OPEP tombera et les prix internationaux pourront être fortement réduits. Des importations de pétrole peu coûteuses pourraient alors remettre en cause des investissements effectués dans les sources nouvelles ; les bas prix du pétrole stimuleraient alors à nouveau la demande et... les importations augmenteraient aggravant la dépendance et la vulnérabilité.*

» *Alors, paradoxalement, nous devons faire en sorte que le prix du pétrole ne tombe pas en dessous d'un certain niveau sur les marchés intérieurs, afin de protéger les principaux investissements dont les pays industrialisés ont besoin pour faire baisser les prix internationaux du pétrole* ».

M. Kissinger a par ailleurs indiqué que les Etats-Unis proposeraient mercredi lors de la réunion de l'Agence internationale de l'énergie un plan en cinq points :

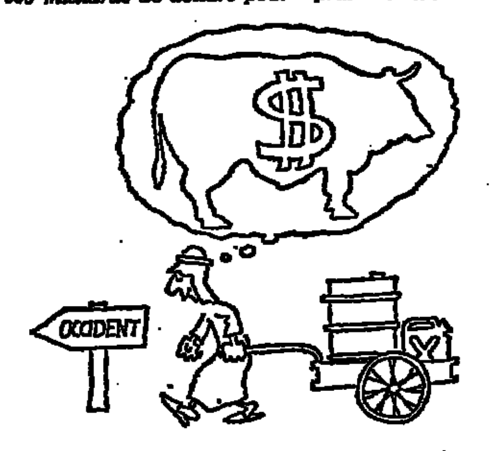
● Action commune pour recycler les énormes excédents financiers des pays producteurs.

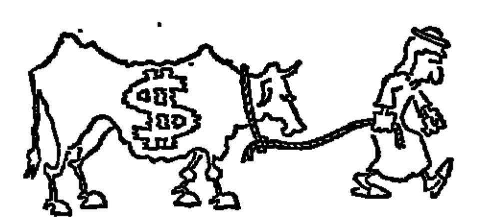
● Examen des politiques d'investissements pour empêcher que des secteurs essentiels des économies occidentales ne tombent sous contrôle étranger.

● Aide à l'industrialisation des pays producteurs.

● Aide aux pays les plus pauvres, dont les économies ont été dévastées par l'augmentation de 400 % des prix du pétrole.

● Une garantie d'approvisionnement pour les pays consommateurs.





(Dessin de KONK.,

● LA BANQUE D'ANGLETERRE ACHETE 20 % DE BRITISH PETROLEUM. — La Banque d'Angleterre va racheter la participation de 20 % que la Burmah Oil détenait dans le capital de British Petroleum. Cette acquisition coûtera à l'établissement central britannique la somme de 179 millions de livres sterling (1,9 milliard de francs).

L'Etat détient déjà 48,2 % du capital de B.P. Toutefois, il n'entre pas dans les intentions du gouvernement de reprendre les 20 % que la Banque d'Angleterre vient d'acquérir. — (A.F.P.)

● M. GHAITH PHARAON, financier saoudien, vient d'acheter 40 % des actions de la Bank of Commonwealth, sixième établissement financier par ordre d'importance de l'Etat du Michigan. Récemment, le financier saoudien avait déjà acquis le contrôle de deux banques de Walnut-Creek (Californie).

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les Cassandre de la paix

La visite que vient d'effectuer en France le président égyptien, M. Anouar El Sadate, rassure en même temps qu'elle inquiète. Elle est rassurante pour ceux qui croient que le dialogue et les déclarations pacifistes valent mieux que les silences crispés, mais inquiétante pour ceux qui ont vu le président égyptien repartir « *les poches pleines d'armes* ». Le vieux proverbe « *Si tu veux la paix, prépare la guerre* » ne convainc pas tous les commentateurs.. à commencer par le rabbin J. Grunewald, qui écrit dans *TRIBUNE JUIVE-HEBDO* :

« *Le gouvernement français a pris la décision, notons-le clairement, de réarmer l'Egypte à peu près sans restriction ni réserve. Simplement parce que l'Arabie Saoudite payait pour elle. (...) Le gouvernement français a pris cette résolution sans demander la moindre garantie tangible de la part du président Sadate. De la même manière que le gouvernement de M. Giscard d'Estaing s'apprête à vendre à l'Irak les moyens pratiques qui permettront aux dictateurs de Bagdad, les plus intransigeants parmi les ennemis d'Israël, de fabriquer des bombes atomiques. Voilà seul ce qui compte. (...) L'histoire retiendra ces pages, parmi les plus sombres de la France. Et nous avons si peu de moyens pour tenter de les effacer.* »

LE POINT, ne partage pas cet avis catégorique. Evoquant « *le flirt très long* » entre l'Egypte et la France, il rapporte l'opinion de l'un des principaux conseillers du roi Fayçal, Kawal Adham, selon laquelle « *il n'y aura de paix que si Sadate est fort ; car il est le seul homme à pouvoir progressivement convaincre les Arabes d'accepter Israël* ». Il estime d'autre part que « *le soutien français est sans doute le seul qui ne ligote pas l'Egypte* ».

« *V.G.E. a tranché*, poursuit-il. *Pour lui, le chef de l'Etat égyptien est las des combats. Il veut progressivement pouvoir baisser sa garde pour tenter d'arracher son pays au sous-développement. Ou bien l'Europe se désintéresse de l'Egypte, et celle-ci finira par tomber dans la mouvance de Washington et de Moscou. Ou bien Paris fait un geste, et se réconcilie avec Le Caire. Et à long terme, l'accord euro-arabe peut avoir un sens. Giscard, finalement, vient de faire exactement le même pari que de Gaulle.* »

CARREFOUR surenchérit en assurant que, « *en recevant officiellement* » le président égyptien, « *M. Valéry Giscard d'Estaing, cueille les fruits d'une politique : celle qui a été définie par le général Charles de Gaulle et fidèlement continuée par Georges Pompidou* » et que « *les entretiens franco-égyptiens sont la conséquence des excellentes relations que Charles de Gaulle a instaurées entre Paris et le monde arabe.*

» *Ils ne peuvent que renforcer cette entente indispensable à l'établissement d'une paix durable au Proche-Orient comme ils ne peuvent que faciliter la recherche d'une solution efficace à la crise du pétrole.* »

Roger-Xavier Lantéri, dans *L'EXPRESS*, n'hésite pas, lui non plus, à évoquer la diplomatie gaulliste. Après avoir noté que « *ce sommet Sadate-Giscard a été un peu celui de la poudre aux yeux, chacun des deux partenaires jouant le complice de l'autre. Car, si l'Egyptien est parti de Paris plus fort face aux Arabes, le Français a pris du poids face aux Européens.* » Il souligne que l'idée du président français de « *garantir des frontières sûres et reconnues à Israël* » n'est peut-être pas si nouvelle. Il rapporte alors une phrase prononcée par le général de Gaulle six mois après la guerre de six jours : « *La France est d'avance disposée à prêter son concours politique, économique et militaire.* » Mais, conclut Roger-Xavier Lantéri, « *l'essentiel est ailleurs* », dans la rencontre entre M. Sadate et une quarantaine d'industriels français : « *C'est le seul moyen* [pour l'Egypte] *de s'enfoncer un peu moins vite dans le sous-développement* ».

C'est à ce même aspect de la politique égyptienne que s'attache André Nicolas dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, car, assure-t-il : « *L'essentiel pour l'Egypte est d'acquérir une situation économique proportionnée à son rôle politique au Proche-Orient.* » Estimant que « *la politique de grandeur et de socialisation tentée par Nasser a ruiné le pays* » et [que] *le président Sadate ne peut espérer rétablir progressivement sa situation économique qu'avec la participation des capitaux occidentaux* », il poursuit : « *Il ne peut attirer ceux-ci qu'en accentuant le retour au respect de la propriété individuelle dont il a déjà rétabli le principe. C'est une évolution délicate qui a provoqué quelques tentatives d'émeutes facilement réprimées.* »

Raymond Bourgine, dans *VALEURS ACTUELLES*, se montre sceptique, d'autant que l'adjectif « *garanties* », venu s'ajouter à la formule « *frontières sûres et* » *reconnues* », « *ne saurait*, selon lui, *atténuer la notion de* « *sûreté* ». *Or*, estime-t-il, *il n'y a aucune sûreté lorsqu'il y a course aux armements* ». Aussi ne voit-il qu'une seule chance pour la paix au Proche-Orient, celle d' « *une négociation sur le désarmement des pays du champ de bataille* » ; pourtant « *M. Anouar el-Sadate est venu acheter à Paris pour à peu près 10 milliards de francs d'armes nouvelles.* »

Cet achat d'armes constitue, pour Josette Alia, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, « *la colonne grise* », face à « *la colonne rose* » dans laquelle elle inscrit que, « *pendant tout le voyage du président égyptien à Paris, on a senti qu'on approchait du dénouement ou, en tout cas, d'un point de non-retour, que le climat politique n'avait jamais été aussi favorable à un possible règlement de la dangereuse et interminable crise du Proche-Orient* ».

Pour Jean Varin, dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire du P.C.F., s'il y a des aspects positifs dans la diplomatie française, comme la rencontre entre le leader palestinien, M. Yasser Arafat, et le ministre français des affaires étrangères, M. Jean Sauvagnargues, il en est d'autres qui le sont infiniment moins. Ainsi énumère-t-il la mise à la disposition du camp militaire français de Canjuers pour l'entraînement des « marines » américains, l'accentuation de l' « *emprise française* » au débouché naturel du canal de Suez, « *au moment où l'Egypte, grâce à sa lutte héroïque, grâce aussi au soutien militaire et politique de l'Union soviétique, a pu* [en] *prendre le contrôle et peut envisager sa réouverture* ».

Jugeant « *tronquée* » la coopération établie entre la France et l'Egypte, Jacques Varin assure :

« *Que ce soit sur plan économique, politique ou militaire, l'Union soviétique reste le plus sûr allié de l'Egypte dans sa lutte pour recouvrer ses droits et pour assurer son développement économique. Ce ne sont pas les accords franco-égyptiens qui infirment cette réalité.* »

Tel n'est pas l'avis d'Antoine Violet dans *L'UNITÉ*, hebdomadaire du parti socialiste, qui écrit que le président égyptien a trouvé à Paris « *le ballon d'oxygène* » que « *Moscou, désormais, lui refuse* ». Mais si le « *grand souci* » de M. Sadate « *était de diversifier les sources d'armement de l'Egypte, diversification rendue nécessaire par le refus systématique de l'Union soviétique — envers laquelle Sadate n'a pas caché son amertume — de compenser les pertes en matériel subies par l'armée égyptienne il y a quinze mois, au cours de la guerre d'octobre 1973* », Antoine Violet estime qu'« *on aurait tort d'en conclure que Sadate se prépare à une nouvelle guerre contre Israël. Il a tenu à se présenter à Paris comme l'homme qui recherche la paix et il a même affirmé, avec une force particulière, qu'il n'était pas question, ni pour l'Egypte ni pour la Syrie, liées par un commandement commun, de déclencher une nouvelle attaque contre l'Etat juif* ».

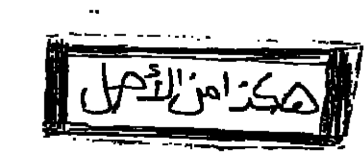
Cavanna, dans *CHARLIE-HEBDO*, rappelle la déclaration de Chou-En lai assurant que tôt ou tard la rivalité entre les Etats-Unis et l'Union soviétique aboutirait à une guerre mondiale et souligne : « *Les gens de par ici ne sont pas prêts à accepter la guerre. Pas tout à fait. Mal remis de la dernière grosse, écœurés d'expéditions coloniales à mauvaise conscience, on ne peut pas dire qu'on les a bien en main. Ne ressentent pas encore assez durement la conjoncture pour basculer vers les résignations à arrière-plan excitant... Mais ça peut changer. Surtout si quelqu'un y met le paquet.*

La guerre est une ordure, il n'en peut sortir qu'ordure. N'en espérez rien de bon, même par ricochet. La guerre bouffe tout. La guerre va où elle veut. »

Selon Raymond Cartier, dans *PARIS-MATCH*, « *le péril le plus grave s'accroît et consiste dans l'augmentation fabuleuse des armements. Un arsenal qui se gonfle sans mesure présente par lui-même un danger d'explosion (...).*

» *Un gigantesque baril de poudre sèche s'accumule dans une région dont le climat naturel n'est pas seul brûlant* ».

Les Cassandre n'ont décidément pas de difficultés à trouver de quoi alimenter leurs prédictions puisque chaque pas vers la paix s'accompagne d'un renforcement des arsenaux. — A. CH.



DIPLOMATIE

POUR LA RÉUNION DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE

M. Kissinger et le prix du pétrole

(Suite de la première page.)

» Si les consommateurs ne se concertent pas, le dialogue avec les pays producteurs ne sera pas fructueux... » Ce langage n'était pas nouveau, mais tenu à la veille de la réunion des seize, sur un ton de grande fermeté, il sonnait un peu comme un appel au ralliement.

La seconde mise en garde s'adressait aux pays producteurs auxquels M. Kissinger indique qu'ils auraient à faire un choix : *« Accepter une réduction sensible des prix maintenant, en échange d'une stabilité pour une longue période ; ou courir le risque d'une baisse dramatique des prix quand le programme de développement des nouvelles sources d'énergie commencera à donner des résultats. »* Et il a ajouté : *« Plus longtemps l'OPEP attendra, plus notre position de marchandage se renforcera... »*

Les propositions américaines

D'où la proposition adressée aux membres de l'A.I.E. d'établir un prix-plancher commun qui devra être inférieur au prix actuel, mais assez haut pour encourager le développement des nouvelles sources d'énergie. Pour y arriver, le secrétaire d'Etat envisage deux formules : chaque pays consommateur appliquera des droits de douane ou des quotas sur ses importations de pétrole : ou bien les membres de l'Organisation s'entendront sur un tarif commun affectant les importations.

En outre, les Etats-Unis ont proposé la création au sein de l'A.I.E. d'un consortium des fuels synthétiques, afin de coordonner les divers programmes nationaux de développement. De même dans le domaine de la recherche, un consortium spécial devrait être créé pour coordonner les efforts entrepris dans les divers Etats et développer un programme d'informations scientifiques et technologiques.

Selon M. Kissinger, toutes ces mesures sont liées les unes aux autres et ne doivent pas être considérées séparément. *« Aucun programme d'urgence d'aide aux pays consommateurs ne réussira si chaque année s'accroît la dépendance collective à l'égard du pétrole. Les nouvelles sources d'énergie* (et M. Kissinger a admis qu'elles ne seraient pas disponibles avant cinq ou six ans) *ne seront pas efficaces si des mesures sérieuses ne sont pas prises pour combattre le gaspillage. »* Et le secrétaire d'Etat a ajouté : *« Si les pays industriels ne manifestent pas une volonté politique d'agir efficacement dans tous les secteurs, les producteurs seront tentés de nouveau de profiter de notre vulnérabilité... »* Pour M. Kissinger, la crise de l'énergie n'est pas seulement technique, elle est d'ordre politique et pourrait avoir de graves conséquences économiques et sociales, détruire *« la fibre morale du corps politique »*...

Selon son entourage, le secrétaire d'Etat tend inévitablement à comparer la situation actuelle à celle de certains pays d'Europe, l'Allemagne et l'Italie notamment, que les dislocations économiques et sociales menèrent au fascisme.

Pas d'alternative à une solution de conciliation

Le discours de M. Kissinger révèle une volonté d'action de nature à entretenir les doutes sur la sincérité du secrétaire d'Etat. A-t-il vraiment renoncé à l'affrontement avec les pays producteurs ? La question était posée dans les milieux politiques arabes et du tiers-monde, où certains se demandaient comment M. Kissinger pourrait concilier ce qu'ils considéraient comme un appel à la mobilisation des pays industriels et à la formation d'un cartel des consommateurs avec les paroles lénifiantes sur la volonté des Etats-Unis de trouver avec les producteurs une *« solution de conciliation à laquelle il n'y a pas de solution d'alternative rationnelle »*.

Il est vrai que dans la première partie de son discours, M. Kissinger soulignait : *« Aucun cartel n'est à l'abri de conditions économiques et d'une transformation du marché. »* Et il ajoutait : *« Avec la réduction de la consommation et l'accroissement des ressources des pays industriels, il deviendra de plus en plus difficile à l'OPEP de répartir la diminution de production qui sera nécessaire. Même maintenant, certains membres de l'OPEP ont réduit leur prix pour maintenir le volume de leurs rentrées et leur position sur le marché. En fait, il n'est pas trop tôt en cette période de pénurie d'énergie de prévoir la possibilité d'excédents énergétiques dans les années 80. »*

M. Kissinger a dit encore qu'en 1977 certains producteurs auraient un déficit de leur balance des paiements et que la compétition augmentera entre pays vendeurs. *« La capacité du cartel d'imposer un embargo et d'utiliser l'arme des prix sera largement érodée. »*

Ainsi, M. Kissinger s'est posé en champion, en organisateur de la résistance aux pays de l'OPEP et il a rappelé qu'aucun dialogue entre producteurs et consommateurs ne pouvait se concevoir sans que les consommateurs aient d'abord *« remis leur maison en ordre »*.

Mais, en même temps, il considère que *« les revendications légitimes des producteurs et des consommateurs, des pays industriels et des pays en voie de développement peuvent et doivent se concilier dans un nouvel équilibre d'intérêts et à leur bénéfice mutuel. »* Bref, une coopération fructueuse doit s'établir entre producteurs et consommateurs aussi bien en ce qui concerne le recyclage des pétrodollars, la politique des investissements, l'effort commun à accomplir en faveur des pays pauvres les plus affectés, la fixation d'un prix équitable pour les producteurs et l'assurance pour les consommateurs d'approvisionnements réguliers en pétrole. Toute tentative d'utiliser le pétrole comme moyen de pression sur l'économie des pays industriels, a dit encore M. Kissinger, anéantirait les chances d'une coopération.

Pour conclure, le secrétaire d'Etat a résumé la situation en ces termes : *« Consommateurs et producteurs sont à la croisée des chemins. Nous avons la possibilité de créer de nouvelles relations politiques et institutionnelles. Ou bien nous pouvons poursuivre des voies distinctes, chacun payant le prix pour notre incapacité de voir à long terme. L'intérêt mutuel devrait nous rapprocher, seul l'égoïsme peut nous séparer. L'attitude américaine sera celle de la conciliation. »*

HENRI PIERRE.

LE « SOMMET » FRANCO-ALLEMAND

Paris veut maintenir un front uni de la C.E.E.

(Suite de la première page.)

L'agence algérienne A.P.S. a vivement critiqué, lundi soir, le « négativisme » des déclarations de M. Schmidt au sujet du dialogue euro-arabe (*le Monde* du 4 février) en opposition avec les thèses françaises. M. Genscher, ministre des affaires étrangères d'Allemagne fédérale, n'en a pas moins tenu à souligner, au cours de l'entretien qu'il a eu avec son collègue français, M. Sauvagnargues, l'importance que son gouvernement attache à ce dialogue euro-arabe (aujourd'hui en panne). Celui-ci, a-t-il dit, est *« un morceau de la politique étrangère des Neuf »*, et doit avoir lieu parallèlement aux tractations en cours sur les problèmes du Proche-Orient et de l'énergie.

Il ne semble pas qu'il ait été question des difficultés que soulève l'établissement de relations consulaires entre la France et la R.D.A. (*le Monde* du 24 janvier). Le gouvernement de Bonn est convaincu que le gouvernement français ne suivra pas l'exemple de la Finlande et de l'Autriche et continuera de ne reconnaître qu'une seule nationalité allemande. Interrogé à ce sujet lors de sa dernière visite à Bonn, M. Sauvagnargues, reconnaissant que le problème était *« délicat »*, avait répondu que la France ne ferait rien qui aille à l'encontre *« de sa responsabilité en tant que puissance victorieuse »* et que l'Allemagne devait être *« considérée dans son ensemble »*.

M. D.

A L'ORDRE DU JOUR DES ENTRETIENS DES MINISTRES DE LA DÉFENSE : LES FRAIS D'ENTRETIEN DES CASERNES.

Le stationnement des troupes françaises en République fédérale d'Allemagne et la coopération en matière d'armements classiques entre les deux pays ont été examinés, lundi 3 février, par MM. Georg Leber, ministre ouest-allemand de la défense, et Yvon Bourges, nouveau ministre français de la défense.

Pour la troisième fois en quatre ans — la France l'avait déjà fait en 1971, et plus récemment, en juillet 1974, — le ministre de la défense a fait part à son homologue ouest-allemand de la nécessité pour le gouvernement de Bonn de prendre la part qui lui revient dans les dépenses d'entretien normal (réfection des bâtiments, chauffage, etc.) des casernements affectés aux forces françaises outre-Rhin. Ces dépenses, qui nécessiteraient un investissement de l'ordre de 500 millions à 600 millions de deutschemarks (de 900 millions à 1 100 millions de francs) étalés sur six ans environ, sont à la charge du gouvernement ouest-allemand, qui a les mêmes engagements vis-à-vis des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

L'inconfort de ces installations militaires et les incidents récents dans deux casernes de Karlsruhe — où des soldats français ont défilé dans la rue pour protester contre leurs conditions de vie — ne sont pas étrangers à l'insistance mise par la France pour que soit réglé le problème financier.

Les deux ministres ont également examiné l'avenir de la coopération en matière d'armements — la construction d'un biréacteur d'entraînement et d'appui tactique Alpha-Jet et des programmes de missiles sont en cours — et abordé l'étude des clauses que s'imposeraient les deux partenaires à l'exportation de ces matériels et des projets en discussion. La délégation française a réaffirmé à cette occasion que la France n'entendait pas adhérer à l'Eurogroupe ou à son sous-groupe spécialisé l'Euronad, mais qu'elle souhaitait la continuation et le développement d'accords de coopération entre les deux pays, au besoin avec la participation d'un ou plusieurs pays européens, comme la Grande-Bretagne, si les projets d'armements dont l'inventaire est actuellement dressé exigeaient leur collaboration.



AFRIQUE

Angola

DE GRAVES INCIDENTS FONT DIX MORTS A LUANDA

M. Agostinho Neto, président du M.P.L.A., préconise la formation d'un front commun des mouvements de libération

Dix personnes ont été tuées, dont deux officiers portugais et trois militaires du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.), au cours d'une fusillade, le lundi 3 février, à Luanda. Des militaires portugais, acompagnés d'une patrouille du F.N.L.A., tentaient d'empêcher la foule de mettre à sac le magasin d'un Blanc soupçonné d'avoir abattu deux Africains.

Ce très grave incident a eu lieu la veille des cérémonies, qui devaient marquer le quatorzième anniversaire d la guerre de libération. C'est, en effet, le 4 février 1961 qu'un groupe de militants du M.P.L.A. (Mouvement populaire de libération de l'Angola) a pris d'assaut la prison de Luanda pour libérer les détenus politiques incarcérés.

M. Agostinho Neto, président du M.P.L.A., arrivé de Lusaka pour assister à cette commémoration, avait donné quelques jours auparavant au correspondant du Monde, *à Lisbonne, l'interview que nous publions ci-dessous.*

De notre correspondant

Lisbonne. — Pour M. Agostinho Neto, l'accord de l'Algarve signé le 15 janvier entre les mouvements de libération angolais et le gouvernement portugais ne représente que le commencement de la *« deuxième phase »* de la lutte pour l'indépendance. Le président du M.P.L.A. propose de créer un *« front commun »* entre les trois mouvements de libération en vue des élections qui doivent se dérouler le 11 novembre prochain.

On disait, quelques mois avant la chute du régime de M. Caetano, que le M.P.L.A. traversait une grave crise militaire. Il serait devenu presque incapable de riposter aux attaques de l'armée portugaise. Est-ce vrai ?

— C'est exact. Nous avons subi les plus grandes offensives jamais connues en Angola. Les moyens les plus cruels ont été utilisés, surtout au cours de l'année 1973. A l'aide de défoliants, nos adversaires supprimaient les ressources alimentaires des populations. Ils détruisaient les villages au napalm. Nous avons dû nous réfugier près des frontières.

» De plus, certains pays voisins, prenant prétexte d'une crise d'autorité à l'intérieur du mouvement, ont coupé les voies d'accès du matériel de guerre. Ils prétendaient ne pas savoir à qui ils fournissaient les armes. Les sources de financement se sont taries. Nous étions dans un grand état de faiblesse. C'est grâce à la détermination de nos dirigeants et au dévouement de notre peuple que nous avons pu vaincre.

» Au contraire, les deux autres mouvements, le Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.) et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) n'étaient presque pas combattus pendant cette période !

— Quelle est la signification de la crise idéologique qui a mis en difficulté les structures internes du mouvement, surtout après le 25 avril 1974 ?

— Cette « crise idéologique » n'existait que par la propagande que menaient nos ennemis. Ils tentaient d'anéantir notre mouvement en faisant croire à l'apparition de tendances antagonistes à l'intérieur du M.P.L.A. Dès avant le 25 avril, le gouvernement du Zaïre avait fourni des armes au groupe de M. Chipenda (le leader de la tendance dite « de l'Est » du M.P.L.A.), pour nous attaquer. Après le 25 avril, le général Spinola et le président Mobutu utilisèrent encore cette « crise ». Ils ont voulu faire croire que notre organisation, totalement divisée, ne représentait plus personne.

» Ils ont ainsi tenté d'écarter l'avant-garde angolaise de la table des négociations afin de laisser l'Angola aux mains des réactionnaires. C'était un plan néo-colonialiste intégré dans un projet général conçu pour tout le Sud de l'Afrique.

» La force énorme de notre peuple, comme on l'a vu dans la grande manifestation du 8 novembre dernier, à Luanda, a permis de surmonter ces difficultés et d'arriver au premier accord de Mombasa. Les deux groupes, celui de M. Chipenda et celui de M. Mario de Andrade, finiront inévitablement par réintégrer le M.P.L.A.

— Les négociations qui ont abouti à l'accord de l'Algarve ont été difficiles. Quels sont les points de l'accord qui satisfont le moins le M.P.L.A. ?

— Malgré les divergences qui séparent les trois mouvements de libération, malgré l'opposition des grands capitaux et de quelques secteurs de la population à l'orientation progressiste du M.P.L.A., lorsque nous sommes arrivés à l'Algarve, le terrain était déjà préparé par la plate-forme de Mombasa. Tout était déjà en place pour préparer l'indépendance. Il fallait absolument trouver une solution et nous l'avons trouvée dans une ambiance de grande cordialité. Il est évident que, si nous avions été seuls à la table des négociations, l'accord aurait été différent. Nous serions allés plus loin et les délais de l'indépendance auraient été plus courts.

Nous avons dû accepter un compromis

— Aucun des soixante articles de l'accord ne concerne les sociétés étrangères.

— Ce n'aurait pas été le cas si nous avions été seuls à négocier. Nous avons dû accepter une situation de compromis. Aucun mouvement n'arrivera jamais à réaliser son programme. Nous espérons que les élections rendront la situation plus claire.

— Que penser de la contradiction entre la volonté unitaire de l'actuel gouvernement de transition et les objectifs si différents que chacun des mouvements poursuit ?

— La contradiction n'empêchera pas la coopération. C'est sur cette base que nous continuons à discuter de problèmes comme celui de la forme d'organisation politique et administrative de notre pays. Si les conditions actuelles se maintiennent, le gouvernement de coalition sera un succès. Mais pour cela il faudra que les directions des trois mouvements s'installent sur le territoire angolais. Dans le cas contraire, de multiples difficultés surgiraient, car l'influence de l'étranger se fera sentir de plus en plus lourdemen sur certaines organisations. En ce qui nous concerne, nous resterons à Luanda (où presque tout le comité central se trouve déjà). Nous espérons que le F.N.L.A. en fera autant.

— Le M.P.L.A. peut-il déjà définir une stratégie en vue des prochaines élections pour une Constituante ?

— Nous souhaitons une évolution d'ici aux élections, de telle sorte que l'on puisse dégager une plate-forme unitaire. Nous sommes favorables à une liste unique pour l'Assemblée constituante, de façon à éviter un gaspillage d'énergie dans des combats internes alors que nous en avons tant besoin pour combattre nos ennemis.

— Quelle forme peut revêtir l'action de la minorité blanche d'Angola ?

— La minorité blanche reçoit actuellement des armements venus d'Afrique du Sud et même de France. Pourtant elle ne voudra pas agir seule, ce qui serait facile à combattre. Nous pensons qu'elle cherche à s'appuyer sur une base angolaise, peut-être sur un ou deux des mouvements nationalistes. Mais nous sommes optimistes.

— Comment le M.P.L.A. peut-il se définir par rapport aux forces progressistes portugaises ? Quels sont, dans le contexte international, les pays que vous considérez comme vos alliés privilégiés ?

— En ce qui concerne le Portugal nous souhaitons vivement l'évolution parallèle des deux pays dans la voie du progrès et de la démocratie. Une évolution en sens contraire ne poserait que des problèmes, dont quelques-uns seraient insurmontables. Supposons que les fascistes reprennent le pouvoir au Portugal : cela pourrait représenter pour l'Angola l'établissement d'un système néo-colonialiste dans lequel le Portugal jouerait le rôle de plaque tournante. Si, en revanche, l'Angola ne choisissait pas une voie progressiste les liens d'amitié et de coopération avec le Portugal seraient définitivement coupés. Dans un contexte réactionnaire, les colons établis chez nous seraient beaucoup plus intéressés par le commerce avec l'Afrique du Sud et les Etats-Unis, ce qui aurait des conséquences immédiates sur l'économie portugaise.

» En ce qui concerne nos alliés privilégiés, le M.P.L.A. est une organisation progressiste. Nous avons donc les sympathies du monde progressiste.

» Nos amis sont les pays socialistes de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, ainsi que les gouvernements sociaux-démocrates comme ceux des pays scandinaves, qui nous ont toujours aidés.

» En revanche, la France a toujours été hostile aux projets du M.P.L.A. Elle a maintenu une alliance très profonde avec le Zaïre et les rapports entre la police française et la police politique portugaise (PIDE) nous ont porté tort. »

Propos recueillis par
JOSÉ REBELLO.

● *A Lisbonne*, M. Sa Carneiro, secrétaire général du P.P.D. (parti populaire démocratique), a vivement pris à partie, dans un discours public, le Mouvement des forces armées. Affirmant que le pays *« vivait dans un climat de guerre civile »*, il a critiqué les interventions du M.F.A. dans des problèmes *« de la compétence du gouvernement provisoire »*. M. Sa Carneiro a ajouté : *« Il s'agit de savoir si nous vivons ou non sous un régime militaire. »* — *(Reuter.)*

SAO-TOMÉ ET PRINCIPE COMMÉMORENT LE SOULÈVEMENT DE 1953

Libreville (Reuter). — La population des îles de Sao-Tomé et Principe, territoire portugais du golfe de Guinée, qui doit accéder à l'indépendance en juillet prochain, a commémoré, le lundi 3 février, le massacre, en février 1953, d'un millier d'autochtones par les colons.

La population avait tenté de s'opposer à l'instauration d'un régime de travaux forcés. La révolte avait éclaté dans la commune de Batesa, à Sao-Tomé. En trois jours, les colons, qu'assistaient des travailleurs immigrés, firent mille trente-deux morts (sur une population totale de soixante-dix mille habitants). Des camps de travaux forcés furent créés, notamment dans la commune de Fernao-Diaz, où quarante-cinq personnes auraient été découvertes un jour asphyxiées dans une cellule.

Cette révolte, qui fut l'une des premières connues dans les colonies portugaises, sera désormais commémorée chaque année le 3 février, qui sera jour férié.

Afrique du Sud

UN GRAND THÉATRE ET LES RESTAURANTS DE DEUX TRAINS DE LUXE SONT OUVERTS AUX NOIRS

Le Cap *(A.F.P., Reuter)*. — L'un des meilleurs théâtres d'Afrique du Sud, le Nico Malan du Cap, et les restaurants et bars de deux trains de luxe, le *Train bleu* et le *Drakensberg*, seront désormais ouverts aux Noirs.

Ces décisions, annoncées le 30 janvier et le 3 février, paraissent avoir été prises à l'initiative de M. Vorster, premier ministre. Elles ont été accueillies avec satisfaction dans les milieux de l'opposition. Sir de Villiers Graaf, chef du parti unifié, a déclaré : *« Bon débarras pour ces mesures racistes. Ces décisions auront un excellent effet sur les relations raciales dans l'ensemble du pays. »*

AFRIQUE

Soudan

APRÈS LA VISITE DE M. GALLEY

La France pourrait contribuer à la réalisation de certains projets de développement

De notre envoyé spécial

Khartoum. — Après un second entretien, samedi 1er février, avec le président Nemeiry, M. Galley, ministre français de l'équipement, a regagné Paris au terme d'une visite de six jours au Soudan.

C'était le premier séjour d'un membre du gouvernement française dans ce pays depuis son accession à l'indépendance, le 1er janvier 1956. Jusqu'à présent, les liens entre Paris et Khartoum étaient assez lâches, à l'image des échanges commerciaux, la France achetant essentiellement du coton et le Soudan des insecticides.

Les relations franco-soudanaises ne vont pas connaître une brutale accélération après la visite de *M. Galley. Certes, le ministre* de l'équipement n'a pas caché sa satisfaction : le président Nemeiry a été particulièrement élogieux à l'égard de la politique étrangère de la France dans son discours ouvrant les travaux de la conférence sur la crise mondiale de l'alimentation. Toutefois, M. Galley ne quitte pas les bords du Nil avec ses serviettes « bourrées » de contrats. Le pays, qui bénéficie d'un certain soutien financier des pays arabes voisins producteurs de pétrole, notamment du Koweït, a de grands besoins en matière d'équipements routiers et hydrauliques. Quelques entreprises françaises sont déjà présentes, mais la concurrence anglaise, italienne et même japonaise, est assez vive. Un *projet semble néanmoins en bonne* voie : la construction par la Société des grands travaux de Marseille d'un canal de 280 kilomètres de long joignant, sur le Nil blanc, Jonglie à Malakal, dans les provinces du Sud. Le coût de l'opération a été évalué à 70 millions de livres soudanaises, soit environ 9 milliards de francs. Ce canal permettrait de drainer les eaux du fleuve qui, entre les deux villes, fait un coude vers l'ouest. 150 000 hectares pourraient être ainsi rendus à la culture, et le débit du Nil en aval de Malakal augmenterait, assurant des possibilités d'irrigation supplémentaires.

Une société d'ingénierie grenobloise spécialisée dans les travaux hydrauliques, la SOGREAH, étudie de son côté les possibilités de construire deux barrages sur des affluents du Nil blanc. La France pourrait également vendre au Soudan des excavatrices et du matériel de levage (Poclain). Enfin des projets intéressant le développement de l'élevage sont étudiés par l'Institut Mérieux et la SODETEG. M. Galley, qui a rencontré la plupart des ministres soudanais, a envisagé avec ses interlocuteurs la formation d'ingénieurs et de techniciens soudanais en France ainsi que l'ouverture d'un Institut français à Khartoum.

ALAIN GIRAUDO.

LE PRÉSIDENT BONGO S'ENTRETIENT AVEC M. GISCARD D'ESTAING

M. Albert-Bernard Bongo, président de la République gabonaise, arrivé lundi 3 février à Paris, venant de Libreville, devait s'entretenir mardi après-midi avec M. Jacques Chirac, puis avec M. Valéry Giscard d'Estaing.

Le chef de l'Etat gabonais, qui séjournera à Paris, à titre privé, jusqu'à la fin de la semaine, a indiqué qu'il ignorait encore s'il assisterait ou non à la prochaine conférence des chefs d'Etat des pays exportateurs de pétrole (OPEP), prévue ce mois-ci ou au début de mars à Alger. Il s'est déclaré partisan d'une « *stabilisation* » du prix du pétrole, « *mais*, a-t-il ajouté, *si le dollar baisse, il est évident que le pétrole doit augmenter* ».

A propos du prochain « sommet » franco-africain, qui se tiendra les 4 et 5 mars à Bangui, capitale de la République Centrafricaine, le président Bongo a affirmé : « *Je crois que c'est une bonne chose. Il faut que les chefs d'Etat se concertent, ne serait-ce que pour éviter des malentendus.* »

EUROPE

Italie

AU CONSEIL NATIONAL DÉMOCRATE-CHRÉTIEN

M. Fanfani a repoussé avec vigueur le « compromis historique » avec le P.C.

De notre correspondant

Rome. — L'unité de façade dont pouvait se prévaloir la démocratie chrétienne depuis le congrès de juin 1973, date du « pacte du palais Giustiniani », n'existe plus. Le conseil national, réuni à Rome, du 31 janvier au 3 février, a enregistré une fracture du parti entre majorité et opposition. Le premier camp comprend les courants de de MM. Rumor-Piccoli-Taviani (34,2 % des mandats), Andreotti-Colombo (16,5 %), Moro (8,7 %) et, bien entendu, Fanfani (19,8 %). L'opposition de gauche est constituée du « courant de base » de M. de Mita, ministre du commerce extérieur (10,8 %), et de Forze Nuove (10 %), dont le leader est M. Carlo Donat-Cattin, ministre de l'industrie.

Les six courants ne se sont accordés que sur un seul point : l'appui au gouvernement de M. Aldo Moro, qui compte une majorité de démocrates-chrétiens et quatre républicains. Sur tous les autres thèmes — notamment les rapports avec les communistes et les socialistes, — on a noté de profondes divergences. Elles se sont exprimées lors du vote final, qui a surtout été marqué par un nombre consternant d'abstentions : seule une centaine des deux cent cinq délégués se trouvaient dans la salle.

M. Amintore Fanfani, secrétaire politique, a recueilli le soutien de près de 80 % des votants. Mais il ne se fait guère d'illusions sur la durée de cet appui massif qui s'explique par la proximité des élections régionales et administratives, prévues pour le mois de juin. On a d'ailleurs noté des différences de ton dans les discours des principales vedettes du parti, et particulièrement dans ceux de MM. Moro et Fanfani.

Sur les rapports avec les communistes, par exemple, le secrétaire de la démocratie chrétienne a été très net : le « *compromis historique* » n'est ni possible ni souhaitable. « *Les communistes ne se rendent pas compte de l'importance qu'ont pour la démocratie chrétienne certaines valeurs et idées de fond. Elles lui font proposer un système démocratique, économique et social différent de celui auquel le P.C.I. ne veut ni ne peut renoncer.* » Parce qu'il est, évidemment, contre « *le totalitarisme en politique et le capitalisme d'Etat en économie* », M. Fanfani refuse le « *compromis historique* » sous tous ses aspects : « *progressif ou immédiat, au centre où à la périphérie* ». Aucune exigence, même locale, ne peut donc le justifier.

Le refus des alliances locales

En disant cela, M. Fanfani songe aux fédérations démocrates chrétiennes qui sont tentées, ici ou là, de s'entendre avec les communistes. Venise, où le « *compromis historique* » a été décidé à Noël, n'est pas un cas isolé. D'autres municipalités — et non des moindres, puisque Milan en fait partie — semblent attirées par une alliance avec le P.C.I. qui résoudrait beaucoup de leurs problèmes. Ces compromis locaux ressemblent à ceux qui avaient été conclus il y a une quinzaine d'années avec le parti socialiste et qui devaient préparer la voie à un gouvernement national de centre-gauche.

M. Aldo Moro n'est pas aussi sévère que son « *ami Fanfani* ». Bien sûr, il refuse le « *pacte constitutionnel* » que « le courant de base » voudrait conclure avec le P.C.I. Avec ce dernier, « *une collaboration est impossible* ». Mais cela n'empêche pas une « *confrontation* » qui serait « *intéressante* », voire une « *conversation sur les grands thèmes civils et institutionnels* ».

Autre divergence : les rapports avec le parti socialiste, qui veut engager des « *relations préférentielles* » avec la démocratie chrétienne. Là aussi, M. Fanfani est contre. Favoriser ainsi le parti socialiste ne conduirait-il pas à pénaliser les deux autres alliés, sociaux-démocrates et républicains ? « *L'omelette*, a-t-il dit, *se fait avec les œufs, le centre gauche avec quatre partis.* »

Seuls « courant de base » et Forze Nuove sont favorables aux rapports préférentiels avec le P.S.I. qui feraient pencher nettement plus à gauche la démocratie chrétienne. MM. Andreotti et Colombo partagent le point de vue de M. Fanfani, tandis que M. Rumor et ses amis sont légèrement plus nuancés. M. Aldo Moro, lui, se trouve dans une situation embarrassante : lié aux républicains — qui ont permis la formation de son gouvernement, — il a depuis longtemps un faible pour les socialistes, qui d'ailleurs l'apprécient. Il s'est donc contenté de relever l' « *apport déterminant* » du P.S.I. Alors que M. Fanfani a déclaré la guerre à la criminalité et proposé au gouvernement des mesures draconiennes, le président du conseil a mis plutôt l'accent sur la violence politique en soulignant son « *empreinte fasciste* ». M. Moro s'est élevé d'autre part contre le « *plan subversif fasciste sur lequel nous commençons à savoir quelque chose* », tout en étant « *encore loin de connaître toute la vérité* ».

Le président du conseil s'est efforcé de convaincre ses amis que l'avenir de la démocratie chrétienne dépendait de sa capacité à engager un dialogue « *avec les jeunes de dix-huit ans* ». Ceux-ci participeront pour la première fois à des élections au printemps prochain si le Parlement le veut bien : déjà acquis en première lecture, le vote à dix-huit ans doit être à nouveau approuvé par les sénateurs et les députés.

L' « *assemblée idéologique* » que la démocratie chrétienne envisage de réunir avant les élections se préoccupera-t-elle des aspirations de la jeunesse ? On peut penser qu'en fait d'idéologie il sera essentiellement question de tactique électorale. La véritable clarification n'interviendra qu'au lendemain du scrutin, et il n'est pas sûr alors que M. Fanfani conserve son poste. Ecarté du gouvernement comme du secrétariat du parti, le principal courant de la démocratie chrétienne — celui de MM. Rumor - Piccoli - Taviani — réclamera la place qui lui est due et demandera peut-être des comptes avec moins de nuances qu'aujourd'hui.

ROBERT SOLÉ.

A Chypre

LES NÉGOCIATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES NE DOIVENT PLUS PIÉTINER AU-DELA DE FÉVRIER déclare Mgr Makarios

(Correspondance.)

Nicosie. — Au cours d'une conférence de prese teuue le lundi 3 février, Mgr Makarios a affirmé que la situation à Chypre s'était détériorée. A propos d'une nouvelle opération turque, l'archevêque a dit : « *Je crois que le danger est momentanément écarté. Mais je ne puis affirmer qu'il soit dissipé.* »

Mgr Makarios a souligné que le peuple grec de Chypre « *ne reconnaîtra ni n'admettra une situation de fait qu'a établie la violence. Il continuera à résister et à lutter jusqu'à ce qu'il ait recouvré l'indépendance et l'intégrité territoriale de son île* ».

Il a déclaré que les Etats-Unis étaient la seule puissance à pouvoir faire pression sur la Turquie pour la solution du conflit chypriote et affirmé : « *Je crois que le gouvernement américain pourra difficilement trouver un motif lui permettant de poursuivre l'aide militaire à Ankara.* » En ce qui concerne la stagnation des négociations intercommunautaires, le président a déclaré que, « *si elles continuaient à se révéler aussi inefficaces que dans le passé, l'opinion publique mondiale oublierait la nature et substance du problème chypriote. Les négociations ne doivent plus piétiner au-delà de février. Si elles échouent, nous aurons recours encore une fois au Conseil de sécurité* ».

Enfin le président Makarios a *révélé que prochainement* il ferait des propositions concrètes en vue de la solution du problème par une formule « *tolérable* » pour la communauté chypriote grecque.

Irlande du Nord

La mort éventuelle d'un gréviste de la faim pourrait entraver les pourparlers avec l'IRA

M. Melwyn Rees, secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, a déclaré le 3 février que Londres est décidé à poursuivre ses contacts avec l'IRA, en dépit de la vague de violences qui continue à sévir dans l'île.

A Belfast, deux membres de l'IRA ont été condamnés à quinze ans de prison pour avoir projeté d'incendier plusieurs quartiers de la ville. En revanche, en Angleterre, le tribunal de Guilford a relaxé quatre hommes arrêtés à la suite d'attentats perpétrés en octobre dernier et qui firent cinq morts : le procureur a abandonné les accusations de meurtre contre eux.

De notre correspondant

Dublin. — Seize membres de l'aile provisoire de l'IRA détenus dans la prison de Portlaoise font une grève de la faim depuis plusieurs semaines. L'un d'eux, M. Patrick Ward, ne s'est pas alimenté depuis une trentaine de jours. Transféré, la semaine dernière, *de la prison à l'hôpital du* camp militaire du Curragh, il est dans un état grave et continue à refuser toute nourriture. Il a déclaré lundi 3 février qu'il n'abandonnerait la grève de la faim que si le Conseil des prisonniers le lui demandait.

Les détenus, qui *ont fomenté* une émeute il y a quelques semaines pour protester contre *leurs conditions* de vie, réclament le statut « politique ». Le gouvernement de Dublin, toujours déterminé à ne pas céder à ce qu'il considère être un « chantage » de la part des provos, s'est refusé jusqu'à présent à tout compromis.

Pour sa part, l'IRA, qui a organisé *plusieurs manifestations*, a durci sa position, déclarant que l'attitude du gouvernement du Sud « *était un obstacle à la restauration de la paix juste et durable dans le pays* ». Toutefois, des négociations secrètes sont engagées. La mort de Ward placerait le *gouvernement de Dublin* dans une situation extrêmement embarrassante. — J. M.

Espagne

DE NOMBREUX PRÊTRES ET JOURNALISTES FONT L'OBJET DE POURSUITES JUDICIAIRES

Madrid *(A.F.P., A.P., Reuter, UPI).* — Dix-neuf prêtres de Navarre ont été condamnés à de *fortes amendes*, ces deux dernières semaines, pour avoir prononcé des sermons favorables aux travailleurs en grève. Quatre d'entre eux ont, en outre, été envoyés à la prison de Carabanchel, près de, Madrid, sous l'inculpation de propagande illégale.

Le Père Luis Maria Xirinachs, qui purge une peine de trois ans de prison pour le même délit, a, d'autre part, décidé de cesser la grève de la faim qu'il poursuivait depuis le 1er janvier (*le Monde* du 4 février).

M. Ernesto Garcia Herrera, correspondant à Madrid de notre confrère parisien *la Croix*, du journal *le Soir* de Bruxelles, et du *Journal de Genève*, a été inculpé des délits d'« *apologie d'association illicite* » et de « *désobéissance à l'autorité* ».

M. Garcia Herrera avait été entendu à plusieurs reprises ces dernières semaines par la police et la justice, après avoir rendu *compte d'une conférence* de presse clandestine de la Junte démocratique de Madrid (*le Monde* du 28 janvier).

Environ vingt-cinq journalistes ont été cités à comparaître ces dernières semaines en Espagne.

La police madrilène a, d'autre part, annoncé l'arrestation de trente-sept personnes — dont un prêtre-ouvrier — qui étaient réunies, le 2 février, dans un bâtiment ecclésiastique de la capitale. Elle les accuse d'appartenir à l'Organisation révolutionnaire des travailleurs, un groupe maoïste clandestin.

Enfin, cinq mille travailleurs de l'entreprise d'Etat Les Houillères du Nord et de diverses mines privées se sont mis en grève le 3 février dans les Asturies pour appuyer des revendications salariales.

Allemagne fédérale

MM. Schmidt et Brandt ont présenté le programme à long terme du S.P.D.

De notre correspondant

Bonn. — Pour la première fois depuis la relève de chancelier à Bonn, il y a dix mois, MM. Brandt et Schmidt ont tenu, lundi 3 février, une conférence de presse commune pour présenter le programme à long terme intitulé « *cadre d'orientation 85* », que le comité directeur du parti social-démocrate avait adopté à l'unanimité, au cours du week-end. Il s'agissait aussi de montrer que *les relations* entre les deux hommes, que leur tempérament ne rapproche guère, étaient sans nuage.

Après l'arrivée de M. Schmidt à la chancellerie, la plupart des dirigeants sociaux - démocrates estimaient que M. Brandt ne pourrait pas rester longtemps président du S.P.D. Ils expliquaient que le nouveau chancelier accepterait difficilement de ne pas être aussi le chef du parti, d'autant que ses conceptions sur la discipline interne au S.P.D. différaient *sensiblement* de celles de M. Brandt. La logique était pour eux.

Cette « dualité » de pouvoirs présente cependant des avantages pour M. Schmidt. Son sort, en tant que chef du gouvernement, n'est pas lié à celui de son parti. Sa popularité est, selon les sondages, bien supérieure à celle du S.P.D. Il ne souffre pas des difficultés internes, de la mauvaise image de marque de la social-démocratie et a les mains libres pour prendre toute latitude avec les décisions d'un parti qui lui paraissent trop souvent marquées du sceau honni de l'idéologie.

MM. Schmidt et Brandt se sont partagé les rôles. Le président du S.P.D. attire sur lui et sur le parti les critiques qui épargnent, du même coup, le chancelier. Il doit s'assurer que M. Schmidt est soutenu par l'ensemble des sociaux-démocrates et maintenir l'unité du parti. Depuis quelques mois, il y est assez bien parvenu. Les turbulents jeunes socialistes « Jusos », échaudés par les revers électoraux, se sont calmés ; ils n'osent plus mettre en cause la politique « *pragmatique* » de M. Shmidt qui ne correspond pourtant pas à leurs conceptions.

Les « Jusos » contrôlés

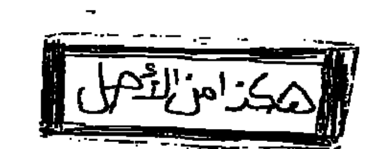
Quant à M. Willy Brandt, il semble s'être bien adapté à sa nouvelle mission. Le choc du départ est surmonté. Au congrès de Mannheim, au mois de novembre prochain, il sera de nouveau candidat à la présidence du parti pour laquelle M. Schmidt ne manifeste pour l'instant aucun intérêt.

« *Les deux casquettes sont trop lourdes à porter*, dit M. Schmidt, *et je me demande comment mon ami Willy Brandt a pu faire pendant cinq ans.* » Le S.P.D. a besoin d'un président qui s'occupe continuellement de lui. Depuis son départ du pouvoir, l'ancien chancelier a rendu visite à toutes les organisations régionales du parti, tenu une quinzaine de conférences et discuté avec plus de dix mille permanents sociaux-démocrates. Ces contacts lui ont permis de préparer une réforme de l'organisation du parti qui sera présentée dans une quinzaine de jours. Après les échecs électoraux de l'année dernière et alors que, cette année, le S.P.D. doit affronter six élections régionales difficiles, l'organisation du parti sera renforcée, le travail à la base développé, les « *communautés de travail* » (telle l'association des jeunes socialistes) étroitement contrôlées.

Bien qu'il se consacre essentiellement au travail du parti, *M. Brandt ne se trouve pas exclu* des décisions politiques quotidiennes. Une grande discrétion dans les débats parlementaires a alimenté une légende selon laquelle il serait « *sur la touche* ». En fait, il est étroitement associé à la politique gouvernementale. Il rencontre régulièrement tous les mardis le chancelier Schmidt. Le lundi, il participe à la réunion hebdomadaire des dirigeants des partis de la coalition. Tous les mercredis, après le conseil des ministres, M. Egon Bahr, son *homme de confiance*, que M. Schmidt a repris dans son gouvernement, déjeune avec l'ancien chancelier. Ce partage des tâches a déjà porté ses fruits. Le S.P.D. offre une image de calme et d'unité sans doute trompeuse, mais qui tranche avec les querelles incessantes de l'année dernière. Les « *orientations 85* » qui seront discutées au cours des prochains mois avant d'être adoptées par le congrès de Mannheim, apparaissent au président du parti comme un nouveau progrès dans le processus d'intégration des divers courants. Ce programme à long terme comprend deux parties. La seconde est un catalogue de réformes qui touchent à tous les secteurs de la vie politique et sociale. La première, plus « philosophique », est une interprétation et une actualisation du programme de Bad-Godesberg de 1959, qui reste la bible du parti. L'unanimité acquise sur ce texte au sein du comité directeur n'est pourtant pas exempte d'ambiguïté. Les « *orientations 85* » sont souvent vagues, parfois ambiguës, parfois contradictoires, si bien que chaque courant peut y trouver des renforts pour ses propres convictions. — D. Vt.

● VINGT-QUATRE MILITANTS DU GROUPE BAADER-MEINHOF, qui observent depuis le 13 septembre une grève de la faim, ont décidé dimanche soir 2 février de ne plus absorber de liquide pour obtenir une amélioration de leurs conditions de détention

● *Une délégation du Mouvement d'action judiciaire* composée de Mes Jean-Jacques de Félice et Daniel Domban, et de MM. Claude Bourdet, Pierre Halbwachs et Jean-Pierre Faye a déposé, lundi 3 février, une lettre à l'ambassade de la République fédérale allemande. *Ils sollicitent* du chancelier Schmidt une entrevue et lui demandent d'intervenir pour mettre un terme à « *l'isolement qui entraîne à une forme de démence et d'humiliation profonde de la personnalité, des détenus du groupe Baader-Meinhof* ».



L'ARMÉE PORTUGAISE OU LA FASCINATION DU POUVOIR

II. — Plébisciter le 25 avril ?

Le Mouvement des forces armées qui a renversé le gouvernement Caetano le 25 avril 1974 est de plus en plus engagé dans la vie politique portugaise. Le conseil des Vingt, organisme suprême du M.F.A., est un super-gouvernement dont les décisions ne sauraient être contestées par les formations politiques de la coalition. Le M.F.A., avant-garde politisée de l'armée, se situe nettement à gauche (« le Monde » du 4 février). Il a décidé d'organiser une « campagne de dynamisation culturelle » dans les campagnes pour « lutter contre l'obscurantisme ».

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Lisbonne. — Quelle est la différence entre le socialisme et le communisme ? Pourquoi le général Spinola a-t-il quitté le gouvernement le 30 septembre ? Qu'est-ce que l'impérialisme ? Les questions fusent dans la grande salle du lycée de Guarda où plusieurs centaines d'élèves, garçons et filles, assistent avec un enthousiasme évident à la séance « d'éclaircissements » organisée par une brigade de « dynamisation culturelle » du Mouvement des forces armées. Quelques adultes noyés dans ce tourbillon juvénile, notables de la petite ville du Beira-Alta, professeurs ou parents, silencieux, contemplent avec un vague étonnement les jeunes officiers installés à la tribune.

Sérieux, concentrés, notant attentivement les questions de l'auditoire, ceux-ci ont le souci manifeste de ne pas décevoir leur public. Un lieutenant de marine, col ouvert, fine moustache dans un visage aigu, se lance avec précaution dans une longue définition du « socialisme ».

L'armée se veut donc pédagogue, éducatrice. Il s'agit de « *démasquer la réaction* », de dénoncer le « *fascisme* » toujours prêts à « *relever la tête* ». Le but final ? Une société socialiste. Les résolutions adoptées par la dernière assemblée plénière du Mouvement des forces armées sont, de ce point de vue, sans équivoque. Trois cents délégués du M.F.A. réunis dans le grand amphithéâtre du Centre des hautes études de l'armée ont réclamé des « *mesures contre les monopoles* » et une action concrète « *en faveur des travailleurs* ». Au cours d'une conférence de presse, le 1er janvier, la commission de coordination du M.F.A., constituée par les jeunes officiers les plus « radicaux », s'est catégoriquement prononcée en faveur d'un « *régime socialisant* », et « *même nettement socialiste, si le capital refuse de collaborer* ».

Movimento, le bulletin bimensuel du Mouvement des forces armées, emploie un langage que ne désavouerait aucune organisation révolutionnaire de gauche. Responsables du processus révolutionnaire engagé le 25 avril, les « jeunes Turcs » du M.F.A. n'entendent pas renoncer à leurs promesses et ne sont pas disposés à « *regagner les casernes* » avant qu'une « *authentique démocratie* » soit instaurée au Portugal.

Refusant le « *jargon des partis politiques* », soucieux avant tout de conserver cette communion des premiers jours entre « *le peuple et l'armée* », les hommes du M.F.A. sont cependant contraints d'éviter les définitions rigoureuses. Pour l'instant, c'est un socialisme à la Proudhon, généreux, quarante-huitard, humaniste, un rêve de grande fraternité, un théâtre d'ombres et de héros, où le soldat donne la main à l'ouvrier, au paysan et à l'étudiant.

Les officiers qui dirigent les brigades souhaitent « *arracher les campagnes de l'intérieur à l'obscurantisme* ». L'ancien combattant qui crapahutait il y a encore un an dans les marécages de Guinée-Bissau retrouve les gestes et le ton de l'instituteur de village. Le « socialisme » est un « *idéal* », « *une société où chacun se préoccuperait davantage de l'autre* », où il y aurait « *un peu plus de justice sociale* ». Le communisme ? Un temps d'hésitation. « *Une forme de société encore plus avancée que le socialisme, un stade ultérieur.* »

L'autre Portugal

Rires, applaudissements, regards joyeux : pour les élèves de Guarda, sevrés de distractions, c'est d'abord la chance de voir, d'approcher et de toucher les acteurs en uniforme de la révolution. Lisbonne semble bien loin, dans un autre monde. Les défilés gigantesques, la marée des œillets rouges sur le Rossio et l'avenue de la Liberté, les manifestations, l'explosion des affiches et des poings levés sur les murs de la capitale : rien ou presque rien de tout cela, qui bouleverse un demi-siècle d'apathie et d'isolement, n'est venu encore sérieusement troubler les campagnes de cet autre Portugal « de l'intérieur ». Ce soir à Guarda, juché sur un contrefort de la serra de Estrela, à 1 000 mètres d'altitude dans les brumes de l'hiver, c'est d'abord une énorme récréation qui secoue les murs du vieux lycée.

Un sergent, campé au milieu de l'assistance, porte-voix à la main, pressé par trois adolescents admiratifs, explique que « *le 25 avril n'a pas été un coup d'Etat* ». Certes, les militaires ont dû se résoudre à prendre l'initiative « *pour abattre la dictature réactionnaire et le fascisme* », mais l'adhésion immédiate du peuple aux forces armées révoltées a tout de suite donné au mouvement « *son caractère de révolution populaire* ».

Dès mains impatientes se lèvent encore. Et Spinola ? Pourquoi Spinola est-il parti ? La réponse tarde un peu. Elle est modérée mais nette. Le général « *était un conservateur* » et ses idées « *différaient de celles du Mouvement des forces armées* ». A la tribune, les officiers ont repris la parole. Ils disent que « *seules, les forces armées ont assez de prestige pour lutter contre l'obscurantisme* ». Plus en tout cas « *que les partis politiques* ». Le ton se durcit dès que les ombres et les personnages de l'ancien régime sont évoqués.

Conférenciers, instituteurs, ils sont aussi maçons, terrassiers, agronomes. Pendant deux semaines, ils ont parcouru les villages et les hameaux de la province. Une centaine de cadets de l'école pratique d'administration militaire, encadrés par des officiers, des sergents et quelques « milliciens » (1) ont participé à ce premier contact avec le monde rural. C'est, de part et d'autre, une découverte.

Les militaires contemplent avec tristesse un pays démuni, presque aussi sous-développé que les brousses africaines où on les a envoyés se battre et mourir pendant treize ans. A Sintrao, par exemple, une bourgade située à moins de 50 kilomètres de Guarda, il n'y a ni eau, ni électricité, ni égouts, ni école, ni même de cimetière. Une brigade a aidé la population à construire des chemins et un cimetière. Dans le Beira-Alta, mais aussi dans le Minho et le Tras os Montes, plus au nord, les villages sont dramatiquement dépeuplés par l'émigration. En dix ans, le Tras os Montes, ce nord-est portugais, a perdu le quart de sa population.

Combien de hameaux silencieux, déserts, où ne rôdent que des femmes aux vêtements évoquant le deuil et des enfants. « *Savez-vous pourquoi les femmes d'ici se marient ?* », dit-on avec un humour glacé dans le Minho. « *Pour rester seule à la maison.* » Analphabétisme, misère, sous-emploi, sous-équipement : les officiers des brigades pensent qu'ils ont « sous les yeux, la justification du 25 avril ».

Faire corps avec le peuple

Retard économique, retard culturel et civique aussi. Quarante-huit ans de salazarisme et de caetanisme n'ont pas prédisposé les Portugais « de l'intérieur » aux jeux du forum. Dans bien des villages, les « caciques » règnent en maîtres, « conseillent » les paysans, bloquent les bulletins de vote. « *Ici, c'est moi qui fais encore la loi* », a écrit un curé sur le mur de son église où les affiches du M.F.A., avec le programme du mouvement, ont été lacérées. La brigade en a collé de nouvelles. L'anticommunisme traditionnel tel qu'il est dépeint par les jeunes officiers, évoque les démons du Moyen Age et les bûchers de l'Inquisition.

Après le Beira-Alta, le Tras os Montes. De Bragance, les cadets de l'école de commandos sont descendus vers le sud à travers les champs pour « *aider les paysans dans leurs travaux* » et « *éclairer les populations* ». A Lisbonne, au siège de la commission centrale des brigades, quelques pièces prêtées par le ministère de l'information dans une aile du délicat palais da Foz, des officiers en civil étudient des cartes, dessinent des graphiques, analysent les comptes rendus sur la « campagne de dynamisation ».

Reliée à la 5e division de l'état-major des forces armées, commandée par le colonel Valera Gomes, la commission centrale est composée seulement de neuf officiers, trois de chaque arme. Ingénieurs, médecins, avocats, ce sont d'abord des « politiques ». Ils ne dissimulent pas que l'objectif essentiel de la campagne de « dynamisation » est de secouer la torpeur des populations dans les régions où les partis associés au M.F.A. n'ont guère de possibilités d'action. « *Chaque unité militaire dans le pays*, explique un capitaine en pull-over à col roulé, *a la latitude d'envoyer une brigade sur le terrain à condition de nous adresser ensuite un rapport. Il s'agit bien sûr de redonner vie aux associations culturelles de l'ancien régime tombées en sommeil. Il s'agit aussi d'écouter le peuple, de prendre son pouls, de débroussailler un terrain en friche. Tous les rapports de brigades nous montrent que les partis politiques n'emploient presque jamais un langage accessible aux paysans. Ils ne répondent pas vraiment à leurs interrogations concrètes. Notre but, à nous, n'est pas exactement d'aller au-devant du peuple, mais de faire corps avec lui, de réaliser une osmose.* »

L'opération « brigades » a été décidée en octobre après la démission du général Spinola, qui n'aurait sans doute pas toléré que des membres des forces armées adoptent une tenue de « *commissaire politique* ». L'actuel chef d'Etat, le général Costa Gomes, plus proche des « idées » du M.F.A. que son ancien adjoint au haut état-major, nous a fait part à ce sujet d'une satisfaction raisonnée.

Qu'il y ait des « *bavures* » n'est cependant pas contesté en haut lieu. Selon un dirigeant du parti populaire démocratique (P.P.D.), l'initiative d'un chef de brigade a failli même provoquer un incident diplomatique. Répondant à une question sur les raisons du départ en exil des anciens dirigeants Caetano et Tomas, il a expliqué que « *le gouvernement de Lisbonne avait subi des pressions de la République fédérale allemande* »... Les écarts de langage, les gaffes des jeunes officiers, sont pour l'instant excusés avec le sourire par les ministres militaires. « *Dans l'ensemble, ça se passe bien. La démocratisation des forces armées doit se faire au même rythme que celle du peuple. Un retour de la réaction n'est pas à écarter. L'action des brigades doit permettre aux forces démocratiques d'apparaître dans des régions du pays où l'obscurantisme a régné en maître pendant des décennies.* » Un lieutenant de la 5e division le dira d'une autre manière. « *Les forces armées sont populaires. Elles le sont de plus en plus. Le M.F.A. est en un sens l'organisation, je ne dis pas le parti, la mieux structurée, la mieux organisée actuellement dans le pays. La plus homogène aussi, alors que les partis de la coalition gouvernementale commencent de se déchirer et d'échanger des injures. Nous tenons, nous, à cette homogénéité, à cette cohérence. Elle nous permet d'aller là où les partis ne peuvent pas se présenter. Le M.F.A. n'est pas toute l'armée, mais il tend à le devenir. Et nous pourrons faire acclamer le communisme dans les villages. Je ne dis pas que nous le voulons, mais nous le pourrions. Les militants du P.C.P., eux, sont reçus à coups de pierres...* »

L'été dernier, des étudiants ont tenté eux aussi d'aller « à la rencontre » des paysans. Sur un millier de volontaires inscrits, deux à trois cents sont effectivement partis dans le Tras os Montes, le Minho, la région de Guarda et Vissu. L'échec a été à peu près complet.

« *La réaction*, affirme un dirigeant du Mouvement démocratique portugais (M.D.P.), *utilise des arguments dont l'énormité donne une idée du décalage psychologique entre la campagne et la ville et des difficultés rencontrées par les formations de gauche. On dit par exemple aux paysans : « La différence entre nous et les communistes est simple. S'il y a le feu à la ferme, les communistes sauveront ta vache et laisseront mourir tes enfants. Nous faisons le contraire. Nous sauvons les enfants... » Ou bien l'on accuse les « démocrates » de vouloir « collectiviser les cocottes-minute !... »* »

Des formations politiques, que les officiers du M.F.A. « *préfèrent ne pas identifier pour le moment* », s'efforcent de capitaliser à leur profit la popularité des forces armées. Leurs propagandistes se sont présentés dans les campagnes comme le « *M.F.A. en civil* ». « *C'est inadmissible !* », déclarent les porte-parole de l'armée, et un communiqué a été publié à Lisbonne pour dénoncer ces « *manœuvres* ».

« *Nous devrions*, affirme encore le jeune officier d'un air pensif, *nous inspirer de l'exemple yougoslave de mobilisation populaire.* »

La Yougoslavie, l'expérience algérienne, le Pérou nationaliste et révolutionnaire, l'autogestion ouvrière, les réformes agraires dans le monde : ces thèmes sont abordés dans *Movimento* (tirage : 125 000 exemplaires), édité à Cova-da-Moura, siège du quartier général de la 5e division.

A propos des élections, *Movimento* est catégorique. « *Le M.F.A. ne devra pas seulement garantir que l'Assemblée élue soit réellement représentative du peuple. Il devra aussi faire en sorte que la future Constitution soit pénétrée du même esprit progressiste qui a présidé à l'élaboration de son programme. Il s'agit en réalité de plébisciter la démocratie, de plébisciter le 25 avril. Au cours des prochaines élections, cet aspect devra être placé bien au-dessus des luttes entre partis. Ce serait le meilleur moyen pour que le peuple portugais, privé de vie politique pendant quarante-huit ans, puisse choisir les représentants des vrais courants démocratiques. Il s'agira ensuite de transformer les structures archaïques de propriété rurale et les formes d'exploitation des monopoles. Les travailleurs des zones rurales sont vulnérables aux manœuvres. Aussi l'éclaircissement politique est-il indispensable...* »

Eclaircissement ou embrigadement ? « *Le programme du M.F.A., ce n'est pas la Bible...* », s'exclame un ministre militaire. « *Le Conseil des Vingt prend toutes ses décisions à l'unanimité* », affirme péremptoirement le général Carlos Fabiao, nouveau chef d'état-major de l'armée. Sans doute, mais les « *capitaines* » du 25 avril qui ont pris du galon considèrent parfois la nouvelle vague des « *jeunes officiers* » du M.F.A. avec perplexité. Au sein de l'armée portugaise, c'est déjà la « *révolution dans la révolution* ».

Prochain article :

CE QUE M.F.A. VEUT...

(1) « Milicianos », universitaires appelés dans l'armée comme officiers.



ASIE

WASHINGTON A FOURNI A PHNOM-PENH DES BOMBES QUI TUENT PAR ABSORPTION DE L'OXYGÈNE.

Phnom-Penh *(A.F.P.)*. — L'aviation républicaine khmère utilise depuis la semaine dernière de nouvelles bombes américaines dénommées C.B.U.-55 *(Cluster bomb unit)*, apprend-on à Phnom-Penh de source militaire sûre. Les C.B.U.-55, outre un pouvoir de destruction accru, ont la capacité d'absorber l'oxygène dans un rayon de 32 mètres autour de leur point de chute, supprimant ainsi instantanément toute vie humaine.

C'est la première fois que ces bombes, dernières nées de la gamme des C.B.U.-14 et C.B.U.-25, sont utilisées sur un théâtre d'opérations dans le Sud-Est asiatique, indique-t-on de même source.

Les chasseurs T-28 ont bombardé avec ces nouveaux engins les rives du Mékong pour dégager la voie aux convois remontant le fleuve à partir du Vietnam du Sud. Ils les ont aussi utilisés, précise-t-on de source militaire, face à Phnom-Penh et au palais royal, sur la rive orientale du fleuve, en appui des troupes engagées au sol.

Le porte-parole de l'ambassade des États-Unis, interrogé, s'est refusé à tout commentaire mais n'a pas opposé de démenti à ces informations.

La C.B.U.-25, utilisée auparavant, était un conteneur rempli de trois cent vingt bombes de la taille d'une balle de tennis. Le conteneur éclate au contact du sol en éjectant trois types de petites bombes. Les unes explosent aussitôt ; les secondes, munies d'un dispositif de retardement, plus tard ; quant aux troisièmes, elles jouent le rôle de bombes antipersonnel et explosent lorsqu'un homme marche dessus ou veut s'en emparer.

LES COBAYES

Les Indochinois ont l'habitude — le mot convient — d'être traités en cobayes par les Américains.

Cobayes, ces habitants d'immenses régions du Vietnam du Sud passées, comme des insectes malfaisants, sous la douche de produits chimiques dont on sait qu'ils ont détruit l'équilibre naturel pour des décennies, et dont on craint qu'ils n'aient des conséquences génétiques pour la population.

Cobayes, ces habitants des deux Vietnams, du Laos, du Cambodge, victimes des bombes à fragmentation, de celles, notamment, qui mitraillent le corps de petites billes que les radios ne décèlent pas toujours.

Cobayes, maintenant, ces Cambodgiens attaqués par des engins qui suppriment toute vie par suppression de l'oxygène. Quand M. Kissinger, prix Nobel de la paix, daignera-t-il admettre que les Indochinois sont aussi des êtres humains ? — J. D.

Indochine

Quelques mois avant le congrès du Parti des travailleurs du Vietnam

M. Le Duan indique qu'il faut assurer la relève des générations

Le Vietnam du Nord a fêté, lundi 3 février, le quarante-cinquième anniversaire de la fondation du parti communiste indochinois, devenu ensuite le Lao Dong, le Parti des travailleurs du Vietnam. A cette occasion, et alors que le quatrième congrès du parti va se tenir à l'automne, M. Le Duan, premier secrétaire du mouvement, a, lors d'un meeting, déclaré qu'il faut « *exclure* (du parti) *ceux qui en sont indignes, relever ceux qui ont fait leur temps sans savoir se recycler, savoir laisser la place à des jeunes, mêmes moins chevronnés politiquement, mais formés au moule de la science et de la technique* ». M. Le Duan n'a pas fait allusion aux fonctionnaires qui, en assez grand nombre, comparaissent actuellement devant les tribunaux pour appropriations de biens de l'État, détournement de deniers publics, etc.

D'autre part, M. Xuan-Thuy, ministre d'État, dans une interview au *Chinh Nghia*, organe des « catholiques patriotes », parle de la politique du régime à l'égard des croyants. C'est la troisième fois en deux mois que ce thème est développé au Nord. Rappelons que, la semaine dernière, une délégation du Nord a rencontré, à Rome, Mgr Casaroli. Hanoï multiplie les initiatives diplomatiques. D'ailleurs, deux ambassadeurs occidentaux, canadien et belge, viennent d'être accrédités. Or, indique l'A.F.P., la condition préalable qui avait été fixée à Ottawa et à Bruxelles — la reconnaissance du G.R.P. du Sud — est devenue une question secondaire.

● A SAIGON, cinq journaux d'opposition sont suspendus ; il s'agit du *Dien Tin*, du *Dong Phuong*, du *Song Than*, du *But Thep* et du *Tia Sang*. Ils avaient publié dimanche l'« *acte d'accusation politique* » du Père Tran (*le Monde* du 4 février). Selon le pouvoir, des agents communistes se sont infiltrés dans les salles de rédaction : la police multiplie les arrestations de journalistes.

● A WASHINGTON, tandis que M. Kissinger rejetait lundi sur Hanoï la responsabilité de la poursuite des hostilités au Vietnam, son adjoint pour les affaires d'Extrême-Orient, M. Habib, présidait l'« *effondrement* » militaire et économique du régime de Phnom-Penh si un supplément d'aide n'était pas fourni de toute urgence au Cambodge. Déposant devant une sous-commission de la Chambre des représentants, il a averti les parlementaires que, s'ils refusaient d'accorder au régime Lon Nol l'assistance demandée par M. Ford, cette décision reviendrait à « *abandonner un petit pays à la prise du pouvoir violente par les communistes* », ce qui serait « *sans précédent* » dans l'histoire des États-Unis, et aurait des conséquences dépassant le cadre indochinois.

Après avoir dit que les forces républicaines ont déjà épuisé les 200 millions de dollars de crédits militaires qui auraient dû leur permettre de tenir six mois de plus, et qu'elles seraient à court de vivres en juin, M. Habib a demandé au Congrès d'accorder 222 millions de dollars d'aide militaire supplémentaire d'ici à l'été, et près de 100 millions d'assistance alimentaire. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Pakistan

● LE PREMIER MINISTRE PAKISTANAIS, M. Bhutto, qui doit faire une visite officielle de trois jours aux États-Unis à compter du 4 février, s'entretiendra avec le président Ford et M. Kissinger de l'aide économique américaine au Pakistan.

Chine

LA « MORT PRÉMATURÉE » DE L'ANCIEN PRÉSIDENT LIU SHAO-CHI

Pékin *(A.F.P.)*. — *M. Liu Shao-chi, le* « Khrouchtchev chinois », *disparu pendant la révolution culturelle, n'est pas mort et continue de* « se corriger par le travail » *quelque part en Chine.*

La presse communiste de Hongkong avait rapporté, il y a quelques mois, que l'ancien président de la République populaire de Chine était « physiquement mort ». *Cette information, assure-t-on à Pékin de sources chinoises, était* « prématurée ».

Selon ces mêmes sources, M. Liu Shao-chi, qui est actuellement âgé de soixante-dix-sept ans, se livre à des activités physiques compatibles avec son âge, ce qui devrait l'aider à corriger ses erreurs.

Au demeurant, il reste officiellement en Chine un « cadavre politique » *et la presse continue quotidiennement d'associer son nom à ceux de Lin Piao et de Confucius dans l'actuelle campagne contre les tendances « révisionnistes » et « bourgeoises ».*

[Le décès de M. Liu Shao-chi, « mort physiquement aussi bien que politiquement », avait été annoncé (« le Monde » du 2 novembre 1974) par le journal communiste de Hongkong « Ta Kung Pao », dont les informations concernant la Chine populaire sont généralement dignes de foi. Largement commentée à travers le monde, cette annonce n'avait d'ailleurs fait l'objet, à l'époque, d'aucune mise au point à Pékin. On considérait en général que la mort de l'ancien président de la République avait été annoncée afin de faciliter l'adoption de la Constitution chinoise, promulguée le mois dernier. La nouvelle loi fondamentale supprime les fonctions qui avaient été celles de M. Liu Shao-chi à la tête de l'État.]

Japon

Moscou met Tokyo en garde contre la signature d'un traité avec la Chine

De notre correspondant

Tokyo. — Par une démarche de son ambassadeur à Tokyo, le 3 février, l'U.R.S.S. vient de donner au Japon un sérieux avertissement à propos du traité de paix et d'amitié qu'il se propose de signer avec la Chine populaire. Selon des sources d'information japonaises, l'ambassadeur aurait mis en garde le gouvernement de Tokyo contre les répercussions défavorables que la signature d'un tel traité pourrait avoir sur les relations russo-japonaises, et il aurait demandé au Japon d'abandonner ce projet.

La démarche a été faite non pas au ministère des affaires étrangères, mais auprès du parti gouvernemental, ce qui, selon les observateurs diplomatiques, en atténuera sans doute le choc. M. Shiina, vice-président du parti, a reçu lundi M. Troyanovsky, ambassadeur de l'U.R.S.S., à la demande de ce dernier, et a eu avec lui un entretien, principalement consacré, rapporte-t-on, au projet de traité sino-japonais. M. Shiina n'est pas membre du gouvernement, mais il en a été le « formateur », et il a une certaine influence sur M. Miki, premier ministre.

M. Shiina aurait répondu à l'ambassadeur en rappelant la thèse officielle du gouvernement, à savoir que la signature du traité de paix et d'amitié actuellement négocié avec la Chine est l'aboutissement normal et nécessaire d'un effort des deux pays pour clore définitivement la période historique de leurs désastreux affrontements.

M. Troyanovsky aurait réitéré la proposition soviétique déjà ancienne de signer un traité de paix avec le Japon en cessant de poser comme condition à cette signature, comme le fait Tokyo, la restitution des quatre îles Kouriles du Sud.

L'ambassadeur soviétique aurait dénoncé une contradiction, ou une discrimination, dans l'attitude japonaise envers l'U.R.S.S. d'une part et la Chine de l'autre. Avec cette dernière, le Japon a, en effet, un contentieux territorial qui porte aussi sur des îles, les îles Senkaku, proches de Taiwan. La Chine lui en dispute la propriété. Mais, alors qu'avec l'U.R.S.S. la question territoriale bloque, dit le Japon, la signature possible d'un traité, Pékin et Tokyo acceptent de contourner l'obstacle, de signer tout de suite leur traité, et de reparler des îles plus tard.

M. Shiina aurait, disent les sources japonaises, maintenu sa position en faveur du traité avec la Chine populaire. On ne dit pas en quels termes il l'a fait, mais on sait que la diplomatie japonaise a toujours distingué le problème des Kouriles de celui des Senkaku. Pour le Japon, il n'y a pas de problème des Senkaku, qu'il occupe, dit-il, depuis toujours. C'est la Chine qui revendique, depuis peu de temps d'ailleurs, et pas très fermement, puisqu'elle veut bien, elle, mettre le problème entre parenthèses pour négocier et signer un traité avec le Japon.

La démarche soviétique constitue le début d'une contre-offensive contre les progrès rapides du rapprochement sino-japonais. Deux événements au moins paraissent avoir accru l'inquiétude et l'irritation de Moscou à ce sujet : d'une part, la visite en janvier du nouveau ministre des affaires étrangères japonais à Moscou, qui a fait apparaître en pleine lumière l'enlisement des relations soviéto-japonaises ; d'autre part, la déclaration de M. Chou En-lai, faisant miroiter au même moment la possibilité pour Tokyo de conclure son traité avec Pékin dans les trois mois.

L'Union soviétique voudrait empêcher cela. Elle estimerait, non sans raisons, que la politique intérieure japonaise lui offre des possibilités de manœuvrer. Le parti libéral-démocrate, parti gouvernemental japonais, demeure en effet divisé sur la politique chinoise que doit mener le Japon. Les partisans de Taiwan et de Tchiang Kaï-chek, battus en 1972 quand le Japon reconnut la Chine populaire, sont restés actifs et influents. Ils cherchent une revanche, ou au moins une possibilité de ralentir, sinon de saboter, le rapprochement sino-japonais. La démarche de M. Troyanovsky vient à point pour leur donner des armes. Ils pourront reprocher au cabinet Miki de mettre en danger les bonnes relations soviéto-japonaises en violant, au profit de Pékin, la règle de l'équidistance que le Japon s'était jusqu'à maintenant assignée dans ses rapports avec la Chine et l'U.R.S.S.

En s'adressant à M. Shiina, M. Troyanovsky a agi habilement, disent les observateurs diplomatiques. Certes, le vice-président du parti n'a pas accepté le point de vue soviétique, mais chacun sait ici qu'il est un solide ami de Taiwan, et que la démarche soviétique, en le choisissant comme cible, aura un large retentissement au sein du parti gouvernemental, et singulièrement de son aile pro-taiwanaise.

ROBERT GUILLAIN.

AMÉRIQUES

Argentine

Deux mille personnes sont actuellement détenues en vertu de l'état d'urgence

affirme la Fédération internationale des droits de l'homme

Le gouvernement argentin a relevé de 44 % le prix de l'essence et de 50 % celui des tarifs ferroviaires.

Trois personnes ont, d'autre part, été assassinées ces derniers jours pour des raisons politiques : M. Oscar Lalla, militant syndical, tué à La Plata, et M. Canziani, fonctionnaire au ministère du travail, abattu à Buenos-Aires en même temps que son garde du corps. Des attentats à la bombe ont eu lieu à Buenos-Aires, contre un laboratoire, et à Rosario, chez divers responsables de la police et des directeurs d'entreprises.

A Paris, une conférence de presse a été donnée, le 3 février, par la Fédération internationale des droits de l'homme, pour faire le point sur la situation en Argentine.

« *Des milliers d'hommes sont, aujourd'hui, détenus en Argentine. Ils sont en danger. Nous considérons que le gouvernement de ce pays est comptable de leurs vies. Nous voulons lui faire savoir que l'opinion publique mondiale l'observe.* » Telle fut la conclusion de la conférence de presse, réunie le 3 février à Paris par la Fédération internationale des droits de l'homme, l'Association internationale des juristes catholiques et divers comités de solidarité avec l'Argentine, afin d'exposer les violations des droits de l'homme actuellement perpétrées dans ce pays et d'alerter l'opinion sur la mise en place, sous couvert d'institutions démocratiques, d'un ordre juridique extrêmement répressif.

Environ deux mille personnes sont actuellement détenues en Argentine pour des motifs politiques, a indiqué Mᵉ Daniel Jacobi, avocat à la cour d'appel de Paris. La plupart ont été arrêtées en vertu d'un décret du 6 novembre 1974 établissant l'état d'urgence (1). Leur situation est extrêmement précaire, du fait, en particulier, qu'elles ne peuvent plus être officiellement défendues. Les avocats qui s'occupent habituellement de prisonniers politiques en Argentine sont, en effet, devenus l'une des cibles favorites des groupes d'extrême droite, comme l'Alliance anticommuniste argentine, ou A.A.A. (six d'entre eux ont été assassinés, tous ont reçu des menaces de mort, et beaucoup ont été contraints à l'exil), et de l'appareil de répression légale : une trentaine d'entre eux au moins sont actuellement détenus.

Privés de l'assistance d'avocats, les prisonniers sont dans une situation très précaire : l'usage de la torture en particulier commence à se répandre. (Mᵉ Jacobi a notamment cité des cas d'administration de produits de narco-analyse comme le penthotal.) La prison n'est même plus un havre sûr : les prisonniers ont reçu des lettres de menace de l'A.A.A., transmises par leurs gardiens. D'autres ont été enlevés par des membres de l'Alliance, aussitôt après leur sortie de prison et assassinés. Enfin, des juges ont eux-mêmes fait l'objet soit de pressions officielles, soit d'attentats.

M. Louis Joinet, ancien président du Syndicat de la magistrature, a, d'autre part, démonté le mécanisme de mise en place progressive d'un ordre juridique répressif. Ses principales étapes ont été :

● La loi sur les associations de travailleurs, à la fin de 1973, qui permet l'intervention de l'État, et singulièrement du ministère du travail, dans la marche des organisations syndicales qui s'écartent de la ligne de la Confédération générale du travail (C.G.T.), le syndicat officiel péroniste.

● La loi réformant le code pénal, qui a aggravé l'échelle des peines et créé des infractions nouvelles.

● La loi de sécurité nationale, votée en septembre 1973, qui vise à limiter la liberté de la presse. Ce texte, qui interdit toute mention de faits relatifs à la « *subversion* », prévoit des peines très lourdes pour les journalistes et les responsables de publications. Il a entraîné une très forte autocensure. M. Joinet a cité l'exemple du journal *la Cronica* (lui-même récemment interdit), qui avait ainsi annoncé l'assassinat d'un officier par un mouvement révolutionnaire d'extrême gauche : « *Un capitaine meurt par surprise !* » La loi de sécurité de l'État a, en outre, considérablement restreint le droit de grève, transformant en délit la participation à un arrêt de travail déclaré « *illégal* » par les autorités.

● Le décret sur l'état d'urgence du 6 novembre, qui a entraîné la suppression du droit d'*habeas corpus*, normalement garanti à tout citoyen argentin. Ce texte, dont la légalité est au demeurant douteuse, a, en outre, été invoqué à tort pour justifier certaines mesures répressives.

● Enfin un projet de loi dit de défense nationale a été récemment présenté. Son adoption permettrait l'unification de tous les appareils nationaux, policiers et militaires, de sécurité et d'information. « *Si ce texte est adopté*, a déclaré M. Joinet, *une étape importante sera franchie. L'expérience d'autres pays prouve que, lorsque les forces officielles de répression s'unifient, elles deviennent un État dans l'État, et finissent par échapper au contrôle politique.* »

« *L'Argentine est en train de basculer, elle n'est déjà plus un pays démocratiques* », ont conclu les organisateurs de la conférence de presse.

(1) La traduction littérale du concept juridique argentin « estado de sitio » serait : « état de siège ».

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● LES FONCTIONS DE M. TENG HSIAO-PING, déjà vice-premier ministre, vice-président du parti communiste chinois, et chef de l'état-major général des forces armées, se sont encore accrues de nouvelles responsabilités militaires. On apprend, en effet, de source autorisée à Pékin qu'il est également vice-président de la commission militaire du comité central du parti. Cette commission, qui coiffe politiquement toutes les structures militaires chinoises, est présidée par Mao Tse-toung et compte plusieurs vice-présidents, dont le nouveau ministre de la défense, le maréchal Yeh Chien-ying. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● « LES ÉTATS-UNIS procèdent à un examen de leur politique à l'égard de Cuba », a déclaré le 3 février le secrétaire d'État américain, M. Henry Kissinger. — *(Reuter.)*

Inde

● LE DIXIEME CONGRES DU PARTI COMMUNISTE PROSOVIETIQUE a clos ses travaux le 2 février, à Vijayawada (Andhra-Pradesh). Les résolutions qu'il a adoptées se prononcent en faveur du système de sécurité collectif pour l'Asie proposé par l'U.R.S.S., et d'une « *unité encore plus grande des forces de gauche et des forces démocratiques* » en Inde. — *(Tass.)*

[Le rapport politique présenté au congrès comportait également des attaques contre la « politique chauviniste et antisoviétique » de Pékin. Ces prises de position soulignent l'alignement des communistes indiens orthodoxes sur Moscou en politique étrangère et sur le parti gouvernemental, le Congrès, en politique intérieure.]

Inde

Les émeutes de Delhi ont fait dix morts et une centaine de blessés

De notre correspondant

Delhi. — Les singes qui vivent en liberté dans certaines rue de la vieille Delhi ont retrouvé le calme de la forêt après l'instauration du couvre-feu dans les quartiers où ont eu lieu de sanglants incidents, dimanche 2 février. Les patrouilles circulent en ville et interdisent l'accès de Jama-Masjid, la plus grande mosquée de l'Inde, bâtie au temps des splendeurs mogoles.

Tout est parti de ce lieu historique, habituellement fréquenté par des centaines de mendiants impotents. Le conseil d'administration de la mosquée — présidé par le ministre d'État à l'agriculture — est entré en conflit avec l'iman (chef de prière), auquel il reproche son « *attitude antigouvernementale* ».

L'iman ayant été arrêté, en quelques minutes, à l'appel des haut-parleurs habituellement utilisés pour diffuser les prières, des milliers de personnes se rassemblèrent devant les postes de police, incendiant au passage quelques voitures et magasins. Dans ces cas-là, en Inde, les forces de l'ordre n'attendent pas d'être débordées ; elles tirent. Le bilan officiel est de dix morts et d'une centaine de blessés, dont soixante-six policiers. Des centaines de personnes ont été arrêtées.

Indirectement, les commerçants sont la cause des troubles de dimanche. Ceux qui sont établis à proximité de la mosquée doivent verser une redevance spéciale que se disputent l'iman et le conseil d'administration. Ce conseil reproche aussi à l'iman d'utiliser à son profit les droits d'entrée versés par les touristes qui veulent visiter la mosquée. — J. G.

CORRESPONDANCE

L'ONU et le rapatriement des Biharis

M. P. Coat, du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, nous a adressé la mise au point suivante au sujet de l'article de notre envoyé spécial au Bangladesh sur le sort des Biharis (le Monde *du 25 janvier*).

Le rapatriement de quelque cent vingt mille Biharis au Pakistan et d'un nombre sensiblement égal de Bengalis au Bangladesh, de la mi-1973 à la mi-1974, a pu être réalisé grâce à la collaboration des gouvernements intéressés, du Comité international de la Croix-Rouge, qui a préparé les dossiers et aidé au regroupement des partants, et du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, qui a pour l'essentiel financé le transport et l'a organisé. Il est inexact de dire que cette opération a été effectuée par la seule Croix-Rouge, alors que les Nations unies ont joué un rôle de premier plan. Ayant personnellement dirigé dans le « sous-continent » le pont aérien en question, je sais de quoi je parle.

ANNIVERSAIRE

IL Y A TRENTE ANS, YALTA

(Suite de la première page.)

Homme « *contradictoire au point d'être déroutant* », a dit l'un de ses proches, chez qui un idéalisme wilsonien aggravé par une culture géographique essentiellement philatélique le disputait au réalisme d'un politicien cynique, confiant, trop confiant, dans l'efficacité de son charme.

Personne n'était plus éloigné que lui de l'idée d'un partage de l'univers en sphères d'influence. Son rêve, c'était l'unité du monde, dont il se considérait lui-même comme un « citoyen ». Ce qu'il a tenté de faire à Yalta, c'est précisément d'éviter ce partage, et il suffit de lire les éditoriaux de l'époque pour constater que beaucoup de bons esprits crurent qu'il y était parvenu. Pour ce faire, il voulait placer la terre entière sous l'autorité de ces Nations unies dont le nom, aujourd'hui dérisoire, dit assez bien les espoirs qu'il avait placés en elles. Il ne doutait pas que l'Amérique, portée par la guerre à l'apogée de sa puissance, en serait l'inspiratrice et la conductrice.

Dans son esprit, le Conseil de sécurité, dominé par les trois vainqueurs du Reich, maintiendrait contre les fauteurs de troubles en puissance la prééminence du droit et de l'harmonie. Des heures furent consacrées à déterminer la procédure de vote au sein du Conseil et notamment l'exercice du droit de *veto*. Il fut admis à l'époque que ses détenteurs — les cinq membres permanents du Conseil — ne sauraient s'en prévaloir dans des conflits où ils se trouveraient impliqués. C'était cela le vrai « *mondialisme* » dont M. Giscard d'Estaing n'évoque aujourd'hui qu'un timide avatar. Inutile de dire que la pratique, en l'occurrence, n'a pas longtemps suivi le droit.

L'affaire sous son bonnet essentiellement pour garder dans la mouvance britannique la Grèce, gardienne de la route des Indes. Et tandis que Staline y voyait un arrangement durable, qu'il s'appliquait loyalement, Churchill disait à Roosevelt, pour le rassurer, que l'accord n'était valable que pour une période de trois mois, qu'il concernait l'administration militaire des territoires libérés et qu'il ne préjugeait rien. Ce fut la source d'un énorme malentendu.

Les Russes, auxquels les mots ne coûtaient pas cher, signèrent à Yalta la déclaration de l'Europe libérée que leur proposait Roosevelt sans croire une seconde que les « *élections libres* », par exemple, pouvaient avoir, dans les pays où Churchill leur avait reconnu une influence prédominante, la même signification qu'à l'Ouest. Mais Truman, bientôt, allait se battre avec une énergie farouche pour essayer de faire respecter au pied de la lettre les dispositions de la déclaration.

A Yalta, Roosevelt n'avait pas précisément préparé Staline à cette contre-attaque, en répétant, comme il l'avait dit à Téhéran en 1943, qu'il aurait beaucoup de peine à maintenir des troupes en Europe plus de deux ans. Il ne manquait pas d'ailleurs de gens à l'époque à Washington, en particulier au Pentagone, pour envisager d'un cœur léger l'établissement sur le continent européen tout entier, Grande-Bretagne mise à part, d'une prépondérance militaire soviétique. C'est que, pour le président des Etats-Unis d'alors, l'adversaire potentiel dans la paix à venir, c'était moins l'Union soviétique, qu'il croyait candidement en route vers la démocratie à l'occidentale, mais l'impérialisme traditionnel, tant britannique que français. Entre Staline et Churchill, il entendait jouer les médiateurs, mais il était bien décidé à faire porter l'essentiel de sa pression sur le second, notamment en vue de hâter la disparition de l'empire britannique.

Les procès-verbaux de la rencontre Staline-Roosevelt du 8 février 1945 sont à cet égard édifiants. Le président des Etats-Unis dit à son interlocuteur qu'il souhaitait rendre Hongkong à la Chine et écarter les Britanniques du « *trusteeship* » des Nations unies sur la Corée qu'il voulait constituer.

« *Ils vont nous tuer* », fit le maréchal, qui était d'un avis contraire. C'est au cours de la même conversation que Roosevelt déclara à Staline que la France n'avait rien fait pour les populations d'Indochine, « *gens de petite taille comme les Javanais et qui ne sont pas belliqueux* », dit-il, apparemment mal informé des qualités guerrière des hommes auxquels ses compatriotes allaient se heurter vingt ans plus tard au Vietnam. Là aussi il avait un « *trusteeship* » en tête, et l'on n'a pas de peine à imaginer de quel sourire il accompagna l'indication donnée à Staline qu'il n'avait toujours pas trouvé les bateaux réclamés par de Gaulle pour envoyer des troupes françaises en Indochine.

SUEDE — DANEMARK — LETTONIE — LITHUANIE — EST. — Moscou — (Kaliningrad) Königsberg — (Gdansk) Dantzig — PAYS-BAS — Amsterdam — Stettin (Szczecin) — Bydgoszcz — Poznan — Varsovie — Berlin — Francfort-sur-O. — BELG. — Bruxelles — Cologne — ALLEMAGNE — POLOGNE — Breslau (Wroclaw) — U.R.S.S. — Luxembourg — Strasbourg — Colmar — FRANCE — TCHECOSLOVAQUIE — Cracovie — Vienne — AUTRICHE — SUISSE — Budapest — HONGRIE — Milan — ROUMANIE — Bologne — Ravenne — Florence — YOUGOSLAVIE — Belgrade — Travnik — Sarajevo — Mostar — YALTA — ITALIE — Rome — BULGARIE — TURQUIE — ALBANIE — GRECE

fronts au 4 février 1945
frontières de 1937
frontières actuelles
limites des zones d'occupation prévues à Yalta
territoires annexés par l'U.R.S.S.
territoires annexés par la Pologne, la Bulgarie, la Yougoslavie
pays neutres au 4 février 1945

L'avance des troupes soviétiques

En réalité, au moment où les Trois se sont rencontrés, le monde était déjà largement partagé. Il l'était matériellement par l'avance des troupes soviétiques, qui tenaient déjà la totalité de la Bulgarie, de la Roumanie, de la Pologne, les deux tiers de la Yougoslavie, y compris Belgrade, la moitié de la Hongrie, de la Slovaquie, et un bon morceau de territoire allemand. Or Staline, qui, en 1939, avait partagé l'Europe orientale avec Hitler et qui, en décembre 1940, avait pris très au sérieux une proposition du même Hitler tendant à partager tout le Vieux Monde, était bien décidé à en faire autant avec ses alliés occidentaux. Il s'en est expliqué sans fard, en avril 1945, auprès de Tito : « *Cette guerre*, lui dit-il, *ne ressemble pas à celles du passé. Quiconque occupe un territoire y impose son propre système social. Tout le monde impose son système social aussi loin que son armée peut avancer. Il ne saurait en être autrement.* »

Son attitude vis-à-vis de la Chine, où il soutint Tchiang Kaï-chek, de préférence à ceux qu'il appelait curieusement les « *communistes de margarine* », les déclarations très voisines faites par Togliatti et Thorez, en 1944, avant leur retour de Russie, sur la nécessité de l'union nationale, manifestaient avec évidence son désintérêt pour les territoires que n'occupait pas l'armée rouge. Peut-être craignait-il que, si les communistes s'y emparaient du pouvoir, une politique insuffisamment soumise à ses directives ne s'y développât. Si tel était le cas, les événements qui se sont déroulés ultérieurement en Yougoslavie, en Chine et en Albanie lui ont donné raison. Mais, surtout, il entendait entourer la Russie, conformément à la politique traditionnelle des tsars, d'un épais glacis stratégique et idéologique.

Staline n'était pas seul à souhaiter le partage : Churchill n'éprouvait aucunement les illusions de Roosevelt sur la possibilité de maintenir, une fois le Reich à terre, l'unité de ses vainqueurs. Ennemi déclaré du communisme, au point d'avoir été, vingt-cinq ans plus tôt, l'un des partisans les plus déterminés de l'intervention dans la guerre civile russe, il cherchait à limiter le prix à payer à l'U.R.S.S. pour l'énorme tribut de souffrances et d'héroïsme par elle consenti dans la lutte contre le nazisme. Pourquoi ce dernier champion de la gloire impériale se serait-il choqué d'une politique des sphères d'influence et des partages qui, depuis l'Antiquité, n'a guère cessé d'être pratiquée par les puissances ?

L'accord de Moscou

Staline et Churchill n'eurent donc pas de peine à s'entendre à Moscou, en octobre 1944, sur un partage d'intérêts dans les Balkans. Le premier se vit reconnaître les mains libres en Roumanie et en Bulgarie ; le second, en Grèce, ce dont il profita pour liquider *manu militari*, sans que le Kremlin levât le petit doigt, la résistance communiste dans ce pays. Pour la Hongrie et la Yougoslavie, on convint d'un partage égal. L'affaire fut conclue prestement sur un bout de papier rayé. Churchill était tout de même honteux. « *Ne croyez-vous pas que nous aurons l'air un peu cyniques ?* », dit-il au maréchal, que les Anglo-Saxons désignaient alors, entre eux, sous le sobriquet affectueux d'*oncle Joe*. « *Brûlons-le. — Mais non, mais non*, dit Staline ; *gardez-le.* »

L'année précédente, Cordell Hull, alors chef de la diplomatie américaine, avait déclaré devant les Chambres réunies du Congrès : « *Il ne sera plus désormais question de sphères d'influence, d'alliances d'équilibre des puissances ou d'aucun autre arrangement tels que ceux grâce auxquels dans le malheureux passé, les pays s'efforçaient de préserver leur sécurité et de défendre leurs intérêts.* » Staline tenait ces paroles pour pur verbiage et il ne mettait pas en doute que Churchill, en négociant avec lui, agissait avec l'accord de Roosevelt. En réalité, le premier ministre britannique avait pris

ANDRÉ FONTAINE.

(A suivre.)

POLITIQUE

Après le comité central U.D.R.

UNE PROTESTATION DE M. ROBERT POUJADE

M. Robert Poujade, maire de Dijon, ancien ministre, membre du comité central de l'U.D.R., et dont le nom figurait sur la liste des candidats « non parlementaires » au bureau exécutif, n'a pas été élu dimanche 2 février à cet organisme (*le Monde* du 4 février).

Il a rendu publique la protestation suivante :

« *J'ai constaté avec une certaine stupeur que mon nom figurait sur la liste des candidats au bureau exécutif, alors que depuis vendredi les inscriptions étaient closes et que je ne m'étais pas inscrit. J'ai donc informé le comité central avant le scrutin, publiquement, de mon étonnement — en précisant que je n'avais jamais envoyé de candidature à qui que ce soit — et de mon désir de ne pas mêler le secrétaire général à ce que je me contenterai d'appeler un malentendu.*

» *Comme en revanche je ne figurais sur la liste des élus ni avant ni après le scrutin, et sans vouloir épiloguer sur le nombre des voix que j'ai pu y recueillir — nombre de voix que je crois important, — ce malentendu aura été sans suite.* »

● *Le comité central* a élu membres de la commission de contrôle des mandats MM. Jean Mattéoli, Pierre Camy-Peyret, Charles Gombault, Alain Aubert et Mme Alice Catoire (suppléants : MM. Bernard Friess et Charles Ghiraldi).

La commission de contrôle de la gestion financière est composée de MM. Emmanuel Aubert, André Laurent, René Laurin, Michel Vittori et Gilles Paoletti.

Le remaniement ministériel

LE SUPPLÉANT DE M. LELONG CONSERVE SON MANDAT DE DÉPUTÉ

M. Jean-Claude Rohel, député du Finistère (Union centriste suppléant de M. Pierre Lelong, qui vient de quitter le secrétariat d'Etat aux P.T.T., a fait savoir qu'il conservait son mandat de député, « en accord avec M. Lelong ».

M. Rohel écrit notamment : « *Pierre Lelong reste le leader incontestable de la majorité présidentielle pour la circonscription de Morlaix et un homme indispensable à la Bretagne tout entière.* »

Elu député U.D.R. de la quatrième circonscription du Finistère en 1968, M. Lelong s'était inscrit au groupe de l'Union centriste après sa réélection en 1973. Il a assisté pendant le dernier week-end au congrès des républicains indépendants.

● L'Alliance marxiste révolutionnaire (39, rue Piat, Paris-20e) : « *Ni Bourges, le censeur, ni Bigeard, le para qui a trempé dans les pires répressions coloniales, ne répondront spontanément favorablement aux justes exigences des soldats. L'obtention des droits démocratiques et des libertés syndicales de l'armée sera le fruit des luttes des soldats. Il faut que partout ceux-ci s'organisent et s'expriment dans des comités.* »

● Le comité communiste de la ville de Lille affirme : « *M. Ségard voudrait jouer les hommes nouveaux. Il a pourtant été toute sa vie au service du patronat du Nord. Devenu ministre, il se voit renforcé dans son rôle de démarcheur au profit du grand capital pour ses investissements à l'étranger et demeure le responsable de la vente des armes sur le marché extérieur.* »

M. STASI : la dispersion des centristes est absurde.

M. Bernard Stasi, ancien ministre, vice-président du Centre Démocratie et Progrès, membre de la collégialité des démocrates sociaux, a regretté, lundi 3 février, dans le cadre de la tribune libre d'IT 1, « *la dispersion des hommes, des groupes et des formations politiques du centre et du centre gauche* », jugeant cette situation « *absurde* ».

POLITIQUE

APRÈS UN MOIS DE DÉTENTION

Les huit militants guyanais incarcérés à la Santé vont regagner leur département d'origine

Les huit militants guyanais libérés le 20 janvier dernier, après un mois d'incarcération à la prison de la Santé, vont regagner leur département d'origine. La gravité des termes de leur inculpation n'avait d'égale, semble-t-il, que la minceur du dossier finalement retenu contre eux. Commencée à grand bruit à Cayenne, en décembre dernier (on parla d'armes saisies et de préparation d'attentats pour la nuit de Noël), cette affaire aura, au bout du compte, pris tous les aspects d'une maladresse et d'une fausse manœuvre pour les administrations qui en ont eu la responsabilité. Le bilan, tel qu'on peut le dresser actuellement est : une aggravation du climat politique en Guyane, une mobilisation sans doute sans précédent des milieux d'opposition et l'essor donné à un parti indépendantiste jusque-là peu connu. Pour limiter les effets éventuels de cette mobilisation, l'administration en est d'ailleurs réduite, paraît-il, à organiser le retour des huit inculpés par groupes séparés. Elle craint sans doute un accueil trop chaleureux... — N.-J. B.

Les huit militants autonomistes et indépendantistes guyanais, incarcérés le 23 décembre 1974, à la prison de la Santé, sous l'inculpation (prononcée à Cayenne) de participation à un attroupement armé et d'« *infraction en relation avec une entreprise individuelle ou collective tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat* », quitteront Paris pour la Guyane cette semaine. Libérés depuis le 20 janvier, ils voyageront par groupes échelonnés. M. Lecante, membre du parti socialiste guyanais et gendre de M. Léopold Heder, sénateur de la Guyane, a précisé qu'à son arrivée à Cayenne il serait assigné à résidence.

Au cours d'une conférence de presse réunie lundi 3 février à Paris, en présence de M. Léopold Heder, de certains de leurs avocats (notamment M. Hermentin, du barreau de Fort-de-France) et des représentants des associations et des partis politiques qui avaient pris leur défense, M. Guy Lamaze, secrétaire général du Moguyde (indépendantiste) et M. André Lecante (autonomiste) ont fait un tableau de la situation économique et politique de la Guyane, « *colonie de consommation.* »

A l'occasion de cette conférence de presse, le Mouvement de décolonisation de la Guyane (Moguyde) a rendu publique une déclaration dans laquelle il « *réaffirme le droit solennel du peuple guyanais à l'indépendance nationale : proclame sa détermination à lutter pour l'accession à l'indépendance nationale de la Guyane et demande à tous les pays, et particulièrement à ceux d'Amérique latine, d'exiger et de lutter pour la disparition totale et rapide du colonialisme sur cette terre d'Amérique qu'est la Guyane* ».

M. David Donzenac, secrétaire général adjoint du Moguyde, nous a déclaré au nom de sa formation : « *L'accès à l'indépendance de la Guyane se fera grâce à la mobilisation du peuple et à l'appui que les pays du tiers-monde pourront nous apporter, et en particulier ceux d'Amérique latine.* » [Le Moguyde fonde en particulier des espoirs sur une intervention des pays non alignés lors de la prochaine Assemblée générale des Nations unies.] A la question « *Excluez-vous le recours à la violence ?* », M. Donzenac a répondu : « *Il ne nous appartient pas de décider des formes que prendra la lutte du peuple guyanais. Ce sera à lui seul de décider. Nous n'excluons aucun processus.*

» *Actuellement il existe en Guyane un front uni anti-colonialiste. Les rapports entre notre parti, le P.S.G. et l'U.G. sont bons. L'existence de ce front explique la sévérité de la répression exercée depuis octobre. Le processus qui s'est déclenchée depuis les incidents a donné lieu à une mobilisation d'une ampleur à laquelle l'administration n'était pas habituée.* »

Les communistes antillais et réunionnais : une « autonomie démocratique » est possible « dans le cadre de la République »

Les partis communistes français, guadeloupéen, martiniquais et réunionnais ont signé, le 30 janvier, à Paris, une « *déclaration commune* » qui concluait trois journées de rencontre au niveau des secrétaires généraux. Le texte dénonce la perpétuation du « *fait colonial* » dans les départements d'outre-mer.

Pour les signataires, dans les DOM, la hausse des prix et le chômage n'offrent aux jeunes générations que le recours à une émigration qui « *représente une véritable saignée des forces vives* ». Ils estiment, à ce sujet, que les déclarations faites par M. Giscard d'Estaing lors de son récent séjour à la Martinique ne sont que des « *promesses dont les peuples intéressés ont pu mesurer le caractère fallacieux* ».

A propos du statut politique des DOM, la déclaration réaffirme « *le droit à l'autodétermination* » des peuples des Antilles et de la Réunion, tel que le définit le chapitre VI du programme commun. Cependant, si l'autodétermination reste un principe intangible, les communistes, pour leur part, ne revendiquent pas l'indépendance pure et simple des DOM. Ils demandent « *le droit pour leurs peuples à disposer d'eux-mêmes* ». Sur cette base, ils réclament « *plus que jamais une autonomie démocratique et populaire assurant à ces peuples la responsabilité de diriger leurs affaires pour le développement économique équilibré, le progrès social réel et l'épanouissement culturel* ».

La déclaration commune du 30 janvier rappelle que les institutions de l'autonomie ont été définies à la convention de Morne-Rouge (Martinique) en août 1971 (en accord avec les autres partis autonomistes des DOM) et elle ajoute : « *Cette autonomie démocratique et populaire, possible dans le cadre de la République française, prévoit pour chacun des pays concernés une Assemblée législative élue au suffrage universel, un exécutif responsable devant elle et un organisme permanent de coopération avec la France.* »

La publication, en 1972, du programme commun de la gauche avait provoqué des remous dans les milieux d'opposition des DOM. Le chapitre VI avait été présenté par l'U.D.R. comme « *un pas vers l'indépendance* » et exploité lors des élections législatives de mars 1973 et de l'élection présidentielle de mai 1974.

Le parti progressiste martiniquais, que préside M. Aimé Césaire, député non-inscrit, maire de Fort-de-France, est, lui aussi, favorable à l'autonomie. M. Césaire avait déclaré, en décembre dernier, à Port-of-Spain (Trinidad) : « *Nous devons nous préparer pour le jour où la Martinique se gouvernera elle-même* » (*le Monde* du 22-23 décembre 1974). Ces propos avaient été qualifiés de « *séparatistes* » par les principaux responsables de la majorité à la Martinique. Selon M. Armand Nicolas, secrétaire général du P.C.M., les paroles du maire de Fort-de-France avaient été déformées par la traduction : « *En employant l'expression « self government », M. Césaire pensait à l'autonomie, non à l'indépendance* », a déclaré M. Nicolas.

Les élections aux conseils régionaux

PICARDIE : M. LEGENDRE

(*De notre correspondant.*)

Amiens. — M. Jean Legendre, C.N.I., maire de Compiègne (Oise), ancien député, a été réélu président du conseil régional de Picardie. Le bureau a été élu à la proportionnelle.

Le conseil régional a voté les recettes fiscales, qui s'élèvent à 30,5 millions de francs (soit 25 F par habitant, suivant en cela le souhait du Conseil économique et social). Il a également décidé deux emprunts : l'un de 33,3 millions de francs en faveur des télécommunications, et l'autre de 12 millions auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Les quatre conseillers communistes ont voté contre, tandis que les élus socialistes réservaient leur vote, regrettant que l'assemblée se prononce sur les recettes avant de définir les dépenses. « *Si nous pouvions apporter la preuve que l'augmentation des recettes est justifiée par des dépenses, alors peut-être irons-nous jusqu'au maximum des recettes* », a affirmé M. Maurice Brugnon, député socialiste de l'Aisne.

La composition du bureau

Président : M. Legendre, m. de Compiègne (C.N.I.).

Vice-présidents : MM. Charles Bignon, dép. de la Somme (U.D.R.), Sabatier, m. de Laon, anc. dép. de l'Aisne (U.D.R.).

Secrétaires : MM. Chanut, maire de Creil (P.S.) ; Dessessart, cons. gén. de l'Oise (Ind.), et Desse, cons. gén. de la Somme (mod. fav. à la maj.).

Membres : MM. Baur, cons. gén. de l'Aisne (Mouvement démocrate et socialiste de France) ; Duchatel, cons. gén. de l'Aisne (Mouvement démocrate et socialiste de France) ; Henno, cons. gén. de la Somme (rép. ind.) ; Morsion, cons. gén. de la Somme (C.D.P.) ; Pelletier, prés. du cons. gén. de l'Aisne (sén. Gauche dém.), et Sinoquet, adj. au maire d'Amiens (P.C.).

Présidents des commissions : MM. Daudré, cons. gén. de la Somme, réf. (culture et emploi) ; Girod, cons. gén. de l'Aisne, réf. (dév. éco.) ; Brazier, cons. gén. de l'Aisne, mod. fav. à la maj. (dév. social), et Dubois, sén. de l'Oise, ind. (finances).

APRÈS LE CONGRÈS NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE

M. Paul Laurent (P.C.) conclut à un « glissement à droite »

Après avoir livré au bureau politique du P.C.F., réuni lundi après-midi, ses réflexions sur les travaux du congrès socialiste auquel il avait assisté, M. Paul Laurent, membre du secrétariat, les commente, mardi 4 février, dans « l'Humanité ». Il constate, comme l'avait fait la veille à la même place M. René Andrieu, le « glissement à droite du P.S. » et le refus de celui-ci de répondre aux questions posées par le P.C.F. M. Laurent relève une ambiguïté sur le problème des alliances municipales et oppose le caractère révolutionnaire de son parti à l'héritage social-démocrate du P.S.

Cette appréciation est contestée par les socialistes, qui, en se référant à l'histoire du communisme français et à des concepts récents tels celui d'« union du peuple de France », mettent en cause la continuité des positions révolutionnaires de leur allié. Ils soulignent l'évolution du courant socialiste ces dernières années et le fait qu'il s'est éloigné, comme paraît l'admettre M. Laurent dans une interview à Europe 1, « des positions les plus nocives de la social-démocratie ». Un premier débat fondamental sur la capacité de chacun des deux courants à transformer la société est rouvert. Un autre, tout aussi essentiel, resurgit à l'initiative du P.S. : il porte sur l'acceptation pleine et entière du principe du « pluralisme des partis » et son antinomie avec les concepts de « parti des travailleurs » et d'« avant-garde de la classe ouvrière », ainsi que l'a relevé M. Lionel Jospin. Le parti communiste est, lui aussi, soumis à des questions de la part du P.S. Le débat n'est plus à sens unique. — A. L.

M. Paul Laurent écrit dans *l'Humanité* :

« *François Mitterrand et les principaux porte-parole du courant majoritaire ont donné aux questions discutées des réponses qui continuent d'être négatives. Le premier secrétaire du parti socialiste, au nom de la « tolérance » et de la « crainte du monolithisme », a couvert la pratique de ceux des dirigeants de son parti qui ont justifié l'austérité ou combattu les idées-forces du programme commun. La tolérance était beaucoup moins présente quand il s'est agi du courant minoritaire qui exprimait par certains aspects une inquiétude vis-à-vis des orientations actuelles du parti socialiste.*

» *A propos du pouvoir, François Mitterrand a parlé de changement de nature du régime, de retour aux mœurs de la IVe République. Mais, quelles que soient les ambitions d'un Chirac, n'est-il pas dangereux de confondre Giscard d'Estaing et René Coty, surtout quand le premier est flanqué d'un Poniatowski ?* (...)

» *Le congrès socialiste — qui n'a pratiquement pas entendu la voix de représentants directs du monde du travail — n'a pas pris de décisions d'action pour la défense des intérêts des travailleurs, pour la victoire du programme commun. Il est resté très ambigu sur le problème des alliances municipales. Il n'a pas rectifié les prétentions de François Mitterrand à l'affaiblissement du parti communiste.*

» *Tous les observateurs ont conclu, comme nous-mêmes, à un glissement à droite, mal couvert par l'accentuation d'un vocabulaire de gauche.* (...)

» *L'existence à gauche, aux côtés du parti révolutionnaire que nous sommes, d'un parti socialiste qui n'est pas arrimé à des positions de lutte de classes (ne revendique-t-il pas tout l'héritage du parti socialiste depuis soixante-dix ans ?) donne une importance croissante au progrès de notre activité, de notre influence.* »

M. Paul Laurent a repris cette argumentation mardi 4 février à Europe 1. Il a jugé que « *la sensibilité des nouvelles forces du P.S. était traduite par le CERES* » et qu'il est « *significatif* » qu'on ait traité celui-ci de la manière dont on l'a fait.

Pour M. Paul Laurent, l'idée suivant laquelle il y a un changement de nature du régime est « *extrêmement dangereuse* » parce qu'elle ne mobilise pas les travailleurs contre ce régime. Le P.S. ne lui paraît pas débarrassé de ses tendances à la collaboration de classe mais il estime : « *Tout ce qui a écarté le P.S. des positions les plus nocives de la social-démocratie est à mettre au compte des progrès des forces démocratiques* ».

Enfin, M. Laurent s'est étonné du reproche suivant lequel « *à force de répéter des erreurs on finit par créer une vérité* », comme l'a dit M. Mitterrand. Il a estimé que c'était là « *un langage au-delà des limites des bons rapports entre alliés* ».

« LA LETTRE DE LA NATION » : un mot de passe électoral.

Dans la *Lettre de la Nation* (U.D.R.), M. Charpy écrit :

« *Mitterrand s'affirme « copropriétaire du programme commun » mais il ne le destine pas au même usage que l'autre copropriétaire. Il apparaît clairement que ce n'était qu'un mot de passe électoral mais qu'il ne recouvrait ni le même projet de société ni les mêmes voies pour le réaliser. En revanche, il apparaît clairement que l'U.D.R. et les républicains indépendants travaillent dans le même sens à une transformation de la société française, telle qu'elle a été engagée par le général de Gaulle et Georges Pompidou dont Valéry Giscard d'Estaing a été pendant près de douze ans le ministre.* »

M. Charpy estime donc qu'il n'y a pas lieu d'établir un rapprochement entre la compétition qui existe entre les républicains indépendants et l'U.D.R. et celle qui oppose les communistes et les socialistes.

LA NOUVELLE DIRECTION DU PARTI SOCIALISTE

Le nouveau comité directeur du parti socialiste élu par le congrès de Pau (« le Monde » du 4 février) comprend, parmi ses cent cinquante-sept membres, vingt-trois députés. On dénombre en outre dix anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration, dont la majorité ont été élus sur la liste du CERES. Parmi les personnalités qui font leur entrée au sein du comité directeur, on relève notamment la présence sur la liste majoritaire de MM. James Marangé, ancien secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, et Jean Prouteau, ancien député, ancien membre du comité central du P.C.F.

Le comité directeur sera animé par un présidium de cinq membres présidé par M. Robert Verdier, ancien député, assisté de M. Pierre Guidoni, conseiller de Paris, qui est l'un des animateurs du CERES (les trois autres membres du présidium restent à désigner). M. Verdier remplace dans la fonction de président du présidium M. Albert Gazier, ancien ministre, qui s'est retiré pour raison de santé.

M. Gérard Jaquet, ancien ministre, qui a quitté le secrétariat du parti, lui aussi pour raison de santé, a été nommé délégué permanent auprès du premier secrétaire. Quant à M. Georges Dayan, il a été confirmé dans ses fonctions de représentant personnel du premier secrétaire.

● Parmi les membres du comité directeur ont été omis par erreur, dans « le Monde » du 4 février :

— Membres titulaires élus sur la motion minoritaire : MM. Bosco Ribar (Oise) et Jean Besse (Calvados) ;

— Membre suppléant élu sur la motion majoritaire : M. Jean-Pierre Aubert (Alpes-de-Haute-Provence).

M. ESTIER : notre ligne politique n'a pas changé.

M. Claude Estier, membre du secrétariat national du parti socialiste, a déclaré lundi 3 février, en réponse au P.C.F. qui estime que le P.S. a « glissé vers la droite » :

« *Il est inexact d'accuser le parti socialiste de glisser vers la droite. Notre ligne politique n'a pas changé depuis le congrès d'Epinay-sur-Seine. Il y a dans notre parti une majorité et une minorité. C'est bien normal en démocratie. Nous respectons le programme commun, dont nous sommes copropriétaires avec les partis de gauche, aussi bien que le parti communiste puisse le respecter.*

» *Si l'union de la gauche n'avait pas existé, le parti socialiste serait retombé où il était avant. D'autre part, notre objectif n'a jamais été de diminuer le nombre d'électeurs du parti communiste.* »

● *Le comité directeur du mouvement* Lutte occitane, réuni à Béziers, a examiné la situation viticole, le problème du Larzac et celui de l'implantation de centrales nucléaires sur le littoral. Le mouvement publiera une brochure exposant les dangers qui, selon lui, découleraient de l'implantation de centrales nucléaires dans la région. Il a aussi décidé d'organiser une vente « sauvage » des vins du Languedoc-Roussillon, le dimanche 9 février, sur le Larzac.

M. CHEVÈNEMENT : il n'est pas question pour nous de quitter le P.S.

Dans une interview à *Libération*, M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, animateur du CERES, déclare mardi 4 février :

« *Il n'y a pas de place pour deux « gauches » dans un parti comme le nôtre. Notre courant (qui ne représente pas seulement le CERES « historique » mais comprend depuis quelques mois des militants de la C.F.D.T. et du P.S.U.) compte environ trente mille militants. C'est donc bien plus important que les quelques centaines de camarades qui ont rallié le parti derrière Rocard et auraient davantage leur place à nos côtés. Cela renforcerait évidemment la tendance « gauche ».* (...)

» *En ce qui concerne le P.S.U., il pourrait envisager de rejoindre le parti socialiste puisqu'il y existe désormais un courant ayant des options proches des siennes. Mais il n'est pas question pour nous de quitter le P.S. : cela équivaudrait à renier un choix vieux de dix ans.* (...)

» *Ce qui s'est passé à Pau est important : cela marque la fin de la première étape du P.S. C'est une rupture au sein de la coalition de gouvernement définie à Epinay en 1971 entre trois courants (Mitterrand, Defferre-Mauroy et CERES).* »

M. MOUSEL (P.S.U.) : un parti de type présidentiel.

M. Michel Mousel, membre du secrétariat national du P.S.U., a a déclaré lundi 3 février :

« *L'évolution du parti socialiste vers un parti de type présidentiel s'est accentuée au congrès de Pau. L'élimination du CERES du secrétariat du parti fait désormais de cet organisme la chambre d'enregistrement des décisions de François Mitterrand.*

» *Au plan politique, l'axe du parti socialiste s'est déplacé vers la droite, quelles que soient par ailleurs les déclarations de tribune. Le CERES a payé cher ses efforts pour dégager le P.S. de la tradition social-démocrate et les illusions qu'il entretenait sur la possibilité d'en faire un parti révolutionnaire.*

» *L'ancienne direction du P.S.U. et la « troisième composante » ont vu largement déçus les espoirs qu'elles nourrissaient quant à la participation de l'appareil ; et finalement l'opération des « assises » a eu peu de poids sur l'orientation du P.S., si ce n'est qu'elle a facilité l'éviction du CERES.* (...)

» *Malgré la tonalité générale du congrès de Pau, il y a chez beaucoup de militants socialistes une réelle volonté d'action commune. Le P.S.U., pour sa part, a lancé un appel pour un accord politique et d'action contre la politique gouvernementale.*

» *Puisque de son côté le parti socialiste envisage des campagnes d'action sur l'emploi et le logement, le P.S.U. est prêt à saisir ces propositions comme une occasion de surmonter les blocages actuels et d'engager un travail commun de l'ensemble des organisations politiques et syndicales de la classe ouvrière.* »

La seule voie de la gauche

par MAURICE DUVERGER

Derrière la querelle entre communistes et socialistes, derrière l'affrontement des tendances au congrès de Pau, un même problème est présent, qui dépasse largement la fidélité au programme commun ou les vingt et une conditions du CERES. Il s'agit de savoir si la gauche maintient la stratégie qu'elle a définie ces dernières années : l'évolution vers le socialisme par la voie démocratique, c'est-à-dire par une victoire aux élections, jamais définitive parce que toujours susceptible d'être remise en cause aux élections suivantes. Deux autres stratégies au moins seraient concevables : la gestion du système capitaliste, en l'améliorant par quelques réformes, ou la destruction brutale et violente de l'ordre établi, dont le remplacement impliquerait alors une dictature, transitoire en principe mais longue en pratique.

Le parti communiste accuse les socialistes de glisser vers la première de ces stratégies, qui fut pratiquée par la S.F.I.O. après 1956. Que certains membres du P.S. en gardent la nostalgie, on le sait depuis toujours. Mais ni leur proportion, ni leur audience, ni leur dynamisme, ne se sont accrus depuis les élections de 1973 ou de 1974, temps où leur présence n'inquiétait pas Georges Marchais. Les débats de Pau ont permis au contraire de mesurer leur faiblesse et leur isolement.

Deux conditions fondamentales

Certains se demandent au contraire si les accusations des communistes ne constituent pas un rideau de fumée destiné à masquer le fait qu'eux-mêmes seraient en train de modifier leur stratégie. Une chose est sûre. Quelles que soient les motivations et les intentions du P.C.F., *son comportement actuel risque de rendre impossible l'évolution démocratique vers le socialisme, c'est-à-dire la stratégie qui sert de fondement au programme commun.* A moins d'une évolution profonde dans la mentalité des citoyens français inconcevable à court terme, la gauche ne peut prendre le pouvoir par des élections libres et s'y maintenir que si deux conditions fondamentales sont remplies. Avant tout il doit être clair que, conformément au programme commun, les libertés politiques, le pluralisme des partis, les garanties de l'opposition, l'arbitrage des citoyens par les procédures de la démocratie politique, ne seront ni supprimés ni diminués à aucun moment dans la construction du socialisme, et *a fortiori* dans le régime socialiste lui-même. Nul ne peut ignorer que la plupart des électeurs socialistes, la majorité des militants du P.S. et même un nombre d'électeurs communistes préféreraient rester dans le système occidental actuel qu'entrer dans un système de type soviétique, s'ils étaient acculés à ce choix.

De là découle la deuxième condition fondamentale d'une victoire de la gauche : tant que le P.C.F. apparaîtra — à tort ou à raison — encore lié au socialisme dictatorial qui règne à l'Est, il devra se résigner à laisser la direction de l'alliance au parti socialiste et à n'y occuper lui-même qu'une place moindre que celle qui correspondrait au dévouement de ses militants, à la force de son organisation et au pourcentage de ses électeurs. On aura beau expliquer aux Français que le coup de Prague ne peut pas se répéter à Paris, parce que les conditions intérieures et extérieures sont radicalement différentes (ce qui est probablement vrai), on n'en convaincra pas un nombre suffisant pour que la gauche gagne les élections si elle était dirigée par le P.C.F tant que celui-ci n'aura pas profondément modifié son image de marque.

Il avait commencé à le faire ces dernières années, surtout depuis l'adoption du programme commun. Son attitude actuelle risque de lui faire perdre beaucoup de terrain gagné. Comment ne pas s'inquiéter quand Georges Marchais a souligné, le 10 janvier dernier, que le socialisme démocratique n'existe actuellement nulle part, et ajouté sitôt après que le régime soviétique et les démocraties populaires « *ont fait la preuve qu'en supprimant l'exploitation capitaliste il devient possible d'accomplir des progrès énormes et continus sur le chemin du mieux-être, de la justice et de la liberté* » (1).

Il a raison quant à la justice sociale, et même quant au bien-être, compte tenu du retard des pays de l'Est dans ce domaine — à l'exception de la Tchécoslovaquie — avant l'avènement du socialisme. Mais son propos n'est pas admissible concernant la liberté. Les progrès réels mais faibles accomplis après la mort de Staline ont fait place ensuite à la stagnation et au recul. Pour l'Occident, l'avènement d'une dictature analogue à celle de l'U.R.S.S. constituerait une régression politique considérable, et les Français n'en veulent pas. En proposant de tels exemples, on condamne la gauche à l'échec électoral : c'est-à-dire qu'on ferme la voie de l'évolution démocratique vers le socialisme.

Il n'y a pas d'autre voie pour le moment dans cette direction et l'analyse faite par le P.C.F. en mai 1968 reste toujours valable. La France n'est pas mûre pour un bouleversement révolutionnaire dont le déclenchement risquerait fort d'aboutir au fascisme. Le mûrissement ne pourrait venir que d'une aggravation considérable de la crise actuelle. Cette perspective catastrophique paraît moins probable aujourd'hui que la perspective idyllique de M. Fourcade, lequel peut gagner son pari, au moins partiellement. M. Giscard d'Estaing et l'union de la gauche seraient-ils solidaires, malgré l'apparence, le succès du premier entraînant le maintien de la seconde qu'un échec de la politique présidentielle risquerait de conduire à l'éclatement ? Seuls s'en étonneront ceux qui oublient l'interdépendance de tous les éléments d'un même système — politique ou autre — même antagonistes.

(1) Devant l'Ecole centrale du P.C.F. (*le Monde* du 14 janvier 1975).

هكذا في الأصل

TI SOCIALISTE

M. CHEVENEMENT : il n'est pas question pour nous de quitter le P.S.

M. MOUSEL (P.S.U.) : un pas de type présidentiel.

gauche

LE SYSTÈME DE DÉFENSE EN QUESTION

III. — Des réformes de circonstance

par JACQUES ISNARD

Devant le mécontentement des cadres de métier et des appelés du contingent, les partis politiques constatent que le débat sur l'organisation de la défense et l'institution est aussi un débat de société (« le Monde » des 2-3 et 4 février).

Le gouvernement en est encore à chercher les moyens de modifier en profondeur l'image de marque du service national et de l'armée. Treize ans après le retour de l'armée française sur le sol national, cette tentative est l'aveu d'un double échec : l'incapacité du gouvernement à définir la place et le rôle du service national dans l'ensemble du système de défense et l'inaptitude de l'État à faire pénétrer une certaine conception de la défense au sein de la population, surtout dans la jeunesse, autrement que lorsqu'une menace extérieure se matérialise.

Il est vrai que le pouvoir peut faire valoir la difficulté qu'il y a eu, durant toutes les périodes de paix, à justifier un effort militaire relativement modeste par rapport à celui de pays voisins — moins de 3 % du produit national brut en France — devant une population qui se croit à l'abri de bouleversements graves. Le développement des relations internationales, l'apparente stabilité politique en Europe et dans des zones où les intérêts français sont engagés, la volonté des États industriels de ne pas régler leurs différends par les armes, se conjuguent — pour expliquer la quiétude de nombreux esprits — avec l'assurance donnée par le gouvernement français que la dissuasion nucléaire éloigne les risques de confrontation.

Voudrait-il profiter du service national pour faire comprendre aux recrues la nécessité d'une défense fondée sur la conscription que le gouvernement serait accusé, très vite, quelles que soient ses orientations politiques, de vouloir « embrigader » la jeunesse. Les seules considérations géostratégiques sur tel ou tel déplacement éventuel de la puissance à l'intérieur même de l'Europe, sur la compétition générale entre les « blocs », sur la dislocation — le cas échéant — de tel ou tel système économique, voire sur l'évolution prévisible de certains États où le pouvoir en place apparaît fragile, sont déjà des prises de position politiques que n'approuvent pas tous les hommes appelés à servir sous les drapeaux. Le simple choix de la couleur d'un adversaire, pendant des manœuvres, est déjà très discuté, mais, à l'inverse, l'absence de la désignation d'un ennemi potentiel contribuerait à rendre encore plus abstraite et artificielle l'idée d'une défense.

Un contrat d'assurance

Il n'est pas si aisé, on le voit, pour un gouvernement de trouver un consentement populaire assez large sur les objectifs d'une défense. De nombreux officiers assimilent la nécessité de la défense à « un contrat d'assurance » que la nation signerait contre le risque d'accidents provoqués par autrui ou par la fatalité. Mais ce n'est pas suffisant ; des automobilistes trop sûrs d'eux-mêmes continuent de circuler sans assurance, malgré l'obligation légale et au mépris du danger — l'équivalence de la « menace » en terme militaire — qui vient d'en face...

La comparaison avec un contrat d'assurance tend à confondre la défense, et donc le service national, avec un impôt supplémentaire acquitté par un citoyen. C'est l'erreur dans laquelle sont tombés maints ministres de la défense qui ont tentés de populariser la conscription en expliquant que le service national n'avait pas été conçu pour procurer des satisfactions à un appelé, et qu'il s'agissait du premier devoir imposé à un jeune, habitué jusqu'à sa majorité à profiter des droits garantis par la communauté.

Si le service national a été institué pour compléter un système de défense conçu par un pouvoir élu par la nation (c'est aussi la moins chère des formules possibles), il reste au gouvernement l'obligation de tout mettre en œuvre pour que cet « impôt » ne soit pas une corvée inutile ou dépourvue de rentabilité.

La qualité du service national est allée en se détériorant, à l'exception de certaines expériences réussies dans des régiments « opérationnels », des unités parachutistes et alpines où l'action du chef de corps et de ses capitaines est déterminante. De l'aveu même des officiers, l'instruction militaire devrait être plus dynamique ; les cadres, rajeunis et moins soucieux de glaner ici ou là des diplômes nécessaires à leur avancement ; les servitudes, confiées à des auxiliaires civils, et la discipline pourrait être différenciée selon qu'elle s'applique au service ou au reste des activités qui sont propres à l'appelé, à l'intérieur ou à l'extérieur de la caserne.

Des réformes ont déjà été décidées. D'autres sont en préparation tant pour le contingent que pour les cadres de carrière. Le moindre n'est pas le projet de statuts des officiers et des sous-officiers — si le ministre des finances, qui en redoute les conséquences sur l'ensemble de la fonction publique, ne se refuse pas à débloquer les crédits jugés nécessaires — ou encore la mise à jour du règlement sur le service interne des corps de troupe. Le règlement de discipline générale devrait aussi être retouché pour s'inspirer des expériences acquises à l'étranger.

« Pas de vagues ! »

Le gouvernement donne l'impression d'être toujours en retard d'une réforme, comme s'il était incapable de prendre les devants pour rénover l'institution militaire. « *Pas de vagues !* », c'est l'antienne d'une hiérarchie qui, à quelques individualités près, s'accommode mal du changement. Dans les périodes calmes ou de moindre revendication — peut-il y en avoir encore ? — l'administration des armées s'alourdit et s'engourdit au point que les réformes décidées tardent à être appliquées et que la base n'en entrevoit que très rarement les effets.

Les actions des gauchistes dans certaines garnisons — plus particulièrement l'« appel des cent » du comité de défense des appelés — ont été, à leur façon, bénéfiques, dès lors qu'elles ont contribué à rappeler aux responsables politiques de la majorité ou de l'opposition que la société militaire n'était pas un monde à part, en marge de la nation, mais contrôlé et animé par elle.

Ne voir dans ces revendications d'appelés — comme on le faisait au ministère de la défense du temps de M. Soufflet — que des prolongements de « mai 1968 », qui avait épargné l'armée, c'est croire que l'institution militaire peut impunément demeurer hors du temps, inflexible, immuable et à jamais parfaite. Que des « meneurs » aient des arrière-pensées et qu'une partie de la nation tente, par des moyens divers, de refuser ce qu'a décidé sa majorité, voilà qui n'est pas contesté. Il serait absurde de nier pour cette raison que la « machine » militaire est aujourd'hui grippée aussi de son propre fait.

Mais peut-on, devant l'agitation actuelle, se contenter de transformer insensiblement le système de défense par une série de retouches progressivement appliquées ou arrachées par la contestation ? Ces modifications successives, ces réformes de détail que le gouvernement veut multiplier au cours des mois prochains ne devront-elles pas remettre en cause, à un moment donné, le cadre général de la défense ? Peut-on se satisfaire de l'homéopathie quand c'est la chirurgie qui serait nécessaire ?

Le pari du gouvernement de s'en tenir jusqu'ici à des mesures de circonstance est lié à la décision prise l'an dernier par le chef de l'État de respecter les fondements de la politique de défense héritée de ses prédécesseurs.

Le « flou artistique » des missions

En annonçant durant l'été qu'il consacrerait un temps de sa réflexion aux problèmes de défense, M. Valéry Giscard d'Estaing a indirectement relancé les spéculations sur l'*aggiornamento* de l'institution militaire et du service national, et sur la modernisation d'un système conçu il y a une quinzaine d'années. C'est peut-être ce que recherchait le président de la République, qui n'est pas hostile à l'instauration d'un débat, dans la nation, avant l'arbitrage final.

Mais la « dé-dramatisation » des problèmes de défense par le débat public est loin d'être achevée. A-t-elle seulement commencé ? Le recours à l'exorcisme politique pourrait-il être bénéfique si, de son côté, le chef de l'État tranche sans attendre et décide, à quelques détails près, de maintenir les choses en l'état ? Car c'est bien ainsi que sont apparues les premières décisions du président de la République.

Ses différents conseillers militaires entendus, M. Giscard d'Estaing a, pour l'essentiel, entériné les propositions des chefs d'état-major. Officiellement, les missions des forces armées sont inchangées, c'est-à-dire qu'elles gardent ce « flou artistique » qui satisfait les plus prudents, contrairement à ce qu'avait suggéré, en 1968, le ministre des armées de l'époque, M. Pierre Messmer. Ce dernier avait proposé, avec un certain sens du réalisme, de distinguer les missions « *concevables* » dans l'abstrait et les missions réellement à la portée politique et financière de la France. Les états-majors n'en ont eu cure et se refusent à faire des choix ou à des « impasses ». Officiellement aussi, l'armée de conscription reste la loi et le service national dure douze mois. Officiellement, encore, l'effort nucléaire sera continué, même si l'arrêt des essais dans l'atmosphère entraîne un retard dans la réalisation. Officiellement, enfin, le corps de bataille reste la pièce maîtresse d'un dispositif classique, lourd et sans grande mobilité.

Comment, dans ces conditions, ne pas imaginer la déception qui a suivi les réflexions du chef de l'État et ses conclusions ? Les désillusions ont été sensibles dans le contingent, peut-être trop impatient de nature, mais aussi chez bien des cadres de carrière que l'annonce de mesures catégorielles n'a pas suffi à rasséréner.

Le changement pour le changement

Il est possible que le problème de la défense nationale soit trop grave, et même trop nouveau pour M. Giscard d'Estaing, pour que le gouvernement pratique en ce domaine « le changement pour le changement ». Il est vraisemblable que l'enjeu de la sécurité collective requiert la continuité sans faille d'un effort entrepris de longue date. Revenir en arrière ou changer de cap serait délicat, d'autant que les dirigeants des grands partis politiques adhèrent, actuellement, à la thèse de l'armée de conscription et que les principaux programmes d'armements, nucléaires ou classiques, sont d'ores et déjà largement engagés. Mais il est possible aussi que le président de la République n'ait pas définitivement arrêté son jugement et que des options nouvelles se dégagent un jour, si la majorité qui le soutient lui reconnaît — ce dont on peut douter — une certaine liberté de manœuvre en la matière.

Ceux qui retiennent une telle éventualité soulignent que l'incapacité de la gauche à proposer une doctrine cohérente et le développement de la contestation dans les enceintes militaires pourraient aller à l'encontre des objectifs mis en avant par les mouvements gauchistes et soutenus, avec circonspection, par les partis de l'opposition. Si un certain désordre devait s'installer dans les casernes, les arguments en faveur de l'armée de métier — vigoureusement combattus par la gauche et l'extrême gauche — trouveraient de plus en plus d'échos dans l'opinion publique. Des gaullistes comme MM. Alexandre Sanguinetti et Aymerie Simon-Lorière sont déjà acquis à la formule d'une armée de volontaires. Le fait que l'armée de l'air et la marine, qui font moins appel que l'armée de terre à la conscription, ne traversent pas apparemment les mêmes difficultés confirme dans leur jugement les partisans d'une armée de métier.

Le chef de l'État, en désignant — en pleine crise de l'institution militaire — un nouveau ministre de la défense, assisté du général Bigeard, a désavoué, en quelque sorte, M. Jacques Soufflet, mais, du même coup, il a brusqué la situation et repris l'initiative politique. Sorti du rang, conservant de son expérience de deux années de service militaire le souvenir qu'il avait failli devenir « *antimilitariste* », le général Bigeard est un homme de contact qui devrait chercher — par l'exemple — à « motiver » des appelés du contingent « disponibles », explique-t-il, « *à condition qu'on leur apprenne véritablement le métier militaire en douze mois de service, ce qui n'est pas la mer à boire* ».

Au-delà du choix des hommes, il faudra encore attendre pour savoir si le président de la République est aussi en mesure de proposer à la nation, qui l'attend, un autre projet de société militaire.

FIN

Le général Bigeard : notre jeunesse de France doit se sentir valorisée au sortir de l'armée

« *Il faut que le courant passe* [entre cadres et appelés] *dans un style nouveau, évolutif et efficace* », écrivait, dans une note à ses subordonnés, diffusée à la fin de l'année dernière, le général de corps d'armée Marcel Bigeard, alors commandant la IVe région militaire (Bordeaux). Dans cette note qui se concluait par : « *A compter de demain, nous avons tous vingt ans* », le général Bigeard rendait hommage au « *nouveau style du président de la République orienté vers un libéralisme certain* ».

Invitant ses cadres à faire preuve de « *participation, esprit d'équipe, efficacité et recherche permanente du mieux* », le général Bigeard écrivait : « *Nous réussirons ensemble ou nous ferons faillite. Nous n'avons pas le droit de perdre un tel combat* », et il émettait quelques principes :

« *Notre jeunesse de France, au sortir de l'armée, doit se sentir valorisée aux plans physique, intellectuel et moral. Elle doit avoir acquis une formation de combattant, la seule à pouvoir justifier sa présence sous les drapeaux. Cette jeunesse doit exiger de notre part de ne pas perdre son temps.*

» *Pour cela, il faut :*

» *Expliquer d'une façon parlante les missions de nos armées, les effectifs, les totaux théoriques et opérationnels, les forces armées des autres pays et la durée de leur service ;*

» *Coller un style de commandement adapté à notre époque. Dans ce domaine où il y a beaucoup à faire, une sérieuse mise au point entre nous s'avère nécessaire :*

» *Donner une nouvelle image de l'armée, en relançant avec doigté et imagination nos relations publiques ;*

» *Rechercher l'efficacité dans l'exécution du service, ne pas hésiter à gommer rigidité, peur des responsabilités ; ne pas avoir l'impression d'être paralysé, d'appréhender les réactions de l'échelon supérieur. Imagination, initiative ; les chefs à tous les échelons doivent réussir, créer un esprit, enthousiasmer nos jeunes. Le budget est réduit, raison de plus pour innover, faire davantage à moindres frais. Allez-y ;*

» *Apprendre à vivre avec les jeunes et rester jeune ; les préludes à la retraite, le conformisme, les soucis d'une carrière, doivent disparaître devant cet impératif indispensable : rester jeune, vivre pour les jeunes, ne pas les décevoir ;*

» *Veiller bien sûr au moral de vos subordonnés, je dirais de préférence « collaborateurs ». Les informer, leur faire part de vos problèmes, former l'équipe « un pour tous, tous pour un. »*

ARMÉE

Le général Etcheverry : ce n'est pas en changeant de têtes qu'on réglera le problème de la défense

Participant à un débat sur la défense nationale organisé lundi 4 février à Paris par le Centre l'information civique, le général de corps d'armée Jean-Paul Etcheverry, directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.), de l'enseignement militaire supérieur et du Centre des hautes études militaires (CHEM), a déclaré : *« Ce n'est pas en changeant de têtes, avec tel ou tel bonhomme, qu'on réglera le problème de la défense en France. Avec 2,9 % du produit national brut consacré aux défenses militaires, la France est au quarante-septième rang des pays dans le monde. La marge de manœuvre des chefs militaires est nulle. On nous fait porter le chapeau »* (1).

« Quand un jeune arrive au service militaire, a ajouté le général, *on le met dans des casernements minables et il en rend responsable son officier et son sous-officier. Il connaît, d'entrée de jeu, une dégradation de sa qualité de vie. Nous regrettons cet état de fait et tant que la part de notre produit national brut consacré à la défense sera celle qu'elle est actuellement, le malaise de l'armée sera encore vrai dans cent ans. »* Le général Etcheverry a aussi révélé que, lors de sa visite officielle en 1974 en Union soviétique, le général d'armée aérienne François Maurin, chef d'état-major des armées françaises, avait entendu le maréchal Andreï Gretchko, ministre soviétique de la défense, affirmer que *« le poids politique de l'Union soviétique était son poids militaire ».*

Invité par l'un des participants au débat, M. Charles Hernu, membre du comité directeur du parti socialiste, à définir l'*« adversaire intérieur »*, le général Etcheverry a expliqué : *« L'ennemi intérieur est celui qui s'attaque aux installations vitales de notre pays, bases de la force nucléaire stratégique ou points jugés sensibles de notre territoire, que cet adversaire soit infiltré en France de l'intérieur ou de l'extérieur. »*

M. Jean-Christian Barbé, président du Centre d'information civique, a indiqué, pour sa part, qu'une enquête de son organisme sur deux mille cinq cents personnes, par l'intermédiaire de ses délégués en province, avait montré que *« les jeunes sont les plus favorables à l'armée de métier ».*

(1) Depuis avril 1973, soit en vingt-trois mois, le ministère de la défense a connu trois titulaires : MM. Robert Galley, Jacques Soufflet et Yvon Bourges. — (N.D.L.R.)

LES GÉNÉRAUX-MINISTRES

C'est dès le gouvernement formé par le maréchal Pétain, le 16 juin 1940, que le général Colson, l'amiral Darlan et le général Pujo sont devenus respectivement ministres de la guerre, de la marine et de l'air (le général Weygand étant ministre de la défense nationale) avant de conserver un poste avec le titre de secrétaire d'État dans le gouvernement constitué par le maréchal le 10 juillet 1940 (*le Monde* du 2-3 février).

D'autre part, si le général Catroux est entré dans le gouvernement Guy Mollet le 1er février 1956, comme ministre résident en Algérie, il en est sorti le 7 février.

● *Des distributeurs de l'« appel des cent »*, qui remettaient ce texte, lundi 3 février, à des voyageurs en gare de Clermont-Ferrand, ont été pris à partie par un groupe de jeunes gens qui disent *« vouloir en appeler aux autorités compétentes pour que des poursuites soient entreprises contre de tels agitateurs »*. Des policiers sont intervenus pour séparer les antagonistes.

● *Le lieutenant-général Debeche*, chef d'état-major de la force aérienne belge, est en visite en France, du mardi 4 au vendredi 7 février, sur l'invitation du général d'armée aérienne Claude Grigaut, chef d'état-major de l'armée de l'air. Il visitera notamment, à Orange (Vaucluse), une base d'un escadron des forces aériennes stratégiques. Il se rendra à Apt pour voir les installations du premier groupe de missiles sol-sol stratégiques. Il ira ensuite à Istres, où lui seront présentés le Mirage F-1 M-53, proposé aux pays européens, et le biréacteur d'entraînement Alpha-Jet, du groupe privé Dassault-Bréguet, acquis à trente-trois exemplaires par la Belgique.

AÉRONAUTIQUE

● *M. Bernard Lathière*, ancien directeur des transports aériens au secrétariat général à l'aviation civile, vient d'être désigné, en remplacement de M. Henri Ziegler, au poste d'administrateur-gérant d'Airbus Industrie. Cette société est constituée par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), Deutsche airbus, la CASA espagnole, Hawker Siddeley Aviation et la firme hollandaise Fokker pour la commercialisation du biréacteur moyen-courrier européen Airbus A-300. M. Lathière est aussi conseiller technique auprès du président du directoire de la SNIAS.

SOCIÉTÉ

La semaine de la pensée marxiste

CHOISIR ENTRE LE TRAVAIL A L'EXTÉRIEUR ET LES TACHES MÉNAGÈRES

« La femme : l'enfant, la famille », ainsi présenté, l'avant dernier débat de la semaine de la pensée marxiste, lundi soir à la Mutualité, pouvait porter à confusion, comme l'a remarqué Mme Marie Thérèse Goutmann, sénateur, membre du comité central du parti communiste. Il ne s'agissait pas de limiter l'univers de la femme à l'enfant et à la famille, mais bien de la situer par rapport à eux.

Unanimement, les orateurs sont partis du même constat : la famille traverse actuellement une crise. *« Cette crise est inhérente au système capitaliste qui broie le tissu familial »*, a dit Mme Goutmann. Elle se manifeste selon M. Jacques Beauvais, directeur adjoint du centre de formation d'enseignants spécialisés de Beaumont-sur-Oise, par *« un repli du couple sur lui-même et la crainte d'élever des enfants dans un monde incertain et hostile ».*

Le travail de la femme est un facteur important de l'évolution de la famille. Il faudrait que la femme puisse concilier celui-ci avec son rôle social et de mère.

La société dans laquelle nous vivons n'est pas faite pour les femmes qui travaillent, a constaté M. Jacques Beauvais. *« La femme étouffe dans cette famille où on lui dit qu'elle doit rester. Parallèlement, les crèches et les maternelles sont considérées comme des « pis-aller ». Il en résulte que la mère ressent un sentiment de culpabilité en y laissant son enfant. »*

A partir de quel âge peut-on laisser un enfant dans une crèche ? Ce sera un des thèmes abordés. Le professeur Robert Debré, membre de l'Institut, et M. René Zazzo, directeur du laboratoire de psychologie de l'enfant de l'École pratique des hautes études seront d'accord pour dire : *« Entre trois et dix mois, l'enfant pourra très mal supporter d'être séparé de sa mère. »* Il faudrait que cette dernière *« puisse bénéficier d'un salaire de maternité lui permettant de rester de deux à trois ans auprès de son enfant ».*

On a souvent évoqué la complémentarité de l'homme et de la femme dans le couple. M. Michel Manciaux, directeur général du Centre international de l'enfance, a parlé du partage des tâches « asexuées », « *biologiquement neutres* » qui, généralement, sont imparties aux femmes. Mais à aucun moment les orateurs n'ont tenté de sonder les limites de la collaboration de l'homme au sein de la famille. Le professeur René Zazzo a souligné que *« la présence du père est également indispensable près de l'enfant »*. Mais c'est toujours à la femme que l'on a attribué la responsabilité de l'éducation du tout jeune enfant. Il semblait aller de soi que c'est à la femme que doivent être accordés des jours de congé lors des maladies de l'enfant.

Mme Jacqueline Mettra, vice-présidente de l'union départementale des associations familiales de l'Essonne, a présenté un plaidoyer en faveur de la femme au foyer. *« La libération de la femme passe par celle de l'homme. L'enfant a besoin de sa mère »*. Mme Mettra s'est élevée contre la *« sacralisation »* du travail productif qui n'est pas, selon elle, la meilleure façon de s'épanouir.

« Certes, le travail est aliénant, lui répondra Mme Goutmann, *mais c'est la société capitaliste qui le rend aliénant. De plus, s'il l'est pour la femme, il l'est également pour l'homme. Aujourd'hui, le travail est vécu comme une conquête par la femme. Ce que nous devons réclamer, c'est la possibilité réelle pour elle de choisir entre le travail à l'extérieur ou à la maison près des enfants. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le mot femme au féminin

« La Spirale » revendique le pouvoir d'écrire le mot femme au féminin. Telle est la démarche de ce groupe féministe qui dénonce l'impossibilité pour la femme de créer sur son mode, selon une identité féminine réelle et des principes qui lui soient propres. Créer ne signifie pas ici uniquement œuvre d'art, mais aussi toute forme d'expression personnelle et d'activité.

Ce mouvement, rassemblé autour de Charlotte Calmis, peintre et poète, et de Catherine Valabrègue, l'une des fondatrices du planning familial, a été créé il y a deux ans. Il compte une centaine de membres, issus de professions libérales ou cadres moyens pour la plupart, qui se réunissent tous les mardis soir dans un café au 19, rue Cardinal-Lemoine, dans le cinquième, par petits groupes d'études. « La Spirale » cherche à pénétrer le champ social en établissant notamment des relations étroites avec le groupe des « pétroleuses », mouvement féministe en milieu ouvrier, et en organisant des débats et en faisant des expositions.

Inventer un langage nouveau

Le groupe espère ainsi éveiller un esprit critique essentiellement féminin, créer un lieu de rencontre où la femme puisse exprimer sa spécificité.

*Pour « la Spirale », la femme est conditionnée, prisonnière d'un carcan culturel, de mythes édifiés par l'homme qui détient seul le pouvoir de créer, en particulier dans les domaines du langage, de la philosophie et de l'art. Ainsi ce groupe dénonce le dernier prix Goncourt (*la Dentellière*, de Pascal Lainé) ou le livre de Robert Merle* les Hommes protégés, *ainsi que le prochain Salon de l'union des femmes peintres et sculpteurs au Musée d'art moderne, comme exemples de récupération et de création par l'homme du mythe de la femme.*

Le mouvement se veut apolitique. Qu'elle soit de droite, de gauche ou extrémiste, la politique, estime « la Spirale », est toujours celle du mâle. Le mouvement cependant ne veut pas se couper totalement de l'homme, le rejeter. Ce n'est pas l'« ennemi », mais le détenteur d'un pouvoir qu'il doit partager, alors que la femme passive ne trouve de justification que comme procréatrice et catalyseur de la créativité de l'homme.

Lutter contre la passivité de la femme, saper ses préjugés, rechercher les inhibitions de la créativité féminine, inventer un langage nouveau, sont les buts de « la Spirale », ouverte à toutes les femmes qui veulent devenir les « ethnologues de leur continent noir ».

Favorable à la liberté de l'avortement et de la contraception, à la création de crèches, à la reconnaissance du travail, ce mouvement veut dépasser ces seules revendications.

En Suisse

PLUS DE CINQ MILLE PERSONNES SIGNENT UNE PÉTITION FAVORABLE A L'EUTHANASIE

Zurich (*A.F.P.*). — Une pétition signée par cinq mille cinq cents personnes a été déposée auprès des autorités du canton de Zurich, afin d'autoriser la pratique de l'euthanasie, en Suisse, dans certaines conditions très précises.

Pour être soumise à l'électorat helvétique par voie de référendum, cette initiative doit être entérinée par le gouvernement du canton de Zurich, qui la transmettra aux deux Chambres confédérales. Il appartient à ces dernières de décider si le texte peut être soumis à référendum.

La campagne en faveur de cette initiative avait été lancée peu après le début de l'affaire Haemmerli, qui avait défrayé la chronique médicale. Médecin-chef d'une clinique zurichoise, le professeur Haemmerli avait été démis de ses fonctions, le 15 janvier, à la suite des déclarations de Mme Regula Pestalozzi, directrice des services de la santé publique de la ville, qui l'avait accusé d'avoir volontairement privé de nourriture des malades chroniques (*le Monde* du 23 janvier). Depuis, le professeur a été partiellement rétabli dans ses fonctions par le conseil de la ville de Zurich.

● « LES FEMMES, AUJOURD'HUI ET DEMAIN ». — Sur ce thème, l'École des parents et des éducateurs organise un cycle de conférences à l'amphithéâtre Descartes de la Sorbonne :

— Lundi 24 février, *Masculin, féminin, qu'est-ce qu'appartenir à un sexe ?*, par le docteur Jacques Caïn.

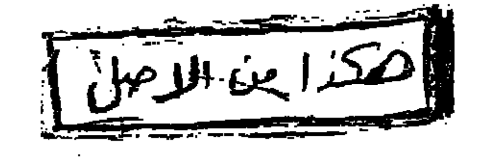
— Lundi 3 mars, *L'autre femme : au-delà de l'image de la féminité*, par Luce Irigaray, psychanalyste.

— Lundi 10 mars, *La fécondité : sa relation à la fonction de l'enfant dans la famille*, par Louis Roussel, chargé de recherches à l'Institut national d'études démographiques.

— Lundi 17 mars, *Femme et société face aux crises*, par Evelyne Sullerot, sociologue.

● *Formation pour les femmes.* — Le service de formation continue de l'université de Paris-Val-de-Marne organise des stages gratuits d'orientation et de préformation pour les femmes désireuses de prendre ou de reprendre un emploi. Le prochain stage débutera le 18 février. Il durera deux mois et demi, l'après-midi, et sera ouvert sans conditions d'âge ni de diplôme. Renseignements et inscriptions au service de formation continue de l'université. Tél. : 899-27-00.





RELIGION

Mgr Antoine Khoreiche est élu patriarche maronite d'Antioche et de tout l'Orient

Beyrouth (A.F.P.). — Le synode des évêques maronites, réunis à Bkerké (Liban), siège du patriarcat maronite, a élu à l'unanimité, le 3 février, Mgr Antoine Khoreiche, évêque de Saïda (Sud-Liban), comme patriarche maronite d'Antioche et de tout l'Orient. Il succède au cardinal Paul-Pierre Meouchi, décédé le 11 janvier (« le Monde » du 12-13 janvier).

L'élection a été acquise au cinquante-huitième tour de scrutin, après quinze jours de délibérations secrètes et à la limite du délai imposé par les règlements de l'Eglise maronite, qui prévoient la désignation d'un patriarche par le pape au cas où les évêques n'auraient pas abouti.

Le nouveau primat sera consacré dans ses nouvelles charges au cours d'une cérémonie religieuse, le dimanche 9 janvier, à l'occasion de la fête de saint Maroun.

Une Église entièrement catholique

par JOSEPH FEGHALI (*)

PARMI les Eglises orientales, l'Eglise maronite tient la place la plus importante au Liban, Etat pluriconfessionnel fondé sur l'équilibre de diverses communautés qui le composent. En vertu d'un accord tacite, depuis la fondation de l'Etat libanais (1920), alors placé sous le mandat de la France, puis de la proclamation de l'indépendance (1943), le président de la République est un chrétien maronite — exceptionnellement on a compté un grec-orthodoxe, Charles Debbas. Le président du conseil est un musulman sunnite, c'est-à-dire appartenant à l'orthodoxie islamique ; celle-ci s'oppose aux musulmans chiites, qui regardent Ali, cousin et gendre de Mahomet, comme le seul khalife ou successeur légal de Mahomet. La communauté sunnite est en effet, au Liban, la plus nombreuse, après celle des maronites. Le président de la Chambre est généralement un musulman chiite, et le vice-président un grec orthodoxe. Par ce procédé, qui se répercute aux divers échelons du monde politique, de la fonction publique et de l'armée, on veut établir un accord entre toutes les communautés, soit chrétiennes, soit musulmanes, qui coexistent au Liban et participent à la vie de la nation.

Les maronites, dont l'origine remonte à saint Maroun, qui a vécu et est mort à Cyr en 410, sont les plus importants tant par le nombre que par le rôle qu'ils ont joué au cours de l'histoire libanaise, à côté des Druzes, qui professent une religion particulière formée d'éléments disparates où se retrouvent des pratiques qui leur sont propres et d'autres empruntées à l'islam. Les autres communautés chrétiennes sont les grecs-orthodoxes, dont la branche catholique constitue l'Eglise melkite ou grecque-catholique, les Arméniens, parmi lesquels on compte des catholiques et des grégoriens, qui sont indépendants de Rome. Moins nombreux sont les Syriens, soit catholiques soit jacobites, et les Assyriens, qui sont, d'une part, les Chaldéens catholiques, et, d'autre part, ceux qu'on dénomme en Occident les Nestoriens.

Seule parmi les Eglises orientales, l'Eglise maronite est entièrement catholique. Dès le Moyen Age, elle s'est sentie en pleine communauté de foi avec l'Eglise romaine et, retranchée dans les montagnes du Liban, a donné accueil au cours des temps aux chrétiens persécutés. C'est pourquoi la plupart des Eglises unies gardent encore aujourd'hui leur siège patriarcal au Liban. L'Eglise maronite a gardé la liturgie d'Antioche, et a pour langue liturgique le syriaque, qui est une des formes littéraires de l'ancien araméen, qui a été la langue du Christ et des apôtres. Jusqu'aux seizième et dix-septième siècles, le syriaque était encore parlé dans la montagne par la population; à partir de ce temps, elle a progressivement adopté la langue arabe, mais celle-ci garde ses singularités, ce qui constitue l'arabe dialectal libanais.

C'est autour du patriarcat maronite que la nation libanaise s'est dégagée. L'Eglise maronite est, en effet, gouvernée par un chef religieux qui est apparu souvent comme le chef civil de la nation et qui porte le titre de « patriarche d'Antioche et de tout l'Orient ». Il a juridiction immédiate sur tout le territoire patriarcal et s'étend sur tous les fidèles maronites vivants en Orient, en dehors du patriarcat.

Tout l'épiscopat maronite s'est ainsi réuni au siège patriarcal, sous la présidence du plus ancien des évêques. D'après le droit particulier exprimé par le synode du Mont-Liban, l'élection doit avoir lieu le neuvième jour depuis la mort du patriarche. Le nouveau patriarche doit avoir réuni la majorité des deux tiers des évêques présents ; et ils procèdent à des scrutins successifs, jusqu'à ce que ce chiffre soit atteint. Dans l'hypothèse qui, jusqu'ici, ne s'est réalisée qu'une seule fois en 1742 — lors de la nomination du patriarche Simon Aouad — dans l'histoire de la communauté, où personne n'aurait réuni cette majorité, le choix du nouveau patriarche est dévolu au Saint-Siège. Bien qu'en fait, ce soit toujours un évêque qui ait été désigné comme patriarche, le choix peut porter su un simple prêtre.

C'est au titre de chef moral de la nation libanaise qu'en 1919 le patriarche Elie Hoyek a été reçu par Clemenceau à la conférence de la paix, qui devait décider de l'avenir du Liban. Il reste l'un des plus grands patriarches maronites, dont l'autorité a été reconnue par tous aussi bien musulmans que chrétiens. Seul parmi les patriarches maronites, le défunt patriarche, Mgr Paul Méouchi, avait été directement nommé par le pape Pie XII, qui avait spécifié que cette intervention était exceptionnelle et ne préjugeait pas de l'avenir. Il a été le premier patriarche maronite — sinon le premier patriarche oriental — qui ait été créé cardinal.

[Né à Aïn-Ebel le 20 septembre 1907, Mgr Khoreiche a fait ses études au Liban, puis à Rome, où il a obtenu le grade de docteur en théologie et en droit canon. Ordonné prêtre le 12 avril 1920, il a été nommé évêque le 22 avril 1950 et sacré par le patriarche Arida le 15 octobre de la même année. Nommé évêque du diocèse de Sidon le 25 avril 1957, il a été désigné le 11 avril 1974 vicaire général et délégué patriarcal auprès de Mgr Méouchi.

Mgr Khoreiche, qui était vivement apprécié par Mgr Méouchi pour son intelligence, est un homme simple, respecteux des traditions, mais comprenant les exigences de la vie moderne.]

(*) Professeur à l'université de Louvain.

La ville de Rome est mal préparée pour l'Année sainte

De notre correspondant

Rome. — Paul VI est inquiet de la vague de criminalité et de violence qui déferle sur la capitale italienne. Il l'a dit récemment au maire de Rome et à ses adjoints, venus lui présenter au Vatican les vœux traditionnels de bonne année. Conscient des « énormes difficultés » que rencontre la cité, — ne serait-ce que dans les domaines de l'urbanisme et de la santé — le pape rappelle néanmoins que l'Année sainte vient de s'ouvrir et que les pèlerins sont en droit d'être accueilis avec hospitalité, dans des conditions convenables d'hygiène et de sécurité.

On serait tenté de déceler dans ces propos une légère critique à l'égard des autorités. Paul VI est bien placé pour savoir que la ville de Rome a bâclé la préparation de l'Année sainte. Celle-ci doit pourtant — selon les prévisions — lui valoir la visite de six millions de personnes, soit deux fois plus de passages que d'habitude. La capitale italienne n'a pas profité de cet événement pour améliorer ses équipements, comme elle l'avait fait par exemple lors des Jeux olympiques de 1960. Les réalisations sont timides et le manque d'imagination y est manifeste.

Les responsables italiens n'ont pas « profité » de l'Année sainte. Ils sont d'autant plus impardonnables que le pape les avait personnellement avertis il y a trois ans de cette manifestation. Les explications ? Elles sont multiples : le talent d'improvisation l'emportant ici sur les dons d'organisation, certains ont été tentés de « *laisser faire* », de « *voir venir* », comptant sur la gentillesse naturelle des Romains qui compense bien souvent leur manque d'efficacité.

Un comité interministériel a pourtant été créé et a travaillé avec les représentants du Vatican. Mais depuis que ce comité a vu le jour trois gouvernements se sont succédé en Italie et — comble de malchance — le ministre du tourisme a changé trois fois. Du côté de la municipalité et de la région, les divergences politiques entre les élus et le déficit catastrophique du budget communal expliquent que les crédits n'ont été débloqués qu'il y a quelques semaines. On s'est aperçu alors que creuser des routes dans les voies publiques, en pleine Année sainte, aurait des effets plus néfastes que positifs sur la circulation. Pour excuser les responsables, on pourrait ajouter que l'Année sainte n'a lieu que tous les vingt-cinq ans et qu'il est difficile de bénéficier de l'expérience précédente, les hommes ayant changé en même temps que les techniques.

Cette inexpérience est vraie aussi du côté du Vatican, où l'on a cependant préparé l'Année sainte avec autrement plus de sérieux et d'efficacité. Quelque treize mille lits sont prêts dans des communautés religieuses de Rome et des environs pour héberger les voyageurs qui n'auront pas trouvé de place dans les hôtels. L'accueil est réparti entre différents comités linguistiques, car les problèmes diffèrent d'une région du globe à l'autre.

L'antenne française, présidée par Mgr Maurice Bonneric — et devenue francophone par la force des choses — a choisi un système d'organisation assez souple qui lui permettra de s'adapter à des situations imprévues. Le comité francophone (1) organise des visites mais aussi des débats sur Rome et le Vatican, prévoyant pour les plus intéressés des rencontres avec des groupes de chrétiens italiens. Les jeunes sont accueillis à la Trinité-des-Monts.

Malgré un échelonnement des activités culturelles et des cérémonies religieuses (*le Monde* du 2 janvier), le gros des voyageurs est attendu entre mars et septembre.

On a certes renforcé les services d'ordre et de nettoyage, contrôlé les horaires d'ouverture et l'éclairage des musées ; on a prolongé quelques quais de gare, créé de nouvelles lignes d'autobus, interdit la circulation automobile sur la via della Conciliazone et place Saint-Pierre. Mais la charmante poste mobile, inondée de soleil, qui a été installée en face de la basilique, est l'une des rares initiatives un peu originale où se manifeste le goût des Italiens pour la fantaisie.

R. S.

(1) Via Santa Giovanna d'Arco, 12. Tél. : 654-71-46.

LA CARTE ET LE LIVRET DE PÈLERIN

Une carte de pèlerin donnant droit à l'entrée gratuite dans tous les musées, monuments, galeries et fouilles archéologiques de l'Etat italien est délivrée sur demande à chaque pèlerin, accompagnée du livret du pèlerin, de l'insigne de l'Année sainte, du fascicule de chants en français et de la documentation sur Rome, moyennant la somme de 28 F; par le Comité français de l'Année sainte, 106, rue du Bac, 75341 Paris-Cedex 07, ou par le comité de l'Année sainte dans chaque diocèse ou, enfin, directement, par le Comité français de l'Année sainte, via Giovanna d'Arco, Roma.

D'autre part, les Editions du tourisme culturel viennent de publier un livre, « l'Eglise de Dieu qui est à Rome », qui est essentiellement une reprise du « Pèlerin de Rome », du Père Emile Verdellet, paru en 1961, revu, augmenté et présenté en collaboration avec Lagaillardie, à l'occasion de l'Année sainte. Retraçant l'histoire de la Ville éternelle, avec de nombreuses photographies et cartes, ce livre est un précieux guide pour ceux qui font le pèlerinage de l'Année sainte. (Prix : 37 F.)

ÉDUCATION

A Lille

TROIS MILLE LYCÉENS VISITENT LES CAMPUS UNIVERSITAIRES

(De notre correspondant.)

Lille. — La journée « portes ouvertes » dans les trois universités lilloises, organisée lundi 3 février en collaboration avec la délégation régionale de l'ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions) a obtenu un très vif succès. Plus de trois mille lycéens, élèves des classes terminales, ont visité les locaux universitaires. Un service d'autobus spécial avait été prévu entre les deux campus et les restaurants universitaires étaient ouverts aux jeunes visiteurs.

Les stands tenus par les responsables d'information et d'orientation des établissements ou des représentants de l'ONISEP furent assiégés, surtout dans l'après-midi.

Chaque université avait choisi sa méthode. Les dix-sept unités d'enseignement et de recherche de Lille-I (sciences et techniques) tenaient côte à côte des bureaux d'information ; à Lille-III (lettres et sciences humaines), une présentation générale a été faite deux fois dans la matinée. Des « carrefours » se sont déroulés à trois reprises pour les dix-huit disciplines enseignées. En droit (Lille-II), les responsables de l'opération avaient invité une quinzaine de représentants des activités professionnelles sur lesquelles débouchent les études.

Parmi les formations qui ont suscité le plus d'intérêt : les sept maîtrises de sciences et techniques et les nouveaux DEUG d'administration économique et sociale ou de mathématiques appliquées aux sciences sociales. Les lycéens se sont montrés aussi très curieux à propos des diplômes préparant directement à la vie active dans le secteur social : éducateurs spécialisés, animateurs socio-culturels...

Cette opération « portes ouvertes » aura son prolongement dans la publication d'une brochure qui sera commune aux trois universités et qui sera très largement diffusée dans les classes terminales des établissements secondaires. — G. S.

Une conférence nationale des femmes des collèges d'enseignement technique

« Beaucoup de filles rêvent encore d'épouser le patron »

La troisième conférence des femmes des collèges d'enseignement technique, réunie par le Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.), a eu lieu les 30 et 31 janvier, à Paris. Plus de deux cents déléguées régionales ou départementales ont débatu, au cours de ces deux journées, de trois thèmes principaux : la vie professionnelle et familiale ; la formation professionnelle des jeunes filles ; les femmes et l'organisation syndicale. Une cinquantaine d'hommes, eux-mêmes enseignants en C.E.T. et membres du S.N.E.T.P., ont participé aux travaux de la conférence.

Cette présence masculine, voulue par les dirigeants nationaux du syndicat pour éviter de « marginaliser les femmes », devait, selon eux, rappeler que les combats des unes ne sont pas étrangers aux luttes de tous les autres. Quelques femmes, cependant, auraient préféré qu'on reconnaisse, « au moins ici », la spécificité de certaines de leurs revendications...

« *Chez les bourgeois, la femme est une potiche; mais chez les ouvriers, bien souvent, c'est encore une bonniche. Il est nécessaire que le syndicat lance une grande campagne d'éducation conjugale* » Accueilli par des remous en assemblée générale, le témoignage de Frédérique, professeur de sciences dans un C.E.T de Rouen, est l'un des seuls à avoir tranché sur l'unanimité des débats. Comme Jocelyne, professeur stagiaire à Toulouse, Frédérique est membre du Mouvement de libération des femmes (M.L.F.). « *Quand nous avons vu que la conférence était ouverte aux hommes, nous avons failli repartir*, explique Jocelyne, *nous savions déjà que les femmes ne parleraient pas de la même manière que si elles avaient été seules.* »

« *Contradictions, ressentiment envers les hommes* », Mme Christiane Gilles, secrétaire confédérale de la C.G.T., ne manque pas de mots pour dénoncer de telles attitudes Selon elle, ces déclarations ressemblent trop à celles de Mme Françoise Giroud pour ne pas être suspectes. Le secrétaire d'Etat à la condition féminine n'a pas été épargné, en effet, au cours de ces deux journées de travaux. « *La création du secrétariat d'Etat a pour but*, selon Mme Gilles, *d'éviter la jonction entre la lutte des femmes et celle de tous les travailleurs.* »

La troisième conférence des femmes du S.N.E.T.P avait des buts diamétralement opposés, tout en reconnaissant, cependant, que les conditions de vie et de travail sont plus difficiles encore pour les femmes. Deux groupes de travail devaient le faire apparaître : la commission « *Vie familiale et professionnelle* » faisait ainsi remarquer que le droit au travail est trop souvent mis en concurrence avec le droit à la maternité, faute d'équipements sociaux et d'indemnités suffisantes, faute également de remplaçants durant les congés de maternité « *On culpabilise les femmes*, faisait remarquer Mme Paulette Cavalier secrétaire nationale du S.N.E.T.P., *on les pousse à travailler trop longtemps, mettant en danger leur santé et celle de leur enfant.* »

La difficulté de militer

Des discriminations plus évidentes encore ont été constatées par les participants dans la formation professionnelle des jeunes filles : depuis 1966, la proportion des jeunes filles en formation dans les C.E.T. a légèrement baissé, alors qu'en 1972, par exemple, près de 60 % des nouveaux salariés étaient des femmes. Discriminations également dans le choix des spécialités : 30 000 jeunes filles préparent actuellement un diplôme dans les sections de l'habillement, 170 seulement en électricité ou en électronique.

Pour améliorer la condition féminine, le S.N.E.T.P. lance une campagne de signatures dans les C.E.T., adressées à Mme Françoise Giroud et M. René Haby, ministre de l'éducation

Pourtant, c'est vers la commission « *Les femmes et l'organisation syndicale* » que se sont tournées la majorité des participantes. Malgré l'ancienneté de son combat pour l'émancipation de la femme — les deux premières conférences avaient été réunies en 1963 et en 1967, — le syndicat C.G.T du technique n'échappe pas aux critiques. Certaines participantes n'ont pas manqué, cette fois encore, d'accuser la domination des hommes et d'expliquer ainsi la faible participation des femmes aux réunions syndicales, prévues sans crèches à des heures où les femmes sont retenues par des tâches ménagères. Autant de handicaps qui s'ajoutent à une réticence ancienne des femmes à militer.

C'est finalement « l'image » de la femme que les participantes ont souhaité voir évoluer, aussi bien dans la société que dans les C.E.T., « *où beaucoup de filles rêvent encore d'épouser le patron, où beaucoup de garçons continuent de parler des femmes en termes de possession* ». *Antoinette*, le magazine féminin de la C.G.T., peut-il participer à cette évolution ? « *Certaines publicités devront disparaître*, précise une participante, *par exemple celles qui accordent qu'une femme peut être belle... même avec trois enfants.* »

ANDRÉ MEURY.

A PARTIR DE 1975

Le baccalauréat des établissements expérimentaux comportera sept séries

Un decret publié au *Journal officiel* du 1er février fixe l'organisation du baccalauréat pour les établissements secondaires où est expérimenté, depuis la rentrée de 1972, un enseignement de second cycle à options. Il s'agit des lycées de Montgeron (Essonne), Henri-Martin de Saint-Quentin (Aisne) et de l'Ecole alsacienne de Paris — où ce régime sera appliqué dès la session de 1975, — de la Folie-Saint-James à Neuilly-sur-Seine des lycées techniques de Massy (Essonne) et Emmanuel-Mounier à Grenoble — où le système entrera en vigueur seulement en 1976.

Pour tenir compte du système optionnel appliqué dans ces établissements, l'examen comporte d'une part, outre les epreuves anticipées de français et l'epreuve orale de langue vivante, trois épreuves de base : pour les scientifiques, il s'agit des mathématiques, de la philosophie et des sciences physiques ; pour les littéraires, il s'agit des mathématiques, de la philosophie et de l'histoire et géographie ; d'autre part, deux épreuves à option, qui peuvent porter non seulement sur les langues (vivantes ou anciennes), mais sur la biologie, la technologie, les sciences économiques et sociales, les arts plastiques, la musique, l'histoire et la géographie ou les sciences physiques (lorsque celles-ci ne figurent pas parmi les épreuves obligatoires).

Sept séries sont prévues :

● DEUX SCIENTIFIQUES, S 1 et S 2. La première correspond en gros à la série C (avec neuf heures de mathématiques par semaine en terminale, et six heures de physique) l'autre correspond à la série D (avec six heures de mathématiques seulement)

● DEUX LITTERAIRES, L 1 et L 2 : l'une avec huit heures de philosophie par semaine (comme en A), et l'autre cinq heures seulement (comme en B), mais la possibilité d'options de technologie et de biologie.

● TROIS MIXTES : LS 1, LS 2, LS 3 La première correspond à neuf heures de mathématiques et trois heures de philosophie par semaine comme en C; la seconde a six heures de mathématiques, comme en D, mais à un enseignement de philosophie de cinq heures hebdomadaires. La troisième, enfin, correspond à six heures de physique, cinq heures de mathématiques, et trois heures de philosophie.

Enfin, le deuxième groupe d'épreuves — que doivent passer les élèves qui ont obtenu une note moyenne entre 8 et 10 — est composé de trois épreuves librement choisies.

Ce système sera appliqué au minimum jusqu'à la session 1977. Mais on ne sait pas encore ce qui se passera ensuite, compte tenu de l'application des projets de réforme de M René Haby : ceux-ci prévoient aussi un enseignement à options dans le second cycle.



JUSTICE

LE PROCÈS DES « TRÈS SAINTS CŒURS » A MONS

« Une forme d'escroquerie au bon Dieu »

Bruxelles. — Devant le tribunal correctionnel de Mons a eu lieu, lundi 3 février, la troisième audience du procès des animateurs de la secte religieuse appelée les Très Saints Cœurs. Le tribunal doit dire si Mlle Carmen Deverchin a bien été enlevée par les trois frères Melchior en 1972, alors qu'elle était mineure, et s'il s'agissait d'un « enlèvement par ruse ou par menace ».

On a surtout entendu, lundi, Mlle Deverchin (aujourd'hui mariée), qui a été longuement interrogée par le principal avocat de la défense, Mᵉ Floriot. Celui-ci a tenté de démontrer que Carmen Deverchin, étant âgée de vingt ans au moment des faits, était capable de prendre elle-même ses responsabilités.

Carmen Deverchin a expliqué qu'au début elle croyait fermement au « message » que lui communiquaient les frères Melchior : « *Nous étions plusieurs*

De notre correspondant

personnes autour d'une table sur laquelle étaient posés trois cœurs et des bougies. Le message me disait de quitter mes parents et mon fiancé. Je pleurais, j'étais bouleversée : je me disais que ce n'était pas possible. Mais pour se retirer du groupe, c'était difficile : il y avait la menace de la damnation éternelle. » Carmen Deverchin a encore expliqué le rituel d'intronisation « avec des huiles parfumées ». « *Ainsi*, dit-elle, *on devenait une sainte femme et apôtre.* »

Le pasteur Michel Viot, de Paris, a rapporté qu'il avait été mis en garde à propos de la secte. « *Aucun prêtre, aucun théologien ne peut prendre ces messages au sérieux*, a-t-il dit. *Seuls les gens simples pouvaient croire que des jeunes filles pourraient enfanter sans pécher Mon avis, c'est que nous nous trouvons en présence d'une secte du genre de celles qui se multiplient. C'est une forme d'escroquerie au Bon Dieu.* »

« *La hiérarchie des Eglises a perdu dans les masses une partie de son influence d'autrefois*, a ajouté M. Viot. *Or des gens recherchent le réconfort, une voie à suivre. D'où le développement de pareilles sectes. Mais elles représentent un mal social. Elles constituent une menace pour la santé également, surtout pour celle des enfants qui ne sont pas soignés comme ils devraient l'être.* »

Enfin un témoin de Bruxelles a expliqué que Roger Melchior peignait des crucifix et des christs : « *Ce qui m'a étonné notamment*, dit-il, *c'est que le Christ était un peu son autoportrait.* »

Prochaine audience le 26 mars.

PIERRE DE VOS.

Point de vue

SILENCE DES ÉGLISES, ACTIVITÉ DES SECTES

par MICHEL VIOT (*)

NOTRE époque offre toutes les caractéristiques propices au développement des sectes. La menace de destruction totale de la vie, génératrice de peur, la désacralisation du christianisme, rabaissant celui-ci au niveau de l'ultrarationalisme ambiant, désorientent et inquiètent les esprits religieux. Alors que le fait d'être désorienté a poussé beaucoup d'entre eux à ne plus fréquenter les Eglises officielles, et à ne plus pratiquer de religion, d'autres se sont réfugiés dans les sectes au lieu de se battre à l'intérieur des Eglises Et c'est bien de « refuge » qu'il faut parler car ce qui caractérise le candidat à l'entrée dans une secte, c'est son extrême sensibilité qui lui fait plus qu'un autre ressentir la diminution du sacré dans les manifestations religieuses officielles et qui, en même temps, le rend très perméable aux influences spirituelles qu'elles viennent de l'Esprit *de Dieu, de l'esprit de l'homme ou* de l'esprit du mal. Et comme beaucoup possèdent un certain sens de l'absolu, aussi bien dans la connaissance religieuse que dans la pratique, ils ne peuvent manquer d'être attirés par l'esprit communautaire des sectes de même que par leur militantisme et leur souci d'enseignement.

Cette brève description de la situation actuelle suffit déjà, me semble-t-il pour poser de sérieuses questions aux Eglises. Si nos communautés offraient plus de chaleur humaine, d'esprit d'entraide fraternelle et surtout si elles proclamaient plus haut et plus fort les mystères de Dieu, *il est certain que l'on n'irait pas* chercher ailleurs d'autres mystères et d'autres frères Ne méprisons pas les membres des sectes ; nombre d'entre eux auraient pu être des membres actifs de nos paroisses, membres dont l'absence nous fait cruellement défaut. Et les Eglises protestantes ont, dans ce domaine, *une responsabilité particulière*, car, aussi bien par leurs structures que par leur enseignement biblique, elles auraient pu répondre à tous ces êtres en quête d'Eglise. Ainsi l'existence, puis le développement des sectes, comme conséquences des manquements, donc des silences des Eglises, engagent déjà leur responsabilité.

Mais là où les choses deviennent, me semble-t-il, beaucoup plus graves encore, c'est quand l'action de certaines sectes devient foncièrement nocive pour les individus et pour la société. Alors que les Eglises d'aujourd'hui sont très bavardes sur les sujets politiques, économiques ou sociaux, sujets qui doivent intéresser les chrétiens en tant qu'individus, mais qui ne sont pas du ressort du ministère essentiel des Eglises, qui est l'annonce de la foi, celles-ci se taisent sur les activités et les doctrines des sectes. Il serait pourtant de leur devoir de mettre en lumière leurs erreurs, leurs contradictions et, aussi, quand cela est le cas, leurs mauvaises actions. Ce ministère de vigilance, l'Eglise de Jésus-Christ, au travers des différentes confessions, le doit à ses fidèles, à tous les hommes et, en particulier, à l'autorité temporelle chargée par vocation divine de maintenir l'ordre ici bas. Je ne pense pas être un nostalgique des bûchers en parlant de « recours au bras séculier », car je n'envisage ce cas que dans la mesure où les lois civiles sont bafouées. Voilà pourquoi j'ai parlé un peu plus haut de faire connaître les mauvaises actions des sectes.

***

Dans l'affaire de la secte des frères Melchior, dont le procès vient de reprendre à Mons, le silence jusqu'à ce jour des autorités protestantes n'est pas sans poser de questions. Les « messages de Dieu » de Roger Melchior, ordonnant aux uns de donner leurs biens à son frère André, baptisé pour la circonstance « trésorier de Dieu sur la terre », annonçant à des jeunes filles mineures des « maternités divines », étaient connus de nombreux pasteurs, ainsi que le fructueux commerce du médicament miracle, le Pianto Aucune instance officielle ne crut devoir agir Il est vrai, et c'est sans doute l'aspect le plus douloureux de la question, que le pasteur Charles Westphal, alors président de la *Fédération protestante de France*, chez lequel un membre de la secte affirme avoir vu « se multiplier les aliments », tenait Roger Melchior en si haute estime qu'il n'hésita pas le lui écrire dans une attestation datée du 24 janvier 1970 Et c'est ainsi que le chef de la secte des Trois Saints Cœurs put donner des *cours d'expression corporelle à la* faculté de théologie protestante de Bruxelles. Aujourd'hui, recherché par Interpol, il brille par son absence au procès de Mons, où il est un des principaux inculpés. Il est clair que le président Charles Westphal a été abusé et nul ne songe à porter atteinte à la mémoire d'un pasteur dont chacun a pu apprécier les qualités Mais au-delà de cet abus de confiance, au-delà des autres silences des autorités ecclésiastiques, il faut voir la difficulté des Eglises à discerner le vrai ou le faux prophétisme, la gène qu'elles éprouvent à censurer les erreurs doctrinales, la grande facilité enfin à voir l'action du Saint-Esprit partout où se produisent des manifestations ou des actions plus ou moins farfelues Et quand celles-ci couvrent des escroqueries, alors bien évidemment on ne les voit pas, parce que l'on est à cent lieues d'y penser.

Ainsi serait-il souhaitable que le procès de Mons dessille les yeux et ouvre les oreilles de nos responsables ecclésiastiques afin que, dans *les temps troublés qui sont les* nôtres, des manifestations de pathologie mentale alliées à de la fraude spirituelle et matérielle ne soient pas prises pour des actions du Saint-Esprit.

★ Pasteur de l'Eglise évangélique luthérienne de France.

APRÈS UN VOTE FAVORABLE DU CONSEIL GÉNÉRAL

L'Association de prévention de Besançon risque de disparaître

Besançon. — L'Association bisontine des clubs et équipes de prévention risque de disparaître. Le conseil général du Doubs a en effet décidé de ne conseil général du Doubs a, en effet, décidé de ne *prévention de Besançon ne subsistaient que grâce* aux subventions allouées par le conseil général, lesquelles représentaient environ 80 % de son budget, le reste provenant de la ville de Besançon, de la caisse d'allocations familiales et, dans une moindre mesure, de la direction de la jeunesse et des sports.

Née en 1962 dans un des nouveaux quartiers périphériques de la ville, l'Association parvenait alors à fonctionner avec un budget annuel de l'ordre de 10 000 F. Depuis, de nouvelles sections ont été constituées dans d'autres quartiers. Un groupe de personnes a acquis un château pour le mettre à la disposition des clubs de prévention, et il a été créé une section « entreprise » qui s'emploie à démontrer la nécessité du travail à des adolescents peu disposés à l'admettre. Si bien qu'il a fallu recruter du personnel, ouvrir ou aménager des locaux et faire face à des dépenses de fonctionnement beaucoup plus importantes. Ainsi, les besoins financiers de l'Association approchaient des 2 millions de francs.

Dès 1973, le conseil général, troublé par un rapport du préfet, montra une certaine réticence à voter la somme demandée et s'en tint à une subvention qui ne tenait pas compte de la croissance de l'Association et lui imposait, au contraire, de supprimer quatre postes d'éducateur, ce qui fut fait.

Cette mesure annonçait la décision prise à présent, et qui consiste à n'octroyer, en tout et pour tout, pour l'année 1975, que 726 430 F sur les 1 452 860 F envisagés et pour lesquels la direction départementale de l'action sociale et la section spécialisée du conseil départemental de prévention de l'enfance avaient donné un avis favorable. La subvention limitée permettra tout juste à l'Association de continuer son activité jusqu'au 31 mars, compte tenu des indemnités de licenciement à verser aux vingt salariés, dont treize éducateurs qui étaient en contact avec un bon millier de jeunes.

On s'interroge évidemment sur les raisons qui ont poussé le conseil général (1) à provoquer, par un vote quasi unanime — des représentants de la majorité au communiste (à l'exclusion toutefois *de deux abstentions et d'une* voix contre) — la disparition d'un organisme de lutte contre l'inadaptation sociale de la jeunesse à Besançon.

Les motifs invoqués en séance publique paraissent bien légers, qui ne placent le problème que sur le plan financier.

Ainsi, l'attention des élus du Doubs a-t-elle été attirée sur le fait que, les clubs de prévention limitant leur activité à Besançon, il n'était pas normal de voir le département supporter la charge à 80 %. Argument singulier si l'on considère que la délinquance ne connaît, quant à elle, pas de limite territoriale. De plus, les subventions départementales, en *la matière, sont remboursées* à 81 % de leur montant par l'Etat.

Dans le cas présent, le département ne déboursera donc effectivement que 138 021,70 francs, alors que la ville de Besançon a déjà voté une subvention de 150 000 francs, pour 1975, à l'Association des clubs de prévention.

De notre correspondant

Certes, on reproche à cette dernière de n'avoir pas une gestion assez rigoureuse bien que « *des résultats aient été obtenus* » après les recommandations de la préfecture.

Qu'en est-il en réalité ? L'Association bisontine des clubs et équipes de prévention est présidée par le directeur de l'Institut de chimie de la faculté de Besançon. On trouve au comité le responsable régional d'une caisse de retraite pour cadres, qui est aussi adjoint au maire de Besançon, deux professeurs, l'épouse de l'inspecteur d'académie, une assistante sociale à la direction de l'action sanitaire et sociale, une industrielle, le permanent régional d'un syndicat Force ouvrière, une déléguée à la liberté surveillée, le président de la caisse d'allocations familiales et d'autres personnalités.

Le conseil général s'y trouve représenté par un de ses membres, M Tourrain (U.D.R.), auquel se sont joints depuis peu deux de ses collègues, Mlle Venquel se sont joints, depuis peu, net et M Pinard (P.S.). Il semblerait que l'on soit là en présence d'une assemblée parfaitement capable de contrôler l'emploi des fonds qui lui sont remis.

D'autre part, l'Association, avant même que des instructions officielles ne soient données en ce sens aux clubs de prévention, a adopté le plan comptable de la santé publique, et ses comptes sont contrôlés chaque année par un expert-comptable.

Ce ne serait donc ni l'honnêteté des administrateurs ni la régularité des comptes qui seraient mises en doute mais plutôt l'utilisation des fonds, la nature des dépenses et, à travers tout cela, l'action même de l'Association puis, d'une manière générale, les méthodes de prévention en milieux ouverts.

A cet égard, le débat de Besançon prend les dimensions d'un conflit social, beaucoup plus sérieux qu'il n'y paraît. On savait — et tous ceux qui touchent à la prévention le savent — que le travail des éducateurs de prévention est très souvent mal compris, que leur position est ambiguë, que leurs relations avec les magistrats, la police, le pouvoir sont jugées par les uns trop privilégiées et par les autres pas assez.

On ne comprend pas toujours pourquoi, comme ce fut le cas à Besançon, dans des affaires de drogue, l'éducateur se contente de signaler l'existence du phénomène (sans être toujours pris au sérieux, d'ailleurs), mais refuse de livrer les jeunes drogués avec lesquels il passe des nuits entières. On voit mal l'intérêt qu'il y a à héberger des jeunes à cheveux longs « *qui feraient bien mieux de travailler* » et qui ne veulent même pas que leur nom figure sur le registre des prix de journée.

Puis, il y a, dans les procès-verbaux de police, la mention qui revient trop souvent (pratique à laquelle le parquet a d'ailleurs mis fin) : « *fréquente le club de prévention* ».

Il y a le cas de cet éducateur sur qui on produit un rapport accablant permettant à l'administration de souligner que les clubs de Besançon emploient du « *personnel douteux* », jusqu'au jour où l'on s'aperçoit que les policiers ont fait une confusion de prénoms.

Peut-être aussi flotte-t-il, au-dessus de ce panier de reproches plus ou moins formulés, comme le parfum d'une certaine affaire Lip ?

Certes, on prête aux conseillers généraux du Doubs l'intention de créer de nouvelles structures de *prévention dont ils pourraient* plus facilement contrôler la gestion et l'activité. Mais, sous couvert de mieux surveiller l'utilisation des deniers publics, ne souhaiterait-on pas, en coulisse, disposer d'un instrument plus docile ?

On oublie seulement que la prévention, si aléatoire soit-elle, ne *peut s'exercer que si l'on réussit* à acquérir la confiance de la « clientèle ». Y parviendrait-on en lançant sur le terrain des fonctionnaires astreints à rendre compte, dans le détail, à la préfecture, à l'hôtel de police, ou au palais de justice de chacune de leurs missions ?

CLAUDE FABERT.

(1) Le conseil général du Doubs est composé de 1 P.C., 7 P.S., 1 rad. gauche, 1 div. g., 5 Cent. dém., 7 U.D.R., 3 rép. ind., 6 mod. maj.

A la prison d'Amiens

LE SUICIDE D'UN INCONNU

(De notre correspondant.)

Amiens. — Un détenu s'est suicidé le 26 janvier dans la maison d'arrêt d'Amiens en se pendant avec un drap aux barreaux de sa cellule. L'homme avait été arrêté par les gendarmes d'Ailly-le-Haut-Clocher (Somme) alors qu'il tentait de mettre le feu à une maison de la commune parce qu'on n'avait pas voulu lui donner un renseignement. Il s'exprimait en anglais et possédait un passeport au nom de William Stuart.

Après sa mort, le consulat de Grande-Bretagne à Paris a voulu informer la famille, mais William Stuart est inconnu à Androssan et l'on n'exclut pas que le passeport du pseudo-William Stuart ait *pu être volé.*

LE SIROP DU PLOMBIER

Prévenu de blessures involontaires après une collision entre sa voiture et un autre véhicule, le 24 novembre 1972 à 7 heures du matin, boulevard Macdonald à Paris (19ᵉ) — deux personnes furent blessées. — M. Bernard Macquet, trente et un ans, plombier-couvreur, a soutenu devant la 14ᵉ chambre correctionnelle de Paris que, contrairement à la thèse du parquet qui ne l'a pas poursuivi pour conduite en état d'ivresse, il se trouvait bel et bien en état d'ébriété ; mais une ébriété dont il n'était pas responsable puisque due, selon lui, à une gorgée d'un sirop pour la toux qu'il venait d'absorber.

Ce sirop est alcoolisé à 31,5 degrés et, à l'époque où il en avait fait usage, nul avertissement n'était donné sur les flacons à l'intention des usagers ; l'oubli à été réparé.

L'expert commis par le tribunal a indiqué qu'une simple cuillerée du médicament ne pouvait provoquer une imprégnation alcoolique dangereuse du malade. Mᵉ Voisin a plaidé cependant que si le sang de son client *contenait, d'après* l'analyse effectuée après l'accident, 1,38 gramme d'alcool par litre, c'est que la gorgée de sirop avait été la « goutte faisant déborder le vase », après un copieux repas que M. Macquet aurait fait la veille.

Jugement le 10 février.

A Saint-Étienne

DIX-SEPT INDUSTRIELS ET ARTISANS SONT CONDAMNÉS POUR FRAUDE FISCALE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — La troisième chambre correctionnelle de Saint-Etienne, présidée par M. Loyon, a rendu, lundi 3 février, son jugement dans l'affaire des ventes et achats sans facture, d'un montant de quelque 10 millions de francs, réalisées par la Compagnie industrielle et commerciale de la Loire (C.I.C.L.) au Chambon-Feugerolles (« le Monde » des 30 novembre et 2 décembre 1974). Vingt-quatre industriels et artisans étaient poursuivis pour fraude fiscale, infraction à la législation économique et omissions de passer au livre-journal de leur entreprise les opérations réalisées.

Il leur était reproché de s'être soustraits en totalité ou en partie au paiement de l'impôt direct et de la T.V.A., d'avoir omis d'inscrire sur les registres obligatoires, prévus par le code du commerce, diverses *opérations et d'avoir réalisé* celles-ci en négligeant leur facturation. Sept des prévenus ont été relaxés. En revanche, seize des dix-sept autres ont été condamnés à des peines de prison, toutes avec sursis, et à des amendes ; le dix-septième a une amende seulement.

L'un des dirigeants de la C.I.C.L., M. Antoine Brun, a été condamné à six mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende, ainsi que l'ancien président-directeur général de la société, M. Paul Chauvinc ; le frère de ce dernier, René, a été condamné à quatre mois de prison et 3 000 francs d'amende. Cinq mois de prison et 4 000 francs d'amende ont été infligés à M. Auguste Fayet, de Saint-Etienne. *MM. Laurent Dumas, de Saint-Chamond* ; André Martin, du Chambon-Feugerolles, et Jean Nouvel, de Saint-Etienne, ont été condamnés à trois mois de prison et une amende respective de 4 000, 3 000 et 2 000 francs ; MM. Marcel Cote, de Montbrison ; Francisque Jurine, de Firminy ; Justin Jurine, de Saint-Etienne ; Jean-Baptiste, Aimé et Eugène Louison, à deux mois de prison et 2 000 francs d'amende ; Mme Nicole Vacher, de Saint-Etienne, à deux mois de prison et 1 000 francs d'amende. Enfin, un mois de prison et 1 000 francs d'amende ont été infligés à MM. Paul Chevalard, du Chambon-Feugerolles, et Di Benedetto Natalino, de Saint-Etienne, et 1 000 francs d'amende à M. Louis Juste, de Saint-Etienne.

Poursuivis pour vols

SEIZE EMPLOYÉS DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS SONT CONDAMNÉS A DES PEINES DE PRISON AVEC SURSIS.

Pour les vols de pièces prélevées sur les autos en fourrière (*le Monde* du 29 janvier), des employés de la préfecture de police ont été condamnés, lundi 3 février, par la quatorzième chambre correctionnelle de Paris : MM. Henri Amans, à dix-huit mois d'emprisonnement (dont douze avec sursis) et 2 000 F d'amende ; Messaoud Dahan, Martin Hurtado, Moussa Oudia, Lucien Prouillet et Albert Godin, chacun à quinze mois d'emprisonnement, avec sursis, et 2 000 F d'amende ; Michel Antoine, à dix mois d'emprisonnement, avec susis ; Régis Breuil et Jean Barutel, à huit mois d'emprisonnement, avec sursis ; André Pierrard, à quatre mois d'emprisonnement, avec sursis. Pour avoir profité de ces pièces volées, ont été condamnés d'autre part : MM Georges Ragouilliaux, à treize mois d'emprisonnement, avec sursis, et 2 000 F d'amende ; Gabriel Leblanc, à *dix mois* d'emprisonnement, avec sursis : Léon Ostat, à six mois d'emprisonnement, avec sursis.

Sont condamnés par défaut : MM Fernand Faber, à dix-huit mois d'emprisonnement et 2 000 F d'amende, et Bernard Meunier à six mois d'emprisonnement et 2 000 F d'amende.

FAITS DIVERS

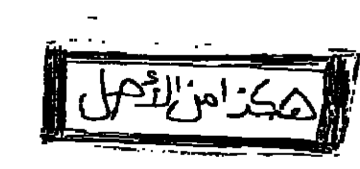
Arrêtés à Marseille

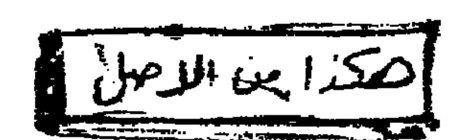
QUATRE TRAFIQUANTS AVAIENT EXPÉDIÉ 400 KILOS D'HÉROINE EN QUATRE ANS AUX ÉTATS-UNIS.

Quatre trafiquants de drogue responsables, selon la police, de l'expédition aux Etats-Unis de 400 kilos d'héroïne pure entre 1968 et 1972, ont été arrêtés le 1ᵉʳ février par la brigade des stupéfiants du service régional de police judiciaire de Marseille. L'un d'eux, M. Jean-Baptiste Colonna, trente-six ans, débitant de boissons, est le fils de Jacques Colonna tué au cours de l'un des règlements de comptes qui suivirent, à partir de 1952, l'affaire du *Combinatie* et les tribulations de sa cargaison de cigarettes américaines embarquées à Tanger.

Avec un autre trafiquant, M. Vincent Colonna d'Istria, quarante-trois ans, commerçant, M. Jean-Baptiste Colonna avait organisé le réseau de transport de drogue — via l'Italie et l'Amérique du Sud — vers les Etats-Unis pour le compte de M. Paul Paginace tué à Marseille dans une fusillade en décembre 1971. Les deux autres personnes arrêtées, MM. Jean Hamalian, quarante-trois ans, et Armand Cherci, quarante ans, assuraient les livraisons.

Les policiers marseillais avaient déjà arrêté, le 25 janvier, quatre autres trafiquants français responsables de l'introduction de 800 kilos d'héroïne entre juillet 1971 et mars 1972.





CONSEIL GÉNÉRAL

...on risque de disparaître

FAITS DIVERS

Arrêtés à Marseille

QUATRE TRAFIQUANTS AVAIENT EXPÉDIÉ 400 KILOS D'HÉROÏNE EN QUATRE ANS AUX ÉTATS-UNIS

Les régions

POINT DE VUE

La Loire-Atlantique orpheline de la Bretagne

par YVES LAINÉ (*)

AU départ de l'affaire, il y a ce problème bien connu des Bretons : l'appartenance de Nantes. Depuis le découpage de la France en « régions de programme », *la séparation administrative du reste* de la Bretagne choque les Nantais... surtout depuis l'application toute récente de la loi de juillet 1972, qui conserve aux « régions » des limites inadéquates.

Lorsqu'en 1973, après avoir consulté les collectivités, et malgré les désirs exprimés par plus de la moitié d'entre elles de ne pas se voir rattachées à n'importe quelle région, le gouvernement préféra n'en pas tenir compte, les Nantais descendirent dans la rue pour protester...

M. Monod, délégué à l'aménagement du territoire, parle, dans son dernier livre, de la « *nécessaire humilité pour comprendre les régions et leurs habitants...* ». Y aurait-il quelque chose de changé ?

Si c'est vrai, le Mouvement européen B5 (Bretagne, 5 départements), une association créée il y a un an en Loire-Atlantique, semble représenter un réel progrès en tant qu'interlocuteur valable : à Nantes seulement, cinq mille supporters vérifiés, dont plus de trois cents cadres. Une douzaine de conseillers généraux des trois tendances, un sénateur, M. Bernard Legrand, se sont clairement exprimés sur le sujet et soutiennent le projet. M. André Morice, sénateur et maire, leur donne, pour s'exprimer, une salle de la mairie de Nantes.

Que dit B5 ? Des choses qui paraissent révolutionnaires chez nous, mais qui seraient des banalités dans tout autre pays d'Europe.

Une première évidence, c'est l'existence, maintes fois prouvée, de régions humaines et naturelles. De tailles et de valeurs irrégulières, elles n'en constituent pas moins le cadre idéal de concertation sur un certain nombre de questions comme la culture, la famille, l'urbanisme, le tourisme, etc.

Les avantages maritimes

Mais prouver qu'il existe des attitudes convergentes au sein d'une collectivité humaine et naturelle ne saurait suffire. Dans l'hypothèse d'un accroissement sensible des moyens de la région, il fallait encore démontrer que l'ensemble breton réunissait les conditions essentielles du succès. En plus de la « cohérence » et de l'« ouverture » qui n'étaient mises en doute par personne, il fallait encore prouver que la Bretagne entière, avec ses trois millions six cent mille habitants, avait un poids économique suffisant. Ce qui fut fait avec la rigueur nécessaire par une équipe de spécialistes : plus de deux cents indicateurs économiques sont analysés, parmi lesquels quarante-cinq sont retenus comme significatifs.

On découvre que la Bretagne, une fois réunifiée, parvient au troisième rang parmi les régions de France, augmentant de 60 % les possibilités de la « Petite Bretagne » actuelle. Et aussi, chiffres en main, que la solution « Pays de la Loire » est pour les habitants de la Loire-Atlantique bien moins avantageuse. L'intérêt est patent d'autant plus que les avantages maritimes ne sont pas « intégrés » dans la comparaison et qu'à eux seuls ils feraient pencher la balance (pour 70 % le trafic breton passe par Nantes - Saint-Nazaire).

Enfin, il convenait d'analyser les raisons profondes qui incitent un petit nombre de cadres, politiques surtout, à souhaiter des régions beaucoup plus grandes ; moins de dix en France. Etait-ce seulement un désir d'hégémonie de certaines métropoles d'équilibre ? Une partie de l'explication se trouvait là : le besoin de zones géographiques plus vastes se justifiait au niveau des infrastructures, des marchés, de certaines unités de production... Mais point n'était besoin pour cela de collectivités territoriales nouvelles. Des associations de régions en « aires d'équipement » feraient très bien l'affaire.

Et l'Europe dans tout cela ? La même étude, à travers un certain nombre de « cas » concrets, examine les nécessaires rétrocessions de souveraineté qui transforment le pouvoir dominateur de Paris en pouvoir d'arbitrage.

Les pouvoirs publics sauront-ils reconnaître la justesse de ces thèses et en tirer les conclusions ?

(*) Président du Mouvement européen B5, directeur commercial du port autonome de Nantes - Saint-Nazaire.

LYON PLUS PRÈS DE PARIS ET DE MARSEILLE

Dans six ans, des rails neufs vers le Sud-Est

M. MARCEL CAVAILLE, secrétaire d'Etat aux transports, vient d'adresser une lettre aux différents préfets des départements que traversera la future voie ferrée Paris-Lyon pour leur demander de préparer les arrêtés de lancement de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Un rapport du commissariat au Plan concluait en décembre 1970 qu'il était utile et rentable de construire une voie ferrée nouvelle. Ce projet était retenu dans son principe, le 25 mars 1971, par un conseil interministériel. Il aura fallu quatre ans pour rallier tous les opposants et débloquer le dernier feu vert.

M. Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, exigeait de la société nationale qu'elle résorbe son déficit avant de lancer un programme aussi ambitieux. M. Olivier Guichard, alors ministre de l'équipement, estimait plus important de réaliser la jonction fluviale Rhin-Rhône que de construire la ligne nouvelle. La délégation à l'aménagement du territoire critiquait ce « *projet de pays riche* ».

M. Robert Poujade, maire de Dijon, souhaitait une modification du tracé qui ménage les intérêts de la Bourgogne. La chambre de commerce de Lyon craignait que le métro et l'aéroport de Satolas ne fassent les frais de cette opération ferroviaire. Les Parisiens se demandaient s'il était bien sage de favoriser une région déjà riche comme Rhône-Alpes et les Lyonnais, si leur ville, désormais située à deux petites heures de Paris, ne risquait pas d'en devenir la banlieue-dortoir. Air Inter, enfin, voyait d'un très mauvais œil le train « aspirer » sa clientèle sur une de ses meilleures lignes.

Convaincus ou résignés, tous les opposants d'hier ont pris acte de la décision des pouvoirs publics de construire une voie nouvelle entre Paris et Lyon. Cette artère à deux voies sur laquelle circuleront exclusivement des trains de voyageurs à très grande vitesse (T.G.V.) n'entrera pas en service avant 1981. Dix-huit mois sont en effet nécessaires pour mener à bien les acquisitions foncières et quatre à cinq ans pour conduire les travaux.

● 318 kilomètres à l'heure

Le « T.G.V. 001 » est sorti des usines de la société Alsthom, à Belfort, au mois d'avril 1972. Après avoir circulé à vitesse modérée — jusqu'à 220 kilomètres à l'heure — dans la plaine d'Alsace, sur la ligne Strasbourg-Mulhouse, cette rame expérimentale a subi, depuis le mois de juillet 1972, des essais d'endurance à grande vitesse dans les Landes, sur la ligne Bordeaux - Hendaye. Sur cette section de voie, le turbotrain avait parcouru, au 1er janvier dernier, 221 000 kilomètres et effectué sept cent dix-neuf marches, dont cent vingt-sept à plus de 300 kilomètres à l'heure. Il a atteint la vitesse de pointe de 318 kilomètres à l'heure.

La S.N.C.F. se propose de commander deux rames à très grande vitesse de « pré-série », dérivées du « T.G.V 001 » : l'une en version électrique, l'autre en version turbine. L'appel d'offres pour ce marché sera lancé dans les prochains mois.

● 2 310 hectares

La construction d'une ligne nouvelle présente, aux yeux de la S.N.C.F., plusieurs avantages. C'est une opération utile, car la voie existante sera saturée vers 1980. *La congestion du réseau Sud-Est* est déjà manifeste, notamment en période de pointe. Elle oblige à de coûteux détournements de convois de marchandises et aboutit à une détérioration du service des voyageurs.

C'est un investissement « payant » pour la S.N.C.F. D'après les estimations des experts, faites il y a dix-huit mois, le taux de rentabilité du projet serait de 18,1 %. La crise de l'énergie aidant le chemin de fer à mieux se placer vis-à-vis de l'avion et de la voiture, il est probable que ces prévisions optimistes seront largement dépassées.

Si l'on prend en compte l'électrification de la ligne nouvelle et un report de trafic de la voiture et de l'avion vers le train, la mise en service des « T.G.V. » permettra d'économiser au moins 100 000 tonnes de carburant par an. Econome en énergie, le chemin de fer le sera aussi en espace. La future voie Paris-Sud-Est occupera à peu près le tiers de la place qu'il est d'habitude nécessaire de prévoir pour la construction d'une autoroute en rase campagne. L'emprise totale S.N.C.F qui figurera dans la prochaine déclaration d'utilité publique (DUP) s'élève à 2 310 hectares.

● 2 345 millions

Le coût de cet investissement ferroviaire — non compris le matériel roulant — est évalué à 2 345 millions de francs (base janvier 1974). Cette dépense se répartit de la manière suivante : acquisitions de terrains (157 millions), installations fixes (voies, ouvrages d'art, gares), (1 968 millions), électrification de la ligne (220 millions).

Il est exclu que l'Etat participe au financement de cette opération. En règle générale, la S.N.C.F supporte seule, sans aide publique, la charge de ses propres investissements, sauf pour le réseau de la banlieue parisienne. La société nationale utilisera donc la procédure normale de l'emprunt, pour faire face à cette dépense exceptionnelle. Pour *l'heure, l'appel à des capitaux* privés n'est pas envisagé. « *Une telle formule n'est pas impossible à imaginer en collaboration étroite avec le ministère de l'économie et des finances* », précise M. Paul Gentil, directeur général de *la S.N.C.F.* « *En tout état de cause, la ligne nouvelle restera une ligne S.N.C.F.* »

La ligne nouvelle — 390 kilomètres — raccourcira le trajet Paris - Lyon de 90 kilomètres par rapport à la voie existante. Comme prévu, Dijon sera raccordée par une bretelle de 14 kilomètres à la voie nouvelle. Les élus locaux n'ont donc pas obtenu qu'après Saint - Florentin le tracé soit infléchi vers l'est. En revanche, la S.N.C.F a consenti à améliorer la ligne existante entre Dijon et Mâcon : grâce notamment à des rectifications de courbes, la vitesse maximale des convois y sera portée de 160 à 180 kilomètres à l'heure. La société nationale a, en outre, accepté de raccorder le réseau ancien à la voie nouvelle à hauteur de Mâcon. Ainsi, le temps de parcours entre Dijon et Lyon sera réduit de vingt minutes.

Dans la métropole rhodanienne, le « point de chute » des « T.G.V. » sera provisoirement, du moins, la gare des Brotteaux. Le projet de construire une nouvelle station dans le quartier d'affaires de La Part-Dieu, où la S.N.C.F. possède 21 hectares, est toujours à l'étude. Mais cette opération, liée à une vaste entreprise de « remodelage » urbain, sera longue et coûteuse. Aussi, faute de pouvoir agrandir la gare de Perrache, la société nationale envisage de « réanimer », dans un premier temps, celle des Brotteaux.

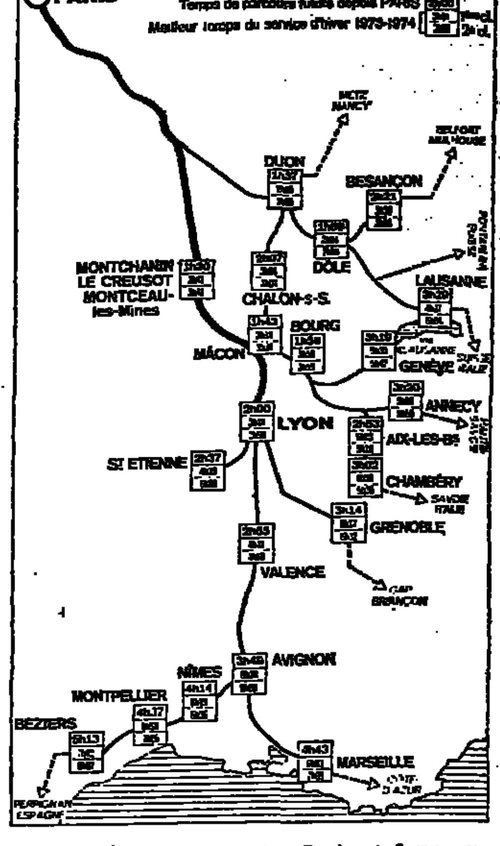
● Cent rames

Les « T.G.V. », qui, si nécessaire, pourront être jumelés, offriront, en version simple, deux cent cinquante places en seconde classe et cent en première classe ; un train classique en comporte quatre cent cinquante à cinq cent vingt. La S.N.C.F. prévoit donc d'accroître les fréquences, d'« aligner », entre Paris et Lyon, une rame toutes les heures en temps normal, une rame toutes les demi-heures aux périodes de pointe. Elle envisage également d'exploiter des « T.G.V. » semi-directs : certains s'arrêteront à Montbard, à Montchanin ou à Mâcon ; d'autres feront un crochet par Dijon et Chalon-sur-Saône.

La S.N.C.F. aura besoin d'un parc de quatre-vingts à cent « T.G.V. », dont environ 20 % seront des turbotrains. Ceux-ci circuleront sur les lignes Paris-Genève, Paris-Grenoble et Paris-Dijon-Lausanne. Certaines sections de voies n'étant pas électrifiées ou n'étant pas alimentées par un même courant, il sera, en effet, nécessaire d'utiliser des engins à turbines.

La S.N.C.F. calculera les tarifs à partir des barèmes en vigueur sur la ligne actuelle. Compte tenu de la qualité du service offert — vitesse et confort, — elle percevra vraisemblablement un supplément *en première classe et en* deuxième classe. Selon les experts, un « sur-prix » de l'ordre de 10 à 20 % serait très acceptable pour les voyageurs et n'amoindrirait pas la compétitivité du train par rapport à l'avion.

JACQUES DE BARRIN.



DANS QUATRE ANS

Le Rhône sans fureur

L'AMENAGEMENT du Rhône au grand gabarit, entre Lyon et la mer, accessible aux convois de 3 000 à 4 000 tonnes, devrait être achevé en 1978-1979. Encore faudrait-il, pour que le fleuve présente tout l'intérêt qu'on peut en attendre, que l'écluse actuelle de Port-Saint-Louis, qui met en communication le Rhône avec Fos, soit modernisée ou qu'on prolonge vers le nord une darse de la zone industrielle et portuaire.

La domestication du Rhône n'est qu'un maillon d'une chaîne fluviale plus vaste, la liaison Rhin-Rhône. L'aménagement de la Saône jusqu'à Auxonne se poursuit. Les travaux de trois écluses sont déjà engagés, ceux de la quatrième, et dernière, le seront dans les prochains mois. Ainsi, en 1978 la Saône devrait être accessible aux convois de 3 000 tonnes.

Enfin, on songe à relier la Saône au Rhin (près de Mulhouse) par un canal à grand gabarit de 230 kilomètres empruntant sur une *bonne partie de son parcours* la vallée du Doubs. Aux conditions économiques de janvier 1975, le prix de cet ouvrage (comportant vingt-quatre écluses), à financer essentiellement par l'Etat, serait de quelque 5,5 milliards de francs. Le gouvernement n'a pas encore pris officiellement la décision de le construire ou — vu son coût — de l'ajourner.

Propositions

Basse-Normandie

CONTRE L'AFFICHAGE SAUVAGE

DANS une déclaration faite à la revue Ingénieurs des villes de France (n° 211) *M. Jean-Marie Girault, sénateur et maire (indépendant) de Caen déclare :*

« Je crois sans aucune vanité que la ville de Caen est une des plus propres de France, mais il faut veiller constamment. Il y a un domaine où je n'ai pas réussi à convaincre les pollueurs : c'est celui de l'affichage sauvage.

» Je prépare d'ailleurs une proposition de loi qui permettrait aux municipalités de faire payer à leur prix les factures de nettoiement de la ville, nettoiement rendu nécessaire lorsque à l'occasion de manifestations ou de compétitions électorales certains propagandistes n'hésitent pas à inonder la ville d'affiches posées sur les bâtiments publics et les panneaux de signalisation. »

Picardie

IMPOTS MOINS LOURDS POUR LES MOINS RICHES

COMMENT éviter que la fiscalité locale pèse trop lourdement sur les revenus les plus modestes ? Après les articles parus dans le Monde *du 15 janvier et consacrés aux finances locales, M. Robert Aumont, député et conseiller général socialiste de l'Aisne, nous a fait part de la suggestion qu'il a émise devant l'assemblée départementale.*

Il propose que les bureaux d'aide sociale versent une aide aux plus défavorisés (rentiers-viagers et salariés victimes de réductions d'horaire), dont les revenus ont baissé, afin que la charge fiscale prévue (+ 20 %) ne soit pas pour eux supérieure cette année à celle de l'année dernière. L'aide serait financée par une subvention du conseil général, qui, en contrepartie, déciderait d'engager 2 millions de dépenses en moins (soit 1 %) du budget total du département.

Limousin

SEVRES A LIMOGES ?

L'ECOLE nationale supérieure de Sèvres s'installera-t-elle à Limoges, capitale de la porcelaine ? La DATAR est favorable à son transfert, ainsi que M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

L'Ecole de Sèvres devait initialement déménager à Orléans, une annexe étant toutefois installée à Limoges. Pour des raisons d'économie, le gouvernement préfère que l'établissement ne soit pas scindé.

Limoges met à la disposition de l'école un terrain de 7 hectares comprenant des bâtiments susceptibles d'être utilisés immédiatement. Et cela à proximité de la faculté des sciences et dans une ville où existe un centre de recherche spécialisé de la céramique.

Le conseil régional s'engage « à apporter une aide financière pour participer aux dépenses d'installation de cette école », aide qui s'ajouterait à celle de Limoges.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

District parisien

A BOIS-D'ARCY

Bataille municipale pour une prison modèle

Unis pour s'opposer à la construction d'une prison sur le territoire de leur commune, mais divisés sur les modalités de la contestation, les habitants de Bois-d'Arcy (Yvelines) vont devoir prochainement voter. Alors qu'après quatre années d'une polémique nourrie la prison sort maintenant de terre, il reste aujourd'hui à surmonter la crise municipale grave provoquée par l' « affaire ». Huit conseillers municipaux ont démissionné, deux ont quitté la commune et un autre est décédé. C'est donc quelque onze postes qu'il faudra pourvoir (sans doute le 2 mars prochain) pour porter à vingt-trois le nombre réglementaire des élus. Sur le point de paralyser l'action, le malaise appelle des solutions urgentes car, faute d'atteindre le quorum, le maire, Mme Andree Mirochnikoff (centre démocrate) a déjà dû à plusieurs reprises renoncer à réunir son conseil.

« *Des raisons impérieuses d'intérêt général me conduisent à passer à l'exécution du projet d'implantation, à Boissy-d'Arcy, de la maison d'arrêt départementale des Yvelines, dont l'utilité publique et l'urgence sont reconnues depuis près d'un quart de siècle* », écrivait, le 21 juillet 1974, M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, à Mme Mirochnikoff, passant outre à l'opposition de la population et de ses élus. L'ouragan de contestation, qui soufflait alors en tourbillon dans la prison de Versailles, venait d'avoir raison des dernières hésitations d'un garde des sceaux peu enclin à gêner un collègue maire, centre démocrate.

L'état de vétusté notoire des deux maisons d'arrêt de Versailles et de Chartres avait conduit le ministre de la justice, depuis des années, à la recherche de terrains, à fixer son choix sur une parcelle de 14 hectares qui venait de lui être affectée à Bois-d'Arcy. Ce terrain, libéré par l'armée américaine, ne nécessitait aucune expropriation : on pouvait donc construire vite un établissement capable d'accueillir sept cent quatre-vingt-dix détenus, dont environ deux cents mineurs.

C'était compter sans la population, qui se dressa énergiquement contre le projet, redoutant que Bois-d'Arcy, commune mi-rurale, mi-résidentielle, ne devienne... Fleury-Mérogis ou Fresnes. Avec ses longs murs de 250 mètres et de 7 mètres de hauteur, encerclant sept bâtiments d'architecture futuriste, ses miradors, ses cent cinquante logements H.L.M. pour gardiens, la future prison faisait peur.

« *L'emplacement n'est pas bon. Il est inacceptable de construire un tel établissement pénitentiaire entre un lotissement de huit cents pavillons, un centre aéré, un complexe sportif et une école de quatre cents enfants* », affirmait Mme Mirochnikoff. Aux élections municipales de 1971, après une campagne centrée sur l'hostilité à la prison, sa liste chassait l'équipe sortante (formée d'élus apolitiques) qui n'avait formulé aucune objection de principe au projet.

Alors que la chancellerie faisait encore la sourde oreille, le nouveau conseil municipal, soutenu par une pétition de quatre mille signatures, accentuait son action. Le 11 février 1972, par une froide journée d'hiver, plusieurs conseillers s'enchaînaient symboliquement aux grilles de la mairie.

Par la suite, Mme Mirochnikoff proposait à la chancellerie d'installer l'indésirable bâtisse sur un terrain situé un peu à l'écart de la localité, dans les boucles de l'échangeur de l'autoroute. Mais la mauvaise image de marque que risquait de donner la prison à la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, toute proche, fit repousser cette suggestion.

Les innombrables démarches entreprises successivement auprès de MM. Pleven, Taittinger et Lecanuet ne devaient avoir aucun succès puisque, assorti de quelques promesses de subvention, la chancellerie est finalement parvenue à imposer son projet, après en avoir toutefois révisé l'architecture et fait la promesse d'isoler la prison par un rideau d'arbres.

Même si les passions se sont presque apaisées, la prison restera malgré tout au centre de la prochaine consultation électorale. La cause est perdue, mais la mairie garde tous ses attraits... L'actuelle municipalité présentera une liste modérée « pour la défense de l'intérêt communal » ; groupés derrière MM. Esh et Pinto, anciens adjoints, cinq conseillers démissionnaires ont formé les listes sans véritable couleur politique. Déjà présent en 1971, le cercle d'études des problèmes municipaux, composé de chrétiens progressistes et de modérés de gauche, a l'intention de présenter (lui aussi) ses onze candidats. Une quatrième liste, celle de l'union de la gauche, est déjà prête. Une querelle ayant éclaté entre communistes et socialistes, c'est le secrétariat national du P.S. qui a dû trancher et accepter que la liste soit conduite par Jacques Monquaut (P.C.). Il s'agit d'un échange de politesse après la récente élection du maire socialiste de Plaisir, obtenue grâce au sérieux soutien des communistes. Avant même que la date des élections ne soit arrêtée avec précision et les listes officiellement déposées, les candidats soutenus par l'union de la gauche apparaissent bien placés. Mais quelle que soit la tendance élue, la cohabitation restera difficile au sein du conseil municipal. Bois-d'Arcy gardera longtemps encore les séquelles de sa prison.

RÉGIS DAMIEN.

P. T. T.

DES EMPLOYÉS PARISIENS DES CHÈQUES POSTAUX MANIFESTENT

« *Non à l'asphyxie de Paris-chèques* », « *Un service de qualité..., des effectifs en quantité !* » Cent cinquante employées des chèques postaux brandissant des pancartes ont manifesté, le 3 février, en début d'après-midi, boulevard de Vaugirard à Paris, devant le siège de la direction régionale des chèques postaux, à l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. Une nouvelle manifestation est prévue, le 4 février, au même endroit.

Les suites de la grève de novembre 1974 sont directement à l'origine du mécontentement des jeunes employées des C.C.P. Le retard accumulé durant cette période serait encore, à Paris, d'environ deux millions d'opérations, c'est-à-dire l'équivalent d'une journée et demie à deux journées de travail. Le personnel se plaint :

« *Normalement, nous avons 13 % de nos effectifs en congé ; durant les vacances de février ce pourcentage va tomber entre 6 et 8 % alors que la moitié de nos effectifs sont constitués de mères de famille qui n'ont personne pour garder leurs enfants pendant la période des vacances scolaires.* »

La C.G.T. et la C.F.D.T. demandent que les congés soient étalés sur quatre mois au lieu de six aujourd'hui, que les prioritaires — et notamment les mères de famille — ne soient pas gênées par une organisation trop rigide des vacances et enfin que les salariés originaires des territoires et départements d'outre-mer bénéficient de dix jours de congé supplémentaires comme les métropolitains en poste dans les TOM et les DOM.

Toutes ces améliorations nécessiteraient des augmentations d'effectifs, et c'est la revendication principale des deux syndicats. « *Nous avons peur*, disent-ils, *que les solutions aujourd'hui retenues par l'administration pour faire face au retard lèsent le personnel comme les usagers. Par exemple, nous ne vérifions plus les signatures des chèques inférieurs à 1 000 francs.* »

Ils estiment impossible de chiffrer les besoins en effectifs, mais ils veulent que, à tout le moins, le passage des chèques à l'électronique ne se traduise pas par une réduction trop rapide du nombre des personnels.

Aménagement du territoire

● UNE USINE MARÉMOTRICE AU MONT SAINT-MICHEL. — M. Joë Metzger, membre du comité central du parti communiste, vient de préconiser la réalisation du projet d'usine marémotrice dans la baie du mont Saint-Michel. Pour lui, cette réalisation « *permettrait une production d'électricité de 35 milliards de kilowatts-heures soit une économie de 8 millions de tonnes de fuel par an* ».

Pêche

LA ROCHELLE ET L'ESPAGNE

Les pêcheurs de La Rochelle sont actuellement dans une situation très difficile. En 1974, le tonnage des apports de poisson a diminué par rapport à 1973 (16 980 900 kilos contre 17 974 400), et le prix du fuel a augmenté de 458 %.

Le port de La Rochelle souffre d'un double handicap : les espèces nobles (colin et daurade), dont il s'est fait une spécialité, ont proportionnellement moins augmenté en valeur ces dernières années que les espèces courantes ; les bateaux rochelais pêchent non pas vers le nord, mais vers le sud, où ils sont en concurrence avec les Espagnols, qui bénéficient apparemment de la part de leur gouvernement d'un système préférentiel en matière de carburant.

Transports

● LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS A ANVERS. — 100 milliards de francs belges (12 milliards de francs français) ont été investis à Anvers pendant l'année 1974 par les grandes compagnies internationales, annoncent les services du port.

Sur ces 100 milliards de francs belges, 20 ont été consacrés à l'industrie pétrolière, 50 aux industries chimiques et pétro-chimiques, 10 à l'industrie automobile (assemblage) et 20 au secteur de la production d'énergie électrique. Pour sa part, le port d'Anvers a commencé la construction d'un nouveau bassin disposant de près de 5 kilomètres de quais. — (*A.F.P.*)

SPORTS

JUDO

ÊTRE CHAMPION EN 1975

Une dizaine de judokas français ont pris l'avion, lundi 3 février, pour le Japon. Ils y passeront six semaines dans des conditions spartiates. Les stages au pays du Soleil-Levant ont peu à voir avec le tourisme. Ces dix champions ne sont pas les seuls à composer la fine fleur du judo français. D'autres sont restés en France, le directeur technique national préférant les inscrire pour quelques tournois internationaux : question d'adaptation à l'individu selon les conditions du moment et selon les progrès espérés.

Respectant une courbe précise de mise en forme, les judokas français ont à s'entraîner en vue des championnats d'Europe qui auront lieu à Lyon au mois de mai. Première étape. Car le directeur technique ne perd pas de vue deux autres grands rendez-vous : les championnats du monde en octobre à Vienne (Autriche) et les Jeux olympiques de 1976 à Montréal.

Aux côtés de la « vieille garde » — Coche, Rougé, Berthet, Rychkoff, — il met dans la course de jeunes espoirs — Delvingt, Veret, Christa, Tchoulouyan, — comme on le vit à Clermont-Ferrand, ce dernier week-end, à l'occasion du tournoi triangulaire avec la R.D.A. et la Pologne.

Toujours riche en athlètes de haut niveau, le judo français a surclassé ses deux rivaux, la Pologne un peu trop faible, l'Allemagne suffisamment forte pour que le test soit probant. Cette suprématie ne doit cependant pas masquer les difficultés que connaît le sport de haute compétition, et dont le judo se ressent tout comme les autres fédérations.

La difficulté de devenir meilleur

Ainsi, dans la liste des espoirs, ne figure plus le nom de Pascal Barraco, un garçon qui fut pourtant vice-champion d'Europe junior, un merveilleux styliste que tout désignait pour être le successeur du triple champion d'Europe dans la catégorie des légers, Jean-Jacques Mounier.

En quatrième année de médecine et préparant l'internat, Barraco a dû faire un choix. Il a opté pour la poursuite de ses études.

Le mieux à même de le comprendre est bien un autre espoir, François Christa, vingt-deux ans, qui, en cinquième année de médecine, tente de concilier l'inconciliable. Peine perdue, ou peu s'en faut, malgré l'acharnement qu'il met à mener de pair la compétition et les études. A Clermont-Ferrand, il a montré que le courage ne lui faisait pas défaut, mais que la technique lui manquait encore.

Or le lui aurait-on proposé qu'il n'aurait pu accepter le stage au Japon. Restent les tournois. Mais le plus important, celui de Tbilissi (U.R.S.S.), coïncide avec la date d'un examen. Christa ne dispose d'aucun recours. Personne, en l'état actuel des choses, ne peut décider d'un report de date de l'examen, de sorte que le judoka sacrifiera le sport cette fois encore.

On voit l'intérêt qu'il y a à définir le statut de l'athlète de haut niveau, à se persuader enfin qu'il suffirait de quelques mesures relativement faciles à prendre (arrêt de la journée à 16 heures, souplesse dans le calendrier des examens, congés spéciaux dans les entreprises, etc.) pour qu'apparaissent tous ces champions dont on croit la France dépourvue.

Le secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports a bien en vue toutes ces difficultés, mais il ne dépend pas de lui seul d'y remédier. Quel autre ministre voudra bien intervenir dans le domaine qui le concerne ? On aurait enfin la preuve d'une solidarité gouvernementale plutôt réservée jusqu'ici en matière de sport.

FRANÇOIS SIMON.

LE PARC DES PRINCES SERA FERMÉ DU 16 FÉVRIER AU 11 MARS

La qualité de la pelouse est encore une fois mise en cause

La commission de gestion du Parc des Princes, considérant la détérioration de la pelouse du stade, a décidé le 3 février qu'aucune rencontre n'y sera disputée du 16 février au 11 mars. Il s'agit d'une décision pour parer au plus pressé, de nature à permettre que les plus importantes compétitions nationales et internationales (France-Écosse de rugby le 15 février, France-Hongrie de football le 26 mars, France-Portugal de football, le 26 avril, finale du championnat de France de rugby le 25 mai, finale de la Coupe d'Europe des clubs le 28 mai, etc.) puissent avoir lieu au Parc des Princes. La réfection complète de la pelouse entraînerait une fermeture du stade de six mois au moins. Cette décision ne sera éventuellement prise qu'après le dépôt des conclusions de l'expertise technique, qui a été ordonnée.

[La Ville de Paris — propriétaire du stade, — les utilisateurs — les fédérations de football et de rugby, — et la société chargée de l'exploitation ont régulièrement mis en cause la qualité de la pelouse. De son côté, la société horticole qui a eu la charge de préparer la pelouse se défend contre toute accusation de malfaçon. Elle précise s'en être tenue scrupuleusement aux directives du laboratoire du sol et au cahier des charges. Selon elle, l'assèchement du terrain n'a pu être complètement fait pour deux raisons : il ne convenait pas d'utiliser la terre de l'ancien Parc des Princes, et l'orientation est-ouest ne permet pas le meilleur ensoleillement.]

Visites, conférences

MERCREDI 5 FÉVRIER

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 30, 11, quai de Conti, Mme Saint-Girons : « Exposition Louis XV : Un monument de perfection dans l'art français ». — 15 h., 16, rue d'Auteuil, Mme Chapuis : « Condorcet au salon de Mme Helvetius à Auteuil ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Délrez : « Notre-Dame de Paris ». — 15 h., 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Oswald : « Exposition Louis-Philippe, l'homme et le roi ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Hôtel de Sully » — 15 h 30, hall gauche côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 16 h. 30, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Mme Carcy : « Exposition : Paris au dix-neuvième siècle ».

15 h., Hôtel de la monnaie, quai de Conti : « Louis XV » (Mme Angot). — 15 h., 6, rue de la Grande-Chaumière : « La fabrication du vitrail chez le maître verrier Pierre Gaudin » (A travers Paris).

CONFÉRENCES. — 14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « La vie à l'époque de Louis XIV ». — 19 h. 30, Centre culturel américain, 3, rue du Dragon, M. Paul Foster : « Réflexions d'un auteur sur son œuvre et le nouveau théâtre américain ». — 18 h. 30 et 21 h., palais de Chaillot, avenue d'Iéna : « Une grande randonnée au cœur du Maroc » (A la découverte du monde). — 19 h. 45, Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli : « Le surréalisme : Max Ernst, Magritte, Matta, Dali... ».

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

S. 1 - Mbles ép. et style XVIII[e] et XIX[e], obj. vitrine, tableaux. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.
S. 7 - Estampes anciennes et du XVIII[e] au XX[e] s. Mlle Rousseau, M[es] Ader, Picard, Tajan.
S. 12 - Ameublem. M[e] Boisgirard.

CARNET

Naissances

— Marie-Agnès Nobecourt et Fabio Gamma ont la joie de faire part de la naissance d'
Anaïs,
le 29 janvier 1975, à Rome.
Corso Rinascimento 49,
Rome.
25, avenue Trudaine,
Paris (9[e]).

— M. Jean-Claude Nonet et Mme, née Dominique Brechet, ont la joie d'annoncer la naissance de
Céline,
le 30 janvier 1975.
36, avenue Franklin-D.-Roosevelt,
94 Vincennes.

— M. et Mme Jean Perrette,
Virginie-Alrine, Clarisse et Jean-Briac,
ont le plaisir d'annoncer la naissance de
Yannick.
New-York, le 29 janvier 1975.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Marie-Noëlle Tournay
et de
M. Démètre Chryssikos.
Paris - Athènes, janvier 1975.

Décès

ROGER LESCOT

— Mme Roger Lescot, son épouse,
Et Diane, sa fille,
Mme Marie-Louise Lescot, sa mère,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès, survenu le 3 février 1975 à Paris, de
M. Roger LESCOT,
ambassadeur de France,
ministre plénipotentiaire
officier de la Légion d'honneur.
Le service religieux aura lieu le 5 février à 15 h. 45, en l'église Notre-Dame de la Gare, place Jeanne-d'Arc, Paris-13[e], suivi de l'inhumation au cimetière d'Ivry-Parisien.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[M. Roger Lescot, né en 1914, a été en 1941 et 1942, directeur de l'École supérieure d'arabe de Damas, puis de 1942 à 1944, secrétaire général de l'Institut français de Damas. Il est intégré en 1944 dans les cadres du ministère des affaires étrangères. Il occupe alors divers postes à Tunis et au Caire. Deuxième conseiller à Mexico en 1954 et 1955, puis premier conseiller de Téhéran de 1960 à 1962, M. Roger Lescot est nommé à cette date ambassadeur à Amman, puis, en 1968, à Bangkok, où il restera jusqu'en 1972.
On lui doit divers ouvrages sur les kurdes.]

— Mme Emile Bigot, son épouse,
M. et Mme Bernard Bigot,
M. et Mme Claude Bigot,
Ses enfants,
M. et Mme Pierre Girault,
Olivier, Sylvie, Corinne, Marc, Jean, Catherine, Agnès Bigot,
Ses petits-enfants,
Camille et Charlotte Girault,
Ses arrière-petites-filles,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Emile BIGOT,
ancien administrateur
de la société Astra-Calvé,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 27 janvier dans sa quatre-vingtième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Yvetot.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Domaine Sainte-Anne,
76 Gouy
7, rue Marguerite,
Paris (17[e]).
59, avenue de la Marne,
92 Asnières.

— Mme Edme Cambuzat et ses enfants
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel de leur fils et frère
Paul-Louis CAMBUZAT,
franciscain,
professeur
à l'université de Constantine
Les obsèques auront lieu le mercredi 5 février à El-Biar, Alger.
Mme Edme Cambuzat,
4, rue Saint-Thomas-d'Aquin,
84000 Avignon.

— On nous prie de faire part du décès de
Mme Germain CANY,
née Anne-Marie Goursaud,
survenu le 3 février 1975.
De la part du
Docteur Germain Cany, son époux,
Elisabeth, Marie-Françoise, André Cany,
Odile et Yves Busnel et leurs enfants,
Michelle et Pascal Riandey et leurs enfants,
Anne et Marie-Agnès Cany,
Ses enfants et petits-enfants,
Des familles Carlet-Soulages, Goursaud, Meunier, Verdenal, Nouvian, Desouches, Rousel, Brejeault, Deullin, Cany, Cazala, Percepied.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 6 février à 15 h. 30, en l'église Saint-Jean (métro les Baconnets), à Antony, et l'inhumation le 7 février à Massignac (16), dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
59, rue Adolphe-Pajeaud,
92160 Antony.

— M. et Mme Jacques Kraftchik et leurs enfants,
M. et Mme Henri Chpindel et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, beau-père, grand-père,
M. Jacques CHPINDEL,
survenu le 31 janvier 1975, à l'âge de soixante-quinze ans.
Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux-Parisien, le mercredi 5 février 1975, à 14 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire part.
28, boulevard de Sébastopol,
75004 Paris.
3, rue Logelbach,
75016 Paris.

— Mme Pierre Combarnous,
M. et Mme Henri Perret et leurs enfants,
M. et Mme Jean Huguet et leurs enfants,
M. et Mme Michel Combarnous et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,
M. Pierre COMBARNOUS,
survenu le 30 janvier 1975, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Moissac.

— Mme Henri Derby, née Mrejen,
et ses enfants, Josiane, Joseph, Danièle,
M. et Mme Elie Derby, née Cohen, et famille,
M. et Mme Joseph Mrejen et famille,
Les familles Derby, Mrejen, Cohen, Mergui, Benayoun, Soued, Bensaïd, Toledano, Azerrad, Akiva, Binchtok, Loubaton, Elbaz, Lévy, Ohana, Marciano,
ont la douleur de faire part du décès cruel de leur très cher et regretté
M. Henri DERBY,
survenu à Paris, le 1[er] février 1975, à l'âge de quarante-huit ans,
leur époux, père, fils, frère, gendre, beau-frère, neveu, cousin.
36, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.

— Françoise Grange-Bonneau,
Martin et Emmanuelle,
Les familles Saint-Pierre, Guézo et Bonneau,
vous font part du décès de
Henry GRANGE,
leur époux et père,
survenu le dimanche 2 février 1975, dans sa cinquante-quatrième année, à Antony (Hauts-de-Seine).
Le service religieux sera célébré le mercredi 5 février, en l'église Saint-Eloi de Fresnes (place Pierre-Curie), sa paroisse.
On se réunira à l'église à 14 h. 15.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Fresnes (Val-de-Marne).
10, allée de la Résidence,
94260 Fresnes.

— Nous apprenons la mort du metteur en scène
Walter KAPPS.
Il était âgé de soixante-sept ans.
[Successivement monteur, puis assistant réalisateur (de Fritz Lang notamment), Walter Kapps a mis en scène, dans les années 40 et 50, plusieurs longs métrages : « Cas de conscience », « Vie privée », « Mademoiselle de Paris », « Détournement de mineurs », etc. Il était le frère de René Roger, critique de télévision à « la Croix ».]

— On nous prie d'annoncer le décès de
docteur Clément MAROT,
survenu le 2 février 1975, dans sa quatre-vingt-troisième année, à son domicile parisien.
De la part de
Mlle Odette Lumbroso,
MM. Fernand, Raoul, Charles et Henri Lumbroso,
Mme Arlette Lumbroso et ses enfants, Alain et Elisabeth,
Mme Nicole Lumbroso-Bader et ses enfants, Claude et Gérard,
Mme Ruth Lumbroso et ses enfants, Anne et Marc,
Mme Aline Harari,
Mmes Andrée et Odette Carasso,
M. Albert Carson,
Sa fille, ses fils, ses brus, ses petits-enfants, ses belles-sœurs et beaux-frères.
L'inhumation aura lieu au caveau familial de Bagneux, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
30, rue de Bucarest,
75008 Paris.

— Mme Eliane Clément Marot,
fait part du décès du
docteur Clément MAROT,
ancien combattant 1914-1918
et 1939-1945,
déporté résistant,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
médaille Freedom américaine,
commandeur
des services « S.R. » de France,
officier de la Santé publique,
chevalier des Palmes académiques,
rappelé à Dieu en son domicile à Paris, le 3 février, à l'âge de quatre-vingts ans.
Le service religieux sera célébré le vendredi 7 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14[e]).
137, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.

— M. et Mme Eugène Simoneau-Ribot, ses enfants,
M. et Mme Noël Simoneau-Ribot et leurs enfants,
M. et Mme Claude Malhomme et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Loup Keene et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Neuville et leur fille,
M. et Mme Yves Bernard et leurs enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Alexandre RIBOT,
née Andrée Régnier,
veuve du docteur Alexandre Ribot,
survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-douzième année, le 27 janvier 1975.
Selon sa volonté, la cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Champlan (Essonne).
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean Zulich et ses enfants,
M. et Mme Benito Pardo et leurs enfants,
Mme Ella Pardo,
M. Frédéric Pardo,
Ses belle-sœur, neveux, nièces et ses petits-neveux, ont la tristesse de faire part du décès de
Mlle Emilie ZULICH,
survenu le 2 février à l'âge de quatre-vingt-neuf ans

Remerciements

— Mme Charles Purby et ses enfants, très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de leur grand deuil et dans l'impossibilité d'y répondre personnellement, prient leurs amis de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

Communications diverses

— Le 5 février, de 17 heures à 20 heures, un cocktail sera offert en l'honneur d'Alice Galloy, poète belge, qui signera ses livres et ses disques au Club des poètes de J.-P. Rosnay, 30, rue de Bourgogne, Paris-17[e].

AUJOURD'HUI

UN LIVRE

Une sacrée bonne femme, *de Florence Asie*

Oui, sacrée bonne femme et curieux bouquin !

Tout en nerfs, en éclairs et en éclats.

Fait de chocs et d'étincelles.

Comme une partie d'auto-scotter.

Florence Asie avait déjà écrit quatre romans quand quelqu'un lui a dit : « Racontez simplement votre vie. »

Simplement ! Quand cette vie a la trépidation, les stridences, les turbulences et le désordre d'une journée passée à la fête foraine, dans le tohu-bohu des manèges, des tirs, des loteries, des ménageries et des pistes de danse.

Tout cela, la petite Florence l'a d'ailleurs littéralement connu quand, après un drame d'amour, elle a suivi un gitan sur les foires.

Vie de cascades et d'inventions, d'improvisations et de chimères, toujours renouvelées et toujours déroutantes, chatoyante comme un bijou d'un sou dans la sciure du quotidien.

Elle se retrouvera l'héritière, par la grâce d'un amant d'antan, d'un bordel d'hommes. C'est-à-dire d'une « maison », comme on disait autrefois, où ce sont les hommes qui se vendent et les femmes qui achètent. Maison d'illusions dont la moins recherchée n'est pas la tendresse... ce court instant d'abandon dans la guérilla des sexes.

N'attendez pas de cet épisode qu'il vous fasse assister à des paroxysmes gestuels ou à des combinaisons variées à l'infini, comme il est de mode aujourd'hui. L'audace ne dépasse pas une main qui s'arrête dans une chevelure.

Et c'est ici que le doute survient. Si tout cela n'était qu'invention pure et un peu folle, saga cruelle et délirante imaginée par l'auteur pour faire que sa vie soit plus belle, en ses revers ? Si dès le début elle nous avait entraîné dans la plus somptueuse des baraques : celle où les miroirs truqués ne déforment pas seulement le reflet, mais le métamorphosent en féerie ?

Un ultime voyage en Afrique noire où l'héroïne sera sequestrée par des hommes bleus, et nous voilà rendu à la lumière de la rue, incertain de ce que nous avons vécu : songe ou réalité, histoire vraie ou magie ?

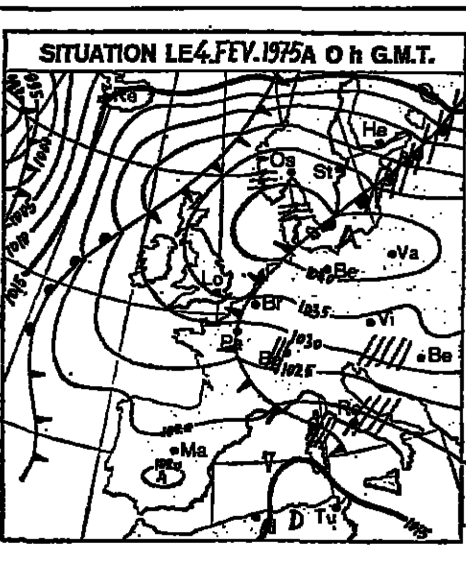
Qu'importe ! Florence Asie va à la ligne à chaque phrase. Mais comme elle est plus proche de Jules Renard que de Proust, vous ne vous ennuierez pas sur son chemin. Allons, entrez messieurs-dames, la parade va commencer !

PAUL MORELLE.

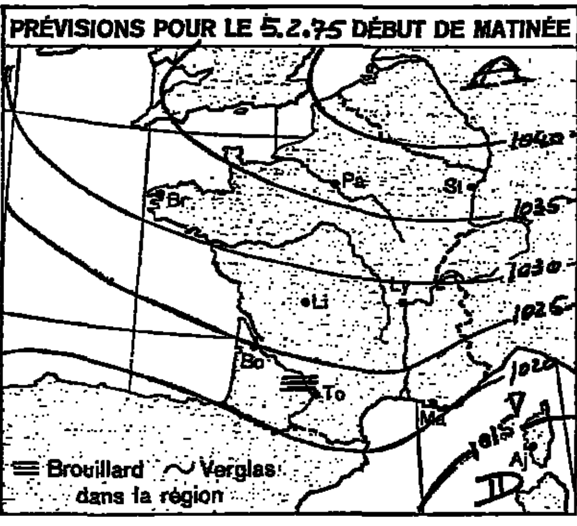
★ *Une sacrée bonne femme.* Gallimard. 200 pages. 29 F.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4.FEV.1975 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 5.2.75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 4 février à 0 heure et le mercredi 5 février à 24 heures :

L'air froid venu d'Europe centrale avait envahi mardi matin la moitié est de la France. Il s'étendra assez vite sur tout le pays, ainsi que sur la Méditerranée occidentale.

Mercredi 5 février, il fera assez froid le matin sur toute la France, et les gelées, qui n'épargneront que localement les régions côtières, atteindront souvent − 2 °C à − 5 °C dans l'intérieur. Les nuages seront abondants sur les Pyrénées et près de la Méditerranée ; ils donneront des pluies intermittentes et, en montagne, quelques chutes de neige. Sur le reste du pays, le ciel sera généralement clair ou peu nuageux.

Les températures maximales marqueront une légère baisse par rapport à celles de la veille.

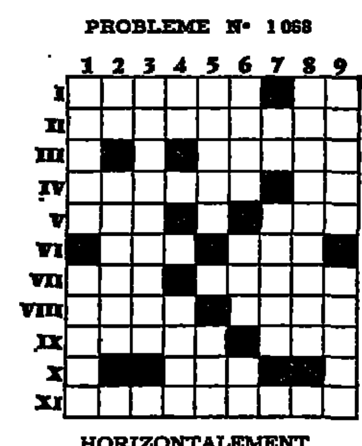
Mardi 4 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 028,6 millibars, soit 771,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 février ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Biarritz, 10 et 5 degrés ; Bordeaux, 10 et 0 ; Brest, 9 et 2 ; Caen, 9 et 1 ; Cherbourg, 8 et 3 ; Clermont-Ferrand, 8 et −4 ; Dijon, 11 et 0 ; Grenoble, 4 et −1 ; Lille, 8 et 0 ; Lyon, 6 et −2 ; Marseille, 12 et 4 ; Nancy, 7 et 0 ; Nantes, 10 et 2 ; Nice, 14 et 4 ; Paris-Le Bourget, 10 et 1 ; Pau, 9 et 2 ; Perpignan, 14 et 6 ; Rennes, 10 et 2 ; Strasbourg, 7 et 1 ; Tours, 9 et 1 ; Toulouse, 8 et 0 ; Ajaccio, 15 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 6 et 1 degré ; Athènes, 13 et 9 ; Bonn, 7 et 3 ; Bruxelles, 10 et 1 ; Le Caire, 10 (min.) ; îles Canaries, 19 et 14 ; Copenhague, 4 et 3 ; Genève, 8 et 2 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 8 et 4 ; Madrid, 13 et −2 ; Moscou, −5 et −8 ; New-York, 2 et −4 ; Palma-de Majorque, 14 et 8 ; Rome, 14 et 6 ; Stockholm, 3 et 0 ; Téhéran, 1 et −3.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 068



HORIZONTALEMENT

I. Vont deux par deux ; Coule en France. — II. Parfois sujets à des crampes. — III. Naturels. — IV. Détentes qui ne sont pas heureuses ; Suggère un éloignement immédiat. — V. Plurent à un vieux matérialiste ; Point de saignée. — VI. Englobe tout ce qu'on ne juge pas utile de préciser ; D'une certaine couleur. — VII. Combien y tentent leur chance ! ; Rarement noirci par un simple mot. — VIII. Membre actif ; Capitale étrangère. — IX. Pas niables ; Inscrits sur un registre. — X. Mot latin. — XI. Riche en phénomènes.

VERTICALEMENT

1. Un peu aplatie là où elle est plus froide ; Grosses quand elles sont bonnes. — 2. Aplanir (épelé) ; De quoi emporter bien des personnes. — 3. Violon ancien. — 4. Préfixe ; On leur a fait confiance. — 5. D'un auxiliaire ; Abréviation. — 6. Implique une exception ; Dans un chantier maritime ; Désinence verbale. — 7. Extrait de Chopin ; Constructeur occasionnel. — 8. Un drame de la rupture. — 9. Trépassa glorieusement ; Ile étrangère.

Solution du problème n° 1 067

Horizontalement

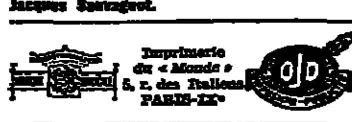
I. Otages ; RA. — II. Rosaces. — III. Au ; Lot ; LM. — IV Triolet. — V. Es ; Pé ; Cu. — VI. Ci ; Néri. — VII. Ruineuses. — VIII. Résultat. — IX. Ter. — X. Reg : Epuce. — XI. Ennules.

Verticalement

1. Orateur ; Tri. — 2. Tours ; Urée — 3. As ; Cierge. — 4. Galopins. — 5. Ecole ; Eupen. — 6. Sète ; Nul ; Pu. — 7. Est ; Ul. — 8. Créance. — 9. Almquist ; Es.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 3 et 4 février 1975 :

UN DECRET :

● Modifiant le décret n° 73-856 du 5 septembre 1973 relatif au régime financier et comptable de la région.

UN ARRETE :

● Relatif aux stages en entreprise des élèves des classes préparatoires à l'*apprentissage.*

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

SCIENCES

La technologie en quête d'une éthique

« L'éthique à l'ère d'une technologie envahissante » a été, récemment, le thème des discussions menées pendant quatre jours, par une soixantaine de philosophes, de juristes, de sociologues, de chercheurs, d'industriels, réunis à l'Institut de technologie d'Haïfa en Israël, au Technion.

Les participants étaient surtout venus d'Amérique du Nord et, dans une moindre mesure, d'Europe, pour cette manifestation qui marquait le cinquantième anniversaire de la création du Technion. La déclaration finale est une sorte de code éthique qui tente de faire descendre de leur piédestal la science et la technique pour leur redonner la place qui leur revient dans la société, celle d'instruments au service du mieux-être de l'homme, et non celle d'une fin en soi.

La déclaration finale souligne aussi la responsabilité totale de l'homme dans les usages qui sont faits de la science et de la technique, et demande que chaque technologie nouvelle soit jugée au nom de critères éthiques.

LE malaise que les citoyens des pays développés ressentent aujourd'hui face à une technologie envahissante, la peur de l'arme nucléaire comme la crainte de voir l'environnement se dégrader peu à peu et la planète mourir, des chercheurs, des juristes, des industriels même les éprouvent, et s'interrogent. Plus ou moins consciemment, l'homme paraît d'autant plus douter de sa capacité à survivre que la technologie qui lui sert à dominer les forces naturelles paraît lui échapper.

Les discussions du symposium de Haïfa ont bien mis en évidence ce lien entre une certaine angoisse de mort et la liberté d'usage de la technologie. Parce que les règles sociales qui régissent aujourd'hui l'emploi du savoir scientifique et technique sont de plus en plus laxistes, parce que la fin mercantile et quantitative a remplacé la préoccupation humaniste et qualitative, les actions devient deleur but ultime qui devrait être le maintien en vie de l'espèce. Une conduite éthique paraît désormais être la condition fondamentale de la survie, elle a cessé d'être accessoire pour devenir essentielle.

C'est peut-être l'anthropologiste américain Robin Fox, de l'université Rutgers, qui a le plus clairement exprimé cette idée. Rappelant que tous accusent la technologie d'être responsable des armes modernes, de la pollution, mais pensent que la technologie correctement employée peut être irremplaçable, il conclut : « *La technologie n'est ni bonne, ni mauvaise, ni neutre ; elle redéfinit en réalité la situation dans laquelle nous nous trouvons.* (...)

« *Le sentiment que l'homme est une espèce, c'est-à-dire quelque chose susceptible de disparaître, a été quelque peu oublié à cause de l'influence de la technologie, et nous a entraîné loin du processus de sélection naturelle. Comme le dinosaure pourtant, nous risquons peut-être de nous adapter trop bien à notre environnement et d'être plus tard incapables de nous réadapter si l'environnement change. La différence est que nous sommes la seule espèce en voie de disparition qui détient dans ses mains le pouvoir d'empêcher sa propre mort... Le cerveau qui nous a permis de survivre et de prospérer lorsque nous étions chasseurs est aussi susceptible de mettre des hommes sur la Lune et de construire des armes... Nous devons nous demander ce que nous pouvons faire pour replacer notre système à un niveau, à une échelle humaine.*

» *Plus de 80 % des espèces connues sur terre ont disparu. Il n'y a aucune raison de supposer que l'homme est une espèce qui échappera à cette loi naturelle. Le jour de notre mort sera d'autant plus inévitable que nous ne nous soucions de rien : nos armes sont massives, elles font de plus grandes et de meilleures guerres, nous mettons à nu la terre et nous polluons l'air qu'il nous est donné de respirer, nous nous reproduisons de manière incontrôlée. En tant qu'espèce, nous avons entre cinquante et deux cents ans de survie sur cette planète.* »

Rejettant cette attitude pessimiste, plusieurs participants, le biologiste israélien Amiram Carmon ou le philosophe argentin Mario Bunge, par exemple, ont souligné que l'homme détenait entre ses mains le pouvoir unique de rebrousser chemin, ou plutôt d'emprunter une autre voie que celle qui mène à la disparition.

Un accord s'est finalement dégagé sur deux points importants : la nécessité d'une approche plus générale et plus globale des problèmes, qui tiendrait compte des relations entre l'homme et la société, l'homme et la nature, la société et la technologie ; la nécessité d'une modération, d'une limitation, dans l'exercice du pouvoir technologique, dans nos exigences, dans l'accroissement de la population, dans l'usage des ressources naturelles, dans le respect de notre planète.

D. V.

Le projet de dirigeable capable de transporter 500 tonnes est présenté par l'Office national d'études et de recherches aérospatiales

Sa réalisation coûterait 1 milliard de francs à l'État

Depuis deux ou trois ans, l'armée de l'air américaine et diverses sociétés aéronautiques américaines et européennes tentent de persuader leurs gouvernements respectifs de l'intérêt qu'il y aurait à étudier à nouveau les dirigeables. Des avant-projets se sont multipliés un peu partout dans le monde.

En France, à la demande du ministère de l'industrie, l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) vient d'examiner, avec la participation de plusieurs sociétés industrielles, les possibilités d'utiliser des dirigeables pour transporter de lourdes charges indivisibles de plusieurs centaines de tonnes. Dans un dossier technique et économique, il est proposé au gouvernement de dépenser 1 milliard de francs (valeur 1974) pour mettre au point un dirigeable d'un volume de 1 million de mètres cubes, capable de transporter, sur 650 kilomètres, une charge de 500 tonnes.

Mais le dossier, présenté publiquement le lundi 3 février à Paris, n'est guère convaincant. L'avant-projet technique est sommaire et les nombreuses difficultés liées à la réalisation d'un tel engin sont esquivées. Quant à l'étude économique, elle est fondée sur des hypothèses discutables de coût et de marché. Ce dirigeable, appelé Obélisque, se présente comme un nouveau projet Concorde et ne manquerait sans doute pas, s'il était réalisé, de suivre les mêmes voies.

NI l'ONERA, ni les sociétés industrielles (Aerazur, la SNIAS, L'Air liquide, Ratier-Forest, Zodiac-Espace, etc), ni les organismes publics (Commissariat à l'énergie atomique, E.D.F., etc.), n'ont péché par excès de modestie en présentant ce dossier. La demande de crédits d'études est à l'image des ambitions techniques : 50 millions de francs dès la première année, 1 milliard de francs en *cinq ans pour réaliser deux dirigeables gros porteurs*, après seulement trois mois d'études préliminaires du dossier. Les participants rassurent immédiatement le gouvernement en affirmant que cette mise de fonds sera récupérée en quatre ou cinq ans d'utilisation commerciale des deux dirigeables.

Six cents transports de 1980 à 1985?

Cette pré-étude estime le coût d'un dirigeable à 150 ou 180 millions de francs, alors qu'un Boeing-747 coûte environ 100 à 150 millions de francs (équipements au sol compris). Pour ce prix, Obélisque transporterait 500 tonnes sur 650 kilomètres, tandis qu'un Boeing-747 en version cargo transporte 100 tonnes sur 7 000 kilomètres. La justification de ce nouvel engin est la difficulté d'acheminer d'énormes charges de 100 ou 200 tonnes d'un point à un autre. Les routes, voire les autoroutes, sont parfois étroites pour des convois exceptionnels (cuves de réacteurs nucléaires ou colonnes de séparation d'air). La traversée des villes est délicate. En général, le convoi fait un large détour pour aller de l'usine de fabrication au lieu où le matériel sera installé, et les ruptures de charge se multiplient : du camion, la cuve de réacteur fabriquée dans le Creusot passera sur une péniche pour descendre le Rhône ; sur un bateau pour aller de Marseille au Havre où une péniche lui fera remonter la Seine...

Les auteurs du rapport estiment à environ cent cinquante le nombre de transports de charges comprises entre 300 et 500 tonnes tous les cinq ans, de 1975 à 1980 et de 1980 à 1985, soit trente par an environ. Comme il ne fait aucun doute que les dirigeables français s'empareraient de 60 % du marché européen au moins, ce sont quatre cent cinquante transports supplémentaires qu'ils auraient à accomplir entre 1980 et 1985.

Malheureusement, ni Concorde ni l'Airbus n'ont jamais connu pareil succès. Les transports de charges moins lourdes et moins encombrantes continueront d'être faits par des moyens classiques, dont le coût par tonne et par kilomètre varie entre 0,5 et 0,8 F pour la voie navigable ; 3 et 5 F pour le chemin de fer ; 0,8 et 40 F pour la route. Le dirigeable reviendrait à environ 2,5 F par tonne et par kilomètre, en toute première approximation.

Sans défaut

Selon ses promoteurs, le dirigeable gros porteur n'a guère que des qualités. Il permet un transport sans rupture de charge, de point à point. Le dirigeable pourrait voler deux cents jours par an en moyenne, lorsque la vitesse du vent serait inférieure à 36 kilomètres à l'heure. Il ne nécessiterait que peu de personnel au sol pour le mettre en œuvre, alors que les spécialistes américains affirment le contraire. La durée de vie d'un ballon serait de dix ans, alors que les cinq cents ballons scientifiques de 1 000 mètres cubes fabriqués par la France pour le projet météorologique Eole avaient une durée de vie très variable (de quelques jours à un an).

Obélisque se présente sous la forme d'une grappe de quatre ballons. Chaque ballon a un volume de 250 000 mètres cubes, et la forme d'une figue. Les quatre ballons sont fixés aux quatre pieds d'un grand portique de 70 mètres de haut et de 60 mètres de base. La propulsion et le contrôle d'orientation sont assurés par huit moteurs d'hélicoptère et le pilotage est fait par un calculateur. Chaque ballon abrite quatre ballonnets gonflés à l'hélium, et un ballonnet d'air. Au prix de 10 francs le mètre cube, le volume d'hélium du dirigeable représente déjà une dépense de 10 millions de francs.

Il est prévu que le ballon vole à la vitesse de 80 kilomètres à l'heure, vers 1 500 mètres d'altitude, et se pose rarement au sol ; il serait muni d'un treuil qui chargerait et déchargerait sa cargaison avec une précision de quelques mètres. Le dirigeable nu pèserait 500 tonnes, mais devrait toujours être lesté comme s'il transportait sa charge utile maximum de 500 tonnes. Il serait gonflé en plein air. Les études du comportement aérodynamique et statique du ballon restent à faire, surtout celles concernant le vol sur place du ballon lorsqu'il charge et décharge.

Il n'est pas certain que la forme asymétrique de goutelette des ballons soit la meilleure. Ces cinq dernières années, l'ONERA avait étudié en soufflerie des ballons ayant la forme de lentilles de 300 mètres de diamètre qui auraient pu servir de relais de communications. Ces lentilles, dénommées *Pégase*, auraient été maintenues en position fixe, grâce à des moteurs, au-dessus d'un point géographique. Mais l'ONERA a renvoyé le promoteur de ce projet ces dernières semaines, et il se retrouve seul et désargenté au Centre national de la recherche scientifique. Non sans reprendre le projet à son compte, qui a changé de nom pour devenir Titan. Jusqu'à présent, aucun ministère n'a manifesté son intérêt pour ce projet encore plus ambitieux qu'Obélisque.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

● *L'académie des sciences* a élu, lundi 3 février, M. William Albert Noyes Jr. membre correspondant de sa section de chimie, en remplacement de M. Fernand Gallais, élu membre non résident. M. Noyes, chimiste américain, né à Terre-Haute (Indiana) en 1898, est docteur ès sciences de plusieurs universités américaines et canadiennes, et de l'université de Paris (1920) ; il a enseigné la chimie physique à l'université de Berkeley (Californie), de Chicago et de Rochester. Il est, depuis 1963, professeur de chimie à l'université d'Austin (Texas). Ses travaux ont porté surtout sur la mécanique chimique et la photochimie.

Le Monde DE LA MÉDECINE

ACCOUCHER SANS SOUFFRIR

par le professeur ROBERT MERGER (*)

Le temps est encore proche où la douleur dans l'esprit de tous, était inéluctablement liée à l'accouchement. Le célèbre « Tu enfanteras dans la douleur » de la Genèse est d'une netteté telle que les tendancieuses interprétations d'aujourd'hui ne sauraient atténuer la brutalité du dogme. Sauf de rares exceptions, comme le grand chirurgien Velpeau (1835), tous les médecins s'y sont soumis à travers les siècles. Qu'il suffise de citer ces lignes d'un des plus notoires obstétriciens français de la génération précédente : « Pour ma part je garde encore toute ma tendresse pour les femmes qui, pleines d'espérance et de sérénité joyeuse, attendent sans crainte l'heure des suprêmes douleurs et les acceptent avec la volonté parfois stoïque d'être les premières à entendre le premier cri de l'être qu'elles ont nourri de leur sang. Ne laissons pas périmer cette source de joie profonde. Ne faisons rien qui contribue à diminuer la beauté morale des mères de nos enfants. »

La peur de l'action procédait d'un esprit de prudence, justifié par des moyens thérapeutiques incertains et par la fréquence de l'hémorragie, du traumatisme, de l'infection, de l'embolie, de l'asphyxie, qui exposaient la mère et son enfant à la mort ou à de redoutables séquelles.

Aujourd'hui, l'acceptation, a plus forte raison la glorification de la douleur paraîtraient indécentes. Loin des doctrines stoïciennes, selon lesquelles l'âme reste toujours maîtresse du corps qu'elle anime, les médecins savent combien la douleur peut désorganiser nos fonctions physiques et intellectuelles ; elle devient un mal dangereux par son intensité et sa prolongation : c'est ce qu'on observe chez les grands traumatisés dont elle aggrave le choc et les désordres organiques. Elle est donc non seulement inutile mais nuisible.

Imagination, crainte et douleur

DANS la pratique obstétricale, les premières tentatives consistèrent à administrer à la fin de l'accouchement, à la période d'expulsion, de façon discontinue au moment des contractions utérines qui ont alors leur plus grande intensité, un gaz anesthésique dont le premier fut le chloroforme ; puis vinrent le trichloréthylène et surtout le protoxyde d'azote, gaz très volatiles qui permettaient aisément l'auto-analgésie.

D'autres pensèrent à infiltrer de novocaïne les nerfs honteux internes, conducteurs des sensations douloureuses et accessibles à l'aiguille par voie vaginale.

Ces analgésies artisanales étaient de trop courte durée et d'efficacité incomplète, réservées à quelques privilégiées.

La préparation psycho-physique

L'époque contemporaine a vu se développer deux grands courants dont chacun a ses prosélytes ; d'abord rivaux, ils sont entrés dans la voie de l'association. L'un perfectionne les méthodes pharmaco-dynamiques, l'autre s'adresse à l'action psychique.

De la *préparation psycho-physique* à l'accouchement, ou psychoprophylaxie obstétricale, on rappellera seulement les principes. Elle a renoué avec le vieil enseignement hippocratique, qui refuse l'opposition du somatique et du psychique, voit dans l'homme une unité en laquelle les fonctions de la pensée et du corps ne peuvent être séparées. Elle est née en Angleterre avec Dick Read et en Union soviétique avec Nicolaïeff ; mais, tandis que le premier, reçu à la clinique Tarnier en 1947 par Lantuéjoul, recherchait l'assoupissement du psychisme, le deuxième, reçu à la clinique des Métallurgistes en 1950 par Lamaze assisté de Vellay et de Herstlie, asseyait les bases de sa doctrine sur les travaux de Pavlov et ses réflexes conditionnés, dont le langage est un exemple essentiel.

Quel progrès réalisé ! Voici la douleur démystifiée, réduite à sa pureté. Débarrassée de tout ce qui la corrompt et l'amplifie, des tabous, des croyances, des racontars, de l'imagination, elle devient accessible à l'action psychique. L'imagination, *« ce bourreau chinois qui dose la peur »*, comme l'écrit Alain, est contrebattue par l'instruction donnée aux femmes enceintes, dès lors conscientes de leur accouchement ; l'anxiété, parfois l'angoisse, disparaissent. L'unité du système nerveux permet cet assainissement psychique. Système nerveux central et système nerveux sympathique sont liés ; l'antagonisme entre la vie végétative et la vie de relation est supprimé. Le cerveau reçoit à chaque instant des signaux, aussi bien des viscères (dans notre sujet de l'utérus), que des organes des sens. Une relation s'établit qui permet l'adaptation au milieu. Grâce à l'environnement, à l'entourage, à la parole, mesurée, sécurisante, la peur est anéantie De leur côté, les exercices physiques conduisent à l'économie des forces et à leur bonne utilisation, comme dans l'entraînement des sportifs. Alors la douleur de la contraction utérine, qui est réelle, est dominée. La femme, consciente, aura la joie d'entendre le premier cri de son enfant. La préparation psycho-physique aura développé en elle deux éminentes qualités : le goût de l'effort et la volonté. Elle aura dominé sa douleur et conduit son propre accouchement.

Ainsi la psycho-prophylaxie est toujours utile, même si l'on doit lui adjoindre une action pharmaco-dynamique.

L'analgésie par la pharmacopée dispose de trois moyens principaux : l'accouchement dirigé, l'anesthésie générale, l'analgésie régionale.

Analgésie relative et analgésie complète

● L'ACCOUCHEMENT DIRIGÉ. — Il a pour but de régulariser la marche de l'accouchement. Une analgésie relative en est un effet second. On peut se demander pourquoi ce moyen est si souvent utilisé, puisque l'accouchement est une fonction physiologique. C'est que la parturition, qui est rare et épisodique, n'a pas atteint la perfection physiologique d'autres grandes fonctions comme la respiration ou la circulation. La régularité des contractions utérines, qui représente la force expulsive, et celle de la dilatation du col utérin, qui représente la sédation des résistances tissulaires, sont loin d'être constantes. Des perversions fonctionnelles légères sont fréquentes. Abandonnées à elles-mêmes, elles risquent de s'amplifier, de devenir dangereuses. Traitées au début, elles disparaissent et le rythme contractile normal se rétablit.

Si l'on peut, par des drogues dites ocytociques, prudemment employées à des doses très faibles en goutte à goutte intraveineux, renforcer des contractions trop faibles ou trop espacées, c'est l'effet contraire qui est le plus souvent recherché : l'apaisement de contractions trop fortes et le relâchement d'une tension musculaire utérine excessive ; on obtient alors, de surcroît, un effet analgésique. De nombreux médicaments, purs ou associés, soit antispasmodiques, dont certains ont une action élective sur la musculature utérine (bêta-mimétiques), soit sédatifs, arrivent à ce résultat. A effet égal, la diminution de la tension utérine et de l'acuité des contractions protège la circulation fœto-placentaire et procure une analgésie relative.

● ANESTHESIE GENERALE. — Elle supprime complètement la douleur. A l'anesthésie terminale s'est substituée l'anesthésie « de longue durée », qui s'étend sur une longue période de l'accouchement. Deux drogues sont surtout utilisées : l'hydroxybutirate de sodium ou gamma OH et le penthotal. L'analgésie est complète, les résistances cervicales diminuent, la durée du travail est raccourcie. Mais l'anesthésie nécessite souvent, et même toujours avec le penthotal, l'emploi d'un ocytocique, souvent aussi du forceps, chez ces femmes endormies incapables d'efforts expulsifs. Cette anesthésie « octroyée » prive la mère de la joie de la naissance : elle ne verra son enfant que plus tard, après d'autres. C'est pourquoi, si utile qu'elle soit chez certaines femmes anxieuses ou agitées, on y recourt assez peu souvent.

La meilleure méthode

● ANESTHESIE REGIONALE. — C'est en réalité une analgésie, qui laisse intacte la conscience de la parturiente. La rachi-anesthésie, dangereuse, est toujours à proscrire. A l'anesthésie caudale continue, à l'anesthésie plus ancienne des paramètres par injection de mévipacaïne dans les espaces pelviens en direction du ganglion hypogastrique, se substitue une modalité plus récente : l'anesthésie péridurale par voie lombaire. C'est aujourd'hui la meilleure analgésie obstétricale dont on dispose. Un anesthésique, la bupivacaïne, est introduit au moyen d'un catheter qui en permet l'administration continue, dans le troisième ou le quatrième espace lombaire au-dessus du ligament intervertébral, mais en deçà de la dure-mère. Les avantages sont nombreux : analgésie parfaite ; conscience intacte ; diminution des résistances cervico-segmentaires et, par conséquent, de la durée de l'accouchement ; aucun effet nocif sur l'enfant ; efforts expulsifs conservés mais devant être sollicités ; possibilité, en cas de besoin, de recourir à la césarienne sans changer de mode d'anesthésie. Toute femme qui le désire pourrait en bénéficier. A l'étranger, des statistiques importantes ont été établies : Moore apporte le chiffre de vingt mille En France, la statistique de Jean Cohen, qui porte seulement sur six cents cas de deux ans, est une des plus importantes. C'est qu'on la réserve habituellement à des circonstances particulières : anomalies des contractions utérines, excès du tonus utérin, hypertension artérielle, par exemple.

Toutes ces anesthésies, en effet, qu'elles soient générales ou régionales, obéissent à des règles qu'il ne faut jamais transgresser. Elles ne doivent pas nuire au fœtus, elles doivent être exécutées par un anesthésiste qualifié et constamment surveillées. Faute de ces précautions, des complications pourraient survenir. Même dans l'anesthésie péridurale, un surdosage toxique nuirait au fœtus, où une chute brusque de la tension artérielle maximum au-dessous de 80 mm de mercure pourrait causer des accidents fœtaux. La rigueur de ces conditions limite leur emploi, ne serait-ce qu'en raison de la présence nécessaire d'un anesthésiste.

Vers une obstétrique d'équipe

L'analgésie ne peut être détachée de son contexte obstétrical. Si réduits qu'ils soient, des accidents existent encore. C'est le fœtus le plus exposé, si sensible à l'excès des contractions, à la diminution d'apport d'oxygène, au passage dans sa circulation des gaz anesthésiques, dépresseurs de ses centres respiratoires, et plus sensible encore au traumatisme. Le progrès n'est pas terminé, par lequel ces accidents seront tout de suite décelés, évités ou maîtrisés.

L'accouchement à domicile c'est l'obstétrique des ancêtres. L'accouchement dans une clinique, surveillé par une sage-femme appelant l'accoucheur à la phase terminale, c'est l'obstétrique de nos pères et encore de nombre de nos frères. L'obstétrique de demain, d'un demain proche, sera tout autre. Au risque de susciter de nobles courroux, mettons une sourdine à ce « colloque singulier » dont on nous rebat les oreilles. Une obstétrique bien conduite, celle qui assurera la sécurité et donnera la confiance, ne peut plus être qu'une obstétrique d'équipe.

Une surveillance stricte, permanente, non plus seulement clinique mais scientifique, appliquée à toutes les parturientes sans exception, est désormais possible. Elle existe déjà dans d'assez nombreuses maternités de France. A Paris, elle préfigure l'avenir dans deux services précurseurs : la maternité de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul (Pr Sureau) et la maternité du centre hospitalier Foch (Pr Lévy et Dr Melchior). Dans celles-ci, il est vrai, tout est facilité par une administration intelligente. On y trouve un matériel suffisant et respecté ; une présence accrue à la salle de travail ; une équipe instruite, disciplinée et solidaire.

S'agit-il d'une menace d'accouchement prématuré au cours de la grossesse ? Chaque femme est hospitalisée, explorée, traitée. C'est le triomphe des substances bétamimétiques, évoquées plus haut, dont l'action est surveillée par les moyens instrumentaux.

S'agit-il d'une femme en travail ? Chaque parturiente, dès son arrivée, après examen du liquide amniotique par amnioscopie, est surveillée en permanence. L'enregistrement des contractions utérines et du rythme cardiaque fœtal, éventuellement contrôlé par l'étude du pH fœtal et par la mesure des diamètres céphaliques fœtaux par échographie, permet, avec la connaissance de plus en plus approfondie de cette science nouvelle, de déceler la souffrance fœtale dès son début et d'adopter la meilleure ligne de conduite : intervenir soit par forceps, soit par césarienne dès qu'il le faut, et, à l'inverse, éviter les si nombreuses césariennes décidées à la légère. Ainsi toute intervention est faite sur un enfant en bon état : non seulement la mortalité fœtale décroît, mais aussi la morbidité, de sorte que la réanimation du nouveau-né, si nécessaire quand l'enfant a souffert, devient de plus en plus rare.

Dans ces conditions, les effets de l'analgésie ou de l'anesthésie, quand on l'utilise, sont surveillés, et l'anesthésiste règle son action sur les enregistrements observés.

Ainsi, le progrès n'est jamais terminé. A la lecture des récits d'accouchements du dix-neuvième siècle, on mesure le long chemin parcouru. Aux douleurs, à l'angoisse d'autrefois, font place le calme et la sécurité. La douleur peut disparaître. Mais les moyens nouveaux doivent s'appuyer sur une organisation toujours plus perfectionnée des soins et sur un changement de l'éthique où l'individualité le cède à une concordance d'efforts qui renforce la confiance de la femme en son propre confort et en la meilleure naissance de son enfant.

(*) Membre de l'Académie de médecine.

S'adressant à des gynécologues réunis à Rome, Pie XII a, le 8 janvier 1956, approuvé la méthode d'accouchement sans douleur alors discutée dans certains milieux conservateurs. Citant le texte biblique : « Tu enfanteras dans la douleur », le pape a dit notamment :

« En infligeant cette punition aux premiers parents et à leur descendance, Dieu ne voulait pas défendre et n'a pas défendu aux hommes de rechercher et d'utiliser toutes les richesses de la création (...) pour rendre la vie de ce monde plus supportable et plus belle, d'alléger le travail et la fatigue, la douleur, la maladie et la mort, bref, de se « soumettre la terre » (Genèse I, 28).

HENRI FESQUET.

L'APPLICATION DE LA LOI NEUWIRTH

La liste des établissements et centres de contraception est publiée

LES directions départementales d'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) et les centres régionaux d'éducation sanitaire recevront incessamment des brochures contenant la liste des centres et établissements de consultation, de conseil familial et de planification familiale qui ont reçu l'agrément du ministère de la santé

Ces brochures seront distribuées gratuitement par les D.D.A.S.S. et feront l'objet de compléments ultérieurs.

Rappelons que l'agrément implique la possibilité de subventions par les pouvoirs publics et cela en fonction des dernières dispositions législatives concernant la contraception (décret du 24 avril 1972).

● *Les établissements ont un rôle préventif : ils assurent toutes les activités d'accueil et d'information sur le conseil conjugal ou la régulation des naissances ainsi que la tenue de conférences ou réunions sur l'éducation sexuelle. Leur personnel se compose de conseillers conjugaux, familiaux et de personnes formées pour les activités d'accueil et d'information.*

● *Les centres ont, outre ces mêmes activités, un rôle thérapeutique. Ils assurent, en effet, les consultations ou interventions médicales concernant la contraception. Leur personnel est placé sous la direction d'un gynécologue et comporte des psychiatres, sages-femmes, assistantes sociales et conseillères en éducation familiale.*

Tous ces centres ou établissements doivent répondre à un certain nombre de normes concernant tant l'installation matérielle que le personnel et l'équipement technique. Ils ne poursuivent aucun but lucratif Beaucoup sont « en instance » d'agrément et leur liste fera l'objet d'une mise à jour ultérieure.

Notons qu'un grand nombre de centres de « planning familial » figurent sur ces listes et feront l'objet de subventions.

Cette disposition, et l'entrée prochaine au Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale de représentants du Mouvement français pour le planning familial mettront fin à une longue injustice et à une situation absurde et financièrement catastrophique pour ce mouvement, qui a assumé seul et bénévolement depuis vingt ans toute la charge de l'information contraceptive.

Les insuffisances du réseau sanitaire français permettant l'accès à la contraception apparaissent clairement si l'on voit que vingt départements français seulement comptent un centre agréé alors que soixante-quinze en sont pour l'instant dépourvus.

Bien que moins catastrophique, l'implantation des « établissements » d'éducation familiale laisse néanmoins dix-neuf départements dépourvus de toute structure d'accueil.

La Nièvre, par exemple, fief de M Mitterrand, ne dispose pour l'instant ni de centre ni d'établissement de cet ordre.

On peut espérer que ces lacunes, dues aux réticences et aux lenteurs administratives et au frein apporté par une partie de l'opinion publique, seront comblées à brève échéance. La libéralisation législative de l'interruption de grossesse risque, s'il n'en était pas ainsi, d'entraîner les plus regrettables conséquences.

Dr E.-L.

(1) Les sièges des D.D.A.S.S. se trouvent la plupart du temps dans les préfectures ou les cités administratives.

Le vocabulaire médical officiel s'enrichit de trente mots

UN animal de laboratoire exempt de tous germes ne sera plus « germ free », mais « axénique ». La clairance remplace la « clearance » (coefficient d'épuration plasmatique d'une substance). La claquade (et non plus le « clapping ») est une technique de massage comportant la percussion répétée de masses musculaires avec le plat de la main L'enjambement prend officiellement la place du « crossing over » (entrecroisement de chromosomes avec échange de segments), si souvent cité dans les manuels de biologie. Le « lifting » devient lissage ou remodelage La mastologie (préférée à la seinologie et à la mammologie qui ont d'autres significations) désigne, désormais, la science de la glande mammaire, de son fonctionnement, de ses anomalies et de ses maladies La technique de surveillance d'un sujet utilisant un appareil électronique sera désormais le monitorage (et non plus le « monitoring »). Tandis que la préventologie consacre officiellement la branche de la médecine qui se préoccupe de la prévention des maladies et des accidents, le médecin spécialisé dans ce domaine prenant le nom de préventologue Et c'est la fin du « pacemaker », supplanté définitivement par le stimulateur.

Ces quelques exemples attirent l'attention sur l'enrichissement du vocabulaire de la santé et de la médecine, tel qu'il est paru au Journal officiel du 16 janvier, après avis de la commission de terminologie du langage médical, créée en juin 1972 par le ministère de la santé et présidée par le professeur Maurice Lamy.

Trente nouveaux mots, dont dix-sept traductions de l'anglais, ont été retenus dans le but d'améliorer la clarté et la qualité du langage médical constamment encombré de néologismes et d'anglicismes. A compter d'un délai de trois à six mois, selon les cas, ils devront être obligatoirement utilisés dans les textes officiels, documents, correspondances, productions, marchés et contrats ayant un rapport avec les pouvoirs publics. La commission qui continue ses travaux ne désespère pas de les voir par la suite, et par habitude, utiliser dans l'ensemble des publications.

M. A.-R.

LE MONDE

LE « SCANNER »

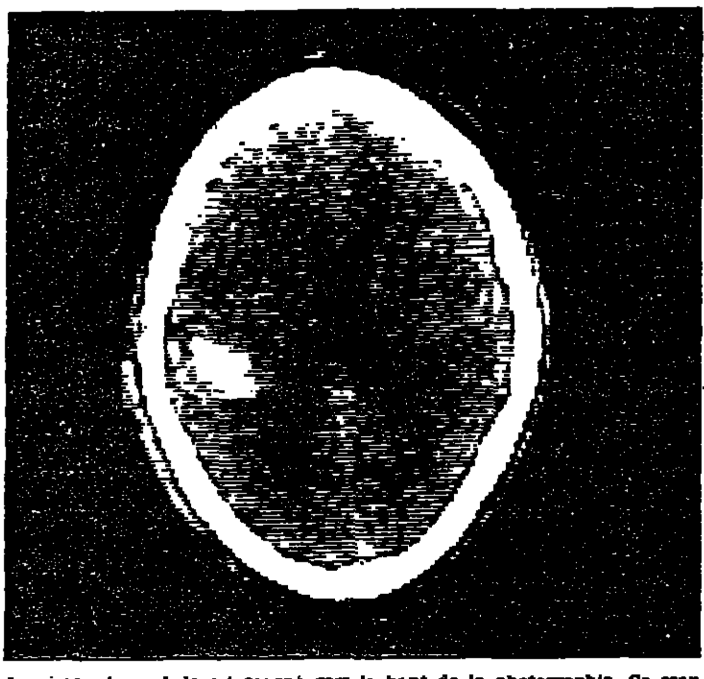
La radiologie conventionnelle, quels que soient les perfectionnements dont elle a bénéficié, tel l'amplificateur de brillance, fait toujours appel au même principe : un faisceau de rayons X traverse les tissus à observer avant d'impressionner une plaque ou un film photographique. La « radio » que le médecin tient entre les mains est un négatif : en foncé apparaissent les parties du corps que les rayons ont traversées « le plus facilement » ; en plus clair les parties plus « opaques », comme les parties osseuses. Un des inconvénients de ce système est que les tissus qui absorbent les rayons de façon très voisine ne se distinguent pas les uns des autres : les sels d'argent qui, sur le *support photographique*, reçoivent les rayons n'ont, en effet, qu'un faible « pouvoir séparateur ». Pour faire apparaître un organe ainsi confondu avec les tissus qui l'entourent, on est donc obligé de l'imprégner d'un produit dont la capacité d'absorption est très différente : pour faire des radios de l'appareil digestif, on fait avaler au patient des sels de baryte ; pour faire apparaître les vaisseaux sanguins, on injecte dans le système circulatoire une solution métallique (angiographie ou artériographie). On peut même être amené à lui injecter de l'air, par exemple dans le cerveau pour faire apparaître les ventricules cérébraux *(ventriculographie gazeuse)*.

Une nouvelle technique, la « tomographie axiale transverse assistée par *ordinateur* », permet comme les méthodes ultrasoniques ou thermographiques, d'éviter ces inconvénients. Mise au point par l'ingénieur britannique Georges Hounsfield et mise en application, pour le cerveau, par la firme EMI (Electrical Musical Instruments) dans son « scanner » (« le Monde » du 16 octobre 1974), elle doit, au dire des spécialistes les plus compétents, révolutionner la radiologie. Par une méthode originale d'analyse, dont la complexité demande l'assistance d'un ordinateur, elle permet, en effet, de visualiser directement les « tissus mous ».

Une révolution dans la radiologie

PUISQUE les différences d'absorption des rayons X entre les tissus voisins sont parfois très *minimes*, et *donc invisibles à la* radio, un des principes de base de la tomographie axiale transverse assistée par ordinateur va être d'amplifier ces différences en faisant non plus une mesure, une photographie, mais un très grand nombre de mesures ; au lieu d'une exposition de toute la *région* concernée, un très grand nombre d'expositions partielles. La coupe de l'organe qu'il s'agit d'observer est balayée dans son plan — à l'opposé de la radio *qui fait une exposition* « de face » — par un pinceau de rayons X dont l'absorption est mesurée par une cellule photo-électrique.

Dans le cas du cerveau, qui fut le premier champ d'application du *scanner*, près de trente mille mesures d'absorption sont ainsi relevées *par l'ordinateur. A cet effet, l'image* du cerveau est « *découpée* » en parties élémentaires de 2 à 3 millimètres carrés de surface, au total vingt-cinq mille points environ. L'ordinateur calcule alors le coefficient moyen d'absorption de chacune de ces parties élémentaires. On obtient ainsi un chiffre, sur une échelle arbitraire qui va, par exemple, de — 500 à + 500, — 500 *étant* le coefficient d'absorption attribué à l'air, 0 celui de l'eau, et + 500 celui de l'os. Dans cette *échelle*, qui est celle choisie par EMI, le sang a un coefficient d'absorption de 6, la matière blanche entre 11 et 16, et la matière grise entre 18 et 23.



Le visage du malade est tourné vers le haut de la photographie. Ce scanning montre très nettement un hématome dans la zone pariétale gauche.

Une échelle de brillance

Après avoir calculé le coefficient de chaque « *point* », l'ordinateur imprime la matrice de ces coefficients (qui aura l'inconvénient de devenir de plus en plus encombrante, à mesure que la technique fera des progrès et que la « *définition* » s'améliorera) ou, de façon plus maniable et plus directement lisible, fait apparaître une image sur écran cathodique, image qui pourra être photographiée. L'échelle des densités devient une « *échelle de brillance* » . plus le point a un coefficient d'absorption élevé, plus il est brillant (dans d'autres systèmes, tel *celui utilisé par la firme américaine* ACTA, cette échelle du noir au blanc est une échelle de couleurs).

Le médecin a alors la possibilité de « *manipuler* » cette image en négatif de la coupe du cerveau, en ne faisant, par exemple, apparaître que les zones ayant un coefficient d'absorption compris dans une « bande » déterminée, ou ayant un coefficient déterminé : on se trouve en face d'une possibilité totalement nouvelle, celle d'identifier avec certitude la *nature* d'une lésion.

Les applications de la tomographie axiale avec ordinateur ont été, d'emblée, pleines de promesses : en quelques minutes, on peut faire apparaître une lésion cérébrale, sans aucune gêne ni danger pour le malade, astreint seulement à l'immobilité, étendu sur un matelas la tête maintenue, et bien sûr soumis à une dose de rayons X comparable à celle d'une radiographie « *normale* ». On pouvait enfin, sans hospitalisation, anesthésie, ou même injection, voir les ventricules cérébraux. Le confort du malade y gagne, qui était jusqu'alors soumis à des manipulations souvent pénibles, voire à une anesthésie, qui, on le sait, n'est pas toujours sans risque. La suppression de ce risque autorise de plus à renouveler l'examen pour suivre l'évolution d'une lésion, ainsi qu'à la pratiquer sur des enfants en bas âge. Un dernier avantage médical, et *qui devrait, à lui seul, enlever* l'adhésion, est lié précisément au principe et à l'originalité de la méthode : à plusieurs reprises déjà ont été découvertes, grâce au *scanner*, des lésions qui avaient totalement échappé à toutes les autres investigations : artériographie, ventriculographie, scintigraphie (injection de radio-isotopes dont l'activité est ensuite mesurée).

Le *scanner* est un appareil nouveau et, comme tel, susceptible d'être encore amélioré.

Le « *découpage* » du cerveau est encore relativement grossier, et ne permet pas, par exemple, de distinguer *les petits détails* : anévrismes de taille réduite, infarctus cérébraux affectant les petits vaisseaux, etc. Cette amélioration de la « définition » ne se fera cependant pas très facilement : pour un « *point élémentaire* » de 1,5 millimètre de côté, trente mille mesures sont déjà nécessaires, et l'on ne peut accroître indéfiniment la capacité de calcul d'un ordinateur sans en augmenter d'autant le prix.

Quant à l'extension du procédé à d'autres parties du corps que le cerveau, ce serait déjà chose faite, puisque la firme américaine ACTA *présente, dès à présent, des « scannings »* du thorax ou des membres.

Si les avantages directement médicaux sont ainsi remarquables, ils ne sont cependant pas les seuls. On peut en citer deux autres :

● *SOUPLESSE DU DISPOSITIF* : la méthode fait appel à l'ordinateur, qui met en mémoire les mesures qu'il est facile de conserver sur support magnétique, bande ou disque, et donc de réutiliser à tout moment et intégralement ; l'examen peut être annexé au dossier du malade et le *suivre* tout au long de son séjour à l'hôpital. On peut aussi imaginer l'installation de plusieurs unités de lecture pour une seule unité de prises de mesures.

● ECONOMIES : l'appareil, utilisant *un matériel de très haute tech*nicité, est coûteux — environ 2 millions de francs. Un examen au scanner est estimé à environ 600 francs, mais il évite l'hospitalisation complète, obligatoire en cas d'anesthésie; *n'exigeant que la présence de deux* personnes, un médecin et un technicien, il évite aussi l'immobilisation d'infirmières et d'anesthésistes.

L'attente des neurochirurgiens français

On comprend alors pourquoi, dès son apparition, cet appareil a soulevé un grand intérêt, et pourquoi les spécialistes européens qui ont la *chance de disposer d'un scanner* reçoivent chaque semaine la visite de quelque collègue étranger, le plus souvent accompagné d'un malade.

Alors qu'une soixantaine de scanners fonctionnent déjà dans le monde, les neurochirurgiens français sont obligés d'aller s'informer à l'étranger, en Belgique et en Angleterre notamment : ils attendent le scanner-X que la Compagnie générale de radiologie (C.G.R.), filiale du groupe *Thomson*, est *en train de mettre au* point en France. La C.G.R. annonce qu'elle dispose maintenant d'images confirmant que « les performances annoncées sont correctes ». Si ces affirmations sont exactes, un premier appareil devrait être installé *dès* mars 1975 à Paris. Le scanner-X a été construit avec le concours de la *Délégation générale à la recherche* scientifique (D.G.R.S.T.). Cela suffit probablement à expliquer l'attente des spécialistes français, autant certainement que les avantages que devrait avoir l'appareil français sur *ses concurrents, concernant en parti*culier la vitesse d'exploitation et les méthodes de « sortie » du résultat. Ces perfectionnements ne jouent que sur des détails en regard de ce que la méthode apporte. Plus intéressante sera certainement la généralisation du scanning à tous les organes, sur laquelle tous les constructeurs travaillent déjà.

XAVIER WEEGER.

A CHARLEROI

Un homme heureux

CHEF du service de radiologie à l'hôpital « Rayon de soleil », *à Charleroi (Belgique), le professeur Michel Collard est un homme heureux. Non seulement il travaille dans un centre hospitalo-universitaire très moderne, mais il dispose, depuis juillet 1974, d'un EMI-scanner. Comment a-t-il fait pour se le procurer ? Dès qu'il a entendu parler du scanner, il est allé en Angleterre pour le voir fonctionner, et a ensuite convaincu le conseil d'administration de son hôpital de la nécessité d'en acquérir un exemplaire.*

Six ou sept patients subissent chaque jour un examen complet, donnant six coupes du cerveau. « Jusqu'ici, nous n'avons eu aucun échec : notre diagnostic s'est toujours révélé juste » *C'est maintenant un jeune médecin qui dirige les séances et fait les diagnostics. Assisté d'un technicien, il accomplit aussi un important travail de recherche et d'archives.*

« Des visiteurs étrangers ? J'en ai tous les jours, *affirme le professeur Collard.* On nous envoie des patients de toute la Belgique, des Pays-Bas et même du nord de la France. » *Dans le service de radiologie de l'hôpital* « Rayon de soleil », *le nombre des artériographies a été divisé par six depuis l'arrivée du scanner, celui des encéphalographies par vingt.* « Aux débuts du scanner, avant une opération du cerveau, nous procédions à une artériographie après le scanning pour confirmer le diagnostic et faciliter le travail des neurochirurgiens peu familiarisés avec la nouvelle méthode. Nous n'en avons plus besoin maintenant. »

Le professeur Collard ne cherche pas à cacher son enthousiasme pour le scanner. Parallèlement à d'autres recherches, il finit le bilan de quelque six cents examens au scanner, qu'il doit bientôt présenter aux organismes belges de sécurité sociale, afin de leur montrer l'utilité de la méthode.

Le plus gros succès du professeur Collard : la découverte, « sans souffrances inutiles », *d'un hématome intracrânien chez une fillette de deux ans, l'âge de sa fille...*

Trois mille trois cent trois visites d'urgence la nuit

UN jeune médecin généraliste exerçant dans un cabinet de groupe de médecins d'urgence a dressé le bilan sur deux ans (1972 et 1973) des appels auxquels la douzaine de médecins dont il faisait partie a répondu. Cette équipe, qui ne fonctionnait que de nuit (20 heures à 8 heures du matin), a répondu à l'appel de trois mille trois cent trois personnes différentes, de Paris et de proche banlieue.

Dans l'analyse personnelle qu'il fait des cas considérés, le docteur J.-B. Barrié a noté que 20 % des appels *concernaient* des *enfants*, parmi lesquels plus de la moitié pour température excessive, 16 % pour otite, 8 % pour rhinopharyngite. « *Dans sept cas seulement, les parents ont appelé parce que leur expérience les affolait et qu'ils voulaient un conseil...* » Le médecin note que quels que soient les motifs d'appel, en réalité 582 enfants sur 686, soit 85 %, présentaient un excès de température. « *Tous les parents connaissent les dangers des convulsions et c'est pour éviter cela qu'ils appellent.* » La plupart « *sont paralysés devant cette température et ne donnent même pas un peu d'aspirine ou un antipyretique très connu. Il y aurait sûrement là matière à quelques flashes télévisés sur la conduite à tenir en attendant le médecin devant un enfant qui a de la fièvre.* » De même, « *le spectre de la méningite plane et demeure l'une des grosses angoisses des parents. La triade nuque raide, vomissements en jets répétés, plus température devrait être largement diffusée dans la population. Cela éviterait bien des déplacements nocturnes et des angoisses* ».

Cependant, en dehors des fausses frayeurs, 10 % des enfants examinés ont été hospitalisés immédiatement et le médecin conclut que dans l'ensemble, en *pédiatrie*, compte *tenu* du *fait* que dans un cas sur dix l'enfant est en danger de mort, les appels sont loin d'être abusifs.

En pathologie adulte (80 % des appels), on retrouve la même proportion : un appelant sur dix est hospitalisé *immédiatement*.

Les malades chroniques, qui sont habitués à leurs maux et qui semblent vouloir économiser à la fois leurs deniers et le temps du médecin, n'appellent que dans la proportion de un sur huit, mais l'appel provenant d'un adulte malade chronique de plus de cinquante ans « *est presque toujours une urgence grave* ». C'est pourquoi le standardiste note toujours à l'appel l'âge du malade. 67 % des appels émanent de femmes.

La fièvre et la douleur

La pathologie rencontrée concerne essentiellement la fièvre au-dessus de 39° (31 % des appels) et la douleur (27 % des appels). Il s'agit de douleurs aiguës insupportables comme la colique néphrétique, la colique hépathique, les douleurs vertébrales, les algies abdominales ou post-traumatiques, les douleurs articulaires ou les douleurs thoraciques d'origine *cardiaque*.

Les « cardiaques » représentent pour leur part 10 % des appels ; seul 1,5 % s'est inquiété pour peu de chose, les autres nécessitaient l'intervention rapide d'un cardiologue, faisaient un œdème aigu du poumon, présentaient un infarctus vérifié par électro-encéphalogramme, étaient en état d'insuffisance cardiaque ou enfin présentaient d'importants troubles du rythme. « *Ces malades, comme tous les chroniques, ne font donc pas une surconsommation médicale et n'appellent qu'à bon escient.* »

Viennent ensuite les malaises et maux psychiatriques (10 % des appels) : dépressions nerveuses, angoisse, désespoir sous toutes ses formes, délires maniaques psychotiques et névrotiques, *tentatives* de suicide, querelles de ménage, alcoolisme.

Les affections pulmonaires (crise d'asthme, pneumopathies, pleurésies, hémoptysies, pneumothorax) *représentent 8.8 % des* appels tandis que les « *drames spectaculaires* » constituent 4.5 % des appels. Cinquante-cinq certificats de décès ont été délivrés.

L'auteur de l'article conclut : « *Tous les appels sont motivés, il n'y a pas 1 % d'appels abusifs, même si aux yeux des médecins il ne s'agit pas d'urgence médicale vraie (...).*

» *Le fait pour les malades de savoir qu'ils peuvent avoir un médecin rapidement enlève la majeure partie de leur angoisse, ce qui explique que les malades qui connaissent les cabinets de groupe de nuit ne font pas de surconsommation médicale au contraire : ils sont très attachés à leur médecin de famille et désirent surtout savoir si l'état du malade les autorise à attendre sa venue le lendemain.* »

L'analyse est trop personnelle et partielle pour que l'on puisse généraliser, mais ce bilan fragmentaire a le mérite d'éclairer quelque peu un domaine mal connu, fort pauvre en analyses statistiques où les idées fausses sont légion !

M. A.-R.

DIX ANS DE RECHERCHE NÉPHROLOGIQUE

A l'occasion du dixième anniversaire de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, nous avons dressé sommairement le bilan des recherches qui, dans le secteur biomédical, ont été développées durant cette décennie. Outre la neurologie, la gastro-entérologie, la cancérologie (« le Monde » du 22 janvier), la biologie du développement et l'endrocrinologie (« le Monde » du 29 janvier), la néphrologie, sous l'angle notamment des maladies rénales et de l'hypertension, a connu, durant cette période, un essor particulier. Mais si les traitements palliatifs des maladies rénales s'améliorent sans cesse, beaucoup reste à faire pour en connaître les causes et, partant, les prévenir.

Maladies rénales : des causes à découvrir

Le rein artificiel et les greffes de rein ont été pour la recherche en néphrologie des « locomotives » à nulle autre pareilles. Les progrès spectaculaires en thérapeutiques qu'elles ont permis d'obtenir ont quelque peu masqué les recherches extrêmement variées qui ont sous-tendu ces résultats et dont dépendent pourtant encore l'amélioration du sort des insuffisants rénaux. Recherches dont les retombées ont débordé largement le cadre des maladies rénales, notamment en immunologie.

Les recherches en pathologie rénale menées par plusieurs équipes françaises, et nombre d'autres à l'étranger, ont montré, par exemple, que la néphrite chronique est un vocable général pour exprimer la faillite des fonctions rénales, derrière lequel se cache une série de maladies tout à fait distinctes les unes des autres tant par les façons dont elles attaquent le rein que par la nature des lésions qu'elles provoquent. Or ce démembrement en cours, et la connaissance de plus en plus fine de chacun de ces désordres, la recherche de leur cause (souvent immunologique) sont à l'évidence un préalable nécessaire au traitement curatif ou même préventif de ces maladies.

D'un autre côté, des chimistes tentent d'isoler une à une les substances toxiques que l'insuffisant rénal charrie dans le flot circulatoire, qui sont responsables de désordres mortels et que seul le rein artificiel permet pour le moment d'épurer. Outre l'urée, isolément combattue depuis fort longtemps lors des traitements palliatifs de l'insuffisance rénale, de nombreuses autres substances toxiques, de poids moléculaire moyen, sont suspectées sans avoir pu être toutes isolées. Or, de leur connaissance, dépend à court terme la qualité de l'épuration rénale, et à plus long terme la possibilité d'y remédier. La dialyse par le rein artificiel a déjà fait d'énormes progrès puisque les derniers modèles, mis au point en France, autorisent pour le moment en nombre limité, des séances d'épurations de trois heures au lieu de dix heures voici encore quelques années.

> ● *L'objectif « Rein et hypertension artérielle » représente globalement 12 millions de francs (soit 5 % environ du budget INSERM). Il compte 42 chercheurs INSERM : 41 sont répartis dans les unités et groupes, 1 est isolé.*

Cet appareil de substitution, qui est l'un des meilleurs témoins de la coopération fructueuse entre la recherche médicale et l'industrie, a contribué à mettre en évidence que le rein était loin de se borner à un rôle de simple filtre, et des recherches en cours visent à explorer de façon systématique les autres fonctions rénales en particulier dans le domaine endocrinologique.

Quant à la transplantation rénale, ses résultats en constante amélioration depuis dix ans autorisent à utiliser à leur égard le terme de réussite et celui de « modèle » pour d'autres greffes. Il n'en demeure pas moins de nombreux problèmes à résoudre, notamment en immunologie, aussi bien au niveau de l'étude de la compatibilité du donneur et du receveur que du devenir du greffon et de l'amélioration des traitements immunodépresseurs.

Plusieurs équipes s'attachent à parfaire l'histoire naturelle du greffon tandis que d'autres envisagent d'appliquer à l'homme, dès cette année, un dispositif qui a permis la survie de greffes expérimentales sans recours permanent aux médicaments immunosuppresseurs qui sont loin d'être sans inconvénients.

Mais même si l'hémodyalise et la transplantation ont connu bien des progrès et méritent des recherches, il faut admettre qu'il ne s'agit que de traitements palliatifs, de solutions d'attente et de désespoir. Seule la prévention des maladies du rein, notamment grâce à des études épidémio-génétiques, permettra de réduire l'insuffisance rénale chez les enfants, et partant chez les adultes. Or, il semble que les recherches en cours, et les connaissances actuelles permettent d'assurer qu'il ne s'agit plus d'une utopie.

Enfin une série de recherches sont faites pour tenter d'appréhender le mécanisme de l'hypertension et de relier la physiologie du rein à la régulation de la tension artérielle. De nombreux travaux portent sur le système rénine-angiotensine, hormones sécrétées par le rein qui interviennent dans la régulation du diamètre des vaisseaux, dont le dérèglement est en cause dans l'hypertension. Les bétabloquants permettent d'agir sur ce dérèglement en freinant l'action de la rénine, mais ils posent encore bien des problèmes d'ordre physiologique et biochimique méritant d'être élucidés.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

LIVRES

LIVRES POUR TOUS

■ **BRUNO, MON FILS**, par Janie Maurice. Stock, éditeur, 128 pages, 23 F.

Janie Maurice a vécu la plus affreuse des tragédies : la mort d'un petit garçon de cinq ans atteint d'une leucémie aiguë, et auquel furent appliqués en milieu hospitalier les traitements héroïques de la dernière chance. Elle tire, hélas ! de ce drame personnel qui avait fait déjà l'objet de plusieurs témoignages admirables, un récit d'une rare platitude, ce qui serait excusable s'il n'était manifestement aussi d'une rare inexactitude. Rien de ce qui est important n'a été dit, notamment sur l'acharnement thérapeutique et l'accompagnement nécessaire d'une mort que l'on voudrait, surtout pour un enfant, sans souffrance.

Et la majeure partie de ce qui est dit semble déformée par une navrante exaltation et une confusion permanente non moins navrante entre l'accessoire et l'essentiel. L'idée de faire « témoigner » les usagers de la médecine est excellente. Encore faut-il ne pas sombrer, par le choix des textes publiés, dans le subjectivisme le plus douteux et la médiocrité la plus morne.

■ **L'ACUPUNCTURE**, par Madeleine-J. Guillaume, Jean-Claude de Tymowski, Madeleine Fiévet-Izard. P.U.F. « Que Sais-je ? », 128 pages, 5 F.

Une bonne mise au point sur cet art vieux de trois mille ans et que les pratiques de la Chine actuelle ont remis à l'ordre du jour.

■ **INTRODUCTION A LA SEXOLOGIE MEDICALE**, par G. Abraham et W. Pasini Payot, éditeur, « Bibliothèque scientifique ». 388 pages, 70,65 francs.

La sexologie a été introduite depuis peu dans quelques facultés de médecine ; véritable traité de sexologie clinique, cet ouvrage présente une synthèse des réflexions théoriques et des observations cliniques d'une équipe pluridisciplinaire qui aborde en même temps les multiples aspects de la recherche. Un bilan sérieux.

■ **LE LIVRE BLANC DE LA DIETETIQUE**, avec la participation de nombreux spécialistes, dont les professeurs Gounelle de Pontanel et Bour, Office national de diététique, 163, rue Saint-Honoré, 75001 - Paris. 100 pages, 15 F.

La civilisation d'abondance a créé le « souci d'une alimentation saine et équilibrée ». Dans cet ouvrage d'une centaine de pages se trouvent soulignés les besoins énergétiques de l'organisme, les apports nécessaires, la bonne répartition des repas, la nature et la qualité des aliments, la valeur des produits diététiques. C'est ensuite un plaidoyer pour la diététique dans la formation médicale et sa place dans les centres hospitaliers. Deux mises au point sur les « produits naturels » et la « culture biologique », objets de tant de controverses sont bienvenues. S'y ajoutent des adresses utiles et des précisions sur la diététique du premier âge, en milieu sportif, l'éducation nutritionnelle, la législation.

Un petit livre un peu décevant pour un sujet sur lequel il y a beaucoup à dire et que connaissent pourtant si bien ceux qui y ont participé.

■ **L'ELECTRONIQUE MEDICALE**, par Robert Guillien. Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? ». 128 pages, 5 francs.

Dans le domaine médical peut-être plus que dans bien d'autres, les ressources nouvelles de l'électronique ont permis, et permettront encore sans doute, de nombreux progrès, tant au point de vue du diagnostic que du traitement et de la surveillance des malades. Faisant le tour de toutes les nouveautés, ce petit livre, quelquefois un peu trop technique, aborde rapidement toutes les nouvelles possibilités offertes aux médecins et à ceux qui les assistent : saisie des données biologiques, aides au diagnostic, automatique, informatique médicale, et trace en quelques pages quelles peuvent être les perspectives d'avenir de l'électronique médicale.

■ **LA PSYCHIATRIE DE L'ENFANT**, par Didier-Jacque Duché. P.U.F. Collection « Que sais-je ? ». 128 pages, 5 francs.

Enurésie, anorexie, anxiété, cauchemars, névroses, troubles de la sexualité, suicide : ces termes et les situations qu'elles sous-tendent alarment et déconcertent bien des parents d'enfants de six mois à quinze ans. Ce petit ouvrage fournit sur les troubles mentaux plus ou moins durables des explications claires, mais pas forcément rassurantes : plus d'une fois, il y sera souligné le rôle de l'environnement et de la famille dans l'amélioration ou l'aggravation de troubles passagers.

Un livre sans passion qui montre que la pédopsychiatrie ne peut séparer artificiellement les facteurs organiques des facteurs psychologiques.

■ **QUELLE MEDECINE DEMAIN POUR QUEL HOMME ?** Travaux du dixième congrès médico-social protestant de langue française. Berger-Levrault, éditeur, 252 pages, 40 francs.

Réflexions et témoignages de médecins, de malades, de sociologues, de philosophes sur les sciences d'avant-garde, la médecine de masse, le système de santé, la formation, l'information, l'humanisation.

■ **MANUEL SUR LES BESOINS NUTRITIONNELS DE L'HOMME.** FAO et O.M.S. Editeurs, 64 pages, 12 F.S.

Une brochure précise fixant les besoins en énergie de l'organisme humain et le rôle de la répartition des différentes substances qui doivent intervenir dans une alimentation humaine convenable.

Converties en termes d'aliments, les recommandations, conclut la brochure, peuvent être partout utilisées comme « guide dans la planification agricole ». Un guide destiné à faciliter la tâche de ceux qui ont pour devoir d'accroître la production alimentaire.

LIVRES POUR LES MEDECINS

■ **LA CHIMIOTHERAPIE DES CANCERS**, par Georges Mathé et Yvon Kenis. Expansion Scientifique, 523 pages, 240 francs.

La troisième édition remise à jour et par certains aspects profondément modifiée de cet ouvrage fondamental, pour tous ceux qu'intéresse la chimiothérapie des cancers, vient de paraître. Les excès et les écarts dont cette thérapie a fait l'objet sont vigoureusement dénoncés, et l'accent est placé cette fois sur la stratégie qui doit présider à son usage.

REVUES

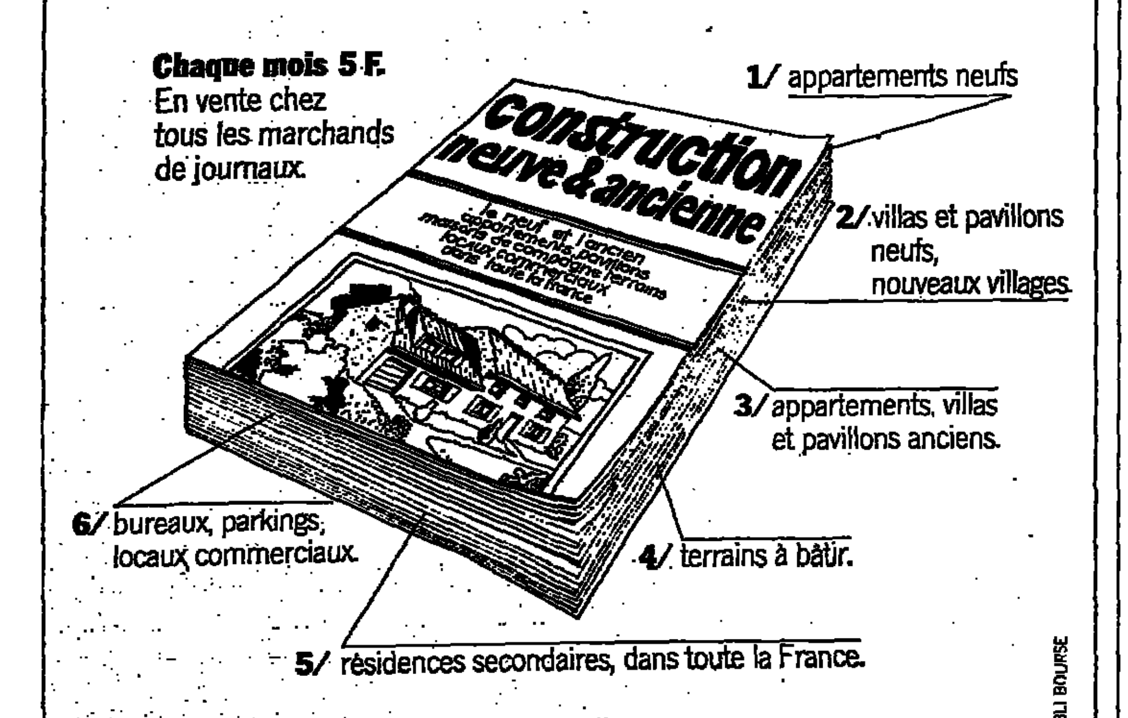
■ **FRANCE HANDICAPÉS MOTEURS** est une nouvelle revue trimestrielle qui s'est donné pour mission d'informer les handicapés moteurs de toutes les questions sociales, médicales, administratives et techniques qui se posent à eux dans leur vie quotidienne.

6 F le numéro. Abonnement : 20 F. C.C.P. 402, C.N.I.P.H.M., Paris. 4, avenue Emile-Acollas, Paris (7e).

■ **CŒUR ET SANTE**, une nouvelle revue patronnée par la Fondation nationale de cardiologie et destinée « à tous ceux qui s'intéressent à leur cœur, qu'ils soient atteints d'une maladie cardio-vasculaire ou qu'ils veuillent s'en protéger ».

La revue comprend à travers ses principales rubriques : un dossier d'information sur les maladies cardio-vasculaires, les équipements, les thérapeutiques ; des dialogues avec des cardiologues français ; des témoignages de malades, de médecins, de fumeurs repentis, etc., des nouvelles brèves et des échos d'actualité ; des livres à lire ; et surtout des conseils, simples, concrets, à mettre en pratique dans la vie quotidienne, dans l'alimentation, le travail, les loisirs.

1, rue de Paradis, 75010 Paris. Abonnement 1 an (4 numéros) : 25 F.







RADIO-TÉLÉVISION

VU

Souvenirs du « Pain noir »

C'était lundi soir le dernier épisode d. « Pain noir ». Epilogue et prologue. Boucle bouclée. La fin et le commencement d'une existence, et d'un livre, et d'un film. Georges-Emmanuel Clancier a écouté sa grand-mère et Serge Moati a lu Clancier. Cathie se raconte et se rappelle. Autour d'elle les rangs se creusent, le groupe s'amenuise, se disperse, les proches disparaissent, les souvenirs surgissent.

La misère, la faim, la grève, les luttes, la guerre — deux guerres — ont arraché les pages de ce calendrier. Son petit-fils a grandi, elle a blanchi. Ensemble, ils retournent aux Jalades, à la Maison-des-Prés, la maison de son enfance. Et nous revoyons avec lui les bribes d'un passé que nous avons vécu au présent avec elle.

Impression voulue de décalage, de décousu, de fils à peine renoués qu'à nouveau dénoués. Trame amincie d'un récit par opposition à l'épais tissu d'une vie. Les images, les odeurs, les bruits, les couleurs d'autrefois reviennent tels que nous les avons connus, mais coupés de leur contexte : morceaux choisis.

Joyaux sertis dans une autre réalité, un autre quotidien. C'est très bien rendu. Et surtout très bien scandé, au rythme forcé des événements, les grands, les petits : la nuit où Pierrot a pris le maquis ; le jour où le père a voulu prouver que la terre était plate ; et le soir où Léon Blum a annoncé la semaine de quarante heures et les congés payés ; et quand Francet a été arrêté par les Allemands ; et quand la mère mettait ses bijoux, et quand Aurélien a regardé, a respiré la mer pour la première fois...

Au bout de huit semaines passées avec la famille Charron, le moment le plus poignant pour moi ça été cela justement : Denis Manuel couché sur les galets, et dans le regard bleu de Bernadette Le Saché les larmes de l'espoir et de la pitié.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 4 FEVRIER :

— *M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur et président des républicains indépendants, répond aux questions des journalistes de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures, et à celles d'Etienne Mougeotte sur Europe 1 à 19 h. 20.*

— *« L'Eglise orthodoxe » est le sujet de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.*

— *MM. Jacques Attali, conseiller économique du parti socialiste, et Alain Cotta, professeur à l'université Paris-Dauphine, dialoguent à propos de « La science économique face à la crise » sur France-Culture, à 20 heures.*

MERCREDI 5 FEVRIER :

— M. Claude Estier *secrétaire national du parti socialiste, répond aux questions d'Ivan Levaï sur Europe 1, à 8 h. 20.*

— *Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, participe au débat qui suit la projection de* la Mère, l'Enfant, la Prison, *document inédit tourné à Fresnes par Paul Lefèvre pour le Point sur l'A 2, à 21 h. 30.*

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les *programmes complets* de la semaine.

MARDI 4 FÉVRIER

● CHAINE 1 : TF 1

18 h. 15 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Les aventures de Huckleberry Finn.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange, Les animaux en péril : l'Asie.
21 h. Jeu : Le blanc et le noir. prod. P Sabbagh.
21 h. 45 Emission littéraire : Best Seller, prod. J. Ferniot et Ch. Collange, réal. R. Sangla.
A propos des derniers prix Goncourt et Interallié, un reportage dans différentes librairies. Le goût des encyclopédies : Quid et Comodo, Lazare d'André Malraux.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

18 h. 30 L.. palmarès des enfants.
18 h. 40 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot : « Un lion en hiver », d'A. Harvey (1968), avec P. O'Toole et K. Hepburn.
En 1183, Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre, désireux de régler sa succession, convoque à Chinon ses trois fils et sa femme, Eléonore d'Aquitaine, emprisonnée sur son ordre depuis dix ans. Les vieux époux s'affrontent. Eléonore tente de dresser ses fils contre leur père.
Adaptation très théâtrale d'une pièce de théâtre. Intéressant seulement pour la performance de Katharine Hepburn et Peter O'Toole.

Debat : « Le trône de France et le trône d'Angleterre, une *histoire de famille.* »
Avec la participation de M Lubaud, maître de conférences à la Sorbonne ; de Mme Pernoud, historienne ; de Mme Foreuille, professeur à l'université de Caen ; de M Urry, professeur d'histoire à Oxford ; de Mme Olenka de Veer.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : L'Eglise orthodoxe.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Yvan Tors (troisième partie).
L'ours.
20 h. 35 Feuilleton : « l'Enéide », d'après Virgile, Réal. Franco Rossi Avec G. Brogi, O. Karlatos.
Après avoir vu le pays gouverné par Aceste, Enée affronte la plus terrible des aventures : la descente aux enfers, la visite du monde des morts
21 h. 30 Portrait : Prix Nobel — René Cassin, — de J.-N Roy
Cette émission, qui fait partie d'une série sur les prix Nobel français, est une sorte de fresque des événements nationaux et internationaux qui ont eu lieu depuis 1960, brossée par René Cassin, prix Nobel de la paix.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues de R. Pillaudin : « La science économique face à la crise », avec J. Attali et A. Cotta ; 21 h. 20, Atelier et création radiophonique : « Chrysothémis », du poète grec Yannis Ritsos ; 23 h. 20, Courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival de musique de chambre de Paris : concert à l'église des Billettes, par le Quatuor instrumental de Paris « Canzoni en ut majeur et en sol » (Frescobaldi), « Sonate en trio pour flûte, violoncelle et basse continue » (Lotti), « Sonate opus 13 no 12 en la majeur » (Dall' Abaco), Trois « Scherzi musicali » (Monteverdi), « Sonate pour violoncelle et clavecin » (Boccherini), « Sonate Da Camera la Folia » (Vivaldi) ; 22 h. (S.), Musique française ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Double audition ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MERCREDI 5 FÉVRIER

● CHAINE 1 : TF 1

13 h. 30 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi, de C. Izard.
L'île mystérieuse *(14 heures) ; Dessins animés (13 h. 40 et 17 heures) ; Sports (15 heures - 15 h. 45) ; Série : « Déclic » (15 h. 15) ; Informations jeunesse (17 h. 35) ; « A nous l'antenne » (17 h 50).*
18 h. 20 Le Fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi-Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Les aventures de Huckleberry Finn.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri Bibi.
20 h. 35 Dramatique : « l'Age tendre », d'Yves Laumet, avec R. Mazella, J.-M. Raymond, C. Porta, K. Turki.
La vie d'une jeune fille de seize ans, Régine, issue d'un milieu modeste Son flirt avec un garçon inquiète sa mère. Après une violente dispute, Régine quitte le domicile familial.
Dans la lignée de la Clé des champs, un « film-vérité » interprété par Régine Mazelle — aperçue dans les Petits Enfants du siècle, de Michel Favart — et des comédiens non professionnels.
22 h. Philosophie : Interrogations, de D. Huisman et M.-A. Malfray, réal. J. Guyon : L'existence de Dieu.
Directeur d'une école d'attachés de presse et auteur de manuels philosophiques à l'usage des classes terminales, Denis Huisman pose une première question fondamentale à quatre intellectuels déistes.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

18 h. 30 Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : *Tuphelle et Tourteron,* d'après l'œuvre de S. Conduche Adapt. R. Assayas. Real. L. Grospierre. Avec D. Volle, G Carrat, M. Lesser.
20 h. 35 Série. — Kojak : « Autorité ».
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur l'A-2.
22 h. 30 Magazine sportif.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Les radicaux de gauche.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 35 Les classiques français : « l'Alibi », de P. Chenal (1937), avec E. Von Stroheim, A. Préjean, J Holt, L. Jouvet.
Une entraîneuse de cabaret a forgé, malgré elle, un alibi à un charlatan assassin. Un inspecteur de police est chargé de la séduire pour lui arracher le témoignage qu'elle a peur de donner. Un grand succès commercial d'avant-guerre. Il en reste l'interprétation.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Orchestre de chambre de la radiodiffusion, direction E. Cosma, avec B. Tuckwell, cor, et G. English, ténor : « Concerto no 3 en mi bémol » (Mozart), « Sérénade » (D. Lesur), « Sérénade pour ténor, cor et cordes » (B. Britten) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Les quatuors de Beethoven, de J. de Kerman ; 21 h. 20, *La science en marche, par F Le Lionnais* : Les rescapés du passé de la vie, avec J.-J. Barlov ; 21 h. 50, Musique de notre temps : Paul Méfano ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25 (●), Emission d'essai : « *La production du poème contrainte* », avec J. Roubaud et B. Noël, par G.-M. Duprez.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Orfeo » (Monteverdi), avec N. Rogers, E. Petrescu, A. Reynolds, I. Partridge, J. Bowman, J. Elwes, S. Dean, A. Malta, Ensemble à vents et chœurs de Hambourg, direction J. Jurgens ; 23 h. (S.), Groupe de recherche musicale de Radio-France. Ces musiques que l'on dit : planantes » : Can Kratswerk, Neu, Klaus Schulze ; 24 h., Musique et poésie, Jacques Roubaud (Bach, *Monteverdi, Brahms, Penderecki*) ; 1 h. 30, Nocturnales.

ARTS ET SPECTACLES

Variétés

LA CONSOLATION ET LA JOIE DES ARABES

(Suite de la première page.)

On entendait et on entendra encore longtemps la voix d'Oum Kalsoum sous les tentes des nomades sahariens, *dans les souks de Damas* ou ceux de Jeddah, et nuit et jour sur vingt postes de radio, dont une chaîne spéciale émettant du Caire. Son portrait restera affiché partout comme celui d'une madone, dans les magasins, les taxis, les *chambres d'étudiants, ornant* les porte-clés, les cartes postales, les calendriers. *Personne* n'aura jamais autant vendu de disques qu'elle, même pas les Beatles. Elle s'était produite dans les principaux pays arabes (sauf en Algérie) et même, il y a quelques années, à Paris, à l'Olympia, où elle fit un « *malheur* » *dans une atmosphère d'opéra* italien et de culte divin.

A qui la *comparer en Occident* ? Elle n'était ni Edith Piaf ni Ella Fitzgerald, mais plutôt un mélange de Damia et de la Callas avec une once de Sarah Bernhardt. A coup sûr, que ce soit par son comportement, son style ou son timbre de voix, *elle était plus une cantatrice* qu'une chanteuse.

Il fallait la voir entrer en scène dans l'éclatement d'un orchestre *oriental de plusieurs dizaines de mu*siciens, dans les ovations interminables de plusieurs milliers de spectateurs. Il fallait la voir, assise très droite *comme une reine* sur son trône, pendant l'« *ouverture* », qui pouvait *durer près* d'une demi-heure, puis se lever dans les applaudisse*ments encore, et* enfin chanter en torturant son écharpe de mousseline, chanter parfois pendant une heure ou deux sans s'arrêter, chanter une seule et même chanson sur cette musique arabe « *qui retourne l'âme* ». « *Son génie,* dira un de ses admira*teurs, était de répéter sans fin les mêmes phrases sur le même air mais jamais de la même façon.* » Chants religieux, surtout au début de sa carrière, poétiques (elle chante sur des vers de plusieurs écrivains, notamment d'Ahmed Chawqui, le Victor Hugo égyptien), *nationalistes et* sentimentaux, savaient faire vibrer *les cœurs arabes* avec une intensité et une unanimité jamais égalées, et qui déroutaient les Européens, dont certains, pourtant, appréciaient Oum Kalsoum. Elle *subjuguait, elle* portait au délire. Quelques-uns ont osé le lui reprocher, l'accusant d'être « *l'opium des Arabes* », *et moins* leur « *arme secrète* » que l'une des *causes de leurs défaites.* Ce fut un tollé d'un bout à l'autre de la nation arabe, dont elle était « *la consolation et la joie* ».

A environ soixante-quinze ans — on avait oublié son âge exact, mais qu'importait... — *elle* régnait du Caire, de Fès à Bagdad. Ses enregistrements faisaient supporter son mutisme de ces dernières années. On la savait malade, mais on voulait se bercer d'illusions, croire encore à une impossible rentrée. Ne *s'occupait-elle pas toujours* de l'œuvre de bienfaisance Dar Oum-Kalsoum *qu'elle avait créée ? Retirée dans sa* villa de l'île de Zamalek au Caire, elle vivait seule avec son époux, médecin réputé, n'ayant pas eu d'enfants On la voyait parfois s'engouffrer dans une limousine, des lunettes sombres protégeant ses yeux fra*giles et un foulard couvrant* son haut chignon noir, le tout dérobant son visage encore jeune, plein et brun.

La gloire à laquelle elle avait atteint dans le monde arabe, et même au-delà, ne peut se comparer *mutatis mutandis* qu'à celle de Nasser. Sa mort, comme celle du Raïs, provoque un sentiment de soli*tude, une tristesse, immense* chez les Arabes de toute condition. L'idée que la chanteuse Ouarda, d'origine algérienne mais égyptianisée, pourra peut-être la remplacer ne console pas pour le moment. Chacun s'attend à d'impressionnants débordements de chagrin au Caire ou ailleurs. D'aucuns, évoquant les funérailles agitées de *Nasser, s'inquiètent déjà* des conséquences que pourrait avoir dans *la métropole surpeuplée* l'expression trop passionnée du deuil d'un peuple.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Une voix qui conduisait à la transe...

Du Maghreb au Proche-Orient en passant par les émigrés d'Europe, quelque cent vingt millions d'Arabes sont en deuil : celle qu'ils appelaient avec respect « l'Etoile de l'Orient », « El Sett » (la Dame) ou, plus affectueusement, « Thouma », Oum Kalsoum n'est plus.

Oum Koulthoum, Um Kulsum, Oum Kalsoum, un nom de légende, un nom magique. On se souviendra longtemps à Paris des deux concerts donnés en novembre 1957 par Oum Kalsoum à l'Olympia : le boulevard noir de monde, les places revendues jusqu'à 50 000 anciens francs, le récital composé seulement de deux longues chansons et qui se poursuivait tard dans la nuit, les ovations, les hurlements de bonheur du public en grande majorité arabe... Pourtant, rien d'exceptionnel pour l'artiste égyptienne dans cette performance : au Caire, ne lui arrivait-il pas souvent de chanter durant cinq ou six heures de suite ?

Un observateur occidental non prévenu a de quoi être surpris par l'état d'euphorie et même parfois de transe dans lequel le chant d'Oum Kalsoum plonge l'auditeur arabe. Délire artificiel ? Hallucination collective ? Non, seulement une attitude parfaitement justifiée devant une expression musicale aux effets sensitifs évidents. Oum Kalsoum nous paraît avoir été non seulement la plus grande chanteuse contemporaine du *monde arabe*, mais aussi une des plus grandes artistes de notre temps, et cela sans considération de style ou de genre. A aucune des qualités vocales d'Oum Kal*soum ne correspond un* « revers de la médaille ». Si l'on parle, par exemple, d'une voix directe, puissante et expressive, il faut simultanément évoquer la subtilité de *ses nuances*, la *précision* de son articulation, souligner le fait que jamais l'équilibre de l'interprétation n'est sacrifié à un détail, un « effet » passager.

Oum Kalsoum *est née dans une* famille, très pauvre à Temaï Ezzahayer — petit village situé près de la ville de Simballawen, dans une province du Rif égyptien nommée Dakhalia — en 1902, dit-on (1) Son père, le cheikh Ibrahim, qui était l'« imam » (2) *du village, lui choisira* pour prénom celui de la dernière fille du Prophète — Oum Kalsoum, — et elle passera son enfance dans une atmosphère fortement imprégnée de la *religion islamique*. Pour compléter son maigre pécule, son père allait réciter le Coran dans les villages des environs lors des cérémonies traditionnelles — mariages, naissances, décès, etc. —, et afin que son fils Khaled puisse le seconder, il fit apprendre à ce dernier le Coran chez le cheikh Abdelazziz Hassan. Et c'est en écoutant son frère aîné Khaled que la petite Oum Kalsoum, alors âgée de cinq ans, prit goût pour le chant. Un jour, son père l'entendra s'exercer en cachette et, surpris par la beauté de sa voix, lui permettra de les accompagner. Elle n'a pas encore dix ans.

Premier répertoire d'Oum Kalsoum : le Livre Sacré, la Vie du Prophète (« Kessa Nabaouia ») et des chants religieux à la gloire de ce dernier. Premiers cachets de la chanteuse qui allait devenir « la plus chère du monde » : quelques pâtisseries... Mais, très vite, on commence à parler d'elle dans toute la province. En 1918, le cheikh Abou El-Ala — un vieux chanteur, qui connaissait à l'époque une assez grande célébrité — en fait son élève et lui apprend entre autres l'art du « Qasid Maouzoum » (improvisation sur un poème rythmé), art dans lequel elle excellera. Abou El-Ala devait alors conseiller au père d'Oum Kalsoum d'aller s'établir au Caire afin d'assurer une carrière à sa fille. Mais comment un homme aussi religieux pouvait-il accepter sans hésiter l'idée de voir sa fille se produire seule en public, devenir chanteuse populaire ?... Un compromis emporta la décision : elle chanterait, soit, mais... déguisée en garçon ! Et c'est ainsi qu'en 1920, elle se produira pour la première fois au Caire lors d'une soirée organisée chez un notable du nom d'Ezzedine Ikoum Beck et remportera un triomphe.

Il y avait déjà à l'époque, en Egypte, un certain nombre de *chanteuses de grande* renommée, telles que Mounira El-Mahdia ou Fatima Serri, mais le don exceptionnel d'Oum Kalsoum s'imposera très vite. Rejetant les chansons dites *« légères », qui connaissaient* en ce temps un certain succès auprès du public, elle n'interprète alors, outre des œuvres religieuses, que des compositions de son professeur Abou El-Ala. *Une* rigueur qu'elle maintiendra tout au long de sa carrière dans le choix de son répertoire. D'où le caractère du sentiment qu'elle suscitera dans le peuple arabe : une sorte d'amour « excessif », quasi passionnel, certes, mais essentielle*ment fondé* sur l'admiration, la vénération le respect.

Son *premier grand succès* des années 20 sera « Mali Foutint », disque qui va battre les records de vente. Dès 1926, un orchestre composé de virtuoses du Conservatoire du Caire est *formé pour* l'accompagner. Grâce à la diffusion des disques et des émissions *de radio, la célébrité* d'Oum Kalsoum va déborder le cadre de l'Egypte et s'étendre à l'ensemble du monde arabe.

Le poète Ahmed Rami avec *lequel elle si liera d'amitié,* écrira lequel elle se liera d'amitié, écrira deux cents chansons. Ses compositeurs préférés seront d'abord Ahmed Kassabji, puis plus tard *Riad El Sounbati. Dans* les années 60, Mohamed Abdel Wahab composera pour elle une dizaine de morceaux, parmi lesquels les célèbres *Anta Oumri, Amal Hayati* et *Fakkarouni*. Plus récemment, ce sera le tour d'un jeune compositeur particulièrement doué : Balig Hamdi (c'est à lui que l'on doit la musique du dernier disque enregistré par Oum Kalsoum il y a deux ans : *Hakam Aleena El Hawa*).

De 1936 à 1946, Oum Kalsoum a tourné dans quelques films, parmi lesquels *Salama, Dananir, Nachid El Amal, Widad, Fatma.*

Elle a reçu les plus hautes distinctions officielles, parmi lesquelles la médaille du Nil. Beaucoup de militants progressistes disent aujourd'hui que son chant était un « *opium du peuple* ». Pourtant, dans le passé, le rôle *politique* d'Oum Kalsoum n'a pas été négligeable : les Américains l'appelaient l'« *arme secrète de Nasser* », et n'a-t-on pas dit qu'en 1956 les bombardiers anglais avaient *pour objectif de détruire* la radio du Caire afin de faire taire sa voix, et que son nom était en tête de liste des personnalités à arrêter dès la prise de la *capitale* ?

Pour beaucoup d'Arabes, le principal mérite d'Oum Kalsoum reste d'avoir su les réunir au-delà de leurs divisions.

DANIEL CAUX.

(1) Selon certains, la chanteuse égyptienne se serait, *par coquetterie*, rajeunie de quelques années

(2) Imam : celui qui dirige la prière publique.

QUELQUES DISQUES

L'œuvre enregistrée d'Oum Kalsoum est particulièrement abdondante : près de soixante microsillons 30 centimètres sont actuellement distribués sur le marché français.

Citons, pour les années 20 et 30, les repiquages de 78 tours parus sur les six recueils les Chansons éternelles *chez les Artistes arabes associés. Vers la fin des années 40 ou au début des années 50, deux poèmes d'inspiration religieuse d'Ahmed Chawqui, musique de Riad El Sounbati :* Oulida Elhouda *et* Naj Elborda *(Catrophon, Pathé-Marconi) Enfin, pour l'époque postérieure au début des années 50, les disques Sonocairo (Sonodisc) — un seul morceau sur deux faces, —* Hajartak, El Atlal, Anta Oumri, Pakkarouni, Amal Hayati, Alf Leila Wa Leila, *etc. Sans oublier le plus récent, enregistré il y a environ deux ans :* Hakam Aleena El Hawa.

D. C.

PRESSE

LES JOURNALISTES INVITENT M. GISCARD D'ESTAING A UN DÉJEUNER FRUGAL

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., F.O., C.G.T.) et la Fédération française des sociétés de journalistes ont adressé *un télégramme commun* au président de la République :

« *Constatons avec intérêt que vous avez entrepris de consulter les patrons de presse. Regrettons que vous n'envisagiez pas également le dialogue avec les journalistes. Déplorons que, sur ce plan du moins, le changement se fasse attendre. Avons pourtant des idées sur l'avenir de la presse qui valent bien celles des patrons. Serions heureux de vous les exposer à l'occasion d'un déjeuner frugal auquel nous nous permettons respectueusement de vous inviter à la date de votre choix d'ici au 13 février.*

[M. Giscard d'Estaing a invité, *en effet, à deux reprises depuis* la mi-janvier, les directeurs de journaux régionaux à déjeuner à *l'Elysée.* Quant à la date du 13 février, c'est celle de la « table ronde » qui doit évoquer les aides de l'Etat à la presse, et à laquelle les journalistes n'ont *pas été conviés.*]

LE CORRESPONDANT DE L'AGENCE REUTER EN ALGÉRIE EST EXPULSÉ

(De notre correspondant.)

Alger. — M. René Vigié, correspondant de l'agence Reuter en Algérie, a été expulsé le lundi 3 février. Convoqué à midi par la police, il a été mis en milieu d'après-midi à bord d'un avion en partance pour Paris, sans *avoir pu* revoir sa femme ni prendre ses effets personnels. Il y a moins d'un an, les autorités algériennes avaient déjà demandé le rappel de son prédécesseur

Une dépêche de l'agence officielle A.P.S. (Algérie Presse Ser*vice*) reproche à M Vigié d'avoir donné « *des informations tendancieuses* », sans autre précision.



ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

UN FILM POLITIQUE

« Il pleut toujours où c'est mouillé »

de Jean-Daniel Simon

On le savait depuis Eisenstein : les tracteurs aussi, c'est politique. Jean-Daniel Simon est allé tourner une fable française sur ce thème, dans le Lot-et-Garonne.

On est en 1973, au premier tour des élections législatives : M. Jacques Chirac est ministre de l'agriculture ; le lait acheté 65 centimes aux exploitants est revendu 1,15 franc au détail, écrémé : les villageois manifestent : ils renversent leur lait par dessus le pont... Mais pour qui vont-ils voter ?

Deux partis s'affrontent : l'A.R.P., parti des notables, et le parti communiste, représentant l'union de la gauche. Discours, meetings, affichage sauvage, bals de propagande : le décor est planté, voici les personnages. D'un côté M. le maire, et le notaire, et un agent électoral un peu spécial, M. Léon, qui promet des tracteurs à bas prix. De l'autre, les militants, et Pierre, au premier rang, un ancien coureur cycliste, un peu Poulidor : « *Affreusement coco* », comme dit le jeune notaire à l'institutrice.

Celle-ci est le témoin ; elle n'est pas du pays, vaguement gauchiste, elle est restée profondément solidaire de la classe à laquelle elle appartient. Il faudra cette campagne électorale pour qu'elle prenne conscience des réalités de la lutte politique et de la revendication quotidienne, en compagnie d'un couple d'exploitants, Marianne et son mari.

Lui, il ne veut pas faire de politique ; il voit où le militantisme a mené son père : l'exploitation est la plus petite du village et il est prêt à beaucoup de concessions, pour avoir un tracteur qui marche. D'ailleurs, le notaire est un ami d'enfance...

Marianne, pendant ce temps-là, répond aux questions d'une équipe de télévision : Qu'est-ce que ça veut dire, le bonheur, pour une femme d'agriculteur ? Ça veut dire, aussi, avoir de l'argent, mais que voulez-vous, « *il pleut toujours où c'est mouillé* ». Comprenez : on ne prête qu'aux riches.

Et les riches ? Ils parlent de l'ordre, mais ils ne respectent pas la morale qu'ils ont établie : pour faire pencher la balance de leur côté, ils appuient dessus à coups de manivelle sur la tête du militant communiste. C'est le western. Et le mari de Marianne en devient le héros involontaire, à partir du moment où il comprend... Le tracteur, c'est une chose, la fraternité — la vraie fraternité, — c'en est une autre.

Sous ses dehors schématiques — on rit, on a peur, on s'attendrit, — le film de Jean-Daniel Simon se veut une réponse, entre autres, aux reproches d'électoralisme que l'extrême gauche adresse au parti. Il est comme une réplique à *Coup pour coup*, et il propose l'urne comme une solution, là où Marin Karmitz prônait la grève révolutionnaire. Mais il parle le langage de l'union et de la main qui se tend. En cela, il est déjà un film historique, comme une manière de prendre date.

C'est également un film où la politique n'est pas un gadget romanesque de plus, mais l'essence même du récit. A ce titre-là, il mérite la plus grande attention.

MARTIN EVEN.

★ Omnia, Panthéon, Quintette, Elysée-Point show, Cambronne.

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

LES MATHÉMATIQUES MODERNES EN ACCUSATION

A l'Académie des sciences morales et politiques, M. Daniel Dugué, professeur à l'université de Paris-IV, a étudié lundi les « problèmes sociaux posés par les mathématiques modernes ». Il a notamment dénoncé sur un ton très vif l'intransigeance des partisans des nouvelles méthodes, leur dogmatisme, leur formalisme. « *Moderniser l'enseignement des mathématiques*, dit-il, *consiste à poser à l'avance des axiomes* (dont on affirme un peu légèrement qu'ils sont définitifs) *et en déduire l'ensemble de la connaissance mathématique acquise jusqu'à ce jour. Moderniser un traité de mathématiques c'est écrire un chapitre nouveau en tête du livre et non à la fin.* » L'orateur a en outre accusé les partisans des mathématiques modernes de pratiquer une certaine forme de colonialisme culturel dans l'occupation par des mathématiciens modernes de postes initialement prévus dans un but tout différent, et aussi le foisonnement de livres scolaires souvent rédigés à la hâte et dont certains contiennent de très graves erreurs. C'est une conséquence du changement constant de programme et de vocabulaire.

Le débat qui a suivi a été ouvert par trois membres de l'Académie des sciences invités à y participer : MM. Jean Leray, Alfred Kastler et André Lichnerowicz. Ce dernier, plus nuancé, a accepté de venir exposer la thèse contraire au cours d'une autre séance. MM. René Roy, René Poirier, Henri Guitton, Jacques Rueff, Edmond Giscard d'Estaing, Jean Fourastié ont présenté des observations. — J.-M. D.

Théâtre

« L'Abîme » et « la Visite »

de Victor Haïm

Entre médecins et patients existent des rapports de domination et de dépendance dont on parle beaucoup et un peu partout. Entre autres, à la Gaîté-Montparnasse, avec la pièce de Victor Haïm, *la Visite*. Visite d'un personnage énigmatique, Robert Hirsch, chez un neuropsychiatre, Danièle Delorme. Elle est seule, prête à s'en aller après une journée de consultations, elle a déjà mis son téléphone aux abonnés absents. Il ne milite peut-être pas pour l'antipsychiatrie, mais sans aucun doute il en veut aux psychiatres. Son comportement bizarre intrigue d'abord Danièle Delorme qui, professionnellement intéressée, l'interroge avec une douceur paternaliste. Mais c'est lui qui veut poser des questions, pour inverser les rapports de domination et de dépendance. Il joue à lui faire peur, lui fait peur. Il l'humilie d'une manière odieuse, simplement parce qu'il est un homme avec sa force physique et son autorité de mâle, et qu'elle n'a pour se défendre que la parole et une science devenue inutile dans cette situation inhabituelle. Elle craque.

Jusqu'à ce moment, même si les réactions de la neuropsychiatre sont invraisemblables, le jeu théâtral sur les glissements des rapports de force est sans surprise, mais efficace. Malheureusement, par la suite, Victor Haïm ne sait plus où aller : son personnage de bourreau est content, il s'est persuadé que la femme dominatrice est en réalité une minable dont il peut faire ce qu'il veut. La pièce pourrait se terminer là. On se demande pourquoi l'auteur a tenu à re-renverser les rapports, à dénouer une énigme sans importance, et à le faire avec des arguments mélodramatiques, épais, pesant 1 000 tonnes.

Il faut vraiment le talent, la finesse, le métier de Danièle Delorme et de Robert Hirsch pour tenir jusqu'au bout. Jean-François Adam a signé la mise en scène, mais on cherche en vain pendant tout, le spectacle quelque chose qui ressemble à une amorce de parti pris, à une idée. S'il y avait eu une direction d'acteurs, Robert Hirsch aurait évité des bavures, un numéro à la Jerry Lewis qui détonne douloureusement, et Danièle Delorme aurait pu donner plus de cohérence et de complexité à son personnage.

La Visite est précédée d'un acte absolument stupide, ennuyeux, inutile : *l'Abîme*.

COLETTE GODARD.

★ Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30.

NOMINATIONS LA COMÉDIE DE SAINT-ÉTIENNE

Guy Lauzun, adjoint de Gabriel Monnet à Nice, et Daniel Benoin, animateur d'une jeune compagnie au Théâtre Daniel-Sorano de Vincennes (*Deustches Requiem* de Pierre Bourgeade, *la Mandore* de Weingarten), sont nommés directeurs de la Comédie de Saint-Etienne en remplacement de Pierre Vial dont le contrat n'a pas été renouvelé.

Musique

Roquin, Taïra et Couroupos à l'Itinéraire

Le récent programme de l'Itinéraire paraissait un peu creux en raison de la suppression d'une œuvre d'Alexandre Rabinovitch qu'on attendait avec curiosité, car ce jeune pianiste, réfugié en France depuis peu, passe pour un des meilleurs compositeurs d'Union soviétique. La partition de ses Variations sur un piano russe *n'avait pu être suffisamment mise au point. On entendra Rabinovitch en récital (avec deux de ses œuvres) le 17 février, salle Gaveau.*

Après une exécution un peu pâle des Pièces opus 10 *de Webern, où les pas des retardataires et les craquements du plancher du Nouveau Carré remplissaient de façon incongrue les vides de cette musique du silence,* Cicero *de Louis Roquin édifiait un vaste « discours » sur des accords harmonieux en lentes déformations, superpositions, en vues fondantes aux alliages sonores assez beaux, mais un peu trop invertébré.*

Pentalpha *pour cinq solistes (flûte, clarinette, contrebasse, marimba et percussions) de Yoshihisa Taïra n'a peut-être pas, au début, la magie irréelle, miraculeuse, de ses autres œuvres, et puis, tout à coup, comme si le compositeur avait resserré les fils de son ouvrage, débouche sur une exquise atmosphère de concert dans un jardin.*

Homme de théâtre, Georges Couroupos a voulu écrire, pour une fois, de la musique abstraite. Mais, chassez le naturel...

Abstr'acte *ne peut pas plus se passer de référence à la scène dans sa musique que dans son titre : les douze musiciens (quatre cordes, quatre bois, quatre cuivres), disposés les uns derrière les autres par famille, forment des blocs sonores d'accords superposés, mais animés par un frétillement de motifs en vif-argent, glissando, grandes vagues, rugissements de cuivres, auxquels, par deux fois, l'orgue électrique impose la paix (comme dans la* Troisième Symphonie *de Saint-Saëns...). Pièce harmonieuse, construite sur de belles trames de « silence coloré », selon l'expression de l'auteur.* — J. L.

★ Prochaines séances de l'Itinéraire : café-concert les 22, 23 et 25 février : concert le 10 mars.

■ Les cinémas 14-Juillet, qui organisent depuis le 27 janvier, avec des habitants du Marais, une « semaine d'information » sur les spéculations immobilières dans le quartier (projection de film vidéo, montage audio-visuel, exposition, etc.), proposent, ce mardi 4 février, à 20 heures, un débat public avec M. Madelin, journaliste et auteur du livre « I comme Immobilier ». Adresse : 4, boulevard Beaumarchais, Paris (11e).

SPECTACLES

CALENDRIER DES CONCERTS

CONCERTS Radio France

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Manon.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Célestine.
Odéon, 20 h. 30 : En r'venant d'l'expo.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Henri Tachan ; 20 h. 30 : la Création du monde et autres bisness.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous. — Petit TEP, 20 h. 30 : la Petite Cuiller : C'est pas mon frère.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 20 h. 30 : Un tramway nommé Désir.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 30 et 22 h. : les Chaises (études pour marionnettes).
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : les Iks.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : Tu ne voleras point.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Soldats ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Daunou, 20 h. 45 : Les portes claquent.
Deux-Portes, 20 h. 30 : Mooney et ses caravanes.

Mardi 4 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir. — Salle II, 22 h. 30 : Voyage autour de ma marmite.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite.
Gymnase, 20 h. 30 : Cher menteur.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Buffet-Bontems ; 22 h : les Larbins ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 30 : Christmas.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 21 h. : le Pique-Nique de Claretta.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Macioma ; 22 h. : les Chantres du yiddish.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Nouvelle-Comédie, 21 h. : le Prince travesti.
Œuvre, 21 h. : la Bande à Glouton.
Le Palace, 20 h. 30 : le Marathon.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye, Mr. Freud ; 23 h. : l'Apologue.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Tertre, 20 h. 30 : la Chose blanche ; 22 h. 30 : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné.
Théâtre d'Art, 21 h. 15 : le Dernier Empereur.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples. — Le Jardin, 21 h. : Nuits sans nuit. — La Resserre, 21 h. : Jean-Claude Bussi et Jean-Claude Monnet.
Théâtre de la Lisière, 20 h. 30 : le Jeune Homme livré aux arbres.
Théâtre Oblique, 21 h. : le Golem — Petite salle, 20 h. 30 : le Pierrot lunaire ; Rapport pour une académie.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petit Orsay, 20 h. 30 : les Emigrés.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée.
Théâtre 347, 21 h. : le Fétichiste.
Variétés, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.

Les théâtres de banlieue

Charenton, Théâtre municipal, 21 h. : Gilbert Bécaud.
Colombes, église Saint-Pierre-Saint-Paul, 20 h. 30 : Mikis Theodorakis.
Créteil, Maison de la culture, 21 h. : la Noce chez les petits-bourgeois.
Gennevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45 : le Précepteur.
Ivry, Studio, 21 h. : Dommage qu'elle soit une putain.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : le Cuarteto Cedron.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Fête surprise.
Saint-Maur, Théâtre de la Ville, 21 h. : Danseurs de l'Opéra.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Ballet national du Sénégal.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Bernard Haller.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 45 : Dormir debout ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Baby Sitter.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 15 : Philippe Val et Patrick Font.
Bar du Marais, 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : Pierre Péchin.
Café de la Gare, 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de Neuilly, 22 h. 45 : la Palata.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 21 h. : Huis clos ; 22 h. 30 : Femmes parallèles.
Le Fanal, 21 h. : Mr. Barnett ; 22 h. 45 : Délire à deux.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : le Service humanitaire ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. : Autant en emporte le vin.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Evariste ; 22 h. 30 : Henri Gougaud.
Splendid, 21 h. 30 : Comme un vieux moteur dans un arbre à viande.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflon.

Le music-hall

Alcazar : Paris-Broadway.
Bobino, 20 h. 30 : Barbara.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Charles-de-Rochefort, 21 h. 15 : Dzi croquettes.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Olympia, 21 h. 15 : Michel Sardou, Carlos, Pierre Billon.
Palais des congrès, 21 h. : Serge Lama.

La danse

Nouveau Carré Silvia-Monfort, 20 h. 30 : Ballet Joseph Russillo.
Palais des sports, 21 h. : Ballet de l'Opéra.

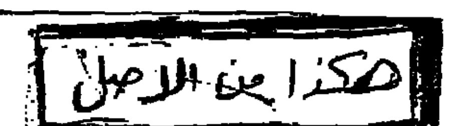
Les concerts

Palais des congrès, 18 h. 30 : Musique et musiciens (Zelenka, Debussy, Brahms).
Eglise des Billettes, 20 h. 30 : O. Lusinchi, flûte ; G. Besnard, violoncelle ; J. Vatrican, soprano (Telemann, Schütz, Bach, Croft, Vivaldi, Haendel).

SPECTACLES POUR ENFANTS

Semaine du 5 au 11 février

A. C. T.-Alliance française (346-03-18), les 5, 6 et 7, à 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin ; les 5, 6, 7 et 8, à 10 h. : le Roman de Renart.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 15 h. : Alice s'émerveille.
Centre américain (033-99-92), Me., 16 h. : Bootnany.
Gaîté-Montparnasse (633-16-22), les 5, 8, 10 et 11, à 15 h. : les Lettres de mon moulin (marionnettes).
Jardin d'acclimatation (624-10-80), théâtre, les 5, 6, 7, 8, 10 et 11, à 15 h. : le Palais du fond des mers ; cinéma, dim., à 15 h. 15.
Jardin du Luxembourg (326-46-47), mar., sam. et dim., à 14 h. 30 et 15 h. 30 : Un voyage au pôle Nord.
Jardin des Tuileries (078-05-19), mer., sam. et dim., toutes les demi-heures, à partir de 15 h. : Marionnettes.
Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : Place des Fêtes.
Nouveau Carré (277-88-40), mer., sam. et dim., à 14 h. 30 : Cirque Gruss ; mer., à 14 h. 30 (salle Papin) : Mercredis verts.
Théâtre de la Cité internationale (589-38-69), mer., 15 h. : Chantefleurs et chantefables.
Théâtre des Deux-Portes (797-24-51), le 5, à 16 h. 30 : le Dragon.
Théâtre du Petit-Monde (227-88-73), mer., 15 h. : Le petit Chaperon rouge sauvé par les trois petits cochons ; dim., 15 h. : les Malheurs de Sophie.
Théâtre 13 (273-34-37), Me. 15 h. : Au clair de la lune (marionnettes).
Théâtre 347 (873-73-65), mer., 15 h. : Pauvres clowns.
Galaxy (205-28-06), mer. et sam., à 14 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Princesse Csardas (sur glace).
Montrouge, mairie (253-23-24), les 5, 10 et 11, à 14 h. 30 : Marionnettes à fils.
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18), le 6, à 14 h. 15 et 17 h. 15 : le Cid.



هكذا من الاصل

SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

cinémas

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Deux Timides ; le Chapeau de paille d'Italie, de R. Clair ; 18 h. 30 : Mort d'un commis voyageur, de L. Benedeck : 20 h. 30 : le Pigeon, de M. Monicelli ; 22 h. 30 : l'Or noir de l'Oklahoma, de S. Kramer.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40)
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) Studio Raspail 14e (326-38-98)
LE BOSSU DE LA MORGUE (It., v.f.) (**) Maxéville, 9e (770-72-87)
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42)
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans 14e (503-03-75) ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine - Rive Gauche 14e (567-06-96) ; Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68) ; George-V 8e (225-41-46) ; Boul-Mich., 5e (033-48-29)
LE CHAUD LAPIN (Fr.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Bergère 9e (770-77-58)
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cluny-Palace 5e (033-07-76) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) de 15 h 30 à 20 h 30 compris
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Boîte à films, 17e (754-51-50) : Ordener, 18e (607-07-02)
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
DOSSIER ODESSA (Angl.-All., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-83 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02)
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Germain - Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-59-54) ; Paramount-Maillot, 17e 42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Les Nations, 12e (343-04-67).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Bio-Opéra, 9e (742-82-54) ; Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Méry, 17e (522-59-54) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) Studio Galande, 5e (033-72-71)
FRIC-FRAC RUE DES DIAMS (A., v.o.) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les films nouveaux

LA CHAIR DE L'ORCHIDEE, film français de Patrice Chéreau, avec Charlotte Rampling — Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Impérial - Pathé, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-87), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont - Rive - Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZMAN, film américain de Jim McBride — V.o. : Ciné-Halles, 1er (236-71-72)
LA CHAISE VIDE, film français de Pierre Jallaud — Bonaparte, 6e (326-12-12), France-Elysées, 8e (225-19-23), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) 14-Juillet, 11e (700-51-13)
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE, film français de Jean-Daniel Simon, avec Sylvie Fennec — Omnia, 2e (231-39-36), Panthéon, 5e (033-15-04), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Point-Show 8e (225-67-29) Cambronne, 15e (734-42-96)
BEATLES-SHOW, films inédits anglais sur les Beatles — V.o. Action-République
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE, film américain de Robert Stevenson. — V.o. Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée) ; v.f. Ermitage, 8e (359-15-71) (en matinée) ; Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Terminal-Foch, 16e (704-49-53)
LA BRUTE, LE COLT ET LE KARATE, film américain d'Anthony Dawson, avec Lo Lieb et Lee Van Cleef. — V.o. Saint-Michel (326-79-17) ; v.f. Grand Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (359-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

LA GENESE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) Le Marais, 4e (278-47-86)
LA GIFLE (Fr.) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montréal-Club, 20e (607-16-81).
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Paramount - Gaîté, 14e (326-99-34) Grand-Pavois, 15e (531-44-58)
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h et 22 h 30
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Arlequin, 6e (548-62-25), Plaza, 8e (073-74-55)
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04) Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
L'HOMME DU CLAN (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Telstar, 13e (331-06-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) Liberté-Club, 12e (343-01-59)
L'HOMME DU FLEUVE (Fr.) Le Seine, 5e (325-92-46)
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) Normandie 8e (359-41-18) — V.f. Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89)
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) Studio Logos, 5e (033-26-42) Pagode, 7e (551-12-15)
IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : Capri 2e (508-11-69)
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) U.G.C.-Marbeuf 8e (225-47-19)
LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suisse-All.), vers. angl. La Clef 5e (337-90-90)
MAI 68 (Fr.) Dragon, 6e (548-54-74)
MARIAGE (Fr.) Biarritz, 8e (359-42-33), Marivaux 2e (742-83-90) U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08), Passy 16e (288-62-34), Paramount-Maillot 17e (758-24-24)
MECANICA NATIONAL (Mex., v.o.) Studio de l'Etoile 17e (380-19-93)
LES MONGOLS (Iran., v.o.) Studio Gît-le-Cœur 6e (326-80-25)
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) Le Marais 4e (278-47-86)
PARADE (Fr.) Hautefeuille, 6e (633-79-38)
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) Quartier - Latin 5e (326-84-65) 14-Juillet, 2e (700-51-13)
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) Ciné-Halles, 1er (236-71-72) : Jean-Renoir 9e (874-40-75)
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) Paris, 8e (359-53-99) Wepler 18e (387-50-70) Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) Rex 2e (236-83-93) La Royale 8e (265-82-66)
747 EN PERIL (A., v.f.) Fauvette 13e (331-60-74)
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) Biarritz, 8e (359-42-33) Vendôme, 2e (073-97-52), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08) V.f. U.G.C. Marbeuf 8e (225-47-19) Gaumont Madeleine 8e (073-56-03) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) Magic-Convention 15e (828-20-32), Les Nations, 12e (343-04-67) Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02)
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) Elysée - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint - Germain - Village, 5e (633-87-59), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Murat, 16e (288-99-75).
SEXOLOGOS (Fr.) (**) Studio Alpha, 5e (033-39-47)
LE SHERIF EST EN PRISON (A. v.o.) Elysées-Lincoln 8e (359-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), P.L.M.-Saint-Jacques 14e (589-68-42)
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
LA SOUPE FROIDE (Fr.) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Cambronne, 15e, (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74)
SWEET LOVE (A., v.f.) (**) . Gramont, 2e (742-95-82), Scala, 10e (770-40-00)
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (288-99-75)
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) Normandie, 8e (359-41-18), Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It. v.o.) Seine, 5e (325-92-46)
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13) Marignan, 8e (359-92-82) Royal-Passy 16e (527-41-16)
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) Studio de la Harpe 5e (033-34-83), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
ZIG-ZIG (Fr.) Mercury, 8e (225-75-90), A B C, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27)



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Schlumberger

offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des

INGENIEURS

débutants (ou presque), électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.600 et 7.650 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'Anglais, d'être célibataires et de le rester pendant 15 mois. Envoyer C.V. + photo à S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint Dominique, 75007 Paris. Merci.

EXPANSIAL

Recherche pour Sociétés Nationales en Algérie.

Secteur Etudes d'Installations pétrolières

Ingénieur hydraulicien	Réf. 101
Ingénieur mécanicien	Réf. 102
Ingénieur électricien	Réf. 103

Secteur Forage

Ingénieur de sécurité	Réf. 202
Ingénieur électricien	Réf. 205
Ingénieur mécanicien	Réf. 206
Ingénieur de forage	Réf. 207
Ingénieur boue	Réf. 503
Ingénieur instructeur électricien	Réf. 208
Ingénieur instructeur mécanicien	Réf. 203
Ingénieur instructeur de forage	Réf. 200

Secteur Géophysique pétrolière

Ingénieur topographe	Réf. 302
Observers	Réf. 303
Chef de mission géophysique	Réf. 304

Secteur Travaux Pétroliers

Directeur de chantiers - Pipe line	Réf. 400
Directeur de chantiers - Unités pétrochimiques	Réf. 401
Ingénieur estimation travaux pétroliers	Réf. 427
Ingénieur d'affaires engineering et réalisations - Unités pétrochimiques et pétrolières	Réf. 429

Pour tous ces postes, il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires.

Salaire selon compétence - Nomoreux avantages sociaux.

Téléphoner pour rendez-vous et adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à : EXPANSIAL : 6, Rue Halévy - 75009 Paris - 742.31.29 - 266.12.25

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE CIMENTERIE ET METALLURGIE

INGENIEUR responsable de CHANTIER de MONTAGE à l'ETRANGER

ANGLAIS INDISPENSABLE — 35 ANS MINIMUM

Il aura la responsabilité complète de la réalisation d'une affaire au plan local, il en assurera la gestion et la direction technique et sera l'homme des liaisons avec le client.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés. Référence 493

Information Carrière SVP.11.11

37, rue du Général Foy 75008 Paris.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Important French Company Mainly involved IN PUBLIC WORKS will employ on a long term basis capacited and experienced

CHIEF ACCOUNTANT

ROAD ENGINEER

In one of his new subsidiaries in CENTRAL AFRICA Fluent English and French compulsory.

Write with C.V. to nº 91.265 : CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, Paris-1er who will forward.

Groupe Industriel International recherche pour sa nouvelle filiale canadienne

PRES MONTRÉAL

DIRECTEUR GENERAL

- spécialiste de la transformation du papier,
- extrusion des plastiques,
- construction machines spéciales.

Homme compétent ayant solide expérience de la Direction Générale (200 à 300 personnes).

- formation grandes Écoles (diplômes obligatoires),
- âge minimum 30 ans,
- parfaitement bilingue (Français-Anglais) écrit et parlé,
- poste à pourvoir rapidement,
- rémunération intéressante.

Adresser C.V. manuscrit photo réf. et prétentions à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra. (sous référence 3698).

Pierre Lichau s.a.

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FINANCIER recherche pour missions Moyen-Orient, Amérique Latine et Afrique du Nord

ingénieur-formateur en mécanique

- Formation exigée : Arts-et-Métiers - Instituts de Mécanique.
- Expérience confirmée en milieu industriel.
- Expérience complémentaire souhaitée : stages CESI - IAE et pratique d'actions de formation.
- Anglais écrit et parlé couramment.
- Age : 30 ans minimum.

Les missions auront pour objectifs de :

- Concevoir et mettre en place des programmes de formation dans le domaine de l'industrialisation;
- Former des formateurs destinés à enseigner des personnels ouvriers et des agents d'encadrement.

Basé à Paris au siège de la société, cet ingénieur devra travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Sa rémunération sera fonction des responsabilités assumées.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. M 42 à G-CAM-Sinorg CONSEIL 7, rue Royale, 75008 - PARIS



European Organization for Nuclear Research
Organisation Européenne
pour la Recherche Nucléaire

Le CERN est un laboratoire de recherche européen situé près de Genève.

Le CERN recherche

des PROGRAMMEURS SCIENTIFIQUES

pour la division des Données et Documents où différentes équipes sont chargées de fournir des programmes pour l'analyse à grande échelle des expériences de physique des particules.

Le travail consiste à participer dans le développement des programmes nouveaux ou existants et des méthodes nouvelles de programmation.

Les candidats devront posséder un diplôme universitaire en physique et une bonne formation en mathématiques. Ils devront être familiarisés avec les techniques avancées des ordinateurs et avoir une expérience pratique en programmation FORTRAN. Il est essentiel d'avoir la capacité de s'intégrer dans une équipe et de collaborer étroitement avec des physiciens expérimentateurs.

Notions d'anglais souhaitables.

Pour les formulaires de candidature, veuillez écrire à l'adresse suivante, en mentionnant la référence : DD-SCP-75,

Chef du Personnel, CERN, 1211 Genève 23, Suisse.

JEUNE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

recherche pour sa filiale

ALLEMANDE

UN DIRECTEUR

Agé de 28 ans minimum, il aura déjà travaillé en Allemagne et prouvé ses compétences comme Self-starter.

Parfaitement bilingue, français-allemand, il sera animé d'un réel esprit d'entreprise.

Une expérience antérieure dans le bâtiment serait souhaitable.

Lieu de travail : proximité FRANCFORT

Envoyer C.V., photo et prétentions à nº 91.212, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

European Organization for Nuclear Research
Organisation Européenne
pour la Recherche Nucléaire

Le CERN est un laboratoire de recherche européen près de Genève.
Le CERN recherche

Un Chef des Services du Centre de Calcul

Il sera chargé de l'un des plus grands centres de calcul d'Europe, comprenant une CDC 7600 et 3 calculatrices de la série CDC 6000. Il aura la responsabilité du centre de calcul actuel et de l'élaboration des propositions pour les besoins futurs du laboratoire en informatique.

Le Centre fournit un service de traitement des données par lots ainsi que des installations permettant leur traitement a distance distribuées sur le site du laboratoire. Il existe également un service en ligne qui effectue des calculs par échantillonnage lors des expériences faites avec les accélérateurs du laboratoire. Le Centre compte entre 400 et 500 utilisateurs, traitant en moyenne 12.000 travaux par semaine.

Le candidat choisi devra avoir plusieurs années d'expérience dans la gestion d'un centre de calcul utilisant des grands systèmes (ex. de type CDC 6000 ou 7000, IBM 360 ou 370, Univac 1100, ICL 1906, etc.).

Ce poste stimulant exige la capacité à communiquer avec un grand nombre d'utilisateurs principalement engagés dans un travail de recherche et à diriger d'une manière efficace les groupes d'exploitation, de programmation des systèmes, d'assistance aux utilisateurs et d'ingénierie des calculatrices, comprenant environ 130 personnes.

Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Pour les formulaires de candidature, veuillez écrire à l'adresse suivante en mentionnant la référence DD-DI-282.

Chef du Personnel, CERN, 1211 Genève 23, Suisse.

LE MINISTERE DE LA COOPERATION

recherche pour l'Afrique et l'Océan Indien (année scolaire et universitaire 1975/1976)

PROFESSEURS de mathématiques

licenciés, certifiés, agrégés de mathématiques, docteurs en sciences mathématiques.

PROFESSEURS de francais et de techniques d'expression

certifiés et agrégés de lettres classiques et modernes, docteurs d'État.

PROFESSEURS de l'enseignement technique

P.T.A., P.T.E.P., P.E.T.T. titulaires, certifiés, agrégés.

PROFESSEURS de sciences physiques

certifiés, agrégés de sciences physiques, docteurs en sciences physiques.

S'adresser avant le 15 FEVRIER 1975, 20, rue Monsieur Bureau des candidatures (bureau 230, Tél. 783.46.71/783.79.70)

Pierre Lichau s.a.

AFRIQUE FRANCOPHONE

pour développer sa pénétration sur les marchés africains, groupe de Sociétés spécialisées dans la vente de matériels industriels, travaux publics, mines et carrières, industrie,

recherche :

2 CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX

de formation ingénieurs-mécaniciens ou équivalent, avec expérience de la vente à clientèle industrielle.

Situations dynamiques offrant à jeunes cadres réelles perspectives de développement de carrière au sein d'un groupe en expansion.

Adr. C.V. dét. très complet sous référence 0204 30 rue de Mogador PARIS 9è

Centre de Psychologia Appliquée

C&C

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

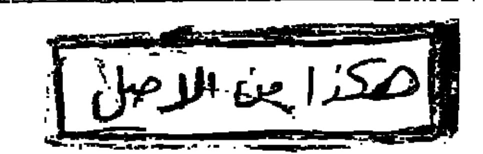
CREUSOT - LOIRE ENTREPRISES

Entreprise Générale d'Ensembles Industriels 5, rue de Monttessuy, Paris-7e, recherche pour un de ses chantiers en Algérie :

AGENT DE PLANNING

Ayant des connaissances PERT approfondies et si possible une expérience du suivi d'avancement sur chantier pour élaboration et suivi du planning. Connaissance de l'angl. souhaitée.

Env. C.V. av. photo, Service du Personnel, sous la référ. G. 43.

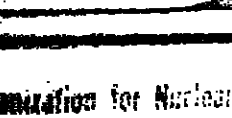


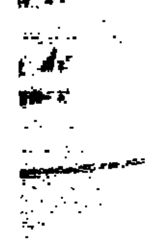
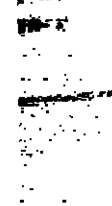
مكبرا عن الاصل

internationaux

INGENIEUR
responsable de
CHANTIER
de MONTAGE
à l'ETRANGER

formateur
canique


CONSEIL

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

offres d'emploi

IMPORTANT LABORATOIRE PARISIEN recherche dans le cadre de son *développement à l'Exportation*

animateur pour le Portugal

Le candidat devra :
- résider à Paris
- connaître parfaitement le Portugais
- *avoir une expérience professionnelle en matière de visite médicale.*

Adresser c.v. complet manuscrit + Photo sous réf. 44673 à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

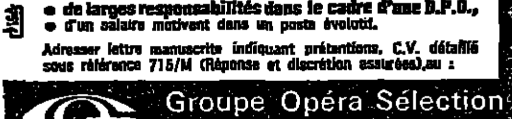
directeur commercial

PARIS

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES, filiale de deux groupes de réputation nationale, recherche pour Paris DIRECTEUR COMMERCIAL apportant :
- une formation Grande Ecole Commerciale,
- une expérience approfondie de la distribution moderne,
- des qualités d'animateur jointes à un fort dynamisme commercial.

Il bénéficiera :
- de larges responsabilités dans le cadre d'une D.P.O.,
- d'un salaire motivant dans un poste évolutif.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions, C.V. détaillé sous référence 715/M (Réponse et discrétion assurées),au :






CREUSOT LOIRE

recherche pour compléter l'équipe de son centre de formation LOIRE

ANIMATEUR DE FORMATION

Ingénieur ou Psychologue ayant plusieurs années d'expérience industrielle indispensables.

Envoyer curriculum vitae, prétentions, photo à : GESTION DES CADRES, 15, r. Pasquier, 75008 Paris.

INGENIEUR CHIMISTE ou Jeune TS

- *ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle,*

recherché par Industrie de Matières Premières Plastiques PAYS DE LOIRE

Le poste :
Assistance technique et commerciale de la clientèle (secteur chaussure),
- *Ambiance chaleureuse et fortes perspectives de développement pour un homme de valeur.*

Adresser CV détaillé + photo s/réf. 13.323
s.n.p.m PETITES ANNONCES 100, av. Ch.-de-Gaulle 92522 NEUILLY

Importante Société de Distribution Alimentaire

recherche

pour Région Sud-Ouest

FONDÉ DE POUVOIR

chargé de la GESTION FINANCIERE

Age : 35 ans minimum

Sérieuses références exigées. Expérience bancaire appréciée.

Env. C.V. et photo ss le no 7874, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

GRENOBLE
IMPORTANT LABORATOIRE D'ELECTRONIQUE recherche d'urgence

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

ayant quelques années d'expérience.

Dégagé des O.M.
Pour écriture de programmes scientifiques. On demande une bonne connaissance du Fortran, d'avoir pratiqué l'assembleur et de posséder quelques notions de PL/1.

Adresser C. V. détaill. prétentions et photo, no 91.209, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société Sud-Est recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

connaissances HB 6000 et TDS souhaitées. - Ecrire no 455 à : P. LICHAU S.A., MIN. 342, 13323 MARSEILLE - CEDEX 3.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour
REGION CENTRE

ANALYSTE PROGRAMMEUR

3 ans d'expérience minimum dans analyse et programmation de gestion, possédant pratique COBOL et ASSEMBLEUR.
Connaissances des BOMP télétraitement appréciées.
Matériel utilisé IBM 370/125.
Adr. C.V. détaillé et prét. à : no 91.637, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Ville du Havre recrute :

ARCHITECTE

PRINCIPAL

titularisable pour section travaux neufs. Rémunération de : 2.450 F au 1er décembre 1974 + prime de technicité. Adresser candidature : Mairie du Havre, Bureau du Personnel, avant le 30 mars 1975.

etap

membre de l'ANCERP

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE, FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE, ÉTUDIANT ET RÉALISANT DANS LE MONDE ENTIER DES ENSEMBLES INDUSTRIELS DANS LES DOMAINES CHIMIQUES ET PÉTROCHIMIQUES.

recherche dans le cadre d'un large développement

DIRECTEUR DES ACHATS

Il s'agit d'un poste de haut niveau impliquant la responsabilité d'achats importants en métallurgie et mécanique (plus de 100 millions de francs) sur un marché européen.

Ce poste peut convenir à

INGÉNIEUR OU FORMATION ÉQUIVALENTE, 35 ANS MINIM., AYANT ACQUIS A UN NIVEAU DE RESPONSABILITÉ 5 A 10 ANS D'EXPÉRIENCE PRATIQUE DES ACHATS DANS ENGINEERING OU GRANDE FIRME CONSTRUCTION.

Connaissance anglais indispensable.
Lieu de travail Siège Paris.

LE TRAITEMENT NE SERA PAS INFÉRIEUR A 100.000 F ET POURRA ÊTRE LARGEMENT SUPÉRIEUR SELON EXPÉRIENCE.

Ecrire sous référence YR 360 AM

SOCIÉTÉ FRANÇAISE OCCUPANT UNE POSITION DE LEADER DANS TUYAUTERIE - CHAUDRONNERIE - ÉQUIPEMENTS LOURDS (2.000 PERSONNES) - GRANDE VILLE UNIVERSITAIRE EST-FRANCE

crée postes de

CADRE SUPÉRIEUR
ADJOINT AU DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

INTÉGRÉ A L'ÉQUIPE DE DIRECTION GÉNÉRALE, IL

prendra plus directement en charge :
- la gestion de production (investissements - achats - ordonnancement - entretien - travaux neufs) ;
- les services de développements techniques (laboratoire - développement - qualité).

Ce poste intéresserait un jeune ingénieur X - Mines - ECP, ayant environ 8 ans d'expérience professionnelle, lui permettant de se situer à un niveau de Chef de département (production et gestion) et acquise dans les domaines de biens d'équipements lourds *impliquant bonnes connaissances* métallurgiques.

Ecrire sous référence SL 355 AM

INGÉNIEUR CHEF DE FABRICATION
ADJOINT AU DIRECTEUR *DES PRODUCTIONS DE LA SOCIÉTÉ*

Il prendra en charge, au début, la responsabilité du secteur chaudronnerie (effectif 150 personnes) et élargira ses fonctions à d'autres secteurs de fabrication qu'il coordonnera. Ce poste peut convenir à ingénieur AM ou équivalent ayant expérience et goût du commandement et quelques années de pratique acquise dans secteur mécanique ou chaudronnerie, lui ayant donné de bonnes connaissances métallurgiques.

Ecrire sous référence TM 356 AM

SITUATIONS INTÉRESSANTES, OFFRANT DE RÉELLES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION RAPIDE DE CARRIÈRE.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS EN PLEINE EXPANSION : ÉQUIPEMENTS CHIMIQUES ET NUCLÉAIRES

recherche pour une de ses usines ville Nord

DIRECTEUR TECHNIQUE

Capable animer et diriger services planning, fabrication et montage (plus de 500 personnes).

IL S'AGIT D'UN POSTE IMPORTANT PERMETTANT ACCESSION PROCHE AVENIR A DIRECTION USINE.

Ces fonctions peuvent convenir à

INGÉNIEUR ECP - AM OU ÉCOLE ÉQUIVALENTE.

35 ans mini, ayant acquis dans fabrication de matériels à hautes caractéristiques

SOLIDE EXPÉRIENCE EN MÉTALLURGIE, CHAUDRONNERIE ET USINAGE ET QUALITÉS MARQUÉES D'ANIMATEUR ET DE GESTIONNAIRE.

Logement confort assuré.

LE TRAITEMENT NE SERA PAS INFÉRIEUR A 120.000 F

Ecrire sous référence VO 358 AM

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS CONSTRUISANT ENSEMBLES INDUSTRIELS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

recherche le

DIRECTEUR

D'UNE IMPORTANTE UNITÉ AUTONOME DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE

Ce poste implique l'organisation, la planification, la gestion et le suivi de nombreux chantiers de montage.
Il peut convenir à

INGÉNIEUR ECP - AM OU ÉQUIVALENT

ayant acquis dans le montage de raffineries, centrales ou usines pétrochimiques une

SOLIDE COMPÉTENCE EN TUYAUTERIE ET SOUDAGE ET DES QUALITÉS MARQUÉES D'ANIMATEUR ET DE CONDUCTEUR D'HOMMES.

Il devra gérer un centre de profit ayant large indépendance, un ensemble nombreux d'hommes et un parc important de matériel.
Lieu de travail Région Parisienne.

LE TRAITEMENT NE SERA PAS INFÉRIEUR A 120.000 F

Ecrire sous référence WP 359 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE BIENS D'ÉQUIPEMENT - UNE DES PREMIÈRES DANS SA BRANCHE - VILLE SUD-OUEST

crée dans le cadre de son expansion poste

DIRECTEUR COMMERCIAL GÉNÉRAL

RESPONSABLE POUR LA FRANCE ET L'EXPORTATION :
- de la définition et de l'application de la politique commerciale,
- de l'établissement et de la gestion de ses budgets,
- de l'organisation et de l'animation des unités fonctionnelles et opérationelles *qui lui sont rattachées.*

Le candidat, âgé de 35 ans mini., diplômé d'une école d'ingénieurs haut niveau (ECP, Mines ou équiv.), devra allier à des compétences techniques solides des aptitudes et une expérience commerciale développées et posséder qualités marquées de dynamisme, d'autonomie, d'organisation.
Connaissance de l'anglais indispensable, autre langue étrangère souhaitée.

SITUATION INTÉRESSANTE ET D'AVENIR POUR CANDIDAT LARGE ENVERGURE.

Ecrire sous référence UN 357 CM.

LA PLUS IMPORTANTE FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE MULTINATIONAL (PRODUITS DE CONSOMMATION COURANTE) - PARIS-LA DÉFENSE

recherche pour étoffer la structure de ses services de management

ORGANISATEURS INFORMATICIENS

AYANT DÉJA EU LA RESPONSABILITÉ DE PROJETS INFORMATIQUES IMPORTANTS

Ces postes peuvent convenir à

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

ou HEC - ESSEC - ESCP. 3 à 5 ans d'expérience, capables diriger une équipe d'analystes et programmeurs.

LES SECTEURS CONCERNÉS SONT :
- **GESTION FINANCIÈRE ET DU PERSONNEL.** Ecrire sous référence AT 362 AM.
- **MARKETING - VENTE.** Ecrire sous référence BU 363 AM.
- **PRODUCTION.** Ecrire sous référence CV 364 AM.

CONNAISSANCE LANGUE ANGLAISE.

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER, FILIALE D'UNE DES PLUS IMPORTANTES BANQUES FRANÇAISES - RECHERCHE EN VUE DE DÉVELOPPER SON SERVICE JURIDIQUE - PARIS

JURISTE

DESTINÉ, APRÈS UNE PÉRIODE DE FORMATION, A DEVENIR A TERME LE RESPONSABLE DE L'ENSEMBLE DES PROBLÈMES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES (CONTRATS, RAPPORTS AVEC NOTAIRES, AVOCATS, PROCÉDURES...)

CE POSTE CONVIENDRAIT A CANDIDAT DISPOSANT :
- d'une formation supérieure niveau doctorat en droit et ayant de bonnes connaissances en droit civil et immobilier ;
- d'un début d'expérience de 5 ans environ acquise soit en cabinet juridique, soit au sein du service juridique et contentieux d'un groupe important.

POSTE INTÉRESSANT ET LARGES PERSPECTIVES *D'AVENIR DANS GROUPE* EN EXPANSION.

Ecrire sous référence DW 365 AM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS
discrétion absolue



Le service réalisation des commandes de notre **DIVISION TELEPHONIE** recherche de jeunes ingénieurs diplômés de l'Enseignement Supérieur Technique (ENSAM, ENSM, INSA, ESME...).

Après une période de formation au sein de l'entreprise, on leur confiera l'étude et le suivi de dossiers techniques, (établissement de devis, prix de revient...).

Ces postes d'ingénieurs nécessitent des qualités de contact et un goût prononcé pour la gestion.

La connaissance de l'anglais est souhaitée ainsi qu'une formation complémentaire type IAE.

Adresser C.V. avec rémunération souhaitée sous référence 301/M à L.M.T. Direction Gestion des Emplois - B.P. 402, 92103 Boulogne.

L.M.T.

ETABL. FINANCIER
92-ASNIERES

COLLABORATEUR CADRE

NIVEAU D.E.C.S.

Pour contrôle comptabilités de stés. Expérience cabinet appréciée.

Ecrire avec C.V. S.F.F. Service du Personnel TOUR d'ASNIERES 92606 ASNIERES

PA SVP

Le directeur financier des LABORATOIRES UNILABO-CETRANE filiales pharmaceutiques françaises de SCHERING PLOUGH CORPORATION cherche pour Paris

le chef de son département financier

Il est responsable : de l'analyse financière des investissements du groupe, de la trésorerie, de la politique des prix, des problèmes financiers liés aux importations. Il anime une petite équipe de talent.

Nous cherchons un ESCP, ESSEC, etc., ayant acquis son expérience dans une affaire industrielle et considérant ce poste comme un tremplin vers des responsabilités plus larges au sein du Groupe. La connaissance de l'anglais est indispensable. Écrire à Mme M.C. TESSIER ss réf. 2639 M.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

ALLIBERT® HABITAT

RESPONSABLE DU SERVICE GRANDE EXPORTATION

Les équipements pour la maison Allibert sont vendus dans le monde entier : 75 % du chiffre Habitat sont réalisés à l'exportation (principalement en Europe). Un effort tout particulier a maintenant été décidé à la grande exportation (Amériques Centrale et Latine, Moyen et Extrême-Orient, Afrique). L'homme à qui cette mission sera confiée devra réussir l'implantation de la marque dans les pays qu'il travaillera. C'est un voyageur (distances obligent), un gestionnaire soucieux des marges et des coûts (il a au siège une base arrière solide). C'est par dessus tout un homme d'affaires dont les efforts commerciaux doivent tendre vers la création à terme d'agences concessionnaires ou même filiales dont *il choisira les responsables et* qu'il animera.
Donc pas un débutant, ni un homme fatigable, une formation sérieuse, un solide esprit marketing, et des langues (Anglais pour le moins impératif).
Les personnes qu'intéressent cette vie et ces responsabilités sont priées d'adresser un dossier détaillé de leurs réalisations antérieures sous référence GE 280 M à SEFOP, qui les en remercie.

SEFOP 7, RUE LINCOLN - PARIS 8e
Membre de l'ANCERP



GROUPE A VOCATION EUROPEENNE

recherche dans le cadre du développement de ses activités de technologie de pointe

DES

EXPERTS
EN
RESEAUX d'ORDINATEURS

Les postes à pourvoir sont situés au Siège à Paris.

SLIGOS
Conseil, assistance et réalisations, produits informatiques, services de gestion.

Adr. C.V. ou tél. à J.P. ROSSIENSKY SLIGOS 91, Rue Jean-Jaurès 92807 - PUTEAUX 776.42.42

C&C

UN INGENIEUR PLANNING POUR UN POSTE A CREER

Notre Société est spécialisée dans l'engineering et la construction d'ensembles industriels. *Notre rapide expansion* nous amène à créer un poste d'ingénieur planning pour la section contrôle et avancement de notre département achats. Cette section est chargée de l'établissement et du suivi des fabrications de tous nos sous-traitants. *Elle intervient* depuis la passation des commandes jusqu'à la livraison des matériels (tuyauterie, chaudronnerie, robinetterie, pompes, électricité, contrôle-commande).

L'ingénieur que nous recherchons assu*rera le respect des plannings et animera* une équipe d'ingénieurs et agents techniques.

Cette fonction à créer permettra à un homme connaissant bien le contrôle de l'avancement de fabrications d'élargir son domaine de responsabilité.

Ecrire à No 91668 CONTESSE Publ., 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

Deutscher Hersteller von wissenschaftlichen und elektronischen Messgeräten sucht für den Ausbau des französischen Vertriebsnetzes einen zweisprachigen

VERTRIEBS-INGENIEUR oder TECHNIKER

Deutschen oder Franzosen, der im Raum Lyon wohnen soll und das Gebiet Südost-Frankreich bearbeitet.
Kurzbewerbungen mit Gehaltsvorstellungen erbitten wir an :

LINSEIS,
43, avenue du Château,
92190 Meudon.

هكذا من الأصل

DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
Pour faire face à son expansion
recherche

ingénieurs software

Ces spécialistes travaillent en étroite collaboration avec nos ingénieurs commerciaux et assistent notre clientèle dans l'utilisation et le développement de Software sur nos ordinateurs.

ILS DOIVENT :
- *avoir une solide expérience dans le développement ou la maintenance de Software,*
- *posséder une connaissance approfondie d'un ou plusieurs systèmes d'exploitation, si possible dans le domaine de l'industrie et des télécommunications,*
- *savoir traiter les problèmes les plus variés dans une ambiance "temps réel",*
- *faire preuve d'un goût marqué pour les contacts humains,*
- *posséder une bonne pratique de la langue anglaise.*

ILS VEULENT :
- *trouver un poste à hautes responsabilités techniques,*
- *bâtir leur carrière sur la base de leurs propres performances, et à la mesure des ambitions de la Société.*

Adresser votre curriculum-vitae détaillé et rémunération souhaitée sous référence ISM1 au :

Responsable du Personnel
DEF Centre Silic Cidex L.225
94533 RUNGIS Tél. 687.23.33

digital

DIRECTEUR CONTROLE INTERNE

Nous sommes l'un des Premiers Groupes de la Distribution en France, avec près de 1,5 Milliard de C.A.

Dans le cadre de notre décentralisation nous créons le poste de DIRECTEUR du CONTROLE INTERNE.

Ce Directeur devra préparer le plan de Contrôle, animer l'équipe de contrôleurs, établir les rapports d'Audit. Il assistera les succursales et les filiales dans leur effort d'amélioration des procédures comptables et de gestion. Il participera aux études d'évaluation, d'acquisition et de prise de participations.

Le candidat recherché a une formation supérieure, une expérience d'Audit Interne ou Externe d'au moins trois ans. Une connaissance comptable du niveau de l'expertise est indispensable.

Ecrire n° 4217 – LION PUBLICITE – 16, Av. de Wagram – 75008 PARIS – qui transmettra.

DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
Dans le cadre du développement de son Service Education,
recherche

instructeurs

ILS ASSURERONT :
- la formation de nos clients
  - cours standards,
  - cours spéciaux,
  - cours "on site",
  - séminaires techniques,
- la formation de notre personnel.

ILS POSSEDENT :
- *un esprit pédagogique et le sens des relations humaines,*
- 2 à 3 ans d'expérience *hardware,*
- *des connaissances de langage(s) assembleur(s),*
- *une bonne pratique de la langue anglaise.*

DIGITAL LEUR OFFRE :
- une formation initiale en France et à l'étranger,
- un recyclage permanent leur permettant de rester à jour dans les domaines techniques les plus avancés et dans les méthodes pédagogiques les plus modernes (faibles effectifs, moyens audio-visuels).

Possibilités de fréquents déplacements en France et à l'Etranger.

Adresser votre curriculum-vitae détaillé et rémunération souhaitée sous référence IM1 au :

digital

Responsable du Personnel
DEF Centre Silic Cidex L.225
94533 RUNGIS Tél. 687.23.33

---

directeur du département promotion

(Colombus) — (Réf. 2149/MO)

L'actuel responsable étant appelé à d'autres fonctions dans le groupe. Ce spécialiste doit connaître à fond toutes les techniques de promotion, avoir déjà géré des budgets importants aussi bien dans le domaine des produits de grande consommation que dans ceux d'équipement du foyer (expérience industrielle également appréciée), être actuellement responsable d'un service de promotion et souhaiter élargir ses responsabilités.

Il sera responsable du développement commercial, de la gestion (dans le cadre d'un plan), de l'animation de ses collaborateurs et de la satisfaction de nos clients.

Est-ce démodé ? Nous attachons un très grand prix à la rigueur morale et au respect des clients.

Pour renforcer l'équipe existante, nous recherchons également

chef de groupe promotion

(Réf. 2150/MO)

et un (e)

attaché (e) de relations publiques et publicité

(Réf. 2151/MO)

parfait (e) bilingue anglais-français.

Il (elle) aura pour mission d'assurer les opérations de relations publiques, publicité et promotion (avec l'aide de Conseils) pour développer l'image et les activités du groupe :
- relations avec la presse française (surtout) et étrangère,
- rédaction de news letter en français et en anglais, du journal interne,
- animation d'un club (organisation de séminaires, colloques, conférences, table-rondes, congrès, etc.),
- organisation de mailing,
- surveillance de campagnes de publicité,
- Il (elle) pourra participer à l'élaboration des campagnes mais sa responsabilité sera d'abord d'assurer une exécution rapide et impeccable d'un programme riche et complexe.

Il faut avoir une expérience réelle dans les domaines indiqués d'un minimum de trois ans.

(Nous ne sommes pas contre les débutants mais nous n'avons pas le temps d'assurer une formation à ce poste).

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton 75006 Paris
(Membre de l'ANCERP)

Notre "tête" n'est pas à sa place habituelle : c'est pour nous que nous recrutons

---

fonction commerciale

L'expansion permanente de notre DIVISION SIMULATEURS et SYSTEMES ELECTRONIQUES nous conduit à recruter plusieurs

INGENIEURS COMMERCIAUX

Ils seront chargés d'assurer et de développer nos ventes d'équipements de simulation :

SIMULATEURS DE VOL
SIMULATEURS DE VEHICULES TERRESTRES

Ces postes intéressent des ingénieurs diplômés (Sup Aéro, télécom. ESE...) âgés d'au moins 30 ans et qui peuvent attester d'une première réussite technique dans les domaines de l'aéronautique.

Une bonne connaissance de l'anglais est exigée. Une seconde langue allemand ou espagnol sera appréciée.

Les postes sont à pourvoir à TRAPPES dans la banlieue Sud-Ouest de la Région Parisienne.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous référence 401/M, au Service du personnel, 3, avenue Albert Einstein – 78190 Trappes

L.M.T.

---

chef du personnel

recherché par filiale française d'un Groupe Pharmaceutique International
Le candidat devra avoir : • minimum 35 ans, • formation supérieure Grande Ecole ou Université, • une pratique courante de l'anglais.
Sous la responsabilité du Directeur Général, il assurera la fonction Personnel et suivant son aptitude, prendra rapidement en charge tous les problèmes administratifs et deviendra le DIRECTEUR ADMINISTRATIF.
Localisation Paris.
Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions sous réf. M 442 à :

PROSSEL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
26, rue du Renard – 75004 Paris

Beresford, Angell Et Cie

European Accounting Manager

PARIS — min. AGE 30- — c.FF 120.000

Our client is a young multi-national company, a world leader in the manufacture and marketing of Cardiac Pacemakers, with an impressive rate of growth. The European market was entered in the late 1960's and the sphere of activity covered by the Paris headquarters will shortly encompass direct operations in 10 countries.

A European Accounting Manager is needed to strengthen the financial team. Reporting to the European Controller, his duties will be to develop and monitor financial and fiscal reporting from all operations, including a manufacturing facility in Holland, to liaise with Parent company on financial matters and to carry out special financial projects. A certain amount of travel will be necessary.

Applicants, who should bear a Common Market nationality, should have :
- a thorough knowledge of US and European accounting principles, systems and control techniques.
- a recognised accountancy qualification.
- fluency in English plus a knowledge of French.

Initial interviews will be held in Paris and in London.
Please send career details in confidence to :

N.M. Angell A.C.A.,
Beresford, Angell et Cie,
16 rue Laferriere,
75009 Paris.
quoting reference no. 75.102

PARIS
directeur centre commercial

Une Société de Promotion de Centres Commerciaux chargée de réalisations d'avenir, recherche un Jeune Directeur (30 ans minimum), de formation supérieure.

Mission : diriger le Centre (30.000 m2) en fonction des intérêts des propriétaires investisseurs et des commerçants exploitants.

Responsabilités : - gestion et comptabilité : charges communes, entretien, sécurité.
- contacts permanents avec les commerçants et les autorités locales.
- politique générale d'animation et publicité.

Des qualités de gestion et de contact, dans le cadre d'une large autonomie, permettront à un candidat de valeur d'envisager son avenir dans un centre commercial de très grande notoriété.

Adresser CV détaillé, photo, lettre manuscrite et prétentions sous référence 9666 à, ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo 75001 PARIS qui transmettra

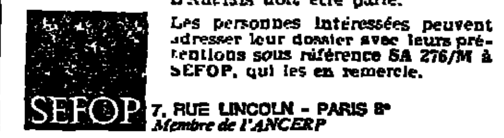
---

COMMERCE INTERNATIONAL
CHEF DE SERVICE ADJOINT

Cette société, spécialisée dans l'exportation et le commerce international de produits agricoles, est présente sur tous les marchés du monde. Son développement très important nécessite de renforcer ses structures administratives.
Le Chef de service, responsable de la gestion administrative des dossiers commerciaux, souhaite s'adjoindre un homme auquel il confiera le traitement des opérations nouvelles (transport, dédouanement, subventions, transit, facturation ...) ainsi que progressivement la responsabilité de superviser les adjoints. Il sera son remplaçant en cas d'absence, et devra être son successeur à terme.

Ce poste peut convenir à un homme déjà rompu à ces opérations et soucieux de prévoir son prolongement de carrière. A son expérience de transit (de préférence portuaire) ou des transports il doit ajouter des qualités de méthode, de rigueur et d'adaptation, le sens de l'animation et du contrôle.
L'Anglais doit être parlé.

Les personnes intéressées peuvent adresser leur dossier avec leurs prétentions sous référence SA 276/M à SEFOP, qui les en remercie.


SEFOP 7, RUE LINCOLN - PARIS 8e
Membre de l'ANCERP

SOCIETE FRANÇAISE, solidem. implantée sur ses marchés, C.A. H.T. 11 mill., réalisant profits, siège proche banl. Est PARIS, à 10 km du périphérique, offre le poste de

DIRECTEUR DES VENTES

- à un Cadre Commercial confirmé, de 30 a. min. ;
- si poss. de format. ESSEC, SUP de Co ou simil. ;
- aimant, conn. bien la vente et l'ayt pratiquée ;
- ayt une solide expér. de l'administr. des ventes ;
- habitué méthodes contr. budgét. et Dion par objectifs ;
- attiré par les problèmes de gestion.

Ce poste devrait normalement évoluer rapid. vers la posit. de **DIRECTEUR ADJOINT** de la société. Totale discrét. et répons. rapides ass. à ttes cand. compl. : curr. vitae, photo, prét. Ecr. à G.P.D.A.B., 1, place Wagram, PARIS (17e), qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE PRODUITS CHIMIQUES RECHERCHE POUR PARTICIPER A L'UN DE SES PROGRAMMES DE RECHERCHE/DEVELOPPEMENT SUR UNE GAMME DE RESINES SYNTHETIQUES

INGÉNIEUR CHIMISTE
même débutant

Après 6 mois de formation au sein de la filiale française, il sera transféré pour une période d'environ 3 ans aux Laboratoires du Groupe en Grande-Bretagne, et développera ensuite sa carrière dans l'une des nombreuses filiales du Groupe.
Adr., C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 3.979, à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

CADRE COMMERCIAL EXPORT
PARIS - MOYEN-ORIENT

Nous sommes une importante société française industrielle leader sur son marché de biens d'équipements. Nous recherchons, pour développer nos ventes au Moyen-Orient, un excellent négociateur capable d'établir des relations commerciales à niveau élevé et d'assurer la pénétration du marché.

Nous aimerions rencontrer un homme de 30 ans minimum, ayant une expérience réussie de la vente en milieu industriel, des qualités d'initiatives et d'organisation, une parfaite maîtrise de l'anglais et une grande disponibilité pour les voyages (50% du temps).

Les perspectives de carrière sont très ouvertes pour un cadre de valeur.

Merci d'adresser votre candidature avec rémunération actuelle, sous réf. 158CC, à notre Conseil

algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs-Conseils
Boîte Postale 25 – 69130 ECULLY.

Société Multinationale,
leader dans sa branche,

recherche pour la mise en place d'un réseau Européen de Télétraitement

un chef du groupe systèmes
(référence N° 44696)

qui participera dans la phase initiale du projet au démarrage d'un Système 370 sous OS - VS2 avec HASP.
Il sera responsable de la qualité de la génération du système, du choix technique, de la mise en place et des nouvelles versions des packages, de l'OS et de tous composants (OS-VS2, JES,...).
Le candidat retenu aura une formation supérieure, 4 années d'expérience des grands systèmes IBM avec connaissances approfondies OS/VS et / ou MVT ainsi que du Téléprocessing.

un ingénieur informaticien
(référence N° 44697)

qui participera au lancement d'un Centre de Traitement de l'Information.
Il aura à mettre en place et à diriger dans ce Centre :
- l'établissement des plannings
- la préparation des travaux
- la gestion des entrées et des sorties des travaux.

Le candidat devra avoir une bonne expérience exploitation en OS/VS.

Pour ces postes, l'anglais courant (lu, écrit et parlé) est indispensable.

Lieu de travail : région parisienne.

Merci d'écrire en précisant la référence du poste désiré à Havas Contact, 156 Boulevard Haussmann 75008 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Service Régional de l'Equipement de la Région Parisienne.
recherche
1 DESSINATEUR-DETAILLANT
Env. C.V. détaillé + photo + prétent. 68, rue de Vincennes 94700 MAISONS-ALFORT.

Service Régional de l'Equipement de la Région Parisienne.
recherche
1 TECHNICIEN SUPERIEUR (B.T.S. I.U.T. - C.N.A.M. ou équivalent)
notions trafic., informatiques appréciées.
Env. C.V. détaillé + photo + prétent., 68, rue de Vincennes 94700 MAISONS-ALFORT.

IMPORTANTE SOCIETE
(mécanique de précision) PARIS-XIe dem. d'URGENCE

CHEF COMPTABLE

qualifié avec expérience dans cabinet d'Audit bilingue FRANCAIS - ANGLAIS. Capable diriger équipe de 6 personnes, pour mener comptabilité d'environ 2.000 clients. Salaire annuel pas inférieur à 75.000 F, mais plus suivant qualifications.
Horaires souples. Ecrire avec C.V. détaillé, références et photo à : G. BART, 26, rue du Clos-d'Orléans, Fontenay-ss-Bois 94120, qui transmettra.

URGENT
TRADUCTEUR TECHNIQUE

ANGLAIS - FRANÇAIS
expérimenté dans domaine
TELECOM. H/F
ou ayant connaiss. termes techniques s'y rapportant pour travail à long terme au sujet réalisation manuels d'exploitation et d'instruction. Adr. C.V., s/réf. 1.805, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

LE PRESIDENT D'UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FABRIQUANT DES PRODUITS ÉTHIQUES (CA 50 MF, progression : 20 % par an) cherche, pour PARIS, son

directeur médical

Au sein du comité de direction, c'est l'homme des orientations commerciales ; il dirige les services MARKETING - VISITE MÉDICALE - PUBLICITÉ. Son état-major comprend quatre cadres. Il coordonne et gère l'ensemble des activités et travaille en liaison étroite avec la direction générale et la direction scientifique des laboratoires.

Ce poste convient à un médecin, 40 ans minimum, pouvant faire la preuve de sa réussite dans des fonctions médicales et commerciales.

Ecrire à J. TIXIER s/s réf. 2824 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

SOCIÉTÉ EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

filiale d'un groupe français important située à l'Ouest de PARIS
recherche

UN INGÉNIEUR

ou équivalent, ayant une expérience de 4 ans minimum dans le bâtiment (si possible dans fonction équivalente).
Dans le cadre du service développement, il sera chargé de la conception, de l'étude technique et de la réalisation de nouveaux systèmes de cloisons et de plafonds.

Adr. C.V. man., photo et prétentions ss réf. 1.808 à P. LICHAU S.A.
10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex, qui transm.

---

offres d'emploi

chef de son département financier

LLIBERT

SLIGOS

EXPERTS

SLIGOS

UN INGENIEUR PLANNING POUR UN POSTE A CREER

offres d'emploi

Entreprise Nationale en Organisation et Formation recherche

cadre commercial haut niveau

Il devra avoir : • 35 ans minimum
• une personnalité très affirmée
• l'expérience poussée des techniques de commercialisation
• une bonne connaissance de l'industrie de service du secteur tertiaire et si *possible des structures de l'hôtellerie* moderne et des techniques de gestion
• une bonne pratique de la langue anglaise.

Il aura la charge :
• d'une importante direction commerciale à l'échelon national à la tête d'une équipe de techniciens compétents.
• de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une action de grande envergure.

Il recevra une rémunération en rapport avec les responsabilités qui lui seront confiées et bénéficiera d'un intéressement aux résultats obtenus.

Discrétion assurée

Adresser c.v avec photographie et indiquer prétentions sous réf. 35314 à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

PUBLICIS
conseil

Un chef de Publicité
senior

Formation commerciale supérieure, 4 ans minimum d'expérience en agence de Publicité.

Ce poste, qui offre de réelles possibilités de développement rapide de carrière, implique :
- la responsabilité de gestion de budgets ;
- le sens de l'équipe, de sa responsabilité et de son efficacité.

Ecrire C.V. et photo à Jacques Moulin, Publicis Conseil, 35, rue du Pont. — 92201 Neuilly-sur-seine. Discrétion assurée.

Société d'Electronique
de TOUT 1er PLAN
(banlieue Ouest)
spécialisée dans l'étude et la réalisation de matériel sophistiqué recherche pour son

Service Approvisionnements
un
COLLABORATEUR
DE HAUT NIVEAU

Il assurera avec le Responsable la gestion du Service (100 personnes), la politique des Achats et les relations avec les différents Départements de la Société.
Ce poste conviendrait à
un Cadre Supérieur
Formation Grandes Ecoles
ayant plusieurs années d'expérience industrielle et une bonne pratique de l'Anglais.
Adresser curriculum vitae précis et rémunération actuelle à

DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP, service M. 959
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

Nous recherchons pour le former aux différents aspects de la fonction Personnel,

UN JEUNE DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(Psycho, Droit, etc...)

Après une période de stage et de formation il devra peu à peu prendre en charge les problèmes de recrutement, de gestion et de formation au niveau du personnel collaborateur.
- *Ce poste est à pourvoir rapidement,*
- *Lieu de travail :* **PARIS**

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence 13.329 à :
s.n.p.m 180, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

Banque Populaire

BANQUE POPULAIRE
de la région OUEST DE PARIS

recherche pour son secteur des YVELINES

ATTACHES COMMERCIAUX
EXPERIMENTES

possédant une bonne connaissance des problèmes bancaires.

Dynamisme et ambition.

Elle vous offre de larges possibilités de perfectionnement et d'évolution.

Adres. vos candidatures au Service du Personnel
BANQUE POPULAIRE
2, Esplanade du Grand Siècle à VERSAILLES ou téléphoner au 950.92.00 — poste 357.
C&C

DIRECTEUR DES VENTES
130.000 F +

Nous sommes la filiale de distribution française d'un laboratoire pharmaceutique international. Pour le poste que nous avons à pourvoir, la connaissance de nos produits et de nos circuits de distribution est, bien sûr, importante mais ce n'est pas l'essentiel.

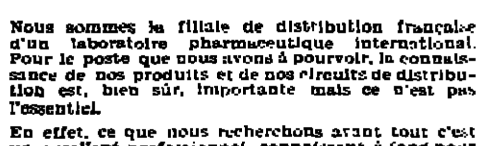
En effet, ce que nous recherchons avant tout c'est un excellent professionnel, connaissant à fond pour l'avoir pratiqué : le commandement, le contrôle, l'animation d'un réseau de ventes.

Habitué à diriger une centaine de vendeurs et chefs de ventes, convaincu de l'utilité des plans de vente, *rapports de visites, animations diverses, le* tout dans un esprit d'homme de marketing et de gestionnaire, vous devriez faire une excellente équipe avec le Directeur Général dont vous dépendrez directement et, bien sûr, avec votre force de vente

Une formation commerciale supérieure est souhaitée. L'anglais est indispensable.

Avec vous, nous nous chargeons de réussir.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence No 1939



à qui nous avons confié cette recherche.

---

commercial

Groupe Sociétés produits chimiques banlieue Ouest C.A. 220 millions, effectif 1 000 personnes, recherche pour faire face aux nécessités d'une expansion rapide et soutenue

INSPECTEURS DES VENTES

• Les candidats retenus âgés d'au moins 30 ans, de formation supérieure seront passionnés par la vente et l'animation d'un réseau de représentants.

• Familiarisés avec les questions technologiques, ambitieux et désireux de progresser, les titulaires de ces postes prendront en charge une force de vente qu'ils animeront, formeront et développeront en fonctions des besoins du marché.

• Responsables de la réalisation d'objectifs chiffrés, leur rémunération de niveau élevé, sera liée aux résultats obtenus.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 28993/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche
RESPONSABLE RECRUTEMENT CADRES

- Il sera chargé, avec le responsable de la gestion des cadres, de toutes les actions concernant cette gestion : recrutement, mutation, promotion, conseils carrière.
- Il participera à la mise en place des procédures et techniques facilitant la gestion prévisionnelle.

— Il devra posséder une formation supérieure Sciences humaines notamment, diplômé de psychologie.
— Il aura une expérience de 2 ans minimum dans le recrutement.

Adresser C.V. et prétentions à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, ss réf. no 1316, qui transm.

---

commerciaux

- votre expérience de la vente,
- vos connaissances pratiques comptables,
- vos ambitions légitimes,
- votre habitude des contacts à haut niveau,

vous permettent de prétendre à une *évolution de carrière dans le*

SERVICE DE L'INFORMATIQUE DE GESTION.

Nous vous invitons à rejoindre nos équipes technico-commerciales.

Postes à pourvoir à PARIS et PROVINCE (et notamment LYON et NANCY).

Ecrire avec CV manuscrit, photo et prétentions au Service L 1642
plein emploi 43 Pdt Herriot Lyon 2e

JEUNES
Ingénieurs travaux

Vous avez une formation Grandes Ecoles (X, E.C.P., E.N.P.C., E.S.T.P., etc.).

Vous recherchez un poste dans lequel, au-delà de vos connaissances techniques, vous pourrez faire la preuve de vos qualités de meneur d'hommes et de gestionnaire.

Nous vous proposons un poste incluant la responsabilité technique et financière d'importants chantiers de bâtiment.

NOTRE Entreprise occupe un rôle de leader dans le secteur de la construction par son dynamisme et ses innovations techniques.

SON expansion continuelle garantit votre évolution ultérieure.
Les postes sont à pourvoir à Paris et en province.
Pour un premier contact, adresser C.V. et photo sous référ. 9.710 à :
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transm.

GROUPE D'IMPRIMERIES EUROPEEN
Offset et Hélio
recherche dans le cadre de son expansion sur le Marché Français

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

pouvant justifier d'une expérience de la vente dans le secteur imprimerie.

Adr. C.V. dét., références et photo sous No 687.219 à REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

BASF **TRAITEMENT DES EAUX**

TECHNICO COMMERCIAL

Appuyé par une puissante infrastructure de Recherche, le titulaire de ce nouveau poste sera chargé de promouvoir nos produits de traitement des eaux, sur le marché professionnel français dont il devra avoir une première expérience.

Outre une spécialisation technique, ce poste exige d'être bilingue Allemand, d'avoir le goût des contacts et une grande disponibilité (déplacements fréquents en France et en Allemagne).

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions Service du Personnel de la

Compagnie Française B A S F
140, rue Jules-Guesde - 92303 LEVALLOIS

TEKTRONIX
division Télécommunications

recherche

SPECIALISTE VIDEO

pour la vente de ses produits télévision.

- *Ce poste conviendrait à INGENIEUR/* TECHNICIEN possédant une solide expérience des équipements vidéo professionnels.

La connaissance de l'Anglais écrit et parlé *est indispensable.*

- Salaire à débattre
- Voiture fournie par la Société
- Participation aux bénéfices du Groupe.

Lieu de travail : ORSAY (91)
Téléphoner au 907.78.27 - poste 201.
C&C

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE
C.A. *400 Millions* - 2.300 *personnes*
FILIALE GROUPE INTERNATIONAL

recherche
pour SIEGE SOCIAL et USINES :

CHEF DU PERSONNEL

LIEU :
— proximité Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).
MISSIONS :
— participer activement à l'élaboration de la politique sociale ;
— assurer avec une très large délégation la gestion *courante et prévisionnelle pour tous les do*maines de la fonction, y compris la formation dans le cadre du budget et des objectifs de la société.
PROFIL :
— le candidat, outre une forte motivation, devra avoir : une bonne connaissance du Droit du travail et de la Sécurité Sociale, 4 ou 5 ans d'expérience dans la fonction, formation de préférence Grande Ecole, Licence Droit ou Sciences Economiques.

REMUNERATION INTERESSANTE ET BONNES PERSPECTIVES D'AVENIR.

Adr. lettre man., C.V., photo et prét. à no 91.938, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. *Discrétion assurée.*

---

attachés commerciaux

Nous avons les trois atouts de la réussite, il ne nous manque qu'un as - VOUS - pour étaler notre jeu.

Vous êtes jeune et ambitieux, diplômé d'une école de commerce ou expérimenté.

Votre activité s'exercera dans un marché potentiel élevé, nous disposons d'une gamme d'appareils fiables. Vous aurez un salaire à *vos mesures. Vous bénéficierez* d'un stage de départ rémunéré.

Des postes sont actuellement créés dans les départements suivants : 31, 54, 57, 59, 62, 75, 79.

A vous de jouer... et merci d'écrire sous réf. V18 à M. Gilles LELOUVIER

RANK XEROX B.P. 63 93602 Aulnay-sous-Bois.

HAVAS CONTACT

Banque Populaire de la Région Ouest de Paris ET SA FILIALE INFORMATIQUE

recherchent :

ANALYSTES

pour participer à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évolution des systèmes intégrés.

Les candidats, de formation supérieure, devront posséder une expérience de plusieurs années suffisante pour maîtriser les différentes techniques d'organisation et l'informatique.

Des *références en télétraitement* ou une pratique bancaire, bien que non indispensables, seraient particulièrement appréciées.

Matériel : I.B.M. 370.145 de 512 K et réseau de terminaux.

Lieu de travail : VERSAILLES

Adresser C.V. et prétentions sous no 92.045 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société Secteur Tertiaire
recherche pour son
Centre d'exploitation Télécommunications
région parisienne

chef de service

formation : Ingénieur Télécommunications ou ancien officier mécanicien Air (E.A. - E.O.A.) (spécialiste télécommunications).

Le candidat doit avoir :
Une bonne expérience d'exploitation télégraphique et téléphonique.
Parler et écrire couramment l'anglais.
Envoyer C.V. + prétentions + photo sous référence 11581 à

Sextant/dpa
7, place Vendôme - Paris 1er
qui transmettra

SOCIÉTÉ recherche

Docteur en Droit ou Sciences Economiques ou Licencié avec D.E.S.

pour assister le Chef du service administration et contrats d'une grande société informatique en expansion (700 personnes) sur toutes questions administratives et juridiques.

5 années d'expérience industrielle demandées.

Adresser C.V. et prétentions à :
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE
35, bd Brune, 75680 Paris Cedex 14.
Téléphone : 842-60-00, poste 325.

INDUSTRIE
1.650 PERS - 5 UNITES

Cette entreprise - membre d'un Groupe Européen - recherche pour Siège Banlieue Sud-Est PARIS (94)

RESPONSABLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Adjoint du D.R.H. et dirigeant un Sce de 4 pers. : PAIE et GESTION DES DOSSIERS DE TOUT LE PERSONNEL, formalités administratives et conseils, suivi budget Formation, Comptabilité des Comités.

— SPECIALISTE INCONTESTABLE —
- ***EXPERIENCE (5 ans mini) ADMINISTRATION DU PERSONNEL en Entreprise PRIVEE de taille comparable. Connaissances juridiques appréciées.***
- ***Autorité de compétence. Précis. Sens social et des contacts.***

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., CV détaillé, rémunér. et phot. ss réf. 3114 à

SC sélection conseil
6 PLACE DU MARECHAL JUIN 75017 PARIS



ENTREPRISE
JEAN LEFEBVRE
TRAVAUX ROUTIERS

recrute

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
E.N.P.C. - CENTRALE - E.S.T.P.

NATURE ET SITUATION DES POSTES :
Postes d'Ingénieurs. Travaux situés dans les régions d'Arras, de Rouen, de Roissy et dans l'Oise.

APTITUDES REQUISES :
Autonomie, commandement et grande vitalité.

CYCLE DE FORMATION DANS L'ENTREPRISE.

Ecrire (photo), formation, stages, motivation spécifique et région souhaitée à M. TRANIER,
E.J.L. 11, boulevard Jean-Mermoz, 92202 NEUILLY-SUR-SEINE.

Une séance collective d'information sera organisée au siège pour les candidats correspondant le mieux aux caractéristiques ci-dessus.

LES LABORATOIRES FRANÇAIS DE THÉRAPEUTIQUE
recherchent
DÉLÉGUÉ MÉDICAL
pour le nord des Hauts-de-Seine (92)

NOUS PROPOSONS :
— Rémunération et frais professionnels attractifs ;
— Stage non sélectif (rémunéré et frais payés) en AVRIL 1975.
— Ambiance et travail dynamiques.

NOUS DEMANDONS :
- Baccalauréat et niveau universitaire souhaité ;
- Connaissance du secteur et bonne introduction souhaitables ;
- Voiture personnelle.

Les candidatures de débutants seront examinées avec intérêt.

Env. C.V. manuscrit et photo à M. Jean MALLARD, 6, square des Palétuviers, 77240 Cesson-la-Forêt

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
C.A. 700 millions en progression constante
recherche

DEUX CADRES COMPTABLES

E.S.C. option COMPTABILITÉ, ÉCOLE DE GESTION, D.E.C.S.

1) Pour son siège administratif situé dans l'OUEST de PARIS.

Un poste orienté vers la préparation et le suivi des procédures comptables et des budgets de la société sous la responsabilité du Directeur Financier et qui nécessitera des déplacements limités.

1 à 2 ans d'expérience en révision comptable sont souhaitables.

2) Pour son siège social situé dans la BANLIEUE OUEST de PARIS.

Un poste d'adjoint au chef de la comptabilité industrielle, assumant la responsabilité d'un effectif de 30 personnes.

1 à 2 ans d'expérience en comptabilité industrielle seraient appréciés.

Pour ces deux postes, adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions (réponse et discrétion assurées) à N° 91.292, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

Société de Construction de
MAISONS INDIVIDUELLES
Filiale d'un Important Groupe National
recherche

Responsables des Ventes

Il crée la fonction Commercialisation dans une équipe pluridisciplinaire qui regroupe déjà : recherche foncière, études-conception, Direction Technique. Au fur et à mesure de l'avancement des programmes de construction envisagés, il formera son équipe de vendeurs.

Cet homme témoigne de solides références en Immobilier et en Gestion d'Affaires, associées à des qualités d'animation.

Adresser C.V. et photo sous référ. 9.718 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo. 75001 Paris, qui transmettra.

Mondialement connue dans le domaine des
ENGRAIS ET PHYTO

notre société souhaite étoffer ses équipes de vente en recrutant :
- soit des Ingénieurs Agronomes ayant une première expérience de la VENTE ;
- soit des hommes de terrain motivés par la VENTE de ces gammes de produits.

Pour des postes d'

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

envoyer C.V., photo, prétentions sous N° 15.623 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
Biens d'équipement
recherche

DIRECTEURS RÉGIONAUX

Mission : Management d'une unité comprenant
- une équipe de vente ;
- une équipe d'administration des ventes et d'après-vente.

Rémunération : elle ne sera pas inférieure à 80.000 F/an au début et son évolution sera liée aux résultats obtenus.

Deux postes sont à pourvoir : l'un à Paris, l'autre dans le Nord-Est.

Envoyer C.V. manuscrit sous N° 11.042 à : J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche pour son siège à PARIS

INGÉNIEUR GESTION et COORDINATION DES ÉTUDES

MISSION :
Gérer, orienter et suivre les études concernant les produits en développement.

PROFIL :
Ingénieur Grande Ecole, 30 ans minimum, ayant une formation dans le domaine de la chimie et des connaissances économiques.

Adresser curriculum vitae et prétentions, n° 91.136, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche

UN JEUNE CADRE

- bonne formation de base (HEC, ESSEC ou équ.),
- bonne connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand,
- bon contact humain.

POUR ASSURER :
- la coordination administrative (planning) ;
- la gestion ;
- l'organisation d'un groupe responsable directement devant le directeur.

Promotion assurée dans la société pour homme capable et ambitieux.

Ecrire avec curr. vitae sous réf. 1.341 à SWEERTS, Boîte Postale 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

pour sa société de Gestion qui a les activités suivantes :
- Commercialisation de programmes immobiliers ;
- Gestion de constructions ;
- Administration de biens, syndic, gérance ;
- Agence immobilière.

Rémunération : 150.000 Francs par an + primes.
Conditions exigées : H. ou F., 30 ans minimum.
Etudes de droit, gestion des entreprises.
Expérience commerciale immobilière souhaitée.

Ecrire avec curriculum vitae, références et photo — Discrétion totale assurée —

à PUBLI-SERVICE, 20, rue de l'Eglise. 92202 NEUILLY, sous n° 51, qui transmettra.

URGENT
SOCIETE DE SERVICES région Enghien, recherche
- TECHNICIEN TV couleur/noir et blanc
- TECHNICIEN électroméca. toutes marques.

Tr. ht salaire. Tr. sér. réf. exig. Tél. pour R.-V. : 959-84-32.

AGENCE IMMOBILIERE CHATOU - RECHERCHE
NEGOCIATEUR fixe + commiss.
Téléphoner : 976-30-02

SEERI recherche d'urgence
EXCELL. ELECTRONICIEN A.T. 3
Bonnes connaissances techniques générales. Indispensable parfait bilingue anglais technique pour maintenance et technico-ccial Spectrophotomètres. - Adr. C.V. manuscrit et prétentions à : SEERI, 154, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 PARIS. Tél. : 343-07-18

ADMINISTRATION VERSAILLES
rech. Personnel masculin (guichetiers, dég. O.M.) BEPC min. obligatoire. Traitem. annuel début 24.897,48. Envoyer C.V. : n° 15628 B BLEU 17, r. Lebel, 94-Vincennes qui transmettra.

Cab. Brevets invention, cherche
SECRÉTAIRE - DIRECTION
Homme ou femme, 35 ans min. Connais. Anglais. Libre rapidem. TONY DURAND, 22, bd Voltaire, 75011 PARIS - Tél. 700-34-01.

FILIALE FSE STE U.S. recherche
CONTROLLER
Angl. pft. Cost. acc. syst. informatique - Reports - Cté Fse.
C.V. man., photo et prét. à : n° 19.338, P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy. — 75008 Paris.

Important Groupe de Service
VAL-DE-MARNE
recherche
COMPTABLE QUALIFIE
Homme ou Femme
- Connaiss. comptab. générale;
- Comptabilité auxiliaire;
- Paie, déclarations sociales et fiscales;
- Esprit dynamique.

Tél. : 880-9-91, uniquement le matin à : M. ARCHIMBAUD.

Importante société cherche
AIDE-COMPTABLE
Expér. comptes clients, pour serv. contentieux et comptable. 5 × 8 - Chèques restaurant. Se présenter : PARITYS, 16, rue Vivienne, PARIS (2e).

IMPORTANTE SOCIETE
située dans le 15 arr. recherche
EMPLOYE SPECIALISTE EN DOUANES
qui sera chargé d'établir des dossiers d'exportation et d'importation, de les suivre auprès des ports et des aérodromes. Il devra être au courant des problèmes de transit et connaître parfaitement la langue anglaise.
Ecr. avec C.V. + photo à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris (E. 25), qui tr.

STE INTERNATIONALE
Pétrole - Chimie/Pétrochimie
recherche
DESSINATEURS E2, P1, P2
ayant expérience engineering et/ou chaudronnerie
MISSION :
- Calcul, étude, installation d'ensembles d'appareils sous pression et sous vide.

Connaissance anglais lu
SALAIRE INTERESSANT
Tél. à 266-66-05 ou adresser C.V. n° 91.913 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Important Groupe de Service
VAL-DE-MARNE
recherche employé pour la
GESTION DU PERSONNEL
Pas de connaissances particulières exigées.
Tél. : 880-91-91, uniquement le matin à : M. ARCHIMBAUD.

Institution de retraite, PARIS, rech., courant année 75, CHEF DE SERVICE pour contrôle financ. et comptable. Age 50 ans minimum. Grande école ou formation supérieure. Exp. administrative confirmée. Env. C.V. manuscrit et photo précisant rémunération antérieure et souhaitée. Ecr. REGIE-PRESSE T 84.802, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

ORGANISATION PATRONALE cherche
DIRECTEUR ADMINISTR.
apte ASSUMER responsabilités DIRECTION et ANIMATION CENTRE 20 personnes situé à Paris et contact avec responsables syndicaux et administrations. - Qualification juridique indispensable, notamment Droit du Travail, Administratif, Sociétés. Age minimum 30 ans. Niveau traitement début 65.000. Adresser curriculum vitae manuscrit et photo, à DUBIE, 19, rue Mollitor, 75016 Paris.

Important Cabinet Commiss. aux Comptes recrute REVISEUR ayt au moins 2 ans prat. (exp. banc. (souh.). - Tél. 260-38-68, pr R.-V.

KALDEL S.A. 9, rue Nobiet, 92502 RUEIL-MALMAISON 977-09-50, recherche ingénieurs et techniciens, spécialistes épuration des eaux résiduaires.

LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE SAINT-OUEN-L'AUMONE près PONTOISE (95) recherche pour son Service INFORMATIQUE équipé d'un H.B. 6025
CHEF DE PROJET
INGENIEUR ou DIPLOME équivalent
1 ou 2 ans expérience en informatique, ayant si possible connaissances en recherche opérationnelle.
Adr. C.V. manuscrit et prét. à Direction du Personnel de la S.A.F. - B.P. 24 95310 ST-OUEN-L'AUMONE.

Sté 16e (près Trocadéro) rech. MECANOGRAPHE préfér. connaiss. machine RUF pour 6 à 10 mois. Hor. limité. Bon salaire. Avantages socx. Ecr. MINET Public. n° 39.606 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transmettra.

SOCIETE recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
confirmé TELEPHONE
Tél. 805-68-87, après 19 h.

Cabinet d'Expertises comptables recherche
ASSISTANT de CABINET ou STAGIAIRE titulaire D.E.C.S.
Ecr. av. C.V. et prétentions, à : SODIP, 50, rue de la Justice, 75020 Paris

1er VENDEUR JOAILLERIE
tr. exp. min. 30 a. Angl. cour. Dynam., respons. — 266-55-18.

Libéré des obligations militaires, Agé de 25 ans min., titulaire du DECS, BP, BTS, sortant de l'Ecole Supérieure de Commerce ou niveau. Préfér. sera donnée candidat connaiss. comptabilité analytiq. ou générale et langues étrangères. Expérience pratique minim. 2 ou 3 ans souhaitée dans un poste de comptabilité, gestion ou finances. Ces fonctions nécessiteront des déplacements d'envir. 50 % de temps, d'une durée de 1 à 3 sem. chacun en France et à l'étranger. Ecr. à C.G.P., 2, rue de la Baume, Paris (8e), qui transm.

Important organisme national recherche pour son service formation :
« INTERVENANT »
en comptabilité gestion niveau D.E.C.S. Expérience profes. indisp. Env. C.V. man., prét. à n° 90.857, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société NORBERT BEYRARD FRANCE études économiques, financières Génie industriel spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement 68, rue Pierre-Charron, Paris 8e RECHERCHE
INGENIEUR GRANDE ECOLE
ayant sérieuse formation économique et informatique, pouvant envisager séjours à l'étranger. Ec. lettre man. av. C.V. et photo.

Sté éditions moy. imp. cherche
DIRECTEUR COMMERCIAL
Niveau études supér. expérience animation et administrat. import. réseau représentants Avenir si organisé, sens vente, dynamique. Fixe + intéressement. Envoyer C.V., photo à n° 91.241, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. DISCRETION ASSUREE.

représent. offre

Recherchons représentant exclusif ayant expérience ventes auprès Grands Magasins. M.A.S. Grandes surfaces, pour vente produits entretien et peintures de marque national. Fixe, commissions, frais de route, prime. Contrat V.R.P. Curriculum Vitae détaillé avec photo. Ecire Agence HAVAS PARIS, n° 55.023.

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois - 180 h. de cours
FAX
Ecole privée
6, rue d'Amsterram. 874-95-69.

cours et leçons

ENGLISH, CONVERS. + COMM. Your resid. Exp. Amer. 254-96-79.

animaux

CHIOTS des Pyrénées magnifique CHIENNE pédigrée
Monastère des Ermites
Val de l'Albère - LE PERTHUS.

demandes d'emploi

JE NE SUIS PAS...
Diplômé ou licencié grandes écoles et ne peut me recommander de hautes relations sur le plan familial ou professionnel

MAIS ÉTANT...
Jeune et capable de créations graphiques, d'idées publicitaires dont 3 ans de sérieuses références dans milieu publicité. + bonnes connaissances de la petite annonce.

Je suis libre de suite à cause des difficultés économiques actuelles et à la disposition de toute agence ou annonceur désirant me contacter.

Ecrire n° 6663, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

J.H. 25 a., D.U.T. Techniques de commercialisation, D.O.M. nombreux stages, libre rapidement, France ou Etranger. D. CAILLEAUX, 15, av. Carnot 63000 CLERMONT-FERRAND. Tél. : (73) 92-30-87.

30 a., gérant Sté sous-traitance électronique, dynamiq., aim. responsabilités rech. emploi d'acheteur ou de création de service ach., même branche ou autre ds. impte Sté 94-77-91. Ecrire sous n° 11.295 à J.R.P., 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui transm.

J.H. 24 a., lib. O.M. capac. en droit, étudt ICH, bonne connais. respons. décennale en empl. PROMOTION immobilière ou bâtim. F. LE GALLOU, 249, rue du Fbg-St-Martin, Paris 75010.

E.S.C. 54 a., 15 a. direct. succ. port., 11 a., direct. comm. dans ag. mme agr. douane, ch. sit. même branche ou ind. com. Ecr. n° 7.879, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

M. 29 a., célib. F. biling angl. dipl. inst. hautes études écon. agric., 3 ans gest., immob. ch. situat. av. conf. excl. accept. résid. pays angloph. ou dép. long. durée. Ecr. s/n° 686.861 REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Journaliste français retr., plusieurs années corresp. presse à l'étranger, parlant couramment : russe, anglais, allemand, ch. trad. interpr. Accepte dépl. à l'étranger. Ecr. Eudico 1, rue Bourdaloue, 75009 Paris.

INGÉNIEUR
I.F.F.I. - E.E.M.I. - C.N.A.M.
Actuellement Directeur Technique d'une Société réalisant un important projet en
LIBYE
étudierait toute proposition de Société FRANÇAISE désireuse de développer son activité dans ce pays ou Moyen-Orient. Libre en mars 1975 Conditionnement d'air. Thermique Implantation d'usine.
Ecrire n° 2404, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Chef comptable expérimenté (40 ans). D.E.C.S. + 2 certificats supérieurs, cherche situation à temps complet ou partiel Ecrire n° 2.407, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, ou téléphoner 723-48-59.

J.H. 26 a. rech. sit., exper. import et expér., angl. lu et parlé cour., de 20 h. à 2 h. matin, exp. telex. Ec. 2.408, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE H.E.C.J.F.
28 a., célibat., 6 a. expér., anglais, espagnol, habitude contacts humains, recherche poste responsab. Paris, région Paris. Ecr. n° T 64.822, Régie-Presse, 85 bis, r. Reaumur, Paris-2e, q.t.

J.F. 32 a., chef serv. recrutem. sté multinat. Expér. Formation 8 ans distribution - psychotechnique, ch. poste similaire chef person. adjt. recrutem. formal. Ecrire n° 4.193, Axial Publicité. 91, Fbg St-Honoré, 75008 Paris.

CADRE BATIMENT 50 ans, études, travaux, T.C.E. immeub., mais. individ. indust. trad., ayt assuré postes à respons. expér. commerciale. Libre rapid., ch. situation promoteur, entreprise, architecte. France, outre-mer. Ecr. n° 92.966, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Secrétaire direct. second. h. de bien ds tâche construct. MENNECHET, 68, r. Labrouste (15e).

J. F., 28 ans, licence sciences Eco., licence sociolog., ethnolog. Ecr. n° 2.351, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

42 ans. Connaissances approfondies menuiserie, electr., plomberie, serrurerie, chauffage, etc. Possédant important outillage. Excellent. Référ., cherche emploi maintenance ds moyenne entrep. Région PARIS, Midi ou Eventuellement Etranger. Salaire minim. 3.500 F par mois. Ecr. n° 667.375, REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

Ing. commerc., 20 a. exp. matéri., conn. bâtim., respon. réseau vente, anim. de représ. promot. arch. suivi de cd. statis. vent iic, cause éconcm. étudie proposit lit. medit ou alse. Ecr. n° 7.972 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Diplômé école sup. de commerce 27 ans, lib. O.M., anglais courant, espagnol bon niveau, expérience. Disp. au 1er septembre 75 cherche poste responsabilité, dynamique, sect. commerc. France ou Etranger. Ecrire : J. DAVO, 40, av. Gal-Leclerc 63110 BEAUMONT.

J.H. 23 a., déga. oblig. milit. débutant D.U.T. technique de commercialisation rech. situat. secteur commercial. M. Van Campenhout, 9, avenue d'Epremesnil, 78400 CHATOU.

J. F. 24 ans Bac D, B.T.S. comptabl., gest., rech. 1er emploi région Centre, Poitou-Charentes. Handicapée, se déplac. av. cann. néces. entrep. avec asc. Poss. stationn. auto. Ecr. n° 2.365 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE MULTIDISCIPLINAIRE
RELATIONS HUMAINES : longtemps responsabilités syndicales et sociales. Bonnes connaiss. législation sociale et formation permanente. Pratique des négociations avec chefs d'entreprises et partenaires sociaux.
PUBLICITE : diplômé DPE, longue expérience dans gestion de budgets de ttes tailles, tous media, édition, dans grande puis petite agence.
PSYCHO-GRAPHOLOGUE diplômé : pratique de l'analyse caractérologique et animation des groupes. Disponible rapidement pour aider entreprise ou organisme à se faire mieux connaître et à mettre en œuvre une politique du personnel positive. Mi-temps envisageable. Ecr. sous référence 09.245 à PROMACTION, 10, rue La Fayette, 75009 PARIS.

Cadre 32 ans, latino-américain docteur en econom. et administrat d'entreprise, parlant français, espagnol, allemand, angl., 6 ans exper. juridiq. et bancaire, socialis. financem. comm. internat. ch. poste st. dans banque industr. Société d'import-export. Ecrire n° 92.848 REGIE PRESSE, 85 bis, rue Reaumur PARIS 75002.

ING. civ. 50 ans dipl. grande université anglo-saxonne, cherche emploi de preference : Génie Civil. France-Etranger. Ecrire HAVAS NICE 0965.

J. H. TECHNICIEN SUPER. mark., 24 ans, B.T.S. distribut. gestion cciale, stage market., allem. cour., ch. situat. respons. cciales, position cadre (préfér. études, élaboration produits). Teléph. 570-18-35.

CHEF DE PUBLICITE
30 ans, met à votre disposition 5 ans d'expérience dans les supports. Bons contacts agences et annonceurs
ANGLAIS ET ITALIEN COUR.
Etudierait toute proposition. Libre rapidement. Tel. 326-99-94 ou Ecr. n° 6.601, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMPTABLE SUPERIEUR, 39 ans
EXPERT-COMPTABLE
cherche situation Paris ou event. Banlieue Sud. Libre rapidement. Ecr. n° 2.405, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 30 a., gde expér. assurances AMS. Agé. ch. empl. adm. séd. et resp. ds sté indif. ou service assur. ou cabinet. Tel. 961-76-43.

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE
SCIENCES PO - I.A.E. - S.F.A.F.
31 ans - 6 ans expérience professionnelle ANALYSTE puis GESTIONNAIRE.
Sérieuse formation, goût des responsabilités. Anglais courant, intéressé par poste :
BANQUE, CIE D'ASSURANCE, ORGANISME FINANCIER, pour gestion clientèle privée ou institutionnelle.
Ecr. à QUESTIONS, 7, r. Scribe, 75009 Paris, qui tr.

INGÉNIEUR III C
Réf. de Directeur technique et Directeur technico-commercial, haut niveau d'expérience industrielle bien d'équipements lourds (Chimie, Ciment, Travx publ...), négociateur gestionnaire, recherche pour valorisation de sa polyvalence poste type DIRECTION ACHATS INDUSTRIELS dans Engineering ou similaire. Ecr. n° 2.382, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 25 a., licencié lettres, ch. trav. sér. rég. Paris. Etudierait ttes proposit. 101, av. de Paris, Saint-Mandé. Teléph. 808-74-79.

J.F. 24 ans, avec 2 ann. scienc. éco., bil. (esp.-fr.), ch. empl. st. trav. de bur. Ecr. Mlle Durban, 26, rue J.-Le-Galleu, 94200 Ivry.

Un CONSULTANT indépendant met 10 ans d'expérience
MARKETING
à votre disposition
- Etudes de marché
- Enquêtes par sondage
- Recherche sémiologique

Ecr. n° 2.267, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PROCHE MOYEN-ORIENT
FRANÇAIS très introduit recherche missions de firme de premier plan, grande aptitude à négociations. Ecr. NICOT, 0976 62, rue de Richelieu, Paris (2e)

CADRE MARKETING
32 ans, expér. agent de publicité et marketing, assurances et banques, RELATIVES RECHERCHES DE MARCHES, POLITIQUES DE PRIX, PREVISIONS, PLANIFICATIONS ET CONTROLES DES VENTES, emplois techniques budgétaires et MIS. Expérience de travail en Allemagne et Italie. Parfaite connaiss. : Allemand, Anglais, Français, Italien (langue maternelle).
Ecrire n° 2.373, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Prospecteur Géophysicien, 30 a., 7 a. expér., spécialité topographie, cherc. emploi Prospecteur ou simil. Ecr. n° 3.503, Centrale Annonces, 121, r. Réaumur, Paris.

JURISTE, 27 ans, Norvégien, lg scandin., angl., allem., franc., exp. gestion pers., cherc. emploi. Ecr. n° 2.394, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 21 a., aide-comptable, rech. empl. comptabil. Urgent. Ecrire M. Kalikstein, 9, r. de Capri-12e.

LICENCIE
ES SCIENCES POLITIQUES de l'Institut universitaire de Hautes Etudes Internationales de Genève, parlant français, anglais, allemand,
cherche
situation dans Entreprise ou Organisation Internationale.
Ecrire sous chiffre B 18-115042, PUBLICITAS CH-1211 Genève 3

Attaché de direction, commerce internat. rech. empl. ds comm. internat. de l'aliment. angl., all. écrit et parlé parfait. Ecr. HAVAS NANCY, n° 556 N.

CADRE COMMERCIAL (25 ans) trilingue, anglais, espagn., dipl. I. U. T., connaiss. import-export, ch. place cciale export, C. H. de prod. export ou autres. Téléph. 885-31-89.

Anc. journaliste parlant franç., arabe, anglais, introduit M. O., cherche poste dans entreprise. A.B.S., 69, rue Truffaut, 75017.

DIRECTEUR DU PERSONNEL 50 a., longue prat. de la fonction personnel et tous probl. s'y rapport. Expér. des entrepr. américaines, parl. couram. anglais. Actuellem. en province, rech. pour raisons familiales poste DIRECTEUR PERSONNEL ou SECRETAIRE GENERAL entrepr. Paris ou région paris. Ecr. n° 91.052, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

INGENIEUR
Ecole Nationale Supérieure de l'Aéronautique
Français 33 ans, trilingue anglais, japonais. Expérience de l'Asie du Sud-Est. Etudierait toute proposition sur ORIENT et EXTREME-ORIENT. Libre tout de suite.
Ecrire n° 2.399, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

60 ans, excell. référ. CADRE P. A. PUBLICITE - PRESSE, rech. situat. temps complet ou mi-temps. Téléph. après 14 h. au 636-99-49, qui transmettra.

emplois féminins

collaboratrice direction

Importante Société Personnel Intérimaire, recherche pour une de ses antennes Quartier Etoile, une collaboratrice qui, responsable du fonctionnement de l'agence, aurait pour mission essentielle le développement commercial et le suivi de la clientèle.

D'autre part, elle superviserait l'ensemble de l'organisation administrative de même que le recrutement et le détachement du Personnel.

Pour recevoir descriptif du poste, adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions sous référence 3539/M, à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo 75116 Paris

GROUPE INDUSTRIEL en pleine expansion recherche pour assurer le Secrétariat de son Directeur du Département Etranger

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

parfaitement BILINGUE
ANGLAIS - FRANÇAIS
et ayant déjà une expérience professionnelle de plusieurs années.
Poste à pourvoir au Siège social proche banlieue Sud
Adresser C.V. et photo, sous référ. 9.701, à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo. 75001 Paris, q.t.

Service régional de l'équipement de la région parisienne recherche UNE STENODACTYLO (niveau B.E.P.C.). Envoyer C.V. détaillé + photo + prétent. 68, rue de Vincennes, 94700 MAISONS-ALFORT.

Pr création d'une agence d'architecture à Paris (8e) recherchons secrétaire compétente et responsable ou apte à le deven., libre 1er mars. Adr. lettre man., C.V., prétentions et photo à HAVAS, n° 1.235, 13625 AIX.

Société édition rech. secrétaire confirmée. Envoyer C.V. et prétentions à Librairie du Commerce International, 5, avenue Pierre-1er-de-Serbie, PARIS - 16e.

SETT DIVISION SECRETARIAT rech.
- SECRETAIRES DIRECTION
- SECRETAIRES TRILINGUES
- SECRETAIRES BILINGUES

Tél. pr rendez-vous : 266-51-13

Boutique BIJOUX LUXE - Paris cherche urgent **VENDEUSE** qualit. av. référ., possibil. GERANCE, excell. présentat. Ecr. av. C.V. MOMIRON BP 21 (06410) BIOT.

proposit. com. capitaux

Société d'études et de réalisations immobilières titulaire marchés importants régions méridionales recherche :
— pour siège à CANNES, UN CADRE DE DIRECTION ADMINISTRATIVE et un CADRE INFORMATICIEN
— pour agences PARIS - ORANGE - TOULOUSE, trois CADRES TECHNICO COMMERCIAUX
— pour agences CANNES et TOULOUSE trois INGENIEURS du BATIMENT et un ARCHITECTE D.P.L.G.
30 ans min., sérieuses réf. exig., capable de s'intégrer dans un groupe dynamique, pouvant investir 100.000 F minim. dans une augmentation du capital de la Société et libre rapidement. Adres. C.V., photo et prétent. à A R T E B A, 63, la Croisette, 06400 CANNES. Disc. et rep. ass.

Puissant groupe financier privé offre prêt à entreprises. 9 % à partir de 10.000.000 F Ecrire M. AUGUSTIN, 22, rue de Châteaudun, Paris.

BRESIL INVESTISSEMENT
Société accepte participants Européens pour achat de terrains, pour valorisation en agriculture et en plantation forestière.
Rapport et plus value très élevés sous quelques années. Sécurité absolue. Participation minim. : 50.000 US DOLLARS. Pour toutes informations, écrire : Agence Havas, ss réf. K 29, boul. A.-Max, - 13/17, 1000 BRUXELLES/Belgique.

Société importante et solide Spécialisée dans l'édition publicitaire et la création graphique RECHERCHE
ACCORD OU ASSOCIATION
avec Sociétés ou personnes indépendantes possédant clientèle ou C.A. d'édition, mais ne voulant pas alourdir leurs charges par des services intégrés.
DE NOTRE COTE, nous pouvons assurer les structures suivantes : conception création, exécution de documents, fabrication d'édition, etc., et apporter une expérience d'au-moins 15 ans dans ces différents services.
Ecrire sous référence 13.325 à CANOVA B.P. 78 92200 NEUILLY, qui transmet.

autos-vente



DU NOUVEAU CHEZ
MINI AUSTIN MORRIS TRIUMPH
VOTRE CONCESSIONNAIRE AU COEUR DE PARIS
XIe - XIIe - IIIe - IVe
COMO AUTOMOBILES
82 - 84 Bd. Voltaire 75011 Paris
357.04.00 - 700.88.37
APRES - VENTE PIECES DETACHEES

PAX
80 MERCEDES-BENZ BMW
CONCESSIONNAIRE
DATSUN, 133, rue de Rome (17e)
924-76-83

Conditions sur voitures neuves	
280 SE bte auto	73 - 74
350 SLC	73 - 74
350 SE	73 - 74
350 SL	71 - 72
280 SE	70 à 72
280 SL	70 - 71
240 et 225 diesel	72 à 74
BMW 525 autom.	74 - 75
BMW 2002	72 à 74
BMW 1602	72 à 74
BMW 2,5 l - 2,8 l	69 à 72

37, rue Dulong, Paris (17e) 267-49-96 +

MASERATI CITROEN SM
Neuve, modèle 74, radio, glaces teintées, etc. Argus + extras. Disponible Nice. Téléphone : (93) 89-38-68.

occasions

Achat vente ts bijoux brillants, argenterie PERRONO 4, Chaussée-d'Antin, OPERA 37, av. Victor-Hugo, ETOILE.

Cause dble empl. vds Asahi Spentaxes F : 14. 272-38-59, ap. 20 h.

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile Cours le plus haut **MER. 26-73**

traductions

Demande

Russe, Polonais techniques. Tél. 880-84-27.

TRADUCTEUR, dipl. ESIT, ch. trad. ou leçons RUSSE-ANGL. Ec. Guellec, 42, r. Trévise Paris.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

exclusivités

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09

Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Service gratuit de la Compagnie bancaire.



TROCADERO
Aux abords des jardins, dans une rue de caractère provincial, au grand calme. 6-8, RUE CHARDIN. RESTE :
— Deux beaux 3 pièces, 70 m² ;
— Un 3 pièces et jardin.
PRIX FERMES DE 1974. Livraison premier trimestre 75. Appartement témoin, vente sur place, 14-19 h. (sauf dimanche). Téléph. : 527-33-20 et 622-16-08.

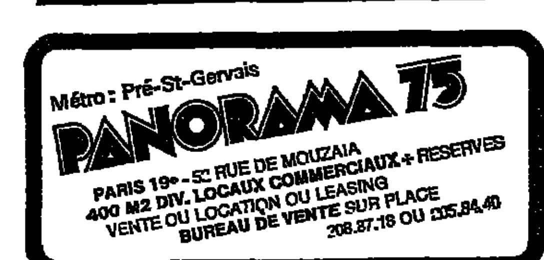
VIIe INVALIDES, ODÉ. 95-10. Cour Jardin 170 m² grand standing, hts plaf. Somptueuses réceptions, 6 pces.

fonds de commerce

TENU 45 ANS VENDS **HOTEL** TOURISME 35 Nos impeccable, magnifiq. réception. Appt 2 pces confort. Prix total 1.050.000 F. TAI. 45-80 **LALOU** 8, Fg-Montmartre

Cède directem. NIGHT-CLUB S.A., bien placé Paris-5e. Gros % — TEL. : 734-18-60.

locaux commerciaux



REPUBLIQUE 1.200 m² sur 3 plans, idéal pour une école, laboratoire ou bureau + fabrication, stockage, distribution. Tous autres usages, possibilité 10 lignes de téléph. Location ou vente. Prix intéressant. Concourt d'Agence Immobilière souhaité. Téléphone : 755-88-74.

Propr. loue imm. nf 74 local. cclal ou profess. 100 m² aménagé parking, téléphone, 27, villa de la Croix-Nivert, Paris-15e. Tél. : 567-27-41 ou 577-19-14.

QUARTIER OPERA BURX COMM. 200 m² environ, 3e ét., 3 lig. tél. Cess. bail 6 a. Loyer actuellement : 40.000 F l'an + charges. PRIX 250.000 F. Téléph. : 527-96-21 - 874-48-44.

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

CHAMPS-ELYSEES Rav. BUREAUX de 30 à 200 m², 526-04-62 - 04-18.

200 F le m² ANNUEL LEDRU-ROLLIN (près METRO) 900 M² Immeuble commercial Entièrement libre. A louer sans pas-de-porte Bail 9 ans. Ecrire à no 70.826, I. P. F. - 12, rue de l'Isly (8e)

locations non meublées

Offre

ST-MANDE, 5 min. BOIS, réct 5 P., cuis., bains, w.-c., parking, chff cal. 2.620 T.C. LAF. 15-66.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun

LA VILAUBOIS

Piscine chauffée, Club House, tennis.
NOUVELLE TRANCHE :
- 21 VILLAS de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif.
- PETIT IMMEUBLE de 30 appartements, du 2 au 4 pièces principales.

LIVRAISON ETE 75, MAIS... ... PRIX FERMES ET DEFINITIFS !
Apport personnel : 20 %.
Prêts PIC au taux moyen de 8,22 %.

Renseignements et vente : CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanche de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

appartem. vente

Paris

9e Beau 2 P., ent., cuis., bains, w.-c., 42 m². Prix 125.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-09

14e CITE UNIVERSITAIRE Imm. réc. Gd sél.+3 ch., cuis. équip., 95 m², tt cft, park. Prix 460.000 F. - LAB. 13-09.

2e arrondissem. Un propriétaire vend directement ds magnifiq. imm. de caractère **10 STUDIOS ET 2 PIECES** avec mezzanine. Aménagés et décorés luxueusement. Investissement de très grande qualité. Idéal pr habiter. T. DAK. 56-78.

QUAI D'ORSAY Appartem. 300 m². Tél. 734-23-75.

AV. FOCH - EXCEPT. Appartement 150 m² avec jardin privé 120 m² plein Sud. 227-37-69.

18e. AU PIED DU SACRE-CŒUR dans 3 charmants imm. rénovés. Je vends directement **10 STUDIOS ET 2 PIECES + DUPLEX** Aménagement et décoration de caractère. Loggia + poutres apparentes. Secteur résidentiel recherché par locataires. Sélectionnés. Placement idéal. Téléph. DAK. 56-78.

BD MALESHERBES Imm. gd standing. PROF. LIB. DUPLEX 250 m², 2 chbres serv., conft, park. poss., crédit 40 % par propriétaire. — 522-07-84.

MATIGNON Charmant 4 p. ds H.P. tt conft, cuis. aménag. 490.000. 522-57-30.

C. Lemoine Panthéon, soleil grenier 50 m², 2 p. ODE. 95-10. A Aménager.

CHARME et CALME ds hôtel particulier. appart. 180 m² avec atelier artiste. Tél. 878-74-90, 10 à 22 h.

Studio, 2 p., 3 p. 20 à 200.000 F. Paris, proch. banlieue, excellent placement. Téléph. : 227-37-69.

Proxim. du LUXEMBOURG Dans immeuble XVIIIe siècle restauré, vue sur jardins. ascenseur, chff. centr., v.o.
4 p., bs + douche. 110 m² 650.000
3 p., bs, 84 m² 540.000
2 p., bs, 44 m² 285.000
Studios, à partir de 128.000. S/pl., 10 à 17 h. (sauf dimanche) 48, rue M.-le-Prince. T. 633-14-51.

PRES LUXEMBOURG, original 200 m² dupl., sol., verd., récept. + 5 chbres, 850.000 F. 325-49-71.

Montparnasse, 3 et 4 p. avant ou après travaux imm. p. de t., ascens. en cours. Merc. 14/17 h. 9, r. d'Alençon. SAB. 85-86, mat.

Région parisienne

BURES-SUR-YVETTE, 5' Mo ds petite rés. const. soignée, bel appt 80 m², séj., 2 gdes chamb., terrasse, jdin 35 m², 2 parkings. jolie vue. Prox. immédiate école 213.000 F + C.F. 17.000 F. GATESOUPE. Tél. : 907-57-27.

Province

MONTPELLIER. part. vend bel appt mod. 113 m², tél. 250.000 F. r.-de-ch. sur jdin. sol., séj. 50 m², 2 ch., 2 s. de bns. cave, park. Tél. : (66) 21-77-99 NIMES.

appartem. achat

Recherche, Paris 15e, 7e arr., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecr. Jean Feuillado, 5, rue A.-Bartholdi (15e). - Tél. : 579-39-27.

Sté rech. à acheter appartement près NATION. Tél. : 343-62-14.

hôtels-partic.

XVIe RESID. Magnif. H. P. de caract., rénov. de classe 8 P.+serv.+gar+jard. Px rare. 508-43-17 ; après 19 h, 532-85-13.

immeubles

NOISY-LE-SEC, bel imm. 1930, 25 logts. 780.000 T. : 324-22-01.

VIIe JE VENDS rez-de-chaussée d'un immeuble avec gros rapport. Tél. : DAK. 56-78.

maisons de campagne

20 km de LA SOUTERRAINE (Creuse), très belle demeure 13 p., tt conft, vue panoramiq., rivière, parc, 3 ha. 600.000 F. M. RAYMOND, 22, rue de l'Amphithéâtre (87100). LIMOGES T. (55) 77-43-94.

boxes-autos

EXCELL. PLACEMENT
A VENDRE A CLICHY-SUR-SEINE sous import. centre commerc. (ascens.) 65 boxes fermés et 48 parkings couverts. Ensemble ou séparément. Rentabilité 8 % l'an. J.-L. SICNA, 267-58-24 et 25.

appartements vente

Paris

AVENUE RAYMOND- **POINCARE** Imm. p. de taille, haut standing SPLEND. APPT GDE CLASSE Magnif. réception + 6 p. princ. (320 m2). Hall, cuis., off., ling., 2 bains, 2 wc, 3 ch. serv. Park. Px élevé just. Vernel, Lam. 01-50

TRES BEL IMM. ANCIEN **16e FOCH - COTE SOLEIL** 210 m² en 5 pièces, 3 chb. serv. Garage. Décoration raffinée - Boiseries. SAINT-PIERRE - ELY. 33-48

4e Imm. p. de t. 5 pces, tt cft. tél., 135 m², 2e étage. 544-22-29, h. b.

6e Cherche-Midi - 115 m², séjour + 3 ch., cuis., bains, 3e ét., asc., chbre service. - 567-22-88.

16e AV. KENNEDY - 300 m² Splendide séj. (boiserie), s. à m., 4 ch., 3 bains. Vue s/ Seine. 2 ch. service. - 567-22-88.

Mo DUPLEIX Immeuble neuf, tout confort pt studio, ent., kitch., s. d'eau. 34, bd de Grenelle, Bât. B. MERC., JEUDI, 14 h. 30-17 h. 30.

FOCH Style rive gauche Réception + 2 chbres. 200 m2. — 577-60-10, le matin.

WAGRAM Bel imm. p. de t. Appt de classe, 365 m2, tr. gde récept. 5 ch. 2 b. 2 c.t. 2 serv. Luxueus. aménagé. Poss. profes. et divisible. — Tél. 775-01-77.

17e DS HOTEL PARTICULIER Studios, 2 P., 3 P. Conft raffiné. Mardi, mercr., de 14 h. à 18 h. 30, 37 bis, bd BERTHIER.

LUXEMBOURG. BEAU STUD. 34 m2. 2e étage. Calme Prix 155.000 F. —ODE. 73-37.

Près du Pont Mirabeau **RESIDENCE DE L'AIGOUAL** 65, 69, rue des Cévennes (15e) Pet. imm. gd standing Chauffage électrique intégré **STUDIOS 3 - 4 PIECES** Téléphone - Parkings A PARTIR DE 5.300 F le m2 PRIX FERME ET DEFINITIF LIVRAISON 1er TRIMESTRE 75 Bureau de vente et apparts témoin sur place. Lundi, jeudi, vendr., sam., dim., 10 h. 30-12 h. 30 - 13 h. 30-19 h. **IMOBEL** 137, bd Magenta (10e) 526-99-74

RESIDENCE DES ARTS (Métro Saint-Michel) **STUDIOS** grand confort balcons + STUDIO except. 50 m2. 5e ét. Restauration gd standing Ascenseur - Descenseur Chauffage central Circuit télévision intérieur Téléphone Livraison immédiate **A PARTIR DE 138.000 F** CREDIT POSSIBLE 80 % S. pl. 28, rue Saint-André-des-Arts, Paris (6e), tous les jours, y compris dimanche, 10 à 19 h. Tél. : 526-99-74.

LOUIS-BLANC Pptaire vend 2 pièces, cuisine, s. de bains. Tél. : 707-54-44, de 9 h. à 13 h.

LATOUR-MAUBOURG rue de Grenelle 4-5 pièces, 110 m². Tot. 550.000. VISITE : MED. 84-50.

Mo VOLONTAIRES Imm. réc., 4 p., 100 m² impec., tél., balc., 428.000 F. 589-49-34.

6e VERNEUIL. Elég. grenier, salon 58 m², 2 chbres, loggia, 5e étg. Imm. 18e s. RIC. 02-44.

PLACE PEREIRE (près) plein soleil, Imm. P.d.T., 5 p., 2 sanitaires, chambre service. MARTIN, Dr Droit. - 742-99-09.

TROCADERO. - Gd 6 p., tout confort, impecc. Prof. libérales. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

AV. DU MAINE. 100 m². Im. Av. du Maine. 100 m². Im. P.d.T., tt cft, tél. Séj. dble, 2 ch., bains, ch. serv. PROF. LIBER. POSS. 510.000 F - 566-48-60.

16e PLACE POSSOZ Beau livg + chbre. Tout conft. Téléph. 329.000 F - 325-80-24.

SAINT-AUGUSTIN Petit appt 2 pces, cuis., s. bns, cave, ensoleillé. - JOUBERT et ANDRE, 5, rue Alphonse-de-Neuville, PARIS (17e). Tél. : 622-30-86. P. 26.

17e - AV. NIEL Bel imm. P. de T. 1900. BEAU 7 PCES, 3 récept., 4 chbr., 2 sal. bns, 190 m2, 2 ch. serv. Garage. **SEGONDI - 874-08-45**

WAGRAM Grand standing Etage élevé Balc. Soleil. 3 récept. 4 ch. 2 b. 2 serv., poss. prof. Tel. 775-01-77.

14e. Stud. Cuis. éq., imp., Rap. 600 mens. 69.000 F 337-69-59.

ILE ST-LOUIS. LUX. DUPLEX 120 m², 3 pièces, 2 bains, ASC., TERRASSE - 553-02-19.

5e PTE ITALIE, dans petit imm. stdg, vue s/Paris, 4-5 p. décor., gde récept., 2-3 chb., cuis. éq., bs lux. TERRASSE, park. Tél. propr. H. B. : 704-69-52.

ILE SAINT-LOUIS VUE SUR SEINE 146 m2 - Immeuble classé FRANK ARTHUR - 924-07-69

7e - ELISEE-RECLUS Bel imm. P. de T. Gd 7 PCES, 2 récept. 5 chbr. Plus. sanitair. 270 m2. 3 ch. serv. Poss. garage. **SEGONDI - 874-08-45**

Mo CHARLES-MICHELS. Imm. P. de T., séj.+chb., cuis. équ., bains, chauffage, moq. 325-36-52.

TROCADERO, 185 m², 4 chb., étage élevé, TT CONFT, serv. 850.000 F - 553-02-19.

CONVENTION Immeuble neuf, gentil 3 pièces, étage élevé, terrasse, parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

MICHEL-ANGE. Imm. P. de T. standing, grand 3 pièces, tt cft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Bd de la BASTILLE. 9e ét. av. grande terrasse, double living + 3 chambres, 120 m², bon état, vue exceptionnelle - SOL. 24-10.

8e - RUE FRANÇOIS-Ier Bel imm. P. de T. APP. 8 P., 280 m2. 3 récept., 5 chbr., 3 ch. serv. Park. Poss. profess. libér. SEGONDI : 874-08-45.

16e - PR. AV. FOCH Bel imm. P. de T. 1925, appt exc., 7 p., 320 m² en DUPLEX. Poss. div. 4 ch. serv. Gar. 3 v. **SEGONDI - 874-08-45**

15e. EMILE-ZOLA. Part. vend 2-3 p., 7e étg. asc., vue dég., tr. calme, tél., moq. Px 230.000. S/pl., 37, r. Fondary, 16-20 h., mercr. 5 fév. ou tél. 555-09-32.

Mo GAMBETTA. P. vd 7-8 p., 159 m², cft, bel imm. P.d.T., rav., 4 fen. sur square. Tél. : 15-55-79-14-30, ou 12, rue Belgrand, du 10 au 15-2.

IENA. Rue de Longchamp, ds très bel imm. stdg. 3 récept. + 5 chbres, conviendr. profess. libérale. - SOL. 24-10.

AV. VICTOR-HUGO Bel imm. P. de T. 1910, appt 9 p., 358 m², ét. él., 3 récept., bureau, 5 chb., plusieurs sanitaires. IDEAL PROF. LIBER. **SEGONDI - 874-08-45**

Je vends directement proximité MARAIS-12e dans 4 très beaux immeubles entièrement restaurés **50 STUDIOS et DUPLEX** de caractère, aménagés et décorés gd standing. V.-o., interphone, ascenseurs, poutres, cour aménagée. Etudiés pour placement et rentabilité maximum. Je peux m'occuper de la location et de la gestion. Téléphone : **DAK. 56-78.**

LE MARAIS Superbe immeuble P. de T., caract., 18e s., tt cft. Superf. 110 m². Haut. plaf. 4 m. S/pl. mercredi-jeudi, 14-17 h. 30. 14, rue du Bourg-Tibourg.

20e. Lib., 3 p., ent., c., toil., cave, 3e ét., 150.000 F. 965-68-16.

500 M. CHAMP-DE-MARS 12e étage, imm. 1962. standg. MAGNIF APPT 163 m², logg., hall, liv. 55 m²+4 gdes chbres. **SPL. VUE SUR SEINE** sans vis-à-vis sur 3 façades. Exclusivité : 266-32-35.

Région parisienne

BOULOGNE. Bel imm. ancien, ent., 3 p., c., wc, dche, ch. cent. Px 140.000. - VAL. 36-49.

RUEIL. Imm. récent, lux. appt 135 m², gd livg + 3 ch., tt cft, prix exception. 280.000 (facil.). 744-73-01.

Montrouge. 10 m. Pte Orléans, imm. P.d.T., tr. calme, 1er ét., 3 pces, grand conft - 253-15-07.

Etranger

COSTA DEL SOL
10 km aéroport - 2 h. PARIS Proximité port et golf
Dans résidence gd standing avec piscine et tennis Appartem. beau séjour + 2/3 chbres et terrasse. Entièrem. meublé et équipé. Vue sur mer. Jamais habité
Renseign. et vente : M. ALLO, 41, av. Friedland, PARIS (8e). Tél. : 359-61-06

appartem. achat

Mme REGY, 73, bd de Grenelle 577-29-29, rech. pour investiss. 2 et 3 p., paiement comptant.

C. LOROT, 67, av. de Suffren 273-24-87, rech. dans le 7e pour clients sérieux appts grand standing 100 à 200 m².

ACHETE, URGT, COMPTANT chbre bonne Paris - 873-20-67.

Achète, urgt, rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 2 PCES paiement cpt. chez notaire. Téléphone 873-23-55.

appartements occupés

MONTPARNASSE Ds bel imm. p. de t., tapis escalier. BEAU 4 P. s/rue, balcon, cuis., wc. poss. bns. Droit de reprise et relog. Px 209.000, créd. Vr Propriet. mercr. 17 à 19 h : 7, r. Alençon - 720-84-47 et 81-57

INVALIDES Dans imm. p. de taille ravalé Propriétaire vd APPTS occupés 3/4 PIECES - 256-20-33.

MONTPARNASSE Ds bel imm. P.deT., asc. voté et payé, b. 4 p. s/rue, occupé par dame seule 82 ans. Prix : 257.000 F. Créd. poss. Vr prop. mercredi 14 h. 30 à 16 h. 30, 11, av. du Maine - 720-81-57.

constructions neuves

un placement sur **LE PASCAL** 5e arrt
à deux pas de la rue Mouffetard un petit immeuble de grand standing
du studio au 6 pièces/duplex
Prix fermes et définitifs
Claude LACHAL S A Tél 033.61.67
92 bd du Montparnasse 75014 Paris

VINCENNES « STUDIOS 1er » 20-22, rue des Vignerons. DU STUDIO AU 5 PIECES PRIX FERMES Bureau de vente et parking visiteurs ouverts : mardi et vendredi, 14-18 h.; samedi et dimanche : 10-18 h.
S.O.G.E.I. 331-65-61 +

fonds de commerce fonds de commerce

A CÉDER
DRUGSTORE
en activité et à grand rendement
Sis au Centre de BRUXELLES
dénommé « DRUG POST »
5, rue du Fossé-aux-Loups
Building de la Nouvelle Poste et du Centre Administratif de la Ville de BRUXELLES

GRAND COMPLEXE COMMERCIAL ENTIÈREMENT ÉQUIPÉ
d'une superficie totale d'environ 1.700 m² comprenant
REZ-DE-CHAUSSEE : restaurant, snack, boutiques diverses ;
ENTRESOL : discothèque ;
2 MEZZANINES : taverne-restaurant ;
PREMIER ETAGE : restaurant (250 places), salon de dégustation, dépendances, cuisines, bureaux, etc.

Pour visiter : sur rendez-vous en téléphonant à N. MANN (02/647-83-45) ou en lui écrivant 30, square des Latins, 1050 BRUXELLES, Belgique.

MADELEINE Hôtel murs et fonds 67 nos, pos. 75 nos, 3 étoiles. 256-21-79.

PARIS - TRES BIEN PLACE AGENCE VOYAGE-LIBRAIRIE en SARL, à prendre en totalité, bail 3-6-9 de 1972, petit loyer, tél., excell. aff. Ecrire no 535, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75001 Paris, qui trans.

locaux commerciaux

A VENDRE **PARIS XIe** Métro CHARONNE BOULEVARD VOLTAIRE Bureaux 166 m2 + dépôt 180 m2 Loués par la S.N.C.F. Bail longue durée indexé Rendement 8 %. Renseignements MAIRE - BAL. 42-45

PPTAIRE VD, MARAIS, tte pplé. bout. 77 m², av. superbe ss-sol voûté 300 m² - 260-30-15.

BAIL A CEDER. 4, rue de l'Echiquier, grande boutique + réserve avec logement. 770-95-04 ou 523-01-64.

REPUBLIQUE. Tr. BX LOCX 1.800 m², partie droit au bail, partie copropr. aménagements impecc. et complets. Px justif., 940.000 F. LIB. STE. 387-02-58.

A louer 350 F le m² près square Montholon Paris-9e. MAGASINS 30, 70 ou 100 m², avec sous-sol 40 m² et 6 BUREAUX 30 à 44 m² nfs. sans pas-de-pte. S'adr. LOGUT, 22 bis, rue de Chantilly, Paris-9e - Téléphone 878-38-32.

NEUILLY-SUR-SEINE A louer bail Direct. 9 ans. Locaux Cciaux 1er ordre pr magasins Expo. avec Burx. Entrepôts avec parkings en s/sol. Surf. totale : 3.350 m2. Tél. : 10 lignes. Accès 2 rues. Loyer annuel : 800.000 F H.T. CHAUMENY - 874-22-98, matin.

A.V NIMES, sur N. 113, sortie bd périph., 700 m. autoroute : gds loc. sur 2.700 m², situat. except. pr tous usages. STAHL, Cité Dr-Reboul, 30000 NIMES. Téléphone : 67-59-69.

bureaux

80 m² 20e - S/rue. Entrepôt + burx stand. - 370-35-47.

17e Imm. nf, 180 m2 locx cciaux lux. amén. 7 bur., moq., 3 tél., 40 m² arch. en s/sol, poss. box. Bail nf ss cession. 622-27-68 MAHOUT, 4, av. Friedland (8e)

A LOUER RUE HAMELIN entre Place Iéna et Av Kléber, 536 m2 de bureaux neufs, excellent standing. En 3 étages de 222 m2, 174 m2 et 140 m2. Parkings. Téléph. Possibilité salle de Conférences. Tél. 704-26-00, poste 311.

URGENT Conseil jurid. et expert. compt. rech. ds 16e arrdt ou Neuilly **LOCAL PROFESSION.** 260 m2 env. Tél. oblig. 704-36-85.

1 A 30 BUREAUX. Ts quartiers. Location sans pas de porte. MAILLOT. 293-45-55 - 522-19-10.

PARIS PORTE DE PANTIN EXCEPTIONNEL A LOUER AV. 10 LIGN. TEL. LOCAL COMMERCIAL ET BUREAUX, rez-de-chaussée 450 m², accès immédiat périphérique et Métro. Parkings. Téléphone : 359-92-30 - 92-79 - 29-04.

NEUILLY Propr. loue 1 ou plus. bureaux, immeuble neuf. Tél. : 758-11-10.

viagers

Viager, libre, belle villa, banl., résid., calme, 9 P., tt cft, gar., tel., terr. 500 m². Cpt 100.000 F + rente. - Téléphone : 304-00-81.

villégiatures

Loue authent. roulottes gitanes, attelées, randonnées Provence, J. MOYNE. - 84320 Entraigues. Tél. : (90) 81-00-35 et 83-16-24.

Cabourg, 2 min. plage, villa, Sud, 10 pers., stdg, chf. jardin, lave-vais. Tél., soir : 970-41-82.

locaux indust.

ENTREPOTS NEUFS en location de 2.500 à 10.000 m² proche banlieue nord-ouest. 6 km. porte de Clichy. Embranchés fer. Chauffés. Protection incendie. Pour visite et renseignements : 793-85-73, 733-16-80, ou écrire à M. F. JENEVEIN, 82, avenue de la Marne. 92600 ASNIERES.

usines

Eure, usine 160 KVA T 60 CV Ch 800 kg SOL 1000 MC. M. de M. Superf. 16000 M.C., cadre charm. Champeaux, rue Jean-Jaurès. — EVREUX.

immeubles

MURS BOUTIQUES **RENTABILITE 10 % NET** Loyer 14718 + charges **120.000** Imm. ravalé Toit neuf Loyer 1/1/76 16.434 F S. pl. merc. 5, jeudi 6, 15-17 h., 21, av. Faidherbe, ASNIERES.

A VENDRE murs et fonds maison cure enfants, impeccable. 1.000.000 de F. - 288-47-79, mat.

GROUPE D'INVESTISS. ETRANGER disposant capitaux importants, recherche IMMEUBLES dans Paris uniquem., loi de 1948. De préf. bonne catég. Forte rentabilité recherchée. Acceptons imm. postérieur à 1948 si très bonne rentabilité. PAIEM. CPT. DECISION RAPIDE. Intermédiaires acceptés. Ecrire à no 70.904, I. P. F., 12, rue de l'Isly, Paris 75008.

hôtels-partic.

IMMEUBLE 16e SIECLE 3e étg.+r.-de-ch. S/pl. mercredi 10, r. Honoré-Chevalier, 14-17 h. EXCLUSIVITE - 705-50-36.

NEUILLY-PERRONET sur voie privée très charmant hôtel particulier 220 m² envir. habit., av. jardin. CLAUDE ACHARD - 637-32-93.

locations non meublées

Offre

15e Neuf. Tr. lux. dble living, 4 ch., 2 bains, tél. Park. 2.800 F + charges. - AUT. 09-77.

7e TRES RARE. Gd standing. 300 m2 en duplex, téléph., chambre service. — ELY. 40-65.

FRESNES. Très agréable PAVILLON, 2 niv. sur ss-sol, 4 p., cft, jardin, dépend. Tél. le matin : SEGECO, 522-69-92.

CLERY. Pr. Bds. B. 4 pces. tt cft, tél. 1.600 F par mois. Bail 6 a. - 633-97-40.

NATION. P. à part., tr. b. 2 p. clair, calme, s/verd., s. bs, c. équ., moq., cave, gar., tél., lib. de suite, 1.100 + ch. 555-15-76.

PUTEAUX Gare. - Imm. neuf, piscine, gd studio, tél., bains, parks, cave, 800 F - 555-73-54.

Demande

Cherche dans pavillon banlieue 5-6 pièces, même sans confort. Tél. à 648-14-87, ou écrire : M. SAUVAGEOT, 65, rue du Moulin-de-Pierres, Clamart 92140.

maisons de campagne

DAUPHINE, maison village bon état, séjour, 2 ch., cuis., s. bs, wc. Force, terrasse, cour, jardinet. - Prix : 70.000 francs, Ecr. à 6.662 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

pavillons

Proche banlieue ouest. Maison de caractère mod., tout conft, salon d'artiste 2e ét. S. à manger, 5 chb., 2 bs, vue imp., à saisir : 600.000 F. Téléphone : 969-87-69.

VETHEUIL, près MANTES ensemble formé par 2 Maisons du XVIIIe. 4 PCES chacune, tt conft, refaites récemment, garage, terrain 2.300 m². Prix : 475.000 F - UFFI, 532-82-90.

villas

CROISSY Résid. 6' R.E.R. Splend. villa s./650 m2. Récept. 50 m2 en 2 P., 4/5 chbres, bu., gar., parfait état. exceptionnel. EXCLUSIVITE FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE 976-07-06

propriétés

MARLY Village. Site protégé. PROPRIETE XVIIIe à restaurer, 400 m² habit. 800 m2 jdin clos + dépend. Vue imprenable. — 969-16-02.

LA VARENNE. Pav. réc., bord Marne, berge, 6 ch., tt cft. jd. 500 m², 900.000. 878-12-42, 15-18h.

terrains

PARIS XXe 320 M2 : 750.000 F, LIBRES. REALISA. 815 M2 UTILES. PROPRIETAIRE : 285-77-40.

Vds Cavalaire (83) magnif. terr. 2.400 m² ou 2 lots de 1.200 m². Vue splend. s/mer. S'adres. à : Grosso Martin, 34, av. Loverchy, Annecy. Tél. (50) 45-32-92. Aff. unique. Appart. 16 (50) 68-10-96.

Propr. vd terr. à bâtir, site privilégié, région de MONTFORT-L'AMAURY. - Tél. : 533-78-99.

Entre Dourdan et Rambouillet, à ST-ARNOULT-EN-YVELINES, Sud-Ouest de Paris, propr. vend terrain à bâtir, proxim. autor. « Paris-Chartres ». — 250-77-93.

Terr. industriels et terr. pour centres commerciaux. 533-31-77.

LIMOURS, près d'Orsay, sect. résident., magnif. terr. à bâtir, toutes superficies. — 250-37-63.

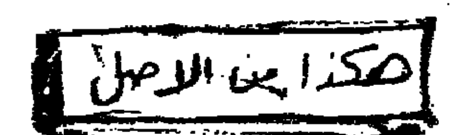
Propr. vd terr. boisé à BOISSY-SAINT-LEGER, 1.800 m², 30 m. de façade, Prix 310.000 F, crédit possible. — Tél. : 533-31-77.

forêts

Bois à vendre cause force majeure, 40 ha, rég. Ouest. 110 km. Paris autor., très belle réserve chênes, plantat. sapins Douglas, chasse tt gibier, plan de chasse, culture à gibier, 2 petits étangs, possible location 20 ha supplém., Eau, électric., permis de const., grande caravane neuve s/place. Affaire exceptionnelle, particulier de préférence à particulier. Téléphone : 822-87-49.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone au **233.44.31**
pour tous renseignements : 233.44.21



L'ÉVÉNEMENT

LA FONCTION PUBLIQUE

En France, un salarié sur six ou sept est fonctionnaire de l'Etat, et le gouvernement est, de loin, le premier employeur du pays. Est-il le plus mauvais, comme certains croient pouvoir le dire, en constatant la médiocrité des salaires et des conditions de travail d'un bon nombre d'agents ?

Les situations varient à l'extrême. En dehors d'un « patron » unique, qu'y a-t-il de commun entre l'obscur sédentaire voué au classement des archives, le gabelou installé dans sa maisonnette des douanes, le technicien des télécommunications ou des transports et le grand « commis » placé à la tête d'un ministère ? En fait, la carrière des uns et des autres est régie par une loi commune : ce statut qui, voici près de trente ans, fut accueilli par les salariés de l'Etat comme une garantie d'indépendance, et une protection du niveau de vie, mais qui, depuis plusieurs années déjà est ressenti comme une armature trop rigide, inadaptée à l'évolution des tâches des technologies, des qualifications.

Qui pourrait prétendre gouverner par une même charte deux millions de travailleurs aussi peu semblables ? Les revendications « catégorielles » renaissent sans cesse, conjuguées avec les campagnes syndicales pour la défense du service public contre les tentatives de privatisation.

Malgré les diverses tentatives du gouvernement pour instaurer des relations contractuelles avec ses salariés les rapports entre l'Etat patron et ses fonctionnaires ont toujours été difficiles. Les laborieuses discussions salariales qui continuent depuis six semaines, de même que le débat toujours renaissant autour du droit de grève dans les services publics en sont deux exemples actuels. Quand on sait qu'une augmentation de 1 % des traitements des agents des services publics coûte un milliard de francs au Tresor, on ne peut s'étonner que le gouvernement cherche à limiter l'évolution du niveau de vie de ses salariés et à jouer des salaires de la fonction publique comme d'un instrument de sa politique économique et sociale.

Les fonctionnaires et les syndicats, de leur côté, ne peuvent guère mener la défense professionnelle sans se soucier de l'opinion publique, ni sans tenir compte des problèmes politiques inévitablement sous-jacents lorsque leur interlocuteur est le pouvoir en place.

LES GENS DE L'ADMINISTRATION

LES fonctionnaires bénéficient d'un statut général (1) qui pose les règles à observer en matière de recrutement, d'avancement, de discipline, de rémunération et d'autres garanties. Ces règles sont différentes selon la catégorie, l'indice et le groupe auquel l'agent appartient. Il existe quantre grandes catégories statutaires dans la Fonction publique.

● *La catégorie A*, où l'on trouve les cadres supérieurs de l'administration (à partir du niveau de la licence) : les enseignants du supérieur et du secondaire, les agrégés, les cadres supérieurs de l'administration, les ingénieurs de travaux, les inspecteurs des P.T.T., les sous-préfets, les inspecteurs des impôts et du Trésor, etc.

● *La catégorie B* regroupe les agents *recrutés* au niveau du baccalauréat : les instituteurs, les fonctions administratives et techniques, les contrôleurs de régies financières, les secrétaires administratifs, les rédacteurs, les contrôleurs du travail, etc.

● *La catégorie C* représente le personnel d'exécution spécialisé (niveau fin de classe de troisième) : les sténodactylos, les perforateurs, les brigadiers des douanes, les commis, les agents d'exploitation des P.T.T., de constatation et de recouvrement des impôts et du Trésor, les préposés-chefs des P.T.T., le personnel d'encadrement des ouvriers, etc.

● *La catégorie D* comprend le personnel d'exécution non spécialisé (niveau certificat d'études) : les préposés des P.T.T., les dactylos, les guichetiers, les agents de service et de bureau, etc.

● Au-delà de cette grille, il y a les hauts fonctionnaires, dont la classification va de A à G.

A chaque catégorie correspond un classement indiciaire, les indices étant échelonnés de 100 à 800. Ainsi, à la catégorie A correspondent les indices de 250 à 800, à la catégorie B les indices de 195 à 360, à la catégorie C les indices de 135 à 250, et à la catégorie D les indices de 100 à 185.

Deux réformes de la classification des fonctionnaires sont actuellement en voie d'achèvement. L'une — appelée habituellement le plan Masselin — concernant tous les emplois des personnels des catégories C et D, qui ont été reclassés en sept groupes de rémunérations, permettant aux plus défavorisés une promotion plus rapide. L'autre — le plan Massenet — opérant un reclassement de tout le personnel de la catégorie B. Quant à la catégorie A, les retouches se font plutôt en fonction de chaque corps.

Les fonctionnaires des catégories C et D sont recrutés par des concours propres à chaque spécialité professionnelle. Pour les catégories A et B, le recrutement se fait par concours ouvert aux candidats justifiant de certains diplômes ou études, ou aux candidats-fonctionnaires.

En outre, chaque ministère possède ses centres de formation qui préparent les élèves-fonctionnaires aux carrières correspondant au niveau de la catégorie A.

Le système d'avancement

Les hauts fonctionnaires du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes, des carrières diplomatiques ou préfectorales, de l'inspection générale des finances et des corps des administrateurs civils sont recrutés par le biais des grandes écoles comme l'Ecole nationale d'administration ou l'Ecole nationale de la magistrature.

L'avancement des fonctionnaires se fait en fonction de plusieurs critères. Un système de notation chiffrée suivie d'une appréciation générale du supérieur hiérarchique attribue annuellement à chaque agent une note *exprimant sa valeur professionnelle*. Ce système est doublé d'une *note partielle, affectée d'un coefficient, qui peut varier selon l'administration ou le service, la catégorie, le grade et l'emploi.*

Un fonctionnaire bien noté et ayant une certaine ancienneté peut bénéficier d'un avancement d'échelon, c'est-à-dire du traitement de base, ou d'un avancement de grade, c'est-à-dire hiérarchique. Tout avancement se fait en fonction de l'inscription au tableau préparé annuellement à cet effet par chaque administration. Le nombre des candidats ne doit pas dépasser 50 % des vacances prévues.

La nature du service public impose le respect de certaines règles de discipline à l'intérieur de chaque administration. C'est pour parer à tout agissement qui pourrait nuire au bon fonctionnement des services que le statut général introduit des sanctions administratives qui vont du simple avertissement à la révocation avec suspension des droits à pension.

La grille des traitements (2) est d'une grande complexité. Pour la quasi-totalité des fonctionnaires, le traitement de base varie selon les catégories indiciaires et les échelles lettres. Les traitements des hauts fonctionnaires ne sont pas publiés.

Le salaire de base et le reste

Au 1er octobre 1974, l'indice 100 correspondait théoriquement à une rémunération mensuelle de 775 F. Cette situation oblige périodiquement le gouvernement à prendre un ensemble de mesures susceptibles de maintenir le minimum garanti de rémunération de la fonction publique, aligné sur le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) du secteur privé (3). Ce minimum correspondait au 1er juillet de l'année dernière à l'indice 164, c'est-à-dire à un revenu net mensuel de 1 265 F.

Les agents exerçant une fonction correspondant à un indice inférieur au minimum garanti sont ainsi pénalisés pendant une longue période de leur carrière. En effet, ils doivent remonter toute l'échelle indiciaire qui les séparaient lors de l'embauche de l'indice minimum avant de pouvoir prétendre à une augmentation de leur traitement de base.

Au traitement de base des fonctionnaires, il convient d'ajouter diverses idemnités. Ainsi un supplément familial de traitement — calculé en fonction du nombre d'enfants et de l'indice hiérarchique de l'agent — vient s'ajouter aux prestations familiales de droit commun. L'indemnité de résidence varie selon le lieu de travail. Elle ne compte pas pour le calcul de la pension de retraite. D'autres avantages, comme la prime de rendement — 4 à 5 % du traitement de base en moyenne, — les primes pour les travaux supplémentaires — seulement pour les catégories C et D — et les indemnités de fonction — pour les fonctionnaires de la catégorie A, — peuvent éventuellement compléter le traitement de base.

L'administration centrale compte 1,85 million d'agents civils — soit 200 000 dans la catégorie A, 430 000 dans la catégorie B, 335 000 dans la catégorie C, et 805 000 dans la catégorie D et 234 000 militaires de carrière. On estime à 8 000-10 000 le nombre des hauts fonctionnaires. Les collectivités locales emploient 725 000 agents, l'administration 122 000 ouvriers, la police 105 000 personnes, dont 81 000 en tenue.

Tous ces chiffres ne comprennent que les agents titulaires. Ils ne reflètent donc pas d'une manière complète les besoins en effectifs de la fonction publique.

370 000 agents non titulaires

L'appel au personnel non titulaire est très différent selon les besoins de chaque ministère. D'après une enquête menée en juin 1973 par la direction générale de l'administration, sur 368 668 agents non titulaires recensés — 84 852 contractuels et 283 816 auxiliaires et temporaires, — 155 082 travaillaient à l'éducation nationale, 57 633 aux P.T.T., 46 443 au ministère de l'équipement, 19 555 au ministère de l'agriculture, 18 840 à l'économie et aux finances, et 10 640 aux affaires sociales. Compte tenu de ces éléments et de la date de ces données, on peut penser que le chiffre de 600 000 non-titulaires serait plus proche de la réalité.

Numériquement, près de la moitié du personnel titulaire est constituée par des agents de sexe féminin. Cette féminisation du secteur public semble motivée — selon les études et les enquêtes réalisées à ce sujet — par les garanties concernant la sécurité de l'emploi, l'égalité statutaire et d'autres avantages que l'administration est censée apporter. Pourtant, toutes les statistiques montrent que la proportion des femmes dans la catégorie A reste faible, alors que, d'une manière générale, les femmes fonctionnaires sont, en moyenne, plus diplômées que les hommes. Par ailleurs, il reste encore des professions interdites aux femmes, ou dans lesquelles elles sont frappées d'un *numerus clausus*. Enfin, certains concours leur sont interdits, ou bien le nombre des places demeure inférieur à celui qui est offert aux hommes.

Dans certaines administrations qui ne doivent pas se plier aux impératifs de continuité du service, un aménagement des horaires est consenti en faveur des mères de famille. En tout état de cause, les agents féminins ou masculins, veufs ou divorcés, bénéficient d'une allocation pour frais de garde, par enfant à charge âgé de moins de trois ans, versée jusqu'à l'indice 500 de traitement.

(1) Ordonnance du 4 février 1959.
(2) Décret du 27 janvier 1970.
(3) Le traitement annuel des fonctionnaires est fixé par l'article 22 de l'ordonnance du 4 févier 1959. Il est régulièrement modifié par décret.

Rémunération mensuelle brute d'un agent célibataire ou marié sans enfant à Paris (1) au 1er juillet 1974

(en francs)

	DEBUT de carrière	MILIEU de carrière (2)	FIN de carrière (3)
Préposé P.T.T.	1 530,82	1 853,07	2 135,11
Agent finances P.T.T.	1 691,94	2 151,18	2 473,51
Commis	1 691,94	2 151,18	2 473,51
Instituteur	1 788,66	2 763,54	3 343,62
Professeur certifié	2 320,36	3 568,24	5 011,44
Inspecteur P.T.T. régies financières	2 320,36	3 545,01	4 882,51
Professeur agrégé	2 634,63	4 826,06	6 324,72
			7 549,38
Administrateur civil	3 174,42	6 018,52	7 549,36
Ingénieur ponts et chaussées	3 174,42	6 018,52	7 549,36
			8 487,81
			10 304,83
Membre du Conseil d'Etat	3 174,42	8 939,33	10 764 00

(1) La prime de transport (23 F) s'ajoute à ces rémunérations.
(2) Le milieu de carrière peut se situer à un nombre différent d'années de service pour chacun des corps considérés.
(3) Il est souvent indiqué plusieurs fins de carrière, selon que cette dernière a connu une réussite plus ou moins grande.

SOURCE : Rapport général fait au nom de la commission des finances sur le projet de la loi de finances pour 1975 au Sénat (séance du 21 novembre 1974).

Une dépendance et des prérogatives

« Mais ce n'est pas seulement pour vivre ensemble, c'est pour bien vivre ensemble qu'on s'est mis en Etat. »
(Aristote, *la Politique*.)

LA science administrative définit la fonction publique par ses besoins. *Besoin de sauvegarder la sécurité et la souveraineté de l'Etat. Besoin de gérer les affaires publiques. Besoin de promouvoir la connaissance dans tous les domaines du savoir et d'assurer l'épanouissement de la culture. Besoin de veiller au développement du bien-être des citoyens, de la justice et de la santé publique*, peut-on lire dans les traités de droit administratif. C'est ainsi que les fonctions publiques — dont les fonctionnaires sont les représentants par excellence — sont des fonctions de police, d'administration, d'autorité et de gestion. Ces grandes fonctions de l'Etat dépendent étroitement du pouvoir exécutif, qui assure la bonne marche des services publics. Cette dépendance de l'administration à l'égard du pouvoir politique s'explique par le fait qu'elle ne possède pas de finalité en elle-même et parce qu'elle est obligée de se plier aux directives gouvernementales. Mais cette dépendance n'est pas tout à fait réelle. En effet, les prérogatives consenties aux fonctionnaires dans des domaines considérés traditionnellement comme réservés au Parlement entraînent un contrôle assez aléatoire de l'administration par les élus de la nation et une multiplication des lois d'origine gouvernementale, c'est-à-dire le plus souvent administrative.

En raison des multiples missions de la fonction publique, le Parlement adopte chaque année les lois de finances qui « déterminent la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'Etat ». Les dépenses civiles de l'Etat sont réparties entre les corps constitués — c'est-à-dire les organes de l'administration et les tribunaux — et les grands corps de l'Etat. Une part importante du budget global est affectée aux dépenses militaires (16,9 % en 1975). Cette répartition reflète le choix délibéré de la politique gouvernementale et donne une idée des priorités de la « maison France ». Les agents titulaires qui assurent le fonctionnement des services de l'Etat — les fonctionnaires — jouissent d'une protection particulière (1) et ont des obligations spéciales. Ils dépendent de l'administration centrale de l'Etat et sont distincts du personnel des services et établissements nationaux et des collectivités locales.

Pour être candidat à un poste dans la fonction publique il faut être de nationalité française, jouir des droits civiques, posséder une bonne moralité, être en position régulière envers le service militaire et avoir été reconnu apte physiquement. Les modalités de recrutement varient selon la nature de l'emploi et en fonction de chaque ministère.

(1) Articles 175, 177 et 224 du code penal et article 31 de la loi du 29 juillet 1881 relatif à la diffamation.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES TITULAIRES DES SERVICES CIVILS

DEPARTEMENTS MINISTERIELS	1946	1975
Education nationale	234 000	868 030
P.T.T.	222 000	356 044
Défense nationale	175 000	130 284
Economie et finances	183 600	151 193
Interieur	96 000	131 846
Autres départements	107 170	206 547
TOTAL	1 017 770	1 843 944

(Source : INSEE, Annuaire statistique, 1946, et Loi de finances, 1975.)

N. B. — L'interprétation de ces données doit être faite en tenant compte des restructurations qui ont pu intervenir dans certains ministères et de la rationalisation du travail qui peut entraîner la suppression des postes anciennement prévus.

FACE A L'USAGER

LA règle selon laquelle « tout ce qui touche à l'administration est confidentiel ou présumé tel » signifie en clair que le citoyen ignore tout de l'action administrative, en dehors des informations qu'elle veut bien lui donner. Or, aujourd'hui encore, ce principe du secret administratif continue d'être la clé de tout le système français.

Des centres de documentation en retard sur l'actualité, l'absence d'un personnel spécialisé affecté aux relations avec le public, le manque de coordination entre les centres et le cloisonnement des services, la lourdeur de l'appareil, la faible publicité des documents officiels, sont autant de défaillances souvent reprochées à l'administration.

Dans l'état actuel des choses, l'administré désireux d'obtenir un renseignement peut s'adresser au Centre interministériel de renseignements administratifs (CIRA), une sorte de S.V.P. administratif qui fonctionne à la direction de la fonction publique (1), *ou consulter le répertoire permanent de l'administration française, qui contient de nombreux renseignements pratiques.*

(1) Tél. : 306-82-00.

LES DROITS SYNDICAUX

LES syndicats de fonctionnaires sont, pour la plupart, rattachés aux grandes organisations nationales. D'une manière générale, le pourcentage d'adhésion reste important par rapport au secteur privé (35 % en moyenne et près de 90 % à l'éducation nationale contre 20 % dans les entreprises privées).

Les représentants syndicaux participent aux activités du conseil supérieur de la fonction publique, aux commissions administratives paritaires et aux comités techniques paritaires.

● *Le conseil supérieur de la fonction publique* est un organisme de concertation à l'échelon le plus élevé. Comprenant trente-deux membres nommés par arrêté ministériel pour trois ans, il compte seize membres dont les noms sont proposés par les organisations syndicales les plus représentatives.

● *Les commissions administratives* sont habilitées à délibérer sur tous les problèmes individuels des agents. Tout corps a la vocation d'être représenté au sein d'un commission administrative, qui comprend un nombre égal de représentants de l'administration et du personnel. Dans les commissions administratives qui ont la mission de traiter directement des problèmes de personnel, les représentants des agents sont désignés par élection.

● *Les comités techniques paritaires*, constitués par service, donnent leur avis sur les problèmes d'organisation. Leur constitution est liée aux structures de chaque ministère et leur création se fait — selon des critères de représentativité établis à la proportionnelle — par arrêté ministériel. Il s'ensuit que la composition des comités techniques ne peut donner aucune indication valable sur le degré de représentativité des syndicats. En revanche, les commissions administratives paritaires étant les seuls organismes où les membres sont désignés au suffrage direct, l'analyse du scrutin permet de photographier l'influence des différents syndicats dans l'ensemble de la fonction publique.

ORGANISATIONS SYNDICALES	REPRESENTATIVITE DES SYNDICATS	
	Conseil supérieur de la fonction publique	Commissions administratives (1)
FEN	3	34 %
U.G.F.F. - C.G.T.	3	22 %
F.O.	5	20 %
C.F.D.T.	3	13 %
C.F.T.C.	1	5 %
C.G.C.	1	3 %
Autonome	—	3 %
TOTAL	16	100 %

(1) Pourcentages des suffrages exprimés obtenus par les différents syndicats aux élections des commissions administratives (février 1973).

Page établie avec le concours du service économique et social du « Monde ».

● ERRATUM. — Dans la page « Evénement » consacrée au cinéma français (*le Monde* du 29 janvier), des statistiques concernant le chiffre d'affaires de l'industrie cinématographique étaient inexactes. Il fallait lire : *chiffre d'affaires global pour 1973, 1,4 milliard de francs environ, dont 1,15 milliard pour les recettes en France, 116 millions pour les recettes à l'exportation et 126,4 millions correspondant au soutien automatique.*

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONDITIONS DE TRAVAIL

La « valse-hésitation » du C.N.P.F. continue

Des représentants des syndicats et du C.N.P.F. se sont rencontrés, lundi 3 février, pour étudier un projet d'accord sur l'amélioration des *conditions de travail. Une fois encore les discussions se sont* enlisées, et à nouveau la date de la prochaine réunion a été reportée : du 18 février au 10 mars.

Lors de la rencontre du 3 février, qui portait sur le droit d'expression des travailleurs et des syndicats, le patronat n'a, selon les syndicats, fait aucune proposition : « *Ce fut un coup d'épée dans l'eau ; le C.N.P.F. ne veut plus avancer* », déclare la C.F.D.T. F.O., de son côté, déplore « *la mauvaise volonté manifeste du C.N.P.F.* » et estime que « *l'on tourne en rond* ».

Audacieux dans les déclarations de principes sur l'organisation du travail dans les services et ateliers, sur les chaînes ou dans les bureaux le C.N.P.F. ne veut pas *ou ne peut pas préciser ces principes* et les étoffer de mesures contraignantes. En prolongeant les débats, les dirigeants du C.N.P.F espèrent sans doute obtenir des syndicats plus de souplesse et leur faire comprendre qu'un accord-cadre — aussi général soit-il — est préférable à une déclaration unilatrale du patronat.

Face a la « valse-hésitation » du C.N.P.F., les confédérations syndicales manifestent de plus en plus leur mécontentement. Toutes souhaitent en terminer avec des négociations qui durent depuis mai 1973. La prochaine réunion, fixée au 10 mars, sera-t-elle la dernière ? C'est ce qu'on laisse entendre dans certains syndicats : le 18 février, le patronat enverra aux représentants confédéraux un nouveau projet d'accord. Réponse devrait être donnée le 10 mars.

Un autre bouleversement du calendrier n'est pas à exclure, *mais il y a fort à parier que les* confédérations ouvrières refuseront, cette fois, toute nouvelle temporisation. — J.-P. D.

GRÈVE DE VINGT-QUATRE HEURES AUX HOUILLÈRES DE MERLEBACH APRÈS LA MORT DE DEUX MINEURS

A la suite de la mort de deux mineurs écrasés le 31 janvier sous un éboulement au puits Wouters du siège de Merlebach, dans les Houillères de Lorraine (« le Monde » daté 2-3 février), l'intersyndicale a lancé un ordre de grève de vingt-quatre heures pour ce mardi 4 février, jour des obsèques des victimes.

Dans un communiqué, la C.G.T. demande que les responsabilités soient clairement situées et que les délégués des mineurs aient le droit de faire interrompre un chantier jugé trop dangereux.

● LA BRASSERIE DE COLMAR (Haut-Rhin), qui est l'une des composantes de l'Alsacienne de brasserie (ALBRA) avec les brasseries de L'Espérance et de Mutzig, cessera sa production le 30 avril prochain (130 000 hectolitres, pour une production nationale de 20 millions d'hectolitres).

ALBRA, qui est contrôlee depuis 1972 par le groupe néerlandais Heineken, à la suite d'une O.P.A., prévoit une perte de 8 millions de francs pour l'exercice 1974-1975.

DROIT SYNDICAL

D'APRÈS LA C.G.T.

Les informations économiques données aux comités d'entreprise demeurent insuffisantes

Pres de douze cents militants de la C.G.T. se réuniront les 13, 14 et 15 février pour dresser le bilan des comités d'entreprise, trente ans apres leur creation. Au cours d'une visite du comite d'Air France, qui gère un budget annuel de 90 millions de francs, assure et organise plus de deux cent cinquante mille journées-vacances à l'intention des trente mille employes de la compagnie, M. Livio Mascarello, secrétaire confedéral de la C.G.T., a présenté devant la presse les revendications de sa centrale.

Selon une enquête réalisée par la C.G.T., la *majorité des comités* d'entreprise ne sont pas suffisamment informés sur l'activité économique de la société et n'ont pas les moyens de vérifier les *informations* qui leur sont fournies. Un exemple : sur mille cinq cent un comités appartenant à une société anonyme, sept cent dix-huit, soit 47,80 %, peuvent se faire assister d'un expert-comptable.

« *Ce que nous réclamons,* a indiqué M. L. Mascarello, *c'est une véritable information économique sur la situation de l'entreprise, mais aussi sur celle du groupe et de la branche d'industrie* ». En outre, la C.G.T. demande l'assistance d'un expert-comptable dans « *toutes les sociétés, quel que soit leur statut juridique* », la constitution de comités centraux de groupe et le versement par les directions d'une « *contribution financière supplémentaire pour permettre au C.E. de mettre en place un service de documentation de recherceh économique* ».

Dans le domaine des activités sociales gérées par les comités d'entreprise, M. Mascarello a souligné les difficultés financières des C.E. qui n'ont pas le droit de bénéficier de certains prêts bonifiés pour construire des villages-vacances, alors que, dans ce domaine, l'ensemble des comités d'entreprise font preuve depuis quelques années d'un dynamisme et d'une originalité trop souvent méconnus.

EMPLOI

OCCUPANT PLUS D'UN MILLIER DE PERSONNES

La Société Garnier - FAO Frères est mise en liquidation

De notre correspondant

Rennes. — Le tribunal de commerce de Rennes a décidé vendredi de prononcer la liquidation de biens de la S.A. Garnier-FAO Frères, dont le siège social se trouve à Redon (Ille-et-Vilaine). La nouvelle n'a ète connue que lundi, en fin d'après-midi. Toutefois, le tribunal a decide d'autoriser l'exploitation de cette filiale du groupe Garnier S.A. pour une durée de trois mois, delai qui pourra être allongé ou abregé.

La S.A. Garnier-FAO, spécialisée dans le machinisme agricole, emploie un millier de personnes à Redon et à Vitré. Son passif exigible est actuellement estimé à 72 millions de francs, non compris les dettes à court, moyen et long terme. La paie du mois de janvier n'a pu être réglée que grâce à un versement de 1 million de francs par le Trésor public.

Avant cette « rechute », l'entreprise avait bénéficié d'un soutien financier de la part du F.D.E.S. (16 millions) et de l'Etat (13,5 millions)

Le dossier est à présent entre les mains du comité de restructuration industrielle.

Sur place, à Redon en particulier, la nervosité du personnel se traduit par un certain nombre d'incidents. Le directeur du personnel, ancien commissaire de police, a été légérement blessé par un groupe d'ouvriers.

Le groupe S.A. Garnier posséde des participations majoritaires dans une dizaine de sociétés, parmi lesquelles les Fonderies de Châtelets, à Redon, la société Ebra, a Angers, Mabil-Europe, à Redon, Pressoirs Mabil S.A., à Amboise, la SOTRIMEC (ex-SEMM-Trigano) et SIC, à Trignac, ainsi qu'une filiale anglaise et une filiale italienne.

● *Les ouvriers* de l'usine de construction de bateaux de plaisance Aloa-Marine à Cannes occupent leur entreprise depuis le 31 janvier au soir à la suite de la mise en règlement judiciaire de leur société prononcée par le tribunal de commerce de Cannes. — *(Corresp.)*

IMMIGRATION

SELON LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Soixante-neuf passeurs d'hommes ont été arrêtés l'an dernier

Plus de vingt mille travailleurs étrangers n'ont pas été admis en territoire français

Dix immigrants clandestins — un *Gambien, six Marocains et* trois Sénégalais — ont été interceptés par une patrouille de police la nuit du 2 au 3 février, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), alors qu'une *discussion animée les opposait au conducteur de la camion*nette qui les avait transportés. Les passagers affirmaient avoir payé ce dernier — M. André Darrieux, quarante ans, de Bayonne — pour être conduits jusqu'à *Bordeaux*, mais leur interlocuteur refusait d'aller plus loin. Les immigrants ont expliqué aux autorités qu'ils avaient payé à leur passeur — rencontré dans un bar d'Irun *(Espagne) — près de 1 250 F chacun* pour pouvoir gagner la France. Mais on leur fit prendre pendant trois jours divers détours, notamment par Pampelune. Ils avaient dû marcher deux jours et deux nuits avant *d'arriver dans* un village français, où ils furent pris en charge par M. Darrieux. Ce dernier a été arrêté. Les dix immigrants ont été, pour leur part, reconduits à la frontière.

Cette affaire attire, une fois de plus, l'attention sur le problème des travailleurs clandestins, souvent introduits en France avec l'aide de passeurs et de trafiquants de main-d'œuvre. Le renforcement des mesures de contrôle aux frontières, ainsi que les mesures de suspension de l'immigration décidées le 5 juillet 1974, ont abouti à une répression plus sévère de l'immigration clandestine. C'est ainsi que soixante-neuf passeurs de main-d'œuvre ont été arrêtés en 1974, quarante-neuf d'entre eux ont été condamnés à des peines allant de deux mois de *prison à deux ans avec sursis* et de un mois à dix-huit mois de prison ferme ; les vingt autres affaires sont en cours d'instruction.

Au cours de la même annee, un grand nombre d'immigrés *clandestins ont été refoulés par* les préfets ; selon le ministère de l'intérieur, mille sept cent cinquante-neuf d'entre eux ont été interceptés par la police immédiatement après leur entrée en France, et deux cent quatre ont *fait* l'objet d'une procédure pour entrée irregulière, port de faux documents ou infractions diverses à la législation sur le séjour des étrangers ; d'autre part, vingt mille vingt-deux immigrants n'ont pas été admis en territoire français.

On rappelle au ministère de l'intérieur et au secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés que, en vertu de l'article 21 de la loi du 2 novembre 1945 sur l'immigration, les passeurs et trafiquants de main-d'œuvre clandestine encourent une peine allant de deux mois à deux ans de prison, et de 2 000 F à *200 000 F d'amende*.

Une mise en garde de la C.F.D.T.

Renouvelant son soutien aux *travailleurs immigrés du Langue*doc-Roussillon, notamment après les divers incidents qui ont mis en lumière, ces dernières semaine, la condition des travailleurs saisonniers, la centrale C.F.D.T. vient de publier un communiqué s'élevant contre l' « *utilisation* » que certaines personnes ou certaines organisations, telles que le *Mouvement des travailleurs* arabes (M.T.A.), feraient de la situation dramatique de ces travailleurs, groupés en dehors des organisations syndicales françaises *et coupés « de leurs recours naturel »*.

« *Certaines méthodes,* précise la C.F.D.T., *vont à l'encontre de l'intérêt* [de ces travailleurs] *en cherchant à concentrer sur une ville, Montpellier, des saisonniers venant d'autres régions, puis en leur proposant d'y demander leur régularisation, créant ainsi une situation inextricable.* »

La C.F.D.T. déclare que « *des pratiques de ce genre n'ont rien à voir avec la défense des intérêts des travailleurs immigrés saisonniers* » et rappelle qu'elle a demandé, avec la C.G.T., à être reçue par le secrétariat d'Etat à l'immigration.

Pour elle, le règlement du problème suppose, dans l'immédiat, *que les travailleurs saisonniers* voient leur situation régularisée au lieu de leur résidence, et que des contrats de travail réguliers leur soient proposés.

● M. JACQUES CHIRAC estime que les activités commerciales, actuellement au creux de la vague, *connaîtront* dans les prochains mois « *une reprise régulière et progressive* ». Le premier ministre a fait part de cette conviction à M. Francis Pecresse, président du Conseil national du commerce *(C.N.C.), qu'il avait invité à* venir lui exposer la situation dans tous les secteurs du commerce français.

Selon M. Pécresse, on assiste depuis novembre à une décélération importante de l'activité, surtout dans les secteurs non alimentaires et de la vente en gros. Actuellement, les ventes sont plus fortes sur les articles de fantaisie que sur les biens durables, les achats de précaution semblant terminés.

هكذا في الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA POLITIQUE AGRICOLE EUROPÉENNE DISCUTÉE ENTRE MM. BONNET ET ERTL

L'Allemagne reste toujours opposée aux propositions de Paris sur les prix

La position française, dans le débat agricole européen, se résume en trois points :

● RELEVEMENT MOYEN DES PRIX EUROPEENS DE 10 %, plus accentué pour les produits animaux que pour les produits végétaux ;

● OCTROI D'UNE PRIME SUBSTANTIELLE aux producteurs de viande de bœuf, qui sont considérés comme les exploitants ayant le plus souffert de la flambée des coûts de production ;

● AVAL COMMUNAUTAIRE à des mesures nationales complémentaires — de nature fiscale, par exemple — qui seraient mises en œuvre dans les pays membres, telle la France, les plus affectés par l'inflation.

M. Ertl, hanté par la réapparition d'excédents de viande et de produits laitiers coûteux à résorber, s'est montré résolument hostile tant à une revalorisation substantielle des prix des produits animaux qu'à l'octroi d'une prime exceptionnelle aux producteurs de viande. La préoccupation prioritaire du gouvernement allemand est, à l'évidence, d'éviter pour l'année en cours un accroissement des dépenses à prendre en charge par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles (FEOGA).

Une telle attitude est, à première vue, étonnante lorsqu'elle est exprimée par un ministre dont la vocation normale est d'être attentif aux intérêts des agriculteurs. Mais M. Ertl, en la matière, joue sur le velours : en raison des variations monétaires qui se sont produites au cours des quatre dernières années, les prix payés aux exploitants allemands sont sensiblement plus élevés que ceux reçus par leurs homologues français.

Comment sortir de l'impasse sans remettre en cause le fonctionnement de l'« Europe verte » ? La seule solution, une fois encore, serait précisément, comme le propose la Commission de Bruxelles, de normaliser quelque peu la situation sur le plan monétaire, de répercuter, enfin, sur le niveau des prix agricoles la réévaluation du deutschemark et, en sens inverse, la dévaluation de fait du franc français. L'opération se traduirait par une augmentation des prix en Allemagne inférieure à celle décidée pour le prix commun et, au contraire, supérieure en France. M. Ertl s'est jusqu'ici toujours opposé à cette formule, pourtant parfaitement conforme tant à la logique économique qu'à la réglementation communautaire sur les prix. Ses interlocuteurs français ont cru discerner qu'il pourrait peut-être quelque peu assouplir sa position. Là réside la seule chance d'éviter une crise sérieuse.

Le plus grave tient sans doute au fait que la dimension du désaccord franco-allemand dépasse largement le problème immédiat de la fixation des prix de campagne. L'analyse des gouvernements français et allemand sur la place à occuper par l'agriculture dans l'économie de la Communauté demeure fondamentalement différente.

Les Français considèrent que le potentiel agricole de l'Europe unie constitue un atout appréciable dans la course aux exportations et croient qu'il faut le maintenir intact, voire le développer. Les possibilités de contrats à long terme que les récents contacts arabes ont laissé entrevoir ont renforcé cette conviction. Les Allemands, au contraire, en dépit de l'évolution récente du marché mondial et de la situation de pénurie qui le caractérise, pensent toujours que la politique agricole commune est une charge qu'il serait bienvenu d'alléger.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'agitation paysanne reprend dans le Limousin et dans le Midi viticole

L'agitation reprend dans les milieux paysans.

Répondant à l'appel du Comité de Guéret, des délégations des fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles des départements du Limousin se sont rendues, le 3 février, dans les préfectures pour s'y entretenir avec les autorités ou pour y déposer des motions. Elles ont demandé que des mesures énergiques soient prises pour remédier à la dégradation du revenu agricole, estimée à 25 % pour 1974.

A Mont-de-Marsan, deux cent cinquante délégués des unions cantonales du MODEF ont manifesté le même jour à l'intérieur de la préfecture des Landes pour protester contre le refus du préfet de les recevoir. Ils demandent un relèvement de 21 % des prix agricoles.

Des labours « sauvages » ont été entrepris ce même lundi par une trentaine de tracteurs sur la bordure de l'aérodrome de Pierrelatte (Drôme) pour protester contre la vente aux enchères de 60 hectares de ce *« bon terrain cultivable »* qui devraient *« être rendus à leur véritable destination »*.

Enfin, les viticulteurs de la région Midi-Pyrénées manifestent, à l'appel des différentes organisatonis agricoles, ce 4 février pour obtenir des pouvoirs publics la distillation des vins compris entre 7 et 8,5 degrés.

LES PRODUITS ALIMENTAIRES SONT UN « INSTRUMENT OFFICIEUX » DE LA DIPLOMATIE AMÉRICAINE, déclare M. Butz.

Les produits alimentaires sont devenus un « *instrument officieux* » de la diplomatie américaine, a affirmé M. Earl Butz, ministre américain de l'agriculture. Le ministre a rappelé qu'en 1975 les Etats-Unis fourniraient 1,4 milliard de dollars (6,3 milliards de francs environ) d'aide alimentaire aux pays du tiers-monde, parmi lesquels, a-t-il précisé, certains pays du Proche-Orient, comme la Syrie et l'Egypte.

« *L'utilisation des produits américains pour amener ces peuples dans notre sphère d'influence au fur et à mesure que nous devenons les pourvoyeurs du monde dans ce domaine, serait un très bon investissement* », a ajouté M. Butz. Le ministre américain s'est toutefois prononcé contre un embargo sur ces exportations dans le but de faire baisser les prix du pétrole. Cette politique, a-t-il déclaré, serait inefficace, car « *le bloc soviétique pourrait combler rapidement ces pertes* ».

Cette déclaration est intervenue au moment où s'ouvrait à Khartoum la conférence internationale sur la crise mondiale de l'alimentation, qui réunit jusqu'au 5 février dix-neuf pays, dont la France, ainsi que les principales organisations internationales concernées par les problèmes de développement, d'alimentation, de santé et d'environnement. La conférence doit examiner notamment les résultats de la récente conférence mondiale de l'alimentation, qui s'est tenue à Rome en novembre.

LA CHINE ACHÈTERAIT D'IMPORTANTES QUANTITÉS DE BLÉ A L'AUSTRALIE

Melbourne (A.P.). — Selon l'Office australien du blé, la Chine s'apprête à acheter pour 157 millions de dollars de blé à l'Australie. Ce marché, qui porte sur 36 millions de boisseaux (1), est le plus important qui ait jamais été traité entre la Chine et l'Australie. Le blé australien est offert au prix de 4,27 dollars le boisseau.

La semaine dernière, la firme américaine Cook Industries avait annoncé que les Chinois venaient d'annuler un contrat pour la livraison de 22 millions de boisseaux (environ 690 000 tonnes) de blé américain au prix, fixé il y a un an, de 4,40 dollars le boisseau.

En 1974, l'Australie a vendu pour 150 millions de dollars de blé à la Chine. Les nouvelles commandes annoncées à Melbourne sont livrables au printemps 1976.

(1) 1 boisseau (bushel) = 35,249 litres.

L'agriculture française ne demande qu'un peu d'objectivité

(Suite de la première page.)

I. — La politique agricole française depuis 1945

En agriculture, la continuité de la politique gouvernementale n'est pas contestable, même si certains mécanismes d'intervention ont subi d'importantes modifications. Le nom de Tanguy-Prigent reste attaché aux lois fondamentales de l'immédiate après-guerre, ceux de MM. Mendes France et Edgar Faure aux grandes décisions économiques des années 1954-1955.

Les objectifs poursuivis étaient multiples : maintenir une certaine parité entre le revenu des agriculteurs et celui des autres catégories sociales ; préserver autant que possible le potentiel économique que représentait l'agriculture ; organiser les marchés agricoles en les régularisant pour limiter les inconvénients de l'excédent succédant à la pénurie ; effectuer un certain transfert de charges sociales, de l'industrie en expansion vers l'agriculture dont le poids économique relatif baissait ; et surtout accompagner le mouvement général vers l'industrialisation par une restructuration des exploitations agricoles et la diffusion d'une productivité accrue (engrais, machinisme agricole, sélection des semences et des souches animales).

Naturellement, cette politique, commencée dans les années 50, a été poursuivie et amplifiée, sous la Ve République, avec toutes les lois proposées, notamment par M. Pisani.

Le résultat de ces actions a été, pour l'économie, remarquable. Les exploitants agricoles ont été moins nombreux et leur niveau de vie s'est élevé ; l'accroissement de la productivité en agriculture a été plus fort que dans l'industrie, les prix alimentaires de 1948 à 1968 ont progressé moins vite, de 1 % par an environ, que les prix des produits industriels.

Si dans le domaine intérieur agricole la Ve République a poursuivi l'œuvre de sa devancière, sur le plan international, c'est elle qui a imposé, au prix de dures batailles politiques, le Marché commun agricole.

Comme aujourd'hui pour l'énergie, tous nos partenaires se seraient accommodés d'une zone de libre-échange industrielle, inévitablement dominée par l'Allemagne et éventuellement l'Angleterre, où l'agriculture du continent aurait été sacrifiée.

L'opposition aux thèses françaises était considérable, animée par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

On se souvient de la « guerre des poulets » (l'Amérique aurait été menacée dans ses équilibres économiques si le débouché allemand des poulets lui était interdit...), des pressions pour obtenir dans le cadre du « Kennedy round », au GATT, des garanties d'accès pour les céréales et les conserves américaines sur le marché de la Communauté européenne.

Toute une école d'économistes affirmait que le développement industriel européen était menacé par les hauts prix agricoles fixés en Europe en fonction de la productivité de paysans français. Selon eux, l'Europe, pour se fortifier, devait s'approvisionner en denrées alimentaires auprès du pays fournisseur le plus efficace. Elle devait donc acheter ses céréales aux Etats-Unis, au Canada et en Australie, sa viande en Argentine et en Uruguay, son sucre à Cuba, ses huiles en Indonésie, au Nigéria et aux Etats-Unis, etc.

L'agriculture européenne, incapable alors de soutenir la concurrence, aurait fourni plus de bras à l'industrie. L'économie industrielle, selon ces apôtres, aurait tiré un double bénéfice : la main-d'œuvre aurait été moins chère parce que plus nombreuse et parce que nourrie à meilleur compte.

L'évolution récente a fait justice de ces inepties.

La politique agricole commune reposait sur une philosophie diamétralement opposée : le niveau de revenu des agriculteurs était garanti par des prix européens, fixés en fonction des prix de revient européens ; le marché communautaire des Six était ouvert aux produits agricoles comme aux produits industriels ; une préférence communautaire et une responsabilité financière des six pays membres réglaient la gestion et la liquidation des excédents ; une politique d'orientation était prévue à la fois pour améliorer les structures de production et prévenir la constitution de stocks excédentaires anormaux.

Cette politique ambitieuse n'a évidemment pas produit tous ses fruits, et l'opinion tend à ne retenir que les erreurs commises (montagne de beurre de 1968, destruction de fruits d'été, ventes à bas prix à des pays tiers) et a oublié l'essentiel, qui est ceci : progressivement, les échanges de produits agricoles ont énormément augmenté ; c'est vers l'Allemagne et l'Italie que la France exporte ses viandes, ses céréales, ses produits laitiers ; c'est vers l'Allemagne et la France que les Pays-Bas et la Belgique exportent leurs porcs. N'ayant plus à financer seul les ventes de blé et d'orge au prix mondial du moment, le budget français a cessé de freiner le développement de la culture céréalière dans les riches plaines de notre pays. L'existence d'un vaste marché agricole concurrentiel a également profité aux consommateurs. C'est vrai, en France, pour les œufs, les volailles et les porcs ; c'est vrai, en Italie, pour à peu près tous les produits ; c'est vrai, en Allemagne, pour les céréales et les produits dérivés, ainsi que pour les fruits qui viennent de France, d'Italie ou des Pays-Bas. Dans tous les pays, la production agricole a été sauvegardée, voire stimulée, car les agriculteurs européens savaient que le marché européen leur était préférentiellement réservé, comme c'est d'ailleurs le cas dans les autres grands ensembles économiques : Etats-Unis ou pays de l'Est.

Il apparaît, je pense, à tout le monde, aujourd'hui, que, pour mieux assurer l'indépendance agricole de l'Europe, on a été plus avisé que pour garantir son indépendance énergétique.

II. — L'année 1974 et désormais

Quatre phénomènes me paraissent dominer le problème agricole actuel : le dérèglement du Marché commun agricole pour des raisons monétaires, la pénurie alimentaire mondiale, l'augmentation des charges de production agricole due aux carburants et aux engrais, la « réhabilitation » de l'agriculture.

Le fonctionnement du Marché commun agricole repose sur des prix communs dans les pays membres. Ces prix sont exprimés à partir de l'unité de compte européenne. Tout allait bien quand les parités monétaires étaient fixes. Plus rien n'est clair, ni simple, quand les monnaies flottent de manière divergente. Pour donner un exemple : le deutschemark vaut sur le marché des changes 1,85 franc ; par rapport à l'unité de compte, il vaut 1,60 F. Ceci explique, mieux que toute doléance, que les prix agricoles français sont inférieurs aux prix agricoles allemands, alors qu'à Bruxelles, théoriquement, on fixe des prix communs, c'est-à-dire égaux. Voilà pourquoi les agriculteurs français, profondément attachés à la politique agricole commune, sont désorientés, car on ne leur présente pas les choses clairement. Depuis un an, le gouvernement français feint de demander aux Allemands une hausse des prix agricoles communs, alors qu'il est seul responsable du niveau des prix français, inférieurs aux prix communautaires de 8 à 10 % d'avril 1974 à aujourd'hui.

En 1974, la sécheresse chez les uns, la pluie persistante chez les autres, ont aggravé le déséquilibre mondial de l'offre et de la demande alimentaire. Mais, depuis longtemps, le gouvernement français avait proposé d'inclure la demande alimentaire non solvable dans le cadre d'une politique mondiale de production agricole, et de financer la couverture de ces besoins par l'aide concertée des pays riches. De leur côté, les Etats-Unis, notamment sous l'administration des présidents Eisenhower et Johnson, avaient, par des mécanismes d'aide appropriée, livré d'énormes surplus de céréales (plus de 10 millions de tonnes par an) à l'Egypte, au Maghreb, au sous-continent indien, en Amérique latine. Cette approche ancienne est maintenant renouvelée, sous l'effet de deux facteurs : les productions anormalement basses en raison des circonstances climatiques, l'apparition de nouveaux clients solvables, les pays pétroliers. On oublie, en effet, que parmi les détenteurs de pétrole existent des pays dont les besoins alimentaires sont grands : Iran, Irak, Indonésie, Nigéria, Maghreb. En outre, la solidarité islamique englobe, ou englobera rapidement, les besoins alimentaires de l'Egypte et du Pakistan, notamment.

Le développement agricole des années 1950 et 1960 a eu pour principal ressort l'utilisation croissante des engrais et du machinisme agricole. Or, les uns et les autres représentent une énergie incorporée. Leur utilisation est devenue infiniment plus onéreuse qu'auparavant. On retrouve ici d'ailleurs le phénomène monétaire : avec un deutschemark réévalué de 30 % depuis quatre ans, l'agriculteur allemand ressent moins l'augmentation du pétrole importé, qui est payé en dollars, que l'agriculteur français, et *a fortiori* l'agriculteur italien ou anglais. La conclusion à tirer est double : pour préserver le potentiel agricole, il faut compenser les hausses de charges, comme la Commission de Bruxelles, semble-t-il, l'a proposé. Il faut savoir que l'accroissement de la productivité en agriculture ne pourra pas continuer au rythme antérieur, qui se nourrissait d'une énergie à bas prix. Par conséquent, il n'y aura plus de baisse relative des prix alimentaires dans les années à venir.

Le mot « réhabilitation » est de Paul VI à la Conférence mondiale de l'alimentation qui vient de se tenir à Rome. Il traduit bien l'obligation où se trouve le monde 1974 de restituer à chaque bien, à chaque service, sa vraie valeur. Si le pétrole a précipité la fermeture des mines de charbon et a retardé la mise en service de l'énergie nucléaire, c'est bien évidemment qu'il n'était pas payé son prix, qu'il était « surcompétitif ». De même aujourd'hui la formidable envolée des céréales, du sucre, des huiles végétales, du café, du cacao témoigne du même phénomène, pour plusieurs années en tout cas. Les Etats-Unis, qui pressaient la Communauté européenne d'ouvrir la négociation du « Nixon-round » pour garantir leurs ventes agricoles sur le marché européen élargi à la Grande-Bretagne, se préoccupent aujourd'hui d'utiliser l'arme agricole, mais dans un sens diamétralement opposé. Ils demandent à l'Europe non pas d'accroître, mais de restreindre volontairement ses achats de soja et de maïs, par exemple. Ils refusent d'accepter une vente massive de céréales à l'Union soviétique. Ils menacent de ne pas vendre leurs produits agricoles aux pays dont la politique les gênerait.

En Europe, la Grande-Bretagne, curieusement, qui bénéficie des bas prix européens, n'insiste plus sur l'agriculture dans sa demande de renégociation. De son côté, la France constate que si elle vendait sur le marché mondial ses excédents de sucre et de céréales, au lieu de les livrer dans la Communauté européenne, elle gagnerait de 8 à 10 milliards de francs, soit la moitié de l'augmentation des importations de pétrole.

III. — Les décisions de 1975

Avant toute chose, il convient de dire la vérité aux consommateurs et aux producteurs.

Les consommateurs doivent savoir que l'agriculture les a préservés, depuis 1973, d'une hausse de prix beaucoup plus forte que celle enregistrée dans les pays qui s'approvisionnent sur le marché mondial, comme le Japon. C'est pourquoi les prix agricoles doivent être revalorisés pour permettre le rétablissement rapide, en deux ou trois ans, de notre équilibre commercial.

Les producteurs doivent accepter une orientation des productions conforme aux réalités du marché, et participer — consciemment — à ce redressement par le développement prioritaire des productions déficitaires : céréales, sucre, protéines, produits de l'élevage.

Cette information faite, il reste à régler deux problèmes : les prix agricoles communs et l'aide aux pays pauvres.

Les propositions de la Commission de Bruxelles pour la campagne 1974-1975 sont connues : la Commission estime que, pour compenser les hausses de charges enregistrées en agriculture en 1973 et 1974, les prix européens doivent être revalorisés de 10 % en moyenne. Elle constate que les hausses subies par les agriculteurs ont été différentes, selon les pays en raison de phénomènes monétaires.

C'est pourquoi elle suggère que les Allemands réévaluent le D.M. de 5 %, ce qui limiterait la hausse des prix agricoles en Allemagne à 5 % ; que les Français dévaluent le franc de 3,5 %, ce qui porterait la hausse des prix agricoles en France à 13,5 % ; que les montants compensatoires — véritables droits de douane à l'intérieur d'un Marché commun dont la nature est de n'en pas avoir — soient corrélativement supprimés ou diminués.

Ces suggestions ont un double mérite : les hausses proposées (+ 10 %), venant s'ajouter aux 8 % d'avril et aux 5 % d'octobre 1974, sont importantes et correspondent bien au souci actuel de sauvegarder le potentiel agricole européen. Les gouvernements sont obligés de définir conjointement leur politique monétairie, qui est, en tout cas en France depuis le 14 juillet, singulièrement « flottante » (puisque le flottement n'avait été décidé en janvier que pour six mois !).

Compte tenu de la pénurie alimentaire mondiale, de l'élévation des prix de l'énergie qui gêne de nombreux pays en voie de développement, des disponibilités financières nécessairement inemployées de certains pays pétroliers, il est opportun de proposer un plan d'aide pour couvrir les besoins alimentaires de l'humanité.

Un tel plan devrait combiner trois exigences : les pays exportateurs, et notamment la France, réserveraient une part de leur production alimentaire à l'aide alimentaire ; les pays riches dégageraient, malgré la crise actuelle, des disponibilités financières pour participer au programme. Une fraction des pétrodollars serait utilisée par un système de prêts à long terme, à soulager la famine menaçante.

L'agriculture française ne demande qu'un peu d'objectivité. La place qu'elle occupe dans nos exportations (environ 20 %) est très importante et peut être améliorée, surtout si, aux ventes de produits non transformés, nous parvenons à substituer des exportations de produits alimentaires. Elle est une ressource et une chance nationales. Sous ses formes multiples, elle est à la fois un gage pour l'équilibre sociologique et humain et un facteur du dynamisme économique. Pour tout cela, elle doit être considérée d'un œil serein et amical.

MICHEL JOBERT.

MIGRATION
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
passeurs d'hommes arrêtés l'an dernier
A PARTIR DU 1er FÉVRIER 1975
RENSEIGNEMENTS SNCF
CE 522. 94. 00
voyageurs
marchandises
enlèvement des bagages à domicile

LA VIE ÉCONOMIQUE

INDUSTRIE

M. D'ORNANO : pas de remise en cause du complexe sidérurgique de Fos.

« *Il n'est pas question de remettre en cause l'existence du complexe de Fos-sur-Mer* », a déclaré lundi 3 février au micro de Radio-Monte-Carlo M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, en commentant la fermeture d'un des deux hauts fourneaux du complexe.

Selon le ministre, il fallait « *ralentir en ce moment la production de fonte pour la mettre en harmonie avec les capacités d'absorption des aciéries, qui ne se sont pas développées au même rythme* ». « *Ce n'est pas une question conjoncturelle au niveau de Fos*, a-t-il poursuivi, *les aciéries atteindront bien ce qui a été prévu, et il n'est pas douteux que les capacités d'absorption rejoindront les capacités de production.* »

PRÉCISIONS DU MINISTÈRE SUR LES PRÊTS DU F.D.E.S. AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Le ministère de l'économie et des finances a publié, lundi 3 février, le communiqué suivant :

« *La deuxième loi de finances rectificative pour 1974 a ouvert un crédit supplémentaire de 750 millions de francs au titre des prêts du Fonds de développement économique et social. Sur ce crédit, une dotation de 300 millions de francs est destinée à faciliter la restructuration des petites et moyennes entreprises industrielles. Ces fonds seront attribués à des entreprises industrielles fondamentalement saines dont la gestion est satisfaisante, mais qui connaissent des difficultés financières structurelles ne pouvant être surmontées que par la combinaison d'un concours de l'Etat et d'un effort en fonds propres.*

» *Les demandes seront instruites par le secrétariat du comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles.*

» *La saisine sera assurée par les comités départementaux. Les dossiers constitués par les entreprises devront être déposés auprès du trésorier général du département du siège social.*

» *Dans la dotation de 750 millions de francs, il a également été prévu un crédit exceptionnel de 100 millions de francs destinés à l'artisanat, qui sera réparti par l'intermédiaire des banques populaires.* »

● LA SOCIETE D'EXPLOITATION POUR LA CONSTRUCTION ET LA REPARATION NAVALES (SECREN), société malgache, a commencé ses activités à Diégo-Suarez. Aux termes des nouveaux accords de coopération franco-malgache, signés en juin 1973, la SECREN succède à l'organisme français dénommé Direction des constructions et armes navales (D.C.A.N.). Un nombre réduit de techniciens français travailleront à la SECREN en qualité d'assistants techniques. — (*Reuter.*)

A L'ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Le projet de « conseil national d'entreprise » accroît le rôle de l'État pour régénérer le système de production

De notre correspondant

Londres. — *Ministre de l'industrie et champion de l'aile gauche du parti travailliste, M. Tony Benn a présenté le projet de loi portant création d'un « conseil national d'entreprise », qui aura pour tâche, en principe, de « régénérer » tout le système de production en Grande-Bretagne.*

Le projet prévoit d'abord davantage de planification dans l'industrie. Les entreprises importantes devront dévoiler au gouvernement et mettre au point avec lui les « grandes lignes » de leurs activités. Le conseil disposera aussi de fonds pour faciliter le développement des firmes en difficulté, prendre des participations à leur capital et même, dans certains cas, procéder à leur nationalisation. Cette masse de manœuvre demeure toutefois assez limitée, puisqu'elle ne sera que de 700 millions à 1 milliard de livres.

Les porte-parole de l'industrie et ceux du parti conservateur dénoncent, bien entendu, des « *pouvoirs dictatoriaux* » qui, à leurs yeux, risqueraient de saper le système de la libre entreprise. Ils s'inquiètent parce que les dirigeants de l'industrie pourraient se voir contraints dans certains cas de livrer non seulement au ministre, mais aussi aux syndicats, leurs secrets techniques et commerciaux.

Les milieux industriels s'élèvent encore plus contre les menaces de nationalisations. Pourtant, c'est seulement dans des circonstances « *exceptionnelles* » que le conseil national d'entreprise pourra acquérir plus de 30 % de la majorité dans une société soutenue par l'Etat ou y investir une somme supérieure à 10 millions de livres. Il est vrai que, *si les organisations officielles du* patronat sont contraintes de protester, de très nombreuses sociétés — plusieurs centaines peut-être — sont toutes prêtes à recevoir aujourd'hui *une aide officielle qui seule* peut encore les préserver de la faillite.

Les intentions gouvernementales sont définies de façon très précise sur un point : *la défense de l'industrie britannique contre la mainmise étrangère.* Le ministre pourra interdire à une firme de passer sous le contrôle de « *personnes résidant en dehors du Royaume-Uni* », *même s'il* est nécessaire pour cela de nationaliser l'entreprise. Cette clause paraît viser tout particulièrement les pays arabes qui s'efforcent, à l'heure actuelle, d'investir leurs fonds en Grande-Bretagne.

Avec le style flamboyant dont il est coutumier, M. Benn n'a pas craint de dire que l'ensemble du *projet amorcerait une « ère nouvelle de démocratie industrielle »* dans la mesure où il prévoit l'information des syndicats et leur participation au débat sur l'avenir des entreprises.

La mise en pratique de ce nouveau régime industriel dépendra cependant, dans une large mesure, de sir Don Rydey, qui va présider le *conseil national d'entreprise.* Fidèle à sa politique d'équilibre, M. Wilson a, en effet, choisi pour ce poste-clé un homme qui s'est distingué dans le commerce et l'industrie et qui devrait rassurer les défenseurs de l'entreprise privée. D'autre part, le chancelier de l'Echiquier, dont les vues sont beaucoup plus modérées que celles de M. Benn, aura, lui aussi, son mot à dire : il veillera à la bonne utilisation des fonds officiels.

JEAN WETZ.

Selon Washington

LE RECUL DU P.N.B. AMÉRICAIN SERA DE 3,3 % CETTE ANNÉE

Hausse probable des prix de plus de 9 %

Le président Ford a déclaré, lundi 3 février, en signant son rapport économique annuel au Congrès, que le taux de l'inflation aux Etats-Unis dépasserait à peine 9 % entre décembre 1974 et décembre 1975, contre 12,2 % au cours de l'année passée (1). Un peu moins de 2 % de ces 9 % seront dus, selon lui, à l'augmentation des prix de l'énergie. Mais ce prélèvement sur le pouvoir d'achat des Américains sera remis dans le circuit économique sous la *forme de réduction d'impôts.*

Information plus spectaculaire : le produit national brut des Etats-Unis régressera, selon le président, de 3,3 % en volume en 1975, chiffre plus pessimiste que *les prévisions jusqu'alors* avancées, qui étaient de — 2 % seulement. Ce recul sera d'autant plus important qu'il fera suite à la baisse de 1,7 % du P.N.B. américain, déjà constatée en 1974 (*estimation O.C.D.E.*). *Ainsi,* le produit national américain baisserait de plus de 5 % en deux ans, ce qui ne s'était pas produit depuis la guerre.

En 1976, selon M. Ford, la *hausse des prix ne devrait guère* dépasser 7 %. Le président Ford a admis que si ce chiffre « *n'était pas très rose* » il indiquait cependant une « *amélioration réelle* » au cours des mois à *venir. Le P.N.B. recommencerait* de son côté à augmenter de 4,8 % en 1976, effaçant presque complètement le recul de 1974 et 1975. C'est sur ces prévisions de croissance et de prix qu'ont été calculées les *différentes* dépenses et recettes budgétaires présentées par le président du Congrès (*le Monde* du 4 février).

(1) Il s'agit ici du taux d'inflation *calculé* par rapport au *P.N.B. Le* coût de la vie doit, lui — selon les prévisions, — augmenter de 11,3 %, comme l'a indiqué M. Ash, directeur du budget.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 3/4	6 3/4	6	7	0	1
1 mois	6 1/8	6 7/8	6 5/8	7 1/8	3 3/4	4 1/4
3 mois	6 7/8	7 3/8	6 7/8	7 3/8	5 1/4	5 3/4
6 mois	7 1/8	7 5/8	6 7/8	7 3/8	5 3/8	5 7/8

AFFAIRES

ROLLEI LICENCIE ET AUGMENTE SES PRIX

Le conseil de surveillance de la *firme* photographique ouest-allemande Rollei, qui détient également la marque Voigtlaender, vient d'approuver une réorganisation complète de la société. Cette réorganisation se *traduira* par 750 licenciements à l'usine de Brunswick et 1800 licenciements à l'usine de Singapour, qui emploie actuellement 6 000 personnes. D'autre part, l'usine d'Uelzen, dans la région de Hambourg, qui emploie 320 personnes, doit être vendue. Si d'ici à l'été aucun acheteur ne s'est présenté, 320 salariés seront licenciés et l'usine définitivement fermée.

La Norddeutsche Landesbank (Banque régionale du Nord) et la Hessische Landesbank (Banque régionale de Hesse), qui détiennent chacune 47 % des actions de Rollei, vont couvrir les pertes de l'ordre de 300 millions de marks enregistrées par la prestigieuse marque photographique. La Development Bank of Singapore, qui possède une participation de 25 % dans l'usine de Singapour (1), s'est elle aussi engagée dans le financement des pertes en ce qui concerne les activités de la société en Extrême-Orient. Enfin, Rollei va profondément modifier sa politique des prix et de distribution. Les prix de tous les articles Rollei ont été immédiatement augmentés.

(1) La Development Bank of Singapour possède également 5 % du capital de Rollei-Allemagne.

● UN ACCORD TECHNICO-COMMERCIAL dans le secteur des grues de manutention *vient d'être conclu* entre Creusot-Loire (division Pinguely) et la société Haulotte, de Chambéry. Creusot-Loire prend une participation majoritaire dans la firme savoyarde. La division Pinguely de Creusot-Loire, implantée à L'Horme, près de Saint-Chamond (Loire), emploie quelque cinq cents personnes à la construction et à la *commercialisation* de toute une gamme de grues mobiles. Elle avait conclu récemment un accord avec les établissements Griffet, de Marseille, spécialistes de grues de parcs *et de* manutention automobile à flèche télescopique. — (*Cor.*)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE OCCIDENTALE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE BANQUE ROTHSCHILD

La *Générale Occidentale* et *la* Compagnie du Nord ont décidé de se rapprocher en ce qui concerne leur politique bancaire.

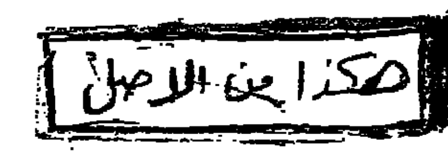
En conséquence, la Banque Rothschild et la Banque Occidentale pour l'industrie et le Commerce, filiale de la Générale Occidentale, ont conclu un accord qui stipule que, sous conditions de l'accord du Conseil national du crédit, la Banque Rothschild prendra le contrôle de la Discount Bank (France).

La transaction sera réglée partie par émission de titres de la Banque Rothschild et partie par versement en numéraire.

A la suite de cette opération, la Banque Ocidentale pour l'industrie et le commerce détiendra 7 % du capital de la Banque Rothschild et sera représentée à son conseil d'administration par M. James Goldsmith, cependant que la Discount Bank (France) deviendra filiale à 70 % environ de la Banque Rothschild.

DUNLOP S.A.

Pour l'ensemble de l'exercice 1974, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1 008 265 000 F contre 823 794 000 F en 1973, soit une augmentation d'environ 23 %.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
3 FÉVRIER

Repli en cours de séance

Encore bien orienté en début de séance — l'indice Cappeliez montait de plus de neuf points — le marché s'est replié ultérieurement, la cotation de plusieurs valeurs, dont Jacques Borel et SLis Rossignol devant même être retardée en raison de l'abondance des offres. Il est vrai que le phénomène inverse s'était produit la semaine précédente. Ce repli, déclenché par celui de Rhône-Poulenc, était plus ou moins attendu.

A la fin du mois de janvier, dans bien des compartiments, les hausses étaient fort appréciables, et en six semaines, le mouvement ascendant n'a guère connu de pauses. Sans doute, la « petite phrase » de M. Jean-Pierre Fourcade relative à la relance de l'économie a-t-elle été bien accueillie — encore qu'il faille la replacer dans son contexte, — mais depuis le début, on sait bien que la reprise du marché est menée par des opérateurs étrangers, et c'est eux qui impriment la cadence, sans doute trop rapide à leurs yeux ces derniers jours : un peu de pénitence ferait le plus grand bien...

Il est possible, également, que la menace brandie par le Koweït de relever le prix du pétrole pour compenser l'érosion du dollar ait jeté un petit froid.

A court terme, néanmoins, les familiers de la corbeille ont noté que la baisse des taux se confirmait, ce qui constitue un élément de soutien pour tous les marchés financiers.

Aux valeurs étrangères, bonne tenue des américaines, en dépit de la faiblesse du dollar, des allemandes et des hollandaises.

Irrégularité des mines, les aurifères se montrant plutôt faibles tandis que les cuprifères étaient mieux orientées, l'Union minière progressant même fortement.

Les cours n'ont pratiquement pas varié sur le métal, la barre s'établissant au cours inchangé de 25 100 F, le lingot perdant 70 F à 25 105 F et le napoléon gagnant 0,10 F à 270 F.

Repli de la rente 7 % 1973 et stabilité de la rente 4 1/2 % 1973.

LONDRES

Calme et indécis

Le marché est calme et indécis après les vives fluctuations des jours derniers. Les industrielles et les pétroles sont irréguliers, tandis que les mines d'or sont légèrement mieux disposées.

OR (ouverture) dollars : 175 .. contre 176 25

VALEURS	CLOTURE 3 2	COURS 4 2
War Loan 3 1/2 %	23 7/8	23 7/8
Beechams	162	163 1/2
British Petroleum	330	329 1/2
Shell	199	198
Vickers	105	102 1/4
Imperial Chemical	184	..
Courtaulds	84	84 ..
De Beers	230	232 ..
* Western Holdings	29 1/4	25 1/2
Rio Tinto Zinc Corp	121	122
* West Driefontein	39 1/2	39 1/2

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	
Effets privés	....	10 1/8 %
Moyen terme	......	9 3/4 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	31 janv.	3 févr.
Valeurs françaises	119,5	117,6
Valeurs étrangères	116,6	117,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69,9	69,7

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 2	4 2
1 dollar (en yens)	297 60	287 .

NOUVELLES DES SOCIETES

FRANÇAISE DES FERRAILLES. — Pour l'exercice clos le 30 septembre, la marge brute s'élève à 129,2 millions de francs (+ 128 %) et le bénéfice net à 34,7 millions de francs (+ 314 %) pour un chiffre d'affaires de 1 442 millions de francs (+ 78 %).

NOVAFER. — Bénéfice net du premier semestre de l'exercice 1974-1975 : 14,5 millions de francs contre 4,06 millions de francs.

PERRIER. — Bénéfice net de la holding pour l'exercice clos le 30 septembre 1974 : 28,5 millions de francs contre 48,05 millions de francs.

DEGREMONT. — Bénéfice net pour 1974 : 8 018 662 F contre 5 015 108 F. Le résultat avant impôt s'élève à 9,68 millions de francs (+ 20,9 %). Dividende global de 10,50 F contre 9,45 F

NEW YORK

Nouvelle avance

La semaine s'est ouverte sur une cote très soutenue à Wall Street. En repli à l'ouverture sur des ventes bénéficiaires, les cours se sont redressés par la suite, et à la clôture l'indice des industrielles enregistrait un gain de 7,75 points à 711,44. Une forte activité a encore régné : 25,40 millions de titres ont changé de mains contre 24,64 millions vendredi.

La nouvelle baisse du loyer de l'argent, illustrée d'une part par la décision de plusieurs grandes banques d'abaisser à 9 % leurs taux de base, de l'autre par le fléchissement des taux des Federal Funds, a revigoré le marché défavorablement influencé par les nouvelles économiques assez peu réjouissantes. Les professionnels estimaient toutefois qu'après sa hausse récente, Wall Street pourrait entrer dans une phase de consolidation, pour repartir ultérieurement de l'avant.

Presque tous les compartiments ont monté, les plus favorisés étant la sidérurgie, les aluminiums, les compagnies aériennes, les produits pharmaceutiques, les équipements de bureaux, les aérospatiales, les radio-télévisions et les ordinateurs. Irrégularité des mines d'or, des magasins, des automobiles, des cuivres, de l'alimentation, des pneumatiques et des pétroles.

Sur 1 867 valeurs traitées, 1 158 ont monté, 372 ont baissé et 337 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 160,28 (+ 0,66) ; services publics, 81,06 (+ 0,79).

VALEURS	COURS 31 1	COURS 3 2
Alcoa	33 3/4	33 5/8
A.T.T.	48 1/2	48 7/8
Boeing	17	17 3/8
Chase Manhattan Bank	36 3/8	37 1/2
Du Pont de Nemours	98 3/8	99 5/8
Eastman Kodak	72 1/2	74 1/2
Exxon	73 1/8	74 1/4
Ford	36 3/4	37 1/4
General Electric	38 5/8	39 3/8
General Foods	23 1/2	23 1/2
General Motors	38 1/2	38 3/8
Goodyear	18	18 1/4
I.B.M.	188 1/4	193
I.T.T.	19 1/4	19 5/8
Kennecott	34 1/2	34 3/8
Mobil Oil	41 1/4	41 3/8
Pfizer	28 3/8	29
Schlumberger	96	99 1/4
Texaco	26 1/4	25 5/8
U.A.L. Inc.	18 7/8	18 3/8
Union Carbide	45 1/2	46
U.S. Steel	47 1/4	48 1/8
Westinghouse	11 1/4	11 7/8
Xerox	70 1/2	72 3/4

BOURSE DE PARIS — 3 FÉVRIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %		1 036
5 %	58 80	0 041
5 % 1920-1980	d131	0 041
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	379	389
Préservatrice S.A.	311	315
Prévoyance	1058	1067
[illegible]	[illegible]	[illegible]
— parts 1959	356	352 10
Ch. France 3 %	...	114
Abeille-I.G.A.R.D.	...	450
Abeille (Vie)	220	228
A.G.P.	350	342
Concorde	266	261
Epargne France	349	327
Fonc. T.I.A.R.D.	88	90
Foncière (Vie)	267	284
France (I.A.R.D.)	..	379
Finextel	115	114 90
Fr. Gr. et B. (Cie)	92	93
France-Bail	200	200
Hydro-Energie	d 50	51
Immobanque	128 80	130
Immoffice	115 80	115 80
Interbail	131 50	131 50
Locafinancière	114 90	116
Lyon-Alemand	129	134
Soc. Mars. Crédit	262	262

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	262	261
SLIMINCO	132	135
Sté Cent. Banque	70	72 60
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cofig.	112 10	112 [illegible]
Fonc. Pa.	...	109
Gr. F. F. Constr.	...	109 [illegible]
Immo [illegible]	100 10	109 [illegible]
Imminvest.	89 50	86
Cie Lyon Imm.	92	95 [illegible]
Sagimo		105
UFIMEG	90	90
U.S.I.M.O.	101	101 [illegible]
Union Habit.	125	124

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	110	111
Acier Investiss.	94 50	94
Gestion Sélect.	...	190
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
524	4,50 % 1973	526	526	529 90	531 ..
1040	C.N.E. 3 %	1040	1048	1050 .	1049 90
250	Afrique Occ.	269 .	265	261 50	260 20
320	Air Liquide	326 .	327 ..	324 70	324
67	Als. Part. Ind.	68 90	65	66 .	66 25
77	Alsthom	98 10	99	94 60	95 50
28	Astar P. Atl.	33	32 80	32 .	32 80
270	Applicat. gaz	271 50	276	272	275
403	Aquitaine	465 50	470	459 .	460
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours
600	Cie Gle Eaux	615	624	614
106	Electro-Méc.	110 90	109 90	118 50
195	Eng. Matra	213	210	210
167	E. J. Lefebvre	172 80	174	170
58	Esso S.A.F.	63 10	64 80	53 70
158	Eurafrance	161	168	164 .
275	Europe N° 1	283 80	294	294
205	Ferodo	233	239 50	235
146	Fin. Paris P.B.	160 90	160	159
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
385	C.F. Fr.-Can.	410	410	411	415 50
12	De Beers (S)	14 35	c 14 55	14 55	14 30
187	Dome Mines	207	205	205	205
395	DuPont Nem.	413	428	421	430
295	East. Kodak	316	317 80	314	319 80
60	East Rand	67 60	68	67 90	67 65
210	Ericsson	222 50	222	223	223 .
290	Exxon Corp.	317 10	320	319 50	321
154	Ford Motor	161	160 30	160 30	157 50
143	Free State	147 .	145 80	145 80	147

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
23	Sony	27	28	28	28
11	Tanganyika	12 30	12 80	12 90	12 90
155	Unilever	172 50	177 50	177 50	175
27	Union Corp.	26 50	25 20	25 15	25 05
154	U. Min. 1/10	167	170	170 ..	172 50
255	West Drief	265	260	260 50	255 10
114	West Deep	119 50	119 90	119 50	120
186	West Hold.	189	188	189	191
4	Zambia Cop.	3 90	3 90	3 85	3 85

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3 2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 328	4 307	4 285
Canada ($ can. 1)	4 327	4 312	4 285
Allemagne (100 DM)	185 075	185 525	184 50
Belgique (100 fr.)	12 368	12 393	12 07
Danemark (100 krd.)	77 500	78 120	77 50
Espagne (100 pes.)	7 712	7 697	7 42
Grande-Bretagne (£ 1)	10 292	10 308	10 33
Italie (100 lires)	0 677	0 677	0 654
Norvège (100 krn.)	85 450	85 720	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	177 800	178 700	177 50
Portugal (100 esc.)	17 840	17 818	17 50
Suède (100 krs.)	108 120	108 520	107 50
Suisse (100 fr.)	173 000	173 475	173 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3 2
Or fin (kilo en barre)	25100	25150
Or fin (kilo en lingot)	25175	25105
Pièce française (20 fr.)	269 90	270
Pièce française (10 fr.)	191	192 90
Pièce suisse (20 fr.)	259 90	260
Union latine (20 fr.)	244 50	244 50
Souverain	245	247 80
Pièce de 20 dollars	1172 40	1170
Pièce de 10 dollars	600	589
Pièce de 5 dollars	451	460
Pièce de 50 pesos	1007 ..	1004 60
Pièce de 10 florins	240 ..	240 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 4 février 1975 a été tiré à 596 915 exemplaires.



En Éthiopie

Les insurgés érythréens harcèlent les positions de l'armée à Asmara

Après une trêve de quelques heures, les combats dont Asmara, capitale de l'Erythrée, est le théâtre depuis vendredi dernier ont repris au cours de la nuit du lundi 3 au mardi 4 février.

Selon des résidents joints par téléphone, à partir d'Addis-Abeba, des commandos du Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) se sont à nouveau *infiltrés dans Asmara, attaquant diverses positions* et des casernements de l'armée éthiopienne. Des tirs d'artillerie et d'armes lourdes ont été entendus pendant une partie de la nuit.

Mardi matin, une épaisse fumée noire recouvrait le nord de la ville, où des incendies importants ont éclaté. Les combats les plus sérieux se sont déroulés, semble-t-il, dans un périmètre situé entre les routes de Massawa et de Keren, au nord de la ville.

Les habitants de la ville sont à court de provisions. Des plans d'évacuation sont prévus pour les étrangers. Asmara s'installe progressivement, dans le chaos, tandis que, dans le nord, de furieux combats continuent. De source digne de foi, les rebelles auraient abattu, lundi après-midi, un chasseur-bombardier éthiopien qui attaquait leurs positions au nord d'Asmara.

Lundi, l'agence de presse gouvernementale a, pour la première fois, fait état des combats d'Erythrée. Le même jour, les forces armées éthiopiennes ont publié un communiqué proclamant : « *Les bandits sont pleinement responsables pour les pertes en vies humaines et les dégâts infligés aux propriétés au cours des combats... Grâce aux mesures de sécurité adoptées jusqu'à présent, la paix a été restaurée à Asmara, et les civils sont maintenant retournés à leur travail...* » Cependant, ce communiqué, qui mentionne neuf attaques rebelles contre des objectifs civils en Erythrée depuis le 4 janvier, n'a pas été diffusé sur les ondes de « *radio-Asmara* ».

En revanche, de nouvelles précisions ont été données à propos des nationalisations décidées le 3 février. Celles-ci porteraient sur soixante-quatorze sociétés, et l'Etat éthiopien aurait pris une participation majoritaire dans vingt-neuf autres, parmi lesquelles les quatre compagnies pétrolières opérant dans le pays — Shell, Agip, Mobil et Total.

Certaines sociétés concernées par ces mesures appartenaient, en tout ou en partie, à des groupes étrangers.

Le communiqué du gouvernement militaire diffusé lundi ne fournit aucune précision sur l'indemnisation des propriétaires des sociétés, dont l'Etat prend le contrôle. Si la version anglaise de ce communiqué ne fait pas allusion aux étrangers, le texte, en amharique, explique que ne pas nationaliser les établissements qui contribuent à la croissance nationale serait non seulement contraire au socialisme, mais reviendrait à « *encourager les étrangers qui continuent de voler les richesses du pays* ».

De son côté, le Front de libération de l'Erythrée a lancé lundi soir dans un communiqué diffusé à Beyrouth un « *appel à la conscience du monde* » à la suite du « *bombardement des quartiers populaires d'Asmara par l'artillerie de la junte militaire éthiopienne* ».

« *Nous adressons cet appel alors que des milliers de fils de notre peuple succombent sous les décombres de leurs maisons, dans une guerre d'extermination* », ajoute le communiqué, qui se termine par un avertissement : « *Si les dirigeants éthiopiens ont choisi de « jouer avec le feu », nous leur garantissons que la mer Rouge deviendra aussi rouge que son nom l'indique.* » — (A.F.P., A.P., Reuter.)

LE FRONT NATIONAL DES FRANÇAIS RAPATRIÉS DE CONFESSION ISLAMIQUE A RÉUNI SON CONSEIL NATIONAL

Le Front national des Français rapatriés de confession islamique a réuni, samedi 1er février à La Ciotat (Bouches-du-Rhône), son conseil naitonal.

Au terme des travaux, les responsables du mouvement ont adopté une résolution demandant au président de la République d'« *aborder avec fermeté les problèmes des Français rapatriés de confession islamique lors de son voyage en Algérie* ».

Les présidents de section, qui doivent être reçus, le 6 février, par M. Michel Poniatowski, ont témoigné « *toute leur confiance à M. Mario Bénard, chargé de mission auprès du premier ministre pour les rapatriés, et attendent avec espoir les résultats de la commission qu'il préside* ».

D'autre part, le bachagha Saïd Boualam a rencontré M. M'Hamed Laradji, président de la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie, et M. Mourad Kaouah, ancien député d'Alger ; le bachaga a accepté la présidence d'honneur de la confédération avec MM. Kaouah et Laradji, ancien député de Blida.

Ces trois personnalités déclarent qu'« *en aucun cas leurs noms ne pourront être utilisés par quelque autre mouvement similaire que ce soit, autre que la confédération, comme cela s'est produit récemment à plusieurs reprises.*

» *Devant les tergiversations des autorités qui retardent l'exécution des promesses formelles faites aux grévistes de la faim de la Madeleine, la C.F.M.R.A.A. a élaboré un programme d'actions spectaculaires pour ces prochaines semaines.* » (...)

LE MALAISE DANS LES ARMÉES

« La fonction militaire doit être reconnue et honorée »

a déclaré M. Yvon Bourges

S'adressant, lundi 3 février, à Paris, aux chefs militaires et aux principaux directeurs des grands services, civils ou militaires, de son administration, le nouveau ministre de la défense, M. Yvon Bourges, assisté de son secrétaire d'Etat, le général de corps d'armée Marcel Bigeard, a notamment déclaré : « *Tous les Français et toutes les Françaises doivent mieux comprendre et sentir la nécessité, l'importance et l'utilité de la défense. A travers la liberté et l'indépendance du pays, c'est le bonheur des Français qui est en cause. La fonction que vous représentez doit être reconnue et honorée. Vous êtes parmi les meilleurs et les premiers serviteurs de l'Etat.* »

Estimant que « *l'armée est dans notre pays la communauté humaine la plus fraternelle, sans classes ni distinctions* », M. Bourges a affirmé que la nomination du général Bigeard est « *exemplaire* ». « *C'est un officier au sens plein du terme, issu du rang* », a expliqué le ministre, qui a rendu hommage à son « courage », à son « dévouement » et à son « *goût du travail et de l'effort* ». « *Le général Bigeard*, a ajouté M. Bourges, *nous montre que chaque homme peut trouver, dans les armées, toutes les possibilités de s'exprimer. La discipline n'empêche pas l'épanouissement.* »

Répondant à une question sur l'existence d'un « malaise » dans les armées, le ministre de la défense a indiqué : « *Il n'y a pas d'institution qui ne soit nécessairement en constante évolution, en adaptation. Il y a certainement des problèmes, mais il y a aussi, actuellement, une armée française à même de remplir sa mission.* » Le général Bigeard a ajouté de son côté : « *L'armée s'est endormie, il faut la réveiller. On essaiera.* »

M. Dupuch directeur du cabinet

M. Bourges a annoncé qu'il installerait, vendredi 7 février, à Paris, le conseil permanent du service militaire (C.P.S.M.) et qu'il avait demandé à M. Michel Dupuch et au général de brigade Jean Biré de conserver, respectivement, leurs fonctions de directeur du cabinet civil et militaire et de chef de cabinet militaire, qu'ils occupaient du temps de M. Soufflet.

[Né le 1er septembre 1931 à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), M. Michel Dupuch a été successivement chargé de mission au ministère de la coopération (1960), chef de cabinet du préfet de l'Isère (1962) et, en 1964, chargé de mission à la présidence de la République. De décembre 1971 à juillet 1972, il dirige le cabinet de M. Pierre Messmer, alors ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer, et il devient directeur adjoint du cabinet du premier ministre en juillet 1972. M. Dupuch a aussi été chargé de conférences à l'Ecole navale, qui forme les officiers de la marine nationale.]

● *Une rencontre nationale sur l'Europe* se tiendra samedi 8 février, au palais du Luxembourg (salle Médicis), à l'appel de nombreuses personnalités, parmi lesquelles MM. Gustave Ansart, Hervé Bazin, Jacques Bouchacourt, Henri Caillavet, Maurice Dejean, Max-Pol Fouchet, Pierre Godefroy, Georges Hourdin, Jean Kanapa, pasteur Bertrand De Luze, Robert Merle, Pierre Meunier, professeur Paul Milliez, Georges Montaron, Louis Périllier, Mgr Guy-Marie Riobé, Jean Schaefer, etc. La discussion commencera le matin, sur le thème « La France et l'Europe », et se poursuivra l'après-midi sur celui de « La sécurité et la coopération ». Les inscriptions sont reçues par M. Jacques Madaule, 35, rue de Clichy, 75009 Paris, téléphone : 874-35-86.

● *Trois personnalités d'Arménie* ont été « exclues du comité central du parti communiste d'Arménie », à l'issue du plénum du parti de cette république soviétique qui s'est réuni à Erivan les 30 et 31 janvier. Aucune raison n'est officiellement ou officieusement avancée pour justifier les exclusions de MM. Korun Roukhikanian, ancien ministre du commerce, Tzolako Khatchatrian, et G. Saakian. D'autre part M. Grant Boskanian, anciennement chef de la section de l'organisation du travail du parti communiste d'Arménie, a été élu secrétaire et membre du bureau politique.

ORCHESTRÉE PAR LES ÉTATS-UNIS

L'intervention de banques centrales provoque une vive remontée du dollar

L'annonce, lundi, en fin d'après-midi, d'un accord entre banques centrales pour soutenir le dollar a entraîné immédiatement un vif redressement de la monnaie américaine sur les marchés des changes : mardi matin, elle était remontée à 4,37 F contre 4,30 F à Paris, tandis qu'à Francfort, elle cotait 2,37 DM contre 2,32 DM, et à Zurich, 2,55 FS contre 2,47 FS.

Cet accord est intervenu au terme de réunions secrètes tenues en Grande-Bretagne au cours du week-end, auxquelles participaient le secrétaire américain au Trésor, M. William Simon, M. Arthur Burns, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, M. Denis Healey, chancelier de l'Echiquier, et M. Gordon Richardson, gouverneur de la Banque d'Angleterre. A ces personnalités s'étaient joints M. Karl Klasen, président de la Banque fédérale d'Allemagne, et M. Fritz Leuwiller, gouverneur de la Banque nationale suisse. Aux termes du *communiqué* signé par M. Arthur Burns, « *à notre avis, le dollar est fondamentalement une devise très forte, et la Réserve fédérale, conjointement avec d'autres banques centrales, intervient et interviendra chaque fois que le besoin s'en fera sentir sur les marchés des changes* ».

Effectivement, dès le début de l'après-midi, les banques centrales des Etats-Unis, de l'Allemagne fédérale et de la Suisse se portaient énergiquement au secours du dollar, qui avait recommencé à baisser lundi matin, après son léger redressement de la semaine dernière. A New-York, la Réserve fédérale aurait acheté de 60 à 150 millions de dollars, contre une trentaine pour la Bundesbank à Francfort. Ces interventions, qualifiées d' « *agressives* », ont causé une certaine surprise pour la raison qu'elles constituent un changement brutal dans l'attitude de « *tranquille insouciance* » (*benign neglect*) affichée jusqu'à présent par les gouvernants américains vis-à-vis de la chute du dollar.

Ce changement est dû, en grande partie, aux vives réactions des producteurs de pétrole arabes, qui, tel le Koweït, s'estiment lésés par l'érosion de la monnaie américaine, instrument de paiement, et réclament un relèvement du prix du « brut ». C'est la première fois, depuis juillet 1973, lors de la précédente crise du dollar, que la Réserve fédérale se décide à intervenir ou du moins à l'annoncer publiquement, pour enrayer la chute de sa monnaie. Elle espère ainsi casser les reins à la spéculation à court terme contre le dollar et changer le climat.

Les milieux cambistes, néanmoins, se demandent si ces actions ponctuelles seront suffisantes, compte tenu des craintes que suscite le formidable déficit du budget américain et de la baisse continue des taux d'intérêt outre-Atlantique.

FRANÇOIS RENARD.

CHANGEMENT DE DIRECTION AUX « DÉPÊCHES DE DIJON »

Le conseil d'administration des *Dépêche* de Dijon se réunit le mercredi 5 février. Il ratifierait notamment le « départ » de M. Jean-Paul Chadé, directeur général du quotidien depuis deux ans. Ce remplacement à la tête des *Dépêches* du fils de l'ancien P.-D. G. de *l'Est républicain* — groupe qui contrôle 81 % du capital du journal de Dijon — est en relation directe avec le malaise qui règne dans l'entreprise et dont s'émeuvent les organisations syndicales.

Dans un communiqué publié le 3 février, les sections syndicales des *Dépêches* (livre C.G.T., employés C.G.T., journalistes S.N.J. autonome et S.N.J.-C.G.T.) déplorent l' « *absence d'informations concernant l'avenir* ». Le « *climat qui s'est créé tendant à présenter la société de Dijon comme un abcès pour la société propriétaire,* l'Est républicain, *ne vise-t-il pas à conditionner le personnel en vue de faire admettre des solutions contraires aux intérêts des deux cents salariés* », ajoute le communiqué.

Dans le même temps, une rumeur persistante fait état de pourparlers entre le groupe de *l'Est républicain* et un autre groupe de presse (les noms d'A.I.G.L.E.S. et de M. Hersant sont le plus souvent cités sans qu'on puisse obtenir confirmation).

S'opposant à « *tout démantèlement de l'entreprise* », les sections syndicales des *Dépêches* de Dijon « *exigent l'ouverture de véritables négociations permettant d'aboutir à une solution qui ne lèsera pas les intérêts du personnel* ».

